Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16673 – 7,50 F – 1,13 EURO — VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Une histoire du blasphème

■ Tour d'horizon : la rentrée littéraire



La France se met à l'heure du Viagra

● Le médicament contre l'impuissance sera mis en vente en octobre ● Il sera délivré sur ordonnance par les médecins généralistes ● L'engouement pour ce comprimé traduit un phénomène de société ● Le fabricant évalue à 1 milliard de dollars le montant de ses ventes en 1998

DÈS LE MOIS d'octobre, l'ensemble des médecins français pourront prescrire le Viagra, un médicament efficace dans le traitement des troubles de la fonction érectile masculine commercialisé par la firme américaine Pfizer. L'Union européenne devrait délivrer, dès le 15 septembre, son autorisation de mise sur le marché. En France, le médicament ne sera pas remboursé par la Sécurité sociale. Il devrait être vendu en pharmacie à un prix voisin de 60 francs le comprimé. De manière à accompagner cette phase de mise sur le marché, Pfizer organisera un vaste programme de formation médicale continu, destiné à l'ensemble des médecins français ainsi qu'une *« session spéciale d'information médicale pour les médias »*.

Selon le mensuel *Prescrire*, spécialisé dans l'information sur le médicament, une analyse exhaustive des publications médicales laisse penser que le Viagra permet *« à 80 ou 90 % des patients d'avoir une érection permettant une relation sexuelle »*. En revanche, jusqu'à présent, aucune étude n'a permis d'évaluer l'effet de cette molécule chez les hommes ne présentant pas de troubles et, *a fortiori*, chez la femme.



Aux Etats-Unis, l'engouement suscité par le Viagra est tel que le nombre de prescriptions, depuis cinq mois, a dépassé quatre millions. Le nombre de morts – 69 entre avril et août selon la Food an Drug Administration – n'a pas découragé cette demande. Le médicament, dont les ventes dépasseront en un an le chiffre record d'1 milliard de dollars, a vite débordé du répertoire grivois des chansonniers pour s'imposer en sujet central de multiples débats de société sur l'égalité des sexes, la médecine du bien-être, le rôle des compagnies d'assurance ou même le rapport à la drogue.

Lire pages 8 et 9

Un avion de la Swissair assurant la liaison New York-Genève s'abîme en mer

UN GROS PORTEUR **MD 11** de la compagnie Swissair, qui assurait la liaison New York-Genève avec 215 passagers et 14 membres d'équipage à bord, s'est abîmé dans l'Océan atlantique au large des côtes canadiennes dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 septembre. Selon les premières informations, il n'y aurait aucun survivant. Plusieurs bâtiments de la marine canadienne accompagnés d'hélicoptères ont mis le cap sur les lieux de la catastrophe. Les opérations de secours sont gênées par la tempête qui souffle actuellement dans cette région. Selon la Swissair, les pilotes avaient constaté un dégagement de fumée et avaient tenté d'atterrir d'urgence à l'aéroport d'Halifax. Il a ensuite disparu des contrôles radar.

Lire page 30

M. Chevènement dans le coma après un grave accident opératoire

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, ministre de l'intérieur, a été victime, mercredi 2 septembre, d'un grave accident cardiaque survenu lors d'une opération chirurgicale pratiquée à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris. M. Chevènement, hospitalisé pour une ablation de calculs de la vésicule biliaire, a subi un choc allergique consécutif à l'anesthésie, qui a provoqué un arrêt cardiaque. Il a pu être réanimé, mais selon des sources gouvernementales, le ministre se trouvait toujours, jeudi en fin de matinée, dans le coma. Son état de santé était jugé suffisamment grave pour que le président de la République signe un décret confiant, sur proposition du premier ministre, l'intérim du ministre de l'intérieur à Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer.

Lire page 30

■ Les intellectuels et la République

Huit intellectuels d'horizons divers – Régis Debray, Max Gallo, Jacques Julliard, Blandine Kriegel, Olivier Mongin, Mona Ozouf, Anicet Le Pors et Paul Thibaud – appellent, dans *Le Monde*, à « refonder la République ». p. 13

■ Coupable de génocide

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a reconnu coupable de « génocide » Jean-Paul Akayesu, ancien maire de Taba, pour l'extermination de la population tutsie de sa commune, donnant ainsi un cadre juridique à ce crime. p. 2

■ M. Clinton et Moscou

Le président américain envisage une aide supplémentaire des Occidentaux si la Russie continue ses réformes. p. 4 et notre éditorial p. 15

■ Droite ambiguë

Après les exclusions de Charles Millon et Jean-Pierre Soisson, les dirigeants de L'Alliance ne sont pas parvenus à obtenir de Démocratie libérale le départ de Jacques Blanc. p. 6

■ Bruges au XVIᵉ

En trois cents tableaux, l'exposition « De Memling à Pourbus » montre l'évolution de la cité flamande et de ses peintures au cours du XVIᵉ siècle. p. 25

■ Heureuse, vache « folle »

Interrogations après l'abattage de la vache Heureuse, victime de l'ESB, et de tout le troupeau d'un éleveur pourtant considéré comme modèle. p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 904 - 7,50 F

Natacha, Ines, Olga et les autres débarquent en Argentine

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« Elles sont plus que belles, elles sont divines ! », s'exclame fièrement Hector en montrant ses employées ukrainiennes. Derrière son comptoir, cet Argentin débonnaire remplit les Thermos en métal que lui tendent une dizaine de séduisantes jeunes femmes qui entrent en file indienne dans le local exigu en poussant des petits chariots. Elles viennent se réapprovisionner en café avant de repartir à la conquête des trottoirs de Buenos Aires, où elles proposent aux employés de bureau, aux commerçants et aux passants le traditionnel *« cafecito caliente »*, le petit café chaud servi dans des verres en plastique.

Les yeux bleus rieurs, les cheveux d'un blond irréel et la peau transparente de blancheur, Natacha, Ines, Olga et les autres sourient beaucoup mais ne parlent pas. Fuyant la crise de leurs pays, elles sont arrivées en Argentine il y a seulement quelques mois et leur espagnol est rudimentaire. Sur les vingt-huit vendeurs ambulants qui travaillent actuellement pour Hector, vingt-cinq sont originaires d'Ukraine. Larisa Ostapchuk a ainsi abandonné Kiev en avril, elle n'avait plus de travail dans la publicité. A Buenos Aires, elle gagne 30 pesos (160 francs) par jour. Son mari, ingénieur, a décroché un travail temporaire d'un mois comme maçon. Leur grande fierté est Ivan, leur fils de neuf ans, qui a été accepté à l'école et joue déjà au football.

Ils vivent, comme tous leurs compagnons d'exil, dans les hôtels délabrés de San Telmo. Surplombant le port, c'est un de ces quartiers pauvres du sud de la capitale qui hébergea déjà, à la fin du siècle dernier, les milliers d'immigrants russes qui débarquèrent en Argentine, fuyant les persécutions du régime tsariste, puis, à partir de 1917, celles du régime bolchevique. *« L'histoire se répète mais cette fois-ci c'est pour échapper à la misère »*, souligne le Père Alejandro Iwaszewicz, qui attend ses compatriotes, le dimanche matin, aux portes de l'église orthodoxe russe, où les derniers venus commentent les nouvelles de Russie.

Au lendemain de la chute de l'empire soviétique, en 1991, le président Carlos Menem avait lancé l'idée d'ouvrir les frontières argentines pour accueillir plus de 200 000 habitants des anciennes républiques de l'URSS avec un soutien financier de l'Europe. Ce projet n'a jamais vu le jour, mais Buenos Aires reçoit annuellement des milliers de demandes de visas de citoyens de Russie, Moldavie ou Lituanie. Au cours des trois dernières années, plus de 4 000 Ukrainiens sont arrivés en Argentine, indique Jorge Iwanyk, président de la collectivité ukrainienne, qui précise : *« Ce sont en général des personnes ayant une formation universitaire mais qui sont disposées à accepter n'importe quel boulot. »*

Dans les rues piétonnes du centre-ville, certains de ces nouveaux immigrants jouent de la musique, d'autres offrent des souvenirs aux passants, qui regardent avec quelque incrédulité les bonshommes en bois peint avec la tête de Gorbatchev et d'Eltsine ou les médailles frappées de la faucille et du marteau. Pour ces nouveaux immigrants, la langue est le principal obstacle. Leur enthousiasme vacille à peine quand on évoque les problèmes sociaux de l'Argentine, les usines qui ferment, le taux de chômage record (14 %). Ils sont convaincus que *« leur vie sera de toute façon meilleure au bout du monde »* que dans leur propre pays.

Christine Legrand

L'école au crible

PRÈS DE DIX MILLIONS d'élèves ont retrouvé le chemin de l'école et du collège, en attendant la rentrée des lycéens dans une semaine. La distance entre l'école et la société s'estompe peu à peu. Cependant, le système scolaire suscite toujours les critiques de bon nombre de ses acteurs. L'école maternelle et l'école primaire bénéficient d'un jugement largement positif dans l'opinion publique, mais ce n'est pas le cas des collèges et des lycées. Les élèves, les parents et plus encore les enseignants contestent à la fois les programmes, les rythmes scolaires, les effectifs des classes, le cadre de vie des établissements ainsi que l'aide aux élèves en difficulté et l'orientation vers la vie professionnelle.

Lire page 14

Diana, ou le besoin de divertissement

LE PREMIER anniversaire de la mort de Diana a été un flop dans l'opinion mondiale. Il y avait davantage de reporters que de public au-dessus du tunnel de l'Alma, à l'heure nocturne et précise où la princesse s'est tuée avec son chauffeur saoul et son amant égyptien. Les médias ont dûment noté cette baisse de tension dans le culte dianesque, avec un brin de tristesse en ce qui concerne la presse populaire, et comme un reproche muet adressé à chacun de ses lecteurs pour avoir ainsi délaissé la *« princesse des cœurs »*, voire la *« princesse du peuple »*, selon l'expression forte et niaise utilisée l'an dernier par le premier ministre britannique Tony Blair, une des grandes voix, avec celles d'Elton John et à un moindre degré de Bill Clinton, de cette étonnante dévotion moderne.

On comprend la tristesse des tabloïds. Il n'est jamais agréable de perdre un fonds de commerce, qui paraissait inépuisable et qui se révèle moins fructueux que prévu. Mais les lois du genre sont immuables : une autre princesse orientale à scandale, dans la tradition Soraya, une nouvelle Evita, une mère Teresa un peu plus déjantée, un abbé Pierre plus fringant et moins négationniste, un jeune premier tout frais émoulu de Hollywood remplaceront fatalement, *dans l'imaginaire collectif*, la grande jeune femme blonde morte il y a un an dans un hôpital parisien. La famille Grimaldi, de toute façon, reste un placement sûr.

Aucun souci à se faire non plus, pour l'instant au moins, en ce qui concerne Leonardo DiCaprio. Les épouses et petites amies, réelles ou putatives, des joueurs de la première équipe française championne du monde de football n'ont-elles pas opéré cet été une entrée remarquée, et nécessairement durable puisque le trophée est valable quatre ans, dans l'univers « glamour » sur papier glacé des magazines et revues « people » ?

Le phénomène Diana relevait de cet univers, et non pas de l'histoire sainte racontée aux enfants.

Dominique Dhombres

Lire la suite page 15

L'homme fort de l'Europe militaire



JOHN WESTON

À QUARANTE-SEPT ans, John Weston, le nouveau patron de British Aerospace, aborde la restructuration de l'industrie européenne de la défense en position de force. A la veille de l'ouverture du Salon aéronautique de Farnborough, lundi 7 septembre, il explique sa stratégie dans *Le Monde* et se dit prêt à sacrifier British Aerospace au profit d'un Boeing européen.

Lire page 16

هكذا من الأصل

AFRIQUE Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), qui siège à Arusha, en Tanzanie, a jugé, mercredi 2 septembre, que Jean-Paul Akayesu, un ex-maire rwandais, s'était rendu coupable d'actes de génocide et de crimes contre l'humanité en 1994 dans son pays. Il s'agit du premier verdict de culpabilité de génocide rendu par une cour internationale de justice depuis 1948. ● LE TPIR a été créé le 8 novembre 1994 par les Nations unies. Ses responsables espèrent que cette première décision lèvera les ambiguïtés pesant sur son fonctionnement et souhaite ouvrir rapidement le procès des instigateurs et des responsables du génocide détenus dans les prisons du tribunal à Arusha. ● LE SECRÉTAIRE général des Nations unies, Kofi Annan, a salué le verdict rendu à Arusha. Il souhaite que cette décision de justice serve le processus de réconciliation au Rwanda.

Un ancien maire rwandais est reconnu coupable de génocide

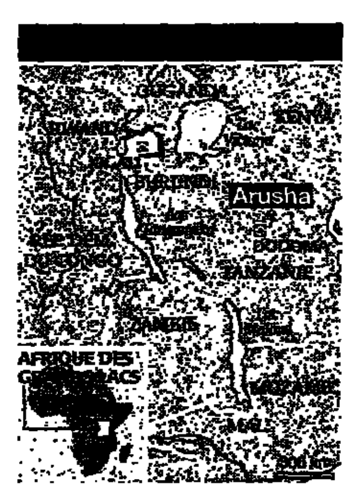
Cette première décision du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) servira de jurisprudence. La Cour d'Arusha a également reconnu que le viol et les violences sexuelles pouvaient être constitutifs du crime de génocide

ARUSHA
de notre envoyé spécial

« Coupable ! » Pour la première fois depuis que la communauté internationale s'est engagée, il y a cinquante ans, à combattre et à punir le génocide, un homme a été jugé coupable du crime le plus grave qu'un individu puisse commettre. Les juges Kama, Pillay et Aspegren du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ont reconnu coupable de *« génocide »*, mercredi 2 août à Arusha, Jean-Paul Akayesu, l'ancien maire de Taba, pour l'extermination de la population tutsie de sa commune.

Ce *« Coupable ! »*, qui a retenti neuf fois en réponse à quinze chefs d'accusation, est historique. En rendant un premier jugement sur le génocide au Rwanda – premier génocide reconnu par la communauté des nations depuis 1948 –, le tribunal de l'ONU livre une définition juridique de ce crime, qui fera désormais jurisprudence devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et la future Cour pénale internationale (CPI).

Le jugement reprend la définition du génocide contenue dans la Convention de Genève de 1948, insistant sur le fait que *« le crime de génocide n'est pas subordonné à l'anéantissement d'un groupe entier, mais s'entend dès lors que l'un des actes a été commis dans l'intention spécifique de détruire "tout ou partie" d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux ». « La victime de l'acte est choisie non pas en fonction de son identité individuelle, mais en raison de son appartenance nationale, ethnique, raciale ou religieuse »*, poursuit le texte.



UN CAS DÉLICAT

Pour les trois juges du TPIR, *« il apparaît clairement que les massacres survenus au Rwanda en 1994 visaient un objectif particulier : exterminer les Tutsis »*. Ils stipulent qu'*« un génocide a été commis au Rwanda »*, *« parallèlement au conflit »* entre les Forces armées rwandaises (FAR), l'armée gouvernementale hutue, et le Front patriotique rwandais (FPR), la rébellion tutsie – ceci en réponse à ceux qui contestent le génocide et prétendent que les tueries du printemps 1994 s'inscrivaient dans le cadre d'une guerre civile.

Le cas personnel de Jean-Paul Akayesu, *qui n'est pas un accusé* majeur du TPIR en comparaison des chefs militaires et politiques qui attendent leurs procès dans les geôles de l'ONU à Arusha, était délicat. Les témoins cités par la défense avaient certifié que le maire de Taba avait résisté deux semaines aux miliciens Interhamwes qui tentaient d'organiser l'élimination des Tutsis. Les témoins de l'accusation avaient pour leur part affirmé que M. Akayesu avait, après en avoir reçu l'ordre du gouvernement, exécuté voire coordonné les massacres à Taba. La défense concluait que l'accusé n'avait pas eu le choix et avait dû obéir aux Interhamwes sous peine d'être lui-même tué.

Les juges, après avoir constaté qu'*« au Rwanda, le bourgmestre est traditionnellement traité avec déférence par la population et dispose de pouvoirs étendus »*, concluent que *« les actes, mais aussi les propos tenus par Akayesu, permettent de déduire l'intention génocidaire de l'accusé »*. Ils estiment que *« la responsabilité pénale individuelle d'Akayesu est bien engagée pour avoir ordonné, commis ou de toute autre manière aidé et encouragé »* des actes de génocide.

Ce premier jugement apporte donc une première interprétation *juridique du crime de génocide*. Il n'y a nul besoin qu'un groupe soit entièrement exterminé pour qu'il y ait génocide ; il n'y a nul besoin qu'un accusé ait tué lui-même des membres de ce groupe pour qu'il se rende coupable de génocide.

*Les juges ont aussi suivi les re*commandations du procureur sur le fait que les crimes sexuels pouvaient être inclus dans le crime de génocide. Dans la Convention de 1948, le viol ne fut pas mentionné. Le jugement d'Arusha, qui définit pour la première fois le viol en droit international, conclut que *« les viols et les violences sexuelles constituent certainement des atteintes graves à l'intégrité physique et mentale des victimes ». « La Chambre a constaté,* poursuivent les juges, *que les actes de viols et de violences sexuelles étaient exclusivement dirigés contre les femmes tutsies, qui ont été très nombreuses à être soumises aux pires humiliations, mutilées et violées, souvent à plusieurs reprises, souvent en public, et souvent par plus d'un assaillant. Ainsi donc, par-delà les femmes victimes, c'est tout le groupe tutsi qui faisait l'objet de ces crimes. »*

Jean-Paul Akayesu, après examen des accusations formulées par le procureur et des témoignages entendus par la cour, a été reconnu coupable de *« génocide »*, d'*« incitation directe et publique à commettre le génocide »* et de *« crimes contre l'humanité »* pour *« extermination, assassinat, torture et autres actes inhumains »*. La sentence, qui sera prononcée à la fin du mois de septembre, peut aller jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité.

Le juge Laïty Kama, président du TPIR et de la cour qui a jugé Jean-Paul Akayesu, confiait après la lecture du jugement avoir fait face à un *« défi »*. Il notait deux points essentiels : *« le fait de savoir si un génocide a eu lieu au Rwanda ou si des massacres généralisés furent perpétrés dans le cadre de la guerre contre le FPR »* et *« le fait de savoir si les viols et les violences sexuelles peuvent être constitutifs du crime de génocide ». « Malgré l'émotion, nous avons rendu la justice en toute sérénité,* affirmait-il. *Nous avons répondu à ces questions. »* Pour la juge sud-africaine, Navanethem Pillay, ce jugement est *« historique ». « Il y a eu trop longtemps une culture de l'impunité, spécialement en Afrique,* commente-t-elle. *Trop de gens ont commis trop d'atrocités sans être inquiétés. »* Mme Pillay affirme qu'au-delà de ce verdict, *« il est très important que la Cour pénale internationale permanente devienne une réalité »*.

Ce jugement du TPIR ne devrait toutefois pas éteindre le feu des critiques envers les institutions judiciaires internationales et l'attitude des Etats : les chefs politiques et militaires accusés de *« génocide »* et de *« crimes contre l'humanité »* par le TPI sur l'ex-Yougoslavie sont toujours en liberté ; les auteurs des tueries de réfugiés hutus dans l'ex-Zaïre, également qualifiées de *« crimes contre l'humanité »* dans un rapport de l'ONU, ne font l'objet d'aucune poursuite ; et certains pays ne voient pas d'un bon œil la création d'une Cour pénale internationale qui répondrait non seulement à l'exigence de la *« répression »* mais aussi à celle de la *« prévention »* du crime le plus abominable perpétré contre l'être humain.

R. O.

Kofi Annan salue le verdict

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a salué le verdict prononcé, mercredi 2 septembre, par le TPIR. A Durban, où il assiste au 12e sommet des pays non alignés, Kofi Annan a déclaré, dans un communiqué, que ce jugement serait un point de référence *« dans l'histoire du droit international »*. Cette décision de justice *« donne corps, pour la première fois, aux idéaux de la convention de Genève adoptée il y a cinquante ans »*, a affirmé M. Annan. *« Ce jugement est la preuve que nous sommes déterminés à affronter le crime atroce de génocide comme nous ne l'avons jamais fait »*, a-t-il dit, avant d'ajouter qu'il souhaitait que ce jugement puisse contribuer à la réconciliation nationale au Rwanda. – *(AFP)*

Le TPIR doit encore juger les vrais instigateurs des massacres de 1994

ARUSHA
de notre envoyé spécial

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) espère que le premier jugement pour génocide lui apportera le souffle qui lui manquait : le génocide du printemps 1994 au Rwanda a désormais été reconnu par des juges élus par l'Assemblée générale des Nations unies et un accusé a été déclaré coupable des crimes qui lui étaient reprochés. Le TPIR doit maintenant franchir une nouvelle étape, avec l'ouverture des procès des responsables du génocide.

Un premier tournant dans l'histoire du tribunal avait eu lieu, le 1er mai 1998, avec l'aveu de culpabilité de Jean Kambanda, nommé premier ministre durant le génocide par les officiers putschistes hutus. La décision de M. Kambanda de coopérer avec le procureur général Louise Arbour devrait faciliter l'établissement de la preuve : celui-ci sera appelé à témoigner lors des procès des chefs présumés du génocide au cours duquel près d'un million de Rwandais, Tutsis et Hutus modérés, ont été tués. Le 1er mai, Jean Kambanda avait affirmé que son *« plaidoyer de culpabilité* [était] *sans équivoque »*.

Dans les couloirs du tribunal, on évoque la sincère volonté de repentir de cet homme très croyant et rétrospectivement effrayé par les atrocités commises. Son témoignage sera essentiel. Il devait en fournir une première illustration, jeudi 3 septembre, lors du débat sur la sentence qui lui sera infligée le lendemain. Car, en vertu des règles en vigueur au TPIR, inspirées de la *common law*, le droit anglo-saxon, un accusé qui reconnaît ses crimes est déclaré coupable sans procès. Si l'affaire Akayesu a donc donné lieu au premier jugement étayé par la cour sur le crime de génocide, le premier verdict avait été prononcé le 1er mai, immédiatement après que Jean Kambanda eut affirmé : *« Je plaide coupable, monsieur le président. »*

NOUVELLES RÈGLES

Le procureur Arbour, outre qu'elle bénéficie du concours capital de Jean Kambanda, a modifié la stratégie du parquet. Après deux années consacrées à des procès individuels laborieux et le rejet au printemps par les juges de son projet d'un « procès national » du génocide, regroupant vingt-neuf accusés, Mme Arbour a présenté des actes d'accusation thématiques et géographiques. Le tribunal doit se prononcer prochainement sur l'organisation d'un « procès des militaires » autour de la « tête d'affiche » des accusés, le colonel Théoneste Bagosora, chef des soldats hutus, d'un « procès des politiques » autour de Ferdinand Nahimana, présenté comme l'« idéologue » du génocide, et d'un « procès de Butare », une ville du sud-ouest du Rwanda.

Le TPIR espère que ces procès donneront davantage de visibilité à son travail, notamment en étayant la théorie qu'il y a bien eu conspiration en vue de commettre le génocide des Tutsis rwandais. Il souhaite également résoudre ainsi différents problèmes : épargner aux rescapés de répéter plusieurs fois des témoignages traumatisants et qu'ils acceptent de livrer souvent au péril de leur vie ; économiser les fonds accordés par les pays donateurs et accélérer les procédures.

Depuis sa création en novembre 1995, ce tribunal a été fortement critiqué. Corruption de fonctionnaires de l'ONU, extrême lenteur des procédures, négligence quant à la sécurité et à l'anonymat des témoins, plaintes d'avocats quant au respect des droits de la défense, le TPIR n'a guère offert l'image de rigueur que la communauté internationale, et surtout le Rwanda, attendaient d'une cour à laquelle fut confiée la mission historique de juger le premier génocide reconnu depuis la Shoah.

« J'ai toujours été préoccupé par le fait qu'une justice rapide et équitable devait être rendue au peuple rwandais, commente le président du TPIR, Laïty Kama. *Nous avons compris certaines critiques. Toutefois, l'expérience a montré l'incompatibilité entre les impératifs de rapidité et d'équitabilité. Nous devons absolument respecter les droits des accusés du crime le plus grave qui soit, celui de génocide »*. Le juge Kama pense qu'avec l'instauration de nouvelles règles *« chaque procès ne prendra dorénavant pas plus de quatre à six mois »*. L'ONU a promis que de nouveaux juges seront élus en mai 1999 pour quatre ans et que le tribunal sera doté d'une troisième chambre.

R. O.

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE RICHARD PROSPER

1 Vous êtes le procureur dans l'affaire Akayesu. Que pensez-vous du jugement ?

Ce jugement est historique puisque c'est la première fois que la Convention pour la *prévention* et la *répression* du crime de génocide est appliquée. D'autre part, je suis très satisfait que les juges aient compris le sens de cette affaire. Akayesu a abusé de son pouvoir et a trahi son peuple. Non seulement, il n'a pas protégé la population de Taba, mais il a participé à l'exécution du génocide.

Par ailleurs, il est très important que les juges aient reconnu les crimes sexuels pour ce qu'ils sont vraiment. Ils ont établi que les violences sexuelles sont un crime égal à l'assassinat ou à d'autres actes de génocide, parce que l'intention reste la destruction d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

2 Au Rwanda, une importance primordiale est accordée à la sentence, qui sera prononcée le 28 septembre.

La sentence est aussi importante que le jugement, parce qu'elle illustrera l'attitude de la communauté internationale face à ces crimes atroces. Durant la lecture du jugement, j'ai beaucoup observé Jean-Paul Akayesu. Il tentait de ne montrer aucune émotion, mais il pesait chaque mot du juge. Je crois qu'il sentait que sa vie antérieure était définitivement enterrée, qu'il commençait son examen de conscience. Akayesu a besoin d'être puni !

3 Vous êtes le premier procureur à faire condamner un homme pour génocide. A quoi songez-vous à présent ?

Je vais aller à Taba, au Rwanda. Je ne sais pas ce que je vais raconter aux gens. Je vais tenter de trouver ceux qui sont venus témoigner à Arusha, leur apporter des copies de ce jugement, attendre leurs réactions. Je veux voir comment ils se sentent maintenant que ce procès est terminé. Au cours des audiences, je pouvais lire la souffrance sur les visages des victimes et des témoins rwandais. Il furent très courageux. J'espère désormais que ce jugement leur procurera un certain soulagement, et qu'il contribuera à la reconstruction de la société rwandaise.

Propos recueillis par Rémy Ourdan

M. Kabila demande aux non-alignés de condamner les « agresseurs » du Congo

LE TON intransigeant adopté par Laurent-Désiré Kabila, mercredi 2 septembre, lors du 12e sommet du Mouvement des pays non-alignés, organisé à Durban, en Afrique du Sud, est de mauvais augure pour les perspectives de paix. Arrivé inopinément à Durban où se trouvaient notamment tous les chefs d'Etat impliqués dans le conflit congolais, le président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC-ex Zaïre) a accusé le Rwanda et l'Ouganda de génocide et a demandé aux participants au sommet de les condamner.

« Nous exigeons le retrait immédiat et sans condition des soldats rwandais et ougandais de notre territoire national », a dit Laurent-Désiré Kabila. *« Nous demandons à votre auguste assemblée de condamner sans équivoque cette agression et exigeons le retrait immédiat de ces agresseurs de notre territoire ». « Déguisés en victimes du génocide, les extrémistes parrainés par Paul Kagamé* [le vice-président et ministre de la défense rwandais] *sont eux-mêmes d'atroces tueurs génocidaires »*, a ajouté M. Kabila en leur imputant meurtres, viols et destructions – notamment dans le port occidental de Matadi et au barrage hydro-électrique d'Inga.

RENCONTRES MULTIPLES

Outre M. Kabila, les trois chefs d'Etat qui ont envoyé des troupes pour épauler son régime face à la rébellion – Robert Mugabe (Zimbabwe), Jose Eduardo dos Santos (Angola) et Sam Nujoma (Namibie) – ainsi que le président ougandais Yoweri Museveni et son homologue rwandais, Pasteur Bizimungu – qui soutiennent eux les rebelles hostiles au régime de Kinshasa – se trouvaient mercredi à Durban. Mais les espoirs d'un possible règlement de la crise en RDC en marge du sommet ont été pratiquement anéantis par le départ de Sam Nujoma et de Laurent-Désiré Kabila. Les deux hommes ont choisi de ne pas participer au *« mini-sommet »* régional que le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan devait organiser jeudi matin à Durban, en marge de l'assemblée des non-alignés.

Laurent-Désiré Kabila s'est pourtant entretenu avec M. Annan dans les couloirs du Centre de conventions international de Durban. Selon le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, les deux hommes ont eu un tête-à-tête de quinze minutes, au cours duquel *« M. Kabila a fait valoir son point de vue »*. Il venait juste de répéter, à la tribune officielle du sommet, qu'il ne saurait y avoir de cessez-le-feu avec ceux qu'il considère comme ses agresseurs, le Rwanda et l'Ouganda.

Toute la journée, Durban a abrité des rencontres bi-ou multilatérales entre les parties prenantes à la crise congolaise : M. Kabila a partagé un déjeuner avec ses alliés namibien, zimbabwéen et angolais. Les quatre présidents ont alors désigné M. Mugabe comme leur représentant auprès de M. Annan, selon une source onusienne.

Le secrétaire général de l'ONU, accompagné de son représentant dans la région des Grands Lacs, Mohamed Sahnoun, a reçu ensuite pendant près d'une heure les dirigeants du Zimbabwe Robert Mugabe et de Namibie Sam Nujoma. Les belligérants ont aussi saisi l'occasion de se rencontrer en début de soirée : MM. Mugabe et Nujoma ont retrouvé les présidents rwandais Pasteur Bizimungu et ougandais Yoweri Museveni, selon des sources des Nations unies qui n'ont pas précisé la teneur des entretiens.

Selon *The Herald*, un quotidien zimbabwéen, publié mercredi à Harare, le Rwanda et l'Ouganda auraient demandé l'aide de Washington pour garantir une retraite sûre à leurs troupes engagées aux côtés des rebelles concolais en RDC. – *(AFP, Reuter.)*

Le limogeage du vice-premier ministre malaisien ouvre un conflit politique face à la crise financière

Opposé au contrôle des changes, M. Ibrahim est l'objet d'une enquête

Après avoir imposé, mardi 1er septembre, un *contrôle des changes* et une parité fixe pour le ringgit, le premier *ministre malaisien*, Mahathir Mohamad, a renvoyé, mercredi 2, son vice-premier ministre chargé des finances, Anwar Ibrahim. *Dauphin désigné du premier ministre de* Malaisie, M. Anwar était partisan de solutions économiques plus orthodoxes pour tirer le pays d'une grave récession.

BANGKOK
de notre correspondant régional

La crise régionale a fait sa première victime de poids en Malaisie. Anwar Ibrahim a été démis, mercredi 2 septembre, de ses fonctions de vice-premier ministre et ministre des finances. Celui qui était encore, voilà trois mois, l'héritier désigné du Dr Mahathir Mohammad, soixante-treize ans, premier ministre depuis 1981, devrait également perdre la vice-présidence de l'UMNO (United Malays National Organization), mouvement qui domine la coalition gouvernementale. En déclarant, mercredi, qu'*« il n'y avait pas encore eu d'arrestation »* dans le camp d'Anwar Ibrahim, *l'inspecteur général de la police* a néanmoins souligné le regain de tension politique à Kuala Lumpur.

Déjà l'an dernier, alors que le Dr Mahathir mettait la crise sur le dos de spéculateurs internationaux, Anwar Ibrahim, qui était le numéro deux du gouvernement depuis 1993, avait affiché une attitude plus réaliste. Il avait fait adopter des mesures d'austérité, sans toutefois avoir recours aux bons offices du FMI. La crise entre les deux hommes s'est nouée en juin, *quand le Dr Mahathir a rappelé au* sein du gouvernement, en lui attribuant un droit de regard sur la politique économique, Daim Zanuddin, collaborateur fidèle et favorable au contrôle des mouvements de capitaux, auquel s'opposait Anwar Ibrahim.

Sommé de démissionner après l'adoption, mardi, par Kuala Lumpur d'un contrôle des changes, Anwar aurait refusé. Objet d'un très bref commmuniqué, son limogeage a ouvert une crise politique au moment même où l'économie malaisienne connaît sa plus grave récession depuis la proclamation de l'indépendance, en 1957 : le PIB a reculé de 6,8 % au cours du deuxième trimestre, après 1,8 % au trimestre précédent. L'objectif du contrôle des changes, dans l'esprit du Dr Mahathir, est de protéger de la contagion régionale la Fédération de Malaisie, au niveau de vie le plus *élevé d'Asie du Sud-Est après* ceux de Singapour et de Brunei.

En imposant le rapatriement de ringgits détenus à l'étranger d'ici au 1er octobre, Kuala Lumpur compte récupérer de 5 à 7 milliards de dollars. Le pari est également de sortir de la récession à l'aide de taux d'intérêts faibles sans pour autant af*fecter la santé du ringgit ou décou*rager les investisseurs étrangers dans le long terme. Dans l'immédiat, cependant, les marchés ont réagi négativement à l'annonce que l'équivalent de milliards de dollars de contrats financiers en ringgits ne sont plus librement négociables.

PARI RISQUÉ

Pour avoir annoncé récemment *qu'un contrôle des changes pouvait* contribuer à résoudre la crise en Asie, l'éminent économiste américain Paul Krugman s'est senti *contraint de diffuser, mercredi*, une mise au point sous forme d'une *« lettre ouverte au Dr Mahathir »*. Il précise que le contrôle ne peut pas durer plus de trois ans, que le taux de parité du ringgit doit être concurrentiel (alors que Kuala Lumpur l'a fixé à 3,80 pour un dollar, son taux le plus élevé depuis *plusieurs mois). Et, surtout, que ce* contrôle doit s'inscrire dans un processus de réformes, alors que le Dr Mahathir a laissé entendre que le délai de grâce, en ce qui concerne les défauts de paiement, pourrait être porté de trois à six mois.

Quoi qu'il en soit, alors qu'un pari *risqué est pris, la crise gouverne*mentale n'arrange rien. La police a annoncé que des scellés seraient posés sur les bureaux d'Anwar *Ibrahim, lequel pourrait être impli*qué dans des poursuites ouvertes contre l'un de ses associés. Ces derniers mois, l'ancien vice-premier *ministre avait été l'objet d'une* campagne, de mauvais augure, de rumeurs sur sa vie privée. Interné sans jugement pendant vingt-deux *mois en 1974, Anwar Ibrahim avait* amorcé, avec l'aide du Dr Mahathir, une brillante carrière politique dans les années 80 qui en avait fait, *en 1993, le successeur désigné du* premier ministre le jour où ce dernier, âgé de soixante-treize ans, déciderait de prendre sa retraite.

La perspective d'une succession *en douceur a volé en éclats. Si le* contrôle des changes donne des résultats positifs, au moins temporairement, le Dr Mahathir pourrait en *profiter pour convoquer des élec*tions anticipées et renforcer ainsi son assise. Dans le cas contraire, la crise risquerait de prendre une tournure plus aiguë, la politique économique plus orthodoxe d'Anwar Ibrahim ne manquant pas de partisans en Malaisie.

Jean-Claude Pomonti

La Corée du Nord pourrait tester un deuxième missile

TOKYO. Le Japon a placé des navires et des avions en état d'alerte en prévision d'un possible lancement d'un missile nord-coréen, trois jours après un premier tir, a indiqué, jeudi 3 septembre, un porte-parole du gouvernement. *« Nous avons des informations selon lesquelles il pourrait y avoir un second lancement »*, a-t-il déclaré. A Séoul, une source gouvernementale a indiqué que Pyongyang se prépare pour un nouveau tir, mais que celui-ci ne paraît pas imminent. L'Assemblée nationale nord-coréenne se réunira samedi 5 septembre et devrait élire Kim Jong-Il au poste de président de la Corée du Nord. *Pyongyang avait testé, lundi, sans préavis, un nouveau missile balis*tique qui a survolé le Japon avant de tomber dans le Pacifique. Le gouvernement japonais a pris une série de mesures de rétorsion contre la Corée du Nord suite à cet incident. – *(AFP.)*

Les cas d'empoisonnements se multiplient au Japon

TOKYO. Un Japonais de cinquante-huit ans est mort, lundi 31 août, *après avoir bu lundi une cannette de thé qui contenait un poison*, a indiqué jeudi 3 septembre un porte-parole de la police. Ce décès intervient alors que les affaires d'empoisonnements se multiplient au Japon. Mardi, le gérant d'un supermarché à Suzuka, dans le centre du pays, avait recraché, du fait de son goût amer, du thé en cannette où la police a trouvé des traces de cyanure. Mercredi, c'est un chauffeur de taxi qui a bu une cannette contenant un pesticide à Koryo (Ouest). Quatre personnes sont décédées en juillet après avoir mangé un plat au curry où se trouvait de l'arsenic, et, fin août, un inconnu a expédié par la poste des bouteilles de désinfectant à vingt-trois adolescents d'une école en le présentant comme un produit amincissant. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **AFRIQUE DU SUD : le Fonds monétaire international (FMI)** a estimé, mercredi 2 septembre, que l'Afrique du Sud, dont la monnaie a subi de fortes pressions dans le sillage de la crise des marchés émergents russe et asiatiques, doit restaurer la confiance des marchés de façon urgente. Dans son avis annuel sur l'économie sud-africaine, le FMI estime que, compte tenu des pressions sur le rand, la politique monétaire doit se resserrer mais éviter d'intervenir sur les marchés des changes. Depuis mai 1998, la banque centrale a emprunté pour soutenir le rand et ses réserves ont fondu. Le Fonds estime que ces in*terventions sur les marchés des changes ont exarcerbé les pressions* sur la monnaie sud-africaine et *« transformé ce qui n'était qu'une contagion en un véritable problème sud-africain »*. – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : des centaines d'étudiants ont manifesté** pacifiquement, mercredi 2 septembre, dans deux centres universitaires de Rangoon, pour réclamer *« la fin du gouvernement militaire »* ou le report de leurs examens. Des cordons de forces de sécurité ont encerclé l'Institut de technologie et le campus de Hlaing, où se sont déroulés les sit-in. En outre, une source philippine a indiqué, à la suite d'une rencontre entre Mme Aung Suu Kyi et des diplomates étrangers, que la célèbre opposante pourrait être incluse dans de futures rencontres entre sa Ligue nationale pour la démocratie et la junte au pouvoir. – *(Corresp.)*

■ **INDONÉSIE : le commandant en chef de l'armée indonésienne** a annoncé, mercredi 2 septembre, que les troupes de combat retirées de la province séparatiste d'Aceh (nord de Sumatra) allaient y retourner pour mettre un terme aux manifestations. Un défilé organisé lundi pour le départ des quelque sept cents hommes du *« dernier contingent de troupes de combat »*, à Aceh, avait provoqué des émeutes. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : deux dignitaires de l'Eglise bouddhique unifiée** ont été libérés de la prison B14, près de Hanoï, à la suite d'une amnistie qui a touché 5 166 prisonniers. Thich Quang Do avait été condamné en 1995 à cinq ans de prison pour avoir *« saboté la politique de solidarité religieuse »* du Vietnam. Thich Tue Sy avait été arrêté en 1984 et condamné à mort en 1988 pour *« tentative de renversement du gouvernement »*. Cette peine a ensuite été commuée en vingt ans de travaux forcés. La quasi-totalité des responsables de l'Eglise bouddhique unifiée du Vietnam (EBUV) restent toutefois détenus ou assignés à résidence. – *(AFP.)*

Le FMI convoque une cellule de crise latino-américaine

LES MINISTRES des finances du groupe des Neuf, qui réunit les principaux pays d'Amérique latine (Mexique, Argentine, Chili, Venezuela Colombie, Pérou, Equateur et Uruguay) sont arrivés jeudi 3 septembre à Washington pour un séminaire de deux jours, organisé à l'initiative du Fonds monétaire international sur l'impact de la crise financière mondiale sur la région.

Cette réunion ne pouvait mieux tomber : en décidant, mercredi 2 septembre, d'élargir la banque de fluctuation de sa monnaie par rapport au dollar à 23 % contre 14 % auparavant, dévaluant de fait le peso, Bogota a donné un *signe supplémentaire de la vulnérabilité* des économies de la région aux soubresauts des marchés internationaux. La menace récurrente d'une dévaluation au Venezuela, le deuxième partenaire commercial colombien après les Etats-Unis, et l'effondrement de la Russie ont contraint la banque centrale de Bogota, sous pression depuis plusieurs semaines, à anticiper.

La Colombie est le premier pays d'Amérique latine à *dévaluer sa devise. Depuis le début de la* crise, la quasi-totalité des pays de la zone ont utilisé l'arme de la hausse des taux pour soutenir leur monnaie. Au Mexique, le peso a souffert malgré un tour de vis sur les taux d'intérêt (+36 %). Au Brésil, les réserves en devises se sont réduites et les Bourses ont été attaquées sur tout le continent. La situation est rendue encore plus fragile par la baisse des prix des matières premières et surtout du pétrole, qui réduit drastiquement les revenus des pays producteurs, le Venezuela et le Mexique.

RASSURER LES INVESTISSEURS

C'est donc un branle-bas de combat général qu'a provoqué le directeur général du FMI, à moins d'un mois de l'assemblée générale de l'institution, *pour tenter d'éviter que la région* souffre plus encore de la défiance des investisseurs à l'égard de l'ensemble des pays émergents. Michel Camdessus a déjà fait savoir qu'il trouvait que les pays d'Amérique latine étaient inéquitablement traités par les marchés financiers car leurs gouvernements montraient une volonté de mettre en œuvre des politiques macro-économiques rigoureuses.

Ce sommet, auquel participent le Canada et les Etats-Unis, devrait aboutir à quelques messages-clés destinés à rassurer les investisseurs pour qu'ils ne fuient pas en masse les marchés de la région au risque d'ébranler vraiment l'économie nord-américaine. L'Amérique latine, y compris le Mexique, absorbe 20 % des exportations des Etats-Unis. Déjà, la croissance moyenne du continent va se ralentir autour de 3 % en 1998 contre plus de 5 % en 1997, selon les différentes prévisions.

Pour Charles Dallara, directeur général de *l'Institut de finances internationales (IIF)* qui réunit les grandes banques internationales, la réunion doit envoyer *« un signal de différenciation entre les pays d'Amérique latine et la Russie ou certaines économies asiatiques (...). Il faut montrer clairement combien de progrès ont été faits au sein de certaines économies-clés pour contenir l'inflation, privatiser, renforcer le système bancaire et réduire les déficits »*. De son côté, le FMI devra aussi se montrer prêt à intervenir si nécessaire, de manière appropriée, comme l'a laissé entendre M. Camdessus, estime M. Dallara. Il a toutefois souligné que si le Fonds se trouvait à court de ressources, la communauté internationale devrait faire face à ses responsabilités.

Babette Stern

Bonn accepte que l'Eurofighter soit rebaptisé « Typhoon »

LONDRES. *L'avion de combat européen Eurofighter, conçu par la* Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, a été rebaptisé « Typhoon » pour les clients à l'exportation hors d'Europe, lors d'une cérémonie officielle, mercredi 2 septembre, à Farnborough (Angleterre). L'appareil devait être initialement baptisé en mars.

Selon des sources britanniques, ce contretemps est dû à des réserves émanant des Allemands qui n'ont été levées que tout récemment. En effet, l'Eurofighter portera le nom d'un célèbre bombardier britannique de la seconde guerre mondiale qui s'est illustré par les dégâts *occasionnés aux populations des villes et aux troupes allemandes. Le* ministère allemand de la défense n'avait pas été initialement consulté. A l'issue d'une concertation, il s'est rallié à cette proposition. – *(AFP.)*

La possibilité d'élections anticipées en Israël persiste

TEL AVIV
de notre correspondant

Sur fond de grèves de la fonction publique, un petit pas a été franchi mercredi 2 septembre à la Knesset en direction d'une *dissolution et d'élections anticipées*, solution pour laquelle milite ouvertement le président Ezer Weizman, qui se plaint d'*« absence de leadership » dans le pays*. Le président la commission des lois du parlement, Hanan Porat, a promis que la loi de dissolution de la Knesset, adoptée à une *nette majorité en lecture préliminaire* lors du dernier jour de la session parlementaire, le 29 juillet, sera prête à être soumise au vote en première lecture dès la première *semaine de* la rentrée parlementaire, prévue le 19 octobre. La loi doit être votée trois fois par la Knesset pour être adoptée. *Les élections* sont normalement prévues en 2000.

Lors d'une réunion de cette commission, convoquée mercredi malgré les vacances parlementaires, *Hanan Porat* s'est opposé à l'exigence de l'opposition de procéder immédiatement à un vote, déclarant qu'il souhaitait que lui et d'autres membres de la Knesset puissent adapter leur position *« en fonction des développements politiques »*. Une façon à peine voilée, pour le député du Parti national religieux, membre de la coalition gouvernementale et farouchement opposé à un retrait israélien en Cisjordanie occupée, de reconnaître qu'il souhaite maintenir cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête du premier ministre Benyamin Nétanyahou, au moins jusqu'à la rentrée.

Toutefois, si l'opposition parvient à rassembler 61 signatures de députés appelant à la dissolution du Parlement, la commission sera réunie à cet effet avant la fin des vacances *parlementaires*, a-t-il assuré. *Haïm* Ramon, qui coordonne les efforts du parti travailliste pour faire passer la loi de dissolution, aurait déjà rassemblé *60 signatures*. Il s'agit du nombre exact de parlementaires ayant voté en faveur de la dissolution le 29 juillet. Un député de la coalition gouvernementale avait eu *également, selon ses propres déclarations*, l'intention de voter pour le texte, mais il avait raté le scrutin en raison d'embarras de circulation.

LES DÉMARCHES DU PRÉSIDENT

En commission des lois, l'opposition a accusé M. Porat de vouloir *retarder, voire enterrer*, la loi, notamment en liant son examen à celui d'une autre initiative législative qui vise à supprimer l'élection directe du premier *ministre. Un conseiller juridique* de M. Nétanyahou, qui souhaitait suivre les débats de la commission, a d'ailleurs été prié par ses membres de quitter la salle.

Parallèlement à ce lent processus, le président Weizman a multiplié ses démarches en faveur d'élections anticipées. Dans ce but, il a rencontré ces derniers jours le chef de l'opposition travailliste Ehoud Barak, le *chef* de la coalition gouvernementale à la Knesset Meïr Sheetrit, l'ancien ministre des affaires étrangères David Lévy et le vice-ministre Michael Eitan. Ses efforts, *« contraires à la loi »*, selon le ministre des *infrastructures* nationales Ariel Sharon, ont valu à M. Weizman *des critiques acerbes de la part* du Likoud, qui l'a accusé de *« bafouer la fonction présidentielle »*. Le président avait déjà souhaité des élections anticipées il y a trois mois, invoquant le blocage des négociations avec l'Autorité palestinienne et la nécessité de consulter le peuple à propos du processus de paix.

Au cours de ces derniers mois, le gouvernement de M. Nétanyahou a survécu à un tel nombre de scan*dales et de crises qu'il peut sembler* encore aventureux de parler, comme le font certains commentateurs israéliens, d'*« odeur d'élections »*. Dans *Haaretz*, mercredi *2 septembre, Gideon Samet*, infatigable pourfendeur du premier ministre, n'a pourtant pas hésité à écrire, dans un éditorial intitulé *« Bientôt la fin »*, que *« cette lamentable législature s'écroule dans le fouillis de bluffs tissés par Nétanyahou »*. – *(Intérim.)*

هكذا من الأصل

Bill Clinton évoque une aide supplémentaire si la Russie poursuit les réformes

Alors que les communistes réaffirment leur intention de bloquer l'investiture de Viktor Tchernomyrdine à la tête du gouvernement, le financier Boris Berezovski a lancé un appel à la démission de Boris Eltsine

Le président américain, Bill Clinton et son homologue russe, Boris Eltsine, ont achevé, mercredi 2 septembre, un sommet de deux jours qui n'a permis d'aboutir qu'à des déclarations de soutien mutuel et de coopération sur la sécurité et le désarmement. M. Clinton a promis de soutenir l'octroi d'une aide financière supplémentaire pour tirer la Russie de la crise financière dans laquelle elle est plongée, à condition cependant que le futur gouvernement, à Moscou, poursuive son programme de réformes. En réponse, Boris Eltsine a expliqué, au cours d'une conférence de presse commune, que son pays avait besoin d'un soutien moral plus que financier. Le président américain a insisté sur le fait que la Russie ne devait pas céder à la pression de l'opposition dirigée par les communistes en revenant à une économie planifiée. Bill Clinton a quitté Moscou, jeudi matin, et est arrivé en Irlande du Nord où il doit rencontrer le premier ministre britannique, Tony Blair. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

MOSCOU
de nos envoyées spéciales

Plus geste de sympathie que sommet traditionnel entre « puissants », la visite de Bill Clinton à Moscou n'aura pas apporté de répit au pouvoir de plus en plus contesté de Boris Eltsine, l'homme sur lequel les Etats-Unis, et avec eux l'ensemble du monde occidental, continuent de miser. Quelques heures après le départ du président américain, jeudi 3 septembre, un nouveau cours du rouble, à 13,46 pour 1 dollar – soit une perte de plus de moitié depuis le 17 août – était annoncé. Alors que quelques Russes renouent avec une pratique typique des années d'hyperinflation – la quête du dollar à tout prix – l'impasse politique, alourdie par de nouveaux appels à la démission de Boris Eltsine, rend la chute du rouble impossible à enrayer.

Aucune nouvelle aide internationale financière ne semblant se profiler pour la Russie, encouragée à trouver une *« solution russe »* à ses problèmes, le message du chef d'Etat américain fut un souhait rituel de voir les réformes maintenues. M. Clinton a parlé d'une *« aide supplémentaire »* de la communauté internationale, à condition que Moscou respecte les *« règles du jeu »* capitaliste, assainisse les *banques, la situation* fiscale et le budget. Des responsables américains ne cachaient pas leur scepticisme sur les chances de voir ces mesures menées à bien.

Aux encouragements de son *« ami Bill »*, Boris Eltsine a répondu que *« le programme de stabilisation »* serait suivi et porterait des fruits *« dans les deux ans »*. *« Les réformes »*, a ajouté le président russe, *« seront menées à terme. »*

UN PRÉSIDENT « BREJNÉVISÉ »

Deux impairs commis par Boris Eltsine lors de la conférence de presse finale sont venus confirmer les inquiétudes concernant l'état de santé du maître du Kremlin, perçu désormais comme *« brejnévisé »* par bon nombre de ses concitoyens, c'est-à-dire piloté par ses assistants. Interrogé sur l'élargissement de l'OTAN vers l'est, processus qu'il considère comme une *« erreur »*, M. Eltsine a fait état d'un soi-disant sommet de l'Alliance à *« Varsovie »*, alors que rien de tel n'est prévu. Le président russe, soixante-sept ans, a eu ensuite beaucoup de mal à répondre à une question sur l'éventualité de choix d'un autre candidat que Viktor Tchernomyrdine au poste de premier ministre, et sur les risques de dissolution de la *Douma, la Chambre basse du Parlement* : *« Je crois... qu'il se passera... beaucoup d'événements chez nous... avant que nous atteignions ces résultats »*, articula très lentement Boris Eltsine, peu avant que son porte-parole, Sergueï Iastrjembski, ne mette brusquement fin à la conférence de presse, devant un Clinton étonné d'échapper de la sorte à de plus amples questions... sur l'affaire Lewinsky.

Relégués par la tourmente financière et l'incertitude politique en Russie à un plan presque protocolaire, en dépit de leur importance, deux accords de désarmement ont été signés par les chefs d'Etat. L'un prévoit une coopération dans la détection des missiles, avec *« création, en territoire russe, d'un centre russo-américain, c'est très important »*, a souligné M. Eltsine. Le second engage les deux pays à retirer de leurs stocks respectifs cinquante tonnes de plutonium militaire utilisé dans les ogives nucléaires.

M. Clinton a rencontré, mercredi, dans la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, une douzaine de députés et gouverneurs, parmi lesquels certains des acteurs du drame politique qui se joue en Russie : le général Lebed, « présidentiable » de choc, le chef des communistes, Guennadi Ziouganov, le président de la Douma, Guennadi Seleznev, et le chef des libéraux anti-eltsiniens, Grigori Iavlinski. *« Si vous trouvez un moyen de résoudre cette crise*, leur a-t-il dit, *les Etats-Unis vous soutiendront sans porter de jugement sur le système social précis que vous choisirez, dans le cadre d'une démocratie et d'une économie forte. »*

Tandis que le président américain enjoignait ses interlocuteurs de la Douma à trouver un accord sur l'investiture de M. Tchernomyrdine, qui doit être examinée une deuxième fois vendredi, les députés votaient une résolution demandant au premier ministre par intérim de retirer lui-même sa candidature. Ce dernier a aussitôt refusé, en tentant de rallier à sa cause les gouverneurs régionaux, appelés eux aussi à se prononcer vendredi. Mais le « plan Tchernomyrdine » a reçu, dans la soirée un coup imprévu, lancé par le « Raspoutine » de la politique russe, Boris Berezovski. Il a, pour la première fois, énoncé tout haut, sur la chaîne NTV, le scénario que la rumeur l'accuse de préparer depuis le début de l'été : *« Une démission de Boris Eltsine serait souhaitable*, a-t-il dit, *pour laisser le champ libre à un pouvoir fort »*, que soit Alexandre Lebed soit le maire de Moscou Iouri Loujkov seraient capables d'imposer.

Natalie Nougayrède et Sophie Shihab

A Moscou : divergence totale sur les remèdes à la crise

MOSCOU
de notre correspondante

Alors que la plupart des Russes viennent de se voir refuser leurs salaires d'août en raison de la paralysie du système bancaire, l'inflation, déjà à 30 % depuis deux semaines, devait s'accélérer encore avec la chute libre du rouble, qui s'annonçait, jeudi 3 septembre.

Les échanges devaient en effet reprendre sur la Bourse interbancaire après une semaine d'interruption, à l'issue de laquelle le rouble, coté mercredi à 12,8 pour 1 dollar, a baissé au total de moitié par rapport à sa valeur avant la dévaluation du 17 août. Mercredi, la banque centrale a dû admettre qu'elle ne tenait plus compte du corridor de fluctuations annoncé ce jour-là. D'autre part, la banque centrale a ordonné des « vacances bancaires » à six banques de dépôt. Leurs clients particuliers sont priés de transférer, à perte, leurs comptes à la Sberbank, la Caisse d'épargne dont les dépôts sont théoriquement garantis par l'Etat.

ALARME DANS LES RÉGIONS

Pendant ce temps, des cris d'alarme sur une situation sociale *« explosive »* parvenaient des régions. Ainsi, le maire de Zelenogorsk, un des centres de l'industrie nucléaire en Sibérie, se plaint de ne plus pouvoir payer de salaires ni assurer de services sociaux, car la banque locale (Konversbank) aurait saisi les devises gagnées par l'usine de traitement de matières fissiles dont les impôts forment 98 % de son budget.

Les exemples sont légion, alors qu'aucune solution n'est en vue à une crise dont l'ampleur commence seulement à être perçue. La situation politique, toujours bloquée, pousse les deux parties en conflit à prendre des mesures contradictoires.

La Douma a ainsi approuvé, mercredi, à une très large majorité la « Déclaration » qui tenait lieu de plan anticrise, un compromis élaboré la semaine dernière et largement inspiré des idées communistes d'étatisation de l'économie. Alors qu'un représentant du gouvernement intérimaire de M. Tchernomyrdine, l'ancien représentant de la Russie au FMI, Boris Fedorov, devait proposer, jeudi, à la Chambre basse du Parlement une solution qui se trouve aux antipodes de cette « Déclaration » : il a annoncé la veille, lors d'une conférence de presse, qu'à *« son avis »*, la seule issue est la création d'un conseil monétaire (*currency board*). Elle consiste à priver la banque centrale, comme la Douma, de tout droit de regard sur l'émission monétaire. Celle-ci serait gérée par le conseil, qui n'émettrait des roubles qu'en contrepartie rigoureuse des avoirs en devises qu'il détient. Cette solution est socialement très dure et politiquement *« humiliante »*, car nécessitant des réserves en monnaie forte, estimées à 50 milliards de dollars au moins, que seul l'Occident pourrait fournir, s'il le voulait et le pouvait.

La création d'un conseil monétaire n'aurait aucune chance d'être approuvée par la majorité parlementaire de « centre gauche » sur laquelle les dirigeants intérimaires actuels veulent désormais s'appuyer pour tenter de restaurer leur autorité perdue.

LA DICTATURE OU LE CHAOS

Néanmoins, M. Fedorov a estimé que l'alternative est de laisser s'installer le chaos incontrôlé qui se dessine ou de restaurer une dictature *« soviétique »*. En libéral orthodoxe, il a affirmé que la solution en cours depuis une semaine qui est d'émettre des billets de façon limitée et en tentant d'éviter les fuites sur des comptes à l'étranger, est vouée à l'échec *« étant donné le contexte russe »*.

Boris Eltsine a cependant signé, mercredi 2 septembre, un oukase confirmant Boris Fedorov, ainsi que cinq autres de ses collègues du gouvernement intérimaire, à son poste de vice-premier ministre en charge de la macroéconomie. M. Fedorov dirige aussi un groupe de travail chargé de proposer des solutions à la crise, créé la semaine dernière au retour du voyage de M. Tchernomyrdine en Crimée, accompagné de M. Fedorov, pour rencontrer le directeur du FMI, Michel Camdessus. Ce dernier a suggéré la mission que le père du conseil monétaire créé avec succès en Argentine en 1991, Domingo Cavallo, mène depuis lundi à Moscou.

S. Sh.

Les Quinze en ordre dispersé

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

En raison de l'opposition de l'Allemagne, il n'y aura pas de réunion d'urgence des ministres des finances des Quinze pour délibérer de la crise russe. La décision a été confirmée, jeudi, après la réunion du Comité monétaire des Quinze. Le prochain conseil Ecofin reste donc fixé comme prévu aux 26 et 27 septembre à Vienne.

Compte tenu de la gravité de la situation, de l'importance des liens entre la Russie et l'Union européenne (UE), le commissaire Yves-Thibaut de Silguy, en accord avec le président Jacques Santer, avait suggéré en début de semaine de réunir les ministres. Il était soutenu par l'Espagne et les « petits » Etats membres. Leur réaction avait été vive, lorsque, vendredi 28 août, les ministres des finances des quatre pays européens participant au G 7 (Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, ce dernier n'appartenant même pas à la zone euro), avaient cru bon d'adresser sans consultation une lettre à Viktor Tchernomyrdine, le premier ministre désigné, pour l'encourager à poursuivre les réformes.

ARRÊTER UNE POSITION COMMUNE

A quatre mois de l'entrée en vigueur de la monnaie unique, expliquait M. de Silguy, il serait souhaitable que le groupe « euro Onze », élargi le cas échéant aux quatre pays de l'UE qui n'adopteront pas l'euro tout de suite (Grande-Bretagne, Danemark, Grèce, Suède), analyse la situation et arrête une position commune. *« L'euro ne doit pas seulement nous offrir un bouclier protecteur, il doit être aussi l'occasion pour l'Europe de manifester sa présence et son identité sur la scène internationale »*, fait valoir le commissaire.

Les Allemands ont vite fait connaître leurs réticences : une telle réunion, disait-on à Bonn, pouvait être contre-productive si elle faisait apparaître que l'Union n'avait pas de message particulier à transmettre et, en fait, aucune prise sur l'événement. Elle risquait d'être interprétée à Moscou comme préludant à un nouvel effort financier des Européens dont, à ce stade, personne ne veut entendre parler.

A quelques semaines des élections allemandes, la CDU d'Helmut Kohl et son alliée, la CSU bavaroise du ministre des finances Theo Waigel, sont hostiles à toute initiative susceptible de leur coûter des voix. Ils ont toujours été allergiques, observe-t-on du côté de la Commission, à une gestion par les Onze de la politique des changes et à tout ce qui touche à la dimension internationale de l'euro. Aussitôt qu'on dépasse le cadre européen, le G 7, auquel appartiennent les Etats-Unis, le Canada et le Japon, leur apparaît comme l'unique forum approprié.

Si elle devait persister, cette attitude laisse présager, au niveau des ministres des finances, des réunions agitées d'ici au lancement de l'euro. L'article 109 du traité reconnaît en matière de change des responsabilités particulières aux institutions de l'Union qu'il faudra bien traduire dans les procédures. On s'étonne à Bruxelles du caractère contradictoire de la position française : promoteurs de la monnaie unique, chauds partisans de l'« euro Onze », les Français donnent eux aussi le sentiment de préférer le G 7 – enceinte des « grands » ! – dès lors qu'il s'agit de questions macroéconomiques internationales.

DÉCLARATION SUR LA CRISE RUSSE

Ces divergences ne peuvent qu'affaiblir l'influence de l'Union. Pour limiter cette impression, la présidence autrichienne devait rendre publique jeudi une déclaration sur la crise russe. Une mission « présidence-commission » devrait se rendre à Moscou sitôt la situation politique stabilisée. Les ministres des affaires étrangères des Quinze, qui se rencontrent à Salzbourg durant le week-end, disposeront pour leur débat d'une communication de la Commission. Celle-ci, sans nier un impact négatif possible sur certains secteurs industriels de l'UE, tels l'acier, les non-ferreux, la chimie, y minimise les effets commerciaux et financiers directs de la banqueroute russe, sauf chez les voisins de la CEI. Hans van den Broek, le commissaire responsable, y manifeste son peu d'enthousiasme à l'égard de M. Tchernomyrdine, dont le document rappelle l'incapacité à agir durant ses cinq précédentes années de mandat !

Philippe Lemaître

Jacques Chirac encourage l'Ukraine à poursuivre ses efforts

KIEV
de notre envoyée spéciale

C'est avec un expert des questions russes en quelque sorte que s'est entretenu, mercredi 2 septembre, le président Jacques Chirac, qui était reçu à Kiev par le chef de l'Etat ukrainien, Leonid Koutchma. Diplomatie oblige, la conversation qu'ils ont eue sur les aspects politiques de la crise à Moscou et sur ses différents acteurs est restée secrète. On aura compris en revanche que, sur le plan économique, M. Koutchma, dont le pays est aux premières loges et reçoit de plein fouet le contrecoup de la tourmente russe, a besoin pour y parer de l'appui des Occidentaux, du Fonds monétaire international en particulier, et qu'il a trouvé en Jacques Chirac un avocat.

L'économie ukrainienne dépendante de la Russie sur le plan énergétique, très imbriquée commercialement et par son système bancaire, connaît une situation extrêmement précaire. Depuis la dévaluation du rouble, la monnaie nationale, la hrivna, a chuté dans des proportions qui pourraient nécessiter un réajustement. C'est dans ce contexte que les dirigeants ukrainiens ont mené tout récemment avec le directeur général du FMI, Michel Camdessus, d'ultimes négociations qu'ils espèrent voir aboutir *« dans les jours qui viennent »* à l'octroi d'un prêt de 2,2 milliards de dollars. Un tel accord serait non seulement un ballon d'oxygène dans une économie qui frise l'asphyxie depuis des mois, mais aussi un signal fort capable peut-être de conjurer, pour partie, les effets de contagion de la crise russe. M. Koutchma s'est efforcé de convaincre son interlocuteur français que *« l'Ukraine n'est pas la Russie »* et qu'il est prêt à payer un prix élevé pour conclure avec le FMI. Le Fonds lui réclame des efforts considérables en matière de réduction des déficits, de hausse des prix de certains services publics, ou de lever des entraves aux investissements notamment.

C'est ce que le président français souhaitait entendre et à quoi il a prodigué ses encouragements : *« Ayez confiance*, a dit Jacques Chirac lors du dîner, *l'Ukraine a de nombreux atouts. Elle en aura davantage encore à l'avenir à mesure que les réformes nécessaires progresseront et porteront leurs fruits. »*

> Les Etats-Unis ont fait de ce pays le troisième bénéficiaire de leur aide extérieure après l'Egypte et Israël

Cela étant, si ces encouragements sont nécessaires et les négociations si dures avec le FMI, c'est malgré tout parce que l'Ukraine, bien que *« n'étant pas la Russie »*, souffre de certains maux – déficit, corruption, endettement –, qui ont entravé jusque-là les transformations de son économie et qu'elle a du mal politiquement à surmonter. La France, l'Europe en général, trop concentrées sans doute sur les évolutions de la seule Russie, n'y ont peut-être pas porté suffisamment d'attention.

C'est la première fois qu'un président français vient en Ukraine depuis l'indépendance de ce pays en 1991. Même si M. Chirac avait déjà rencontré cinq fois son homologue ukrainien en diverses circonstances, sa visite à Kiev aujourd'hui semble réparer un trop long oubli. Cela était sensible dans l'insistance avec laquelle Jacques Chirac a défendu mercredi soir *« l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine »* et vanté le rôle *« éminent, incontournable »* qu'elle joue pour la paix en Europe, un peu comme s'il venait de le découvrir. Plus conscients de l'importance stratégique de l'Ukraine (qui a notamment accepté, lors de la dislocation de l'URSS, de renoncer à ses armes nucléaires de longue portée), les Etats-Unis ont fait de ce pays le troisième bénéficiaire de leur aide extérieure après l'Egypte et Israël.

Trop proche de la Russie pour pouvoir prétendre ni à l'OTAN ni à l'Union européenne (UE), l'Ukraine ne mène pas moins une diplomatie très activement tournée vers l'Ouest. M. Koutchma a déclaré, mercredi soir, qu'il s'était fixé comme objectif de faire, à terme, de ce pays un membre associé de l'UE. Jacques Chirac s'est dit favorable à ce *« rapprochement »*.

Jeudi, le président français devait notamment déjeuner avec des chefs d'entreprise et rencontrer, en compagnie du secrétaire d'Etat à la santé Bernard Kouchner, de jeunes Ukrainiens qui ont été soignés en France après la catastrophe de Tchernobyl.

Claire Tréan

هكذا من الأصل

Les députés irlandais et britanniques ont adopté une législation antiterroriste

Une conséquence de l'attentat d'Omagh

BELFAST
de notre envoyé spécial

Les députés irlandais et britanniques ont voté, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 septembre, une nouvelle législation antiterroriste destinée à combattre les groupuscules extrémistes en Irlande du Nord. Les Communes et le Dail avaient été rappelés de leurs vacances parlementaires pour une cession exceptionnelle, au lendemain de l'attentat qui a fait vingt-huit morts à Omagh à la mi-août. Dans ces circonstances, et à la veille de la visite du président Bill Clinton, arrivé jeudi matin à Belfast, ces mesures d'urgence ne pouvaient que rencontrer l'assentiment de l'opinion et de la quasi-totalité des députés.

Après avoir été adoptés par les Chambres hautes de Dublin et de Londres, ces textes devraient prendre force de loi avant la fin de la semaine. L'objectif est de s'en prendre non plus aux principales organisations terroristes – républicains comme loyalistes protestants – mais aux groupuscules qui n'ont pas renoncé à la violence, et en particulier à l'« IRA véritable », responsable de l'attentat d'Omagh.

INITIATIVES SPECTACULAIRES

En vertu de ces mesures, il sera plus facile de condamner des suspects de terrorisme, et leurs biens pourront être confisqués. Mais elles vont plus loin que le problème nord-irlandais, puisque la justice britannique pourra désormais poursuivre les responsables d'attentats contre des pays étrangers. Le débat aura permis à Tony Blair de dénoncer ceux qui ont tout essayé pour faire dérailler le processus de paix : *« Vous avez échoué parce que la violence et la terreur représentent le passé, et la démocratie et la paix le futur en Irlande du Nord »*, leur a-t-il lancé. Son homologue irlandais, Bertie Ahern, a mis en garde ceux qui s'en prennent à l'Irlande tout entière : *« Ils n'ont aucune chance de gagner, d'autant plus que la coopération entre les deux gouvernements et leurs forces de l'ordre est plus étroite que jamais. »*

Les républicains viennent d'autre part d'annoncer plusieurs initiatives spectaculaires. Tout d'abord, Gerry Adams, le chef du Sinn Fein – la branche politique de l'IRA –, a déclaré, mardi, que la violence *« doit devenir une chose du passé »*, reconnaissant, en fait, que les hostilités avaient pris fin. Le dirigeant loyaliste David Ervine a repris la balle au bond en répliquant que, si la guerre était terminée pour l'IRA, il en irait de même pour ses amis. M. Adams a ensuite nommé le principal négociateur du Sinn Fein, Martin McGuinness, comme représentant des républicains à la commission chargée d'étudier le désarmement des parties au conflit. Ces gestes – en large partie dus aux pressions de la Maison Blanche – ont été bien accueillis à Londres et à Dublin, mais aussi par les unionistes modérés comme M. Trimble. On s'attend que ce dernier accepte, pour la première fois, de s'entretenir en tête à tête avec M. Adams, après une réunion des chefs de parti prévue en début de semaine prochaine. Les gestes du Sinn Fein pourraient ainsi lui ouvrir la porte du futur gouvernement provisoire de la province.

Patrice de Beer

Un vaste réseau de pédophiles opérant sur Internet a été démantelé par les polices de vingt et un pays

Une centaine de personnes ont été arrêtées lors de l'opération « Cathédrale »

Une opération, baptisée « Cathédrale » et déclenchée par les polices de vingt et un pays, a permis l'arrestation d'une centaine de personnes suspectées d'appartenir à un réseau de pédophiles. Plus de 100 000 clichés et des centaines de disquettes informatiques ont été saisies lors de cette intervention policière dont l'origine remonte à un travail effectué par les douanes américaines en 1996.

UNE CENTAINE de personnes suspectées d'appartenir à un réseau de pédophiles diffusant des images pornographiques d'enfants sur Internet ont été interpellées simultanément, mercredi 2 septembre, dans vingt et un pays. Le bilan définitif de ce coup de filet n'était pas connu, jeudi matin, mais un porte-parole des douanes américaines, Raymond Kelly, estimait qu'il s'agissait du *« plus vaste réseau de pédophiles jamais mis au jour »*.

Cette opération était en préparation depuis plusieurs semaines sous le nom de code « Cathédrale ». Les modalités d'intervention avaient été mises au point lors de réunions entre responsables policiers. L'objectif des enquêteurs était d'identifier les cent cinquante à deux cents habitués d'un site baptisé « Wonderland Club », le *« Club du pays des merveilles »*.

Les principaux pays concernés sont la Grande-Bretagne, l'Allemagne et, plus encore, les Etats-Unis où une trentaine de personnes ont été interpellées. En France, quatre personnes ont été appréhendées à Toulouse, Strasbourg et dans la région lilloise, sur commission rogatoire du juge lillois Jean-Marc Herbaut. En Italie, un ingénieur de trente-huit ans, suspecté d'être une sorte d'*« idéologue »* de la pédophilie a été interpellé à Naples. Selon l'Agence France-Presse, certains enfants victimes du réseau seraient d'origine italienne. La police a procédé à des perquisitions à Rome, Turin, Catanzaro, Naples, Bologne et Florence.

Parmi les autres pays figurent notamment le Brésil, la Russie, le Japon, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la Norvège, le Portugal et la Suède. Au total, plus de 100 000 clichés, dont certains impliquaient des enfants de deux ans, auraient été saisis à cette occasion, de même que des centaines de disquettes informatiques. *« C'est réellement odieux »*, a commenté John Stewardson, l'un des policiers britanniques chargé de coordonner le dispositif.

L'opération « Cathédrale » est la conséquence d'un travail effectué dès 1996 par les douanes américaines. Le démantèlement d'un autre réseau (Orchid Club) avait alors permis d'établir un lien avec la Grande-Bretagne. La police britannique avait pris le relais et constaté, à son tour, l'existence de réseaux internationaux. D'où la mise au point d'une opération de grande ampleur, résultat d'une *« parfaite coopération »*, indique-t-on de source française.

SERVICES SPÉCIALISÉS

Cette coopération internationale devrait être intensifiée au mois d'octobre lors d'une conférence consacrée à la prostitution enfantine réunissant, à Londres, les pays de l'Union européenne et une dizaine de pays d'Asie. Les autorités britanniques mènent depuis plusieurs années une guerre contre la pornographie enfantine. En 1997, près de 2 000 clichés avaient été retirés d'Internet en Grande-Bretagne par la commission nationale de contrôle du réseau, qui avait reconnu ne pouvoir s'attaquer qu'à une *« toute petite partie du problème »*.

La France dispose, elle aussi, de services spécialisés. Ainsi le volet français de l'opération « Cathédrale » a été mené par la division nationale de la répression des atteintes aux personnes et aux biens. Ce service dispose d'un groupe de policiers spécialisés dans la lutte contre la pédophilie sur Internet. La brigade centrale chargée de la fraude électronique de la sous-direction des affaires économiques et financières a également travaillé sur ce dossier. Elle aura la charge d'exploiter les renseignements livrés par les ordinateurs des suspects français.

Philippe Broussard

Pas d'anonymat dans le cyberespace

LES ORIGINES libertaires d'Internet et l'absence de contrôle centralisé du développement du réseau télématique mondial ont pu laisser croire que tout y est permis. Certains vides juridiques liés au caractère transfrontalier des accès aux documents de la Toile ont renforcé le sentiment que l'impunité règne dans le cyberespace. L'opération « Cathédrale » menée par les autorités de 20 pays coordonnée par la police britannique achève cependant de démontrer que l'anonymat n'existe pas dans le cyberespace.

Pour se connecter au réseau, les internautes doivent passer par l'intermédiaire d'un fournisseur d'accès auxquels ils règlent un abonnement mensuel. Cette opération suffit à les identifier avec précision, car il est impossible de payer en liquide. Le fournisseur d'accès délivre ensuite une adresse électronique à chacun de ses abonnés, adresse que les internautes utilisent pour échanger du courrier électronique qui transite obligatoirement par les ordinateurs (les serveurs) des fournisseurs d'accès.

Tout se passe comme si ce courrier était stocké à la poste et que les destinataires venaient régulièrement chercher leurs messages en faisant état de leur identité. Impossible, de ce fait, de communiquer de façon anonyme, comme d'échapper à l'interception du courrier de la police si elle décide de perquisitionner chez un fournisseur d'accès. Les forums de discussion (newsgroups) n'échappent pas à la règle. Les messages sont identifiés et stockés sur les serveurs des fournisseurs.

Sur la Toile, le sentiment de liberté a été entretenu par les affaires négationnistes ou les publications pirates d'ouvrages. Il est vrai que le contenu d'un site de la Toile peut être légal dans un pays et illégal dans un autre. Les tentatives de blocage, en dehors des systèmes de filtrage individuel, ont donné peu de résultats convaincants. L'exercice de la pédophilie sur Internet fait aussi bien appel aux forums de discussion qu'au courrier électronique et aux sites de la Toile. Le recrutement de victimes par ces moyens, s'il est possible, est probablement peu pratiqué. En revanche, Internet sert de révélateur des réseaux pédophiles grâce aux photos très explicites que leurs membres s'échangent ou publient sur la Toile.

Michel Alberganti

هكذا من الإمل

DROITE *Le bureau provisoire de L'Alliance, réuni mercredi 2 septembre,* **a publié un communiqué indiquant que Jacques Blanc, député de Lozère et président du conseil régional Languedoc-Roussillon grâce à** *l'appui du Front national, ne pourra « pas participer aux structures et activités de L'Alliance, et en particulier à son intergroupe ».* **M. Blanc demeure membre du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale. ● ALORS QUE L'UDF a fait la clarté** *dans ses rangs en excluant de son* **groupe parlementaire les deux autres députés et présidents de région alliés au Front national, Charles Millon et Jean-Pierre Soisson, Alain** *Madelin, président de DL, a imposé à* **ses partenaires de ne pas faire de même pour M. Blanc. ● À LYON, l'hypothèse d'une « alternative républicaine » à Charles Millon, au sein de la** *droite, est considérée avec faveur* **par le chef de file des socialistes.**

Alain Madelin obtient du RPR et de l'UDF de ne pas exclure Jacques Blanc

Malgré la radiation de Charles Millon et de Jean-Pierre Soisson des rangs du groupe UDF de l'Assemblée nationale, le président de la région Languedoc-Roussillon, lui aussi allié au Front national, continuera à siéger au groupe Démocratie libérale

LES DIRIGEANTS de l'opposition ont apporté, mercredi 2 septembre, une réponse *mi-chèvre*, mi-chou à la question de la place dans leurs rangs des présidents de conseil régional élus grâce au Front national. Charles Millon, président de la région Rhône-Alpes, et Jean-Pierre Soisson, élu en Bourgogne, ont *été exclus* du groupe UDF de l'Assemblée nationale, mais Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon) demeure membre du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale. En revanche, le bureau provisoire de L'Alliance pour la France, – composé de François Bayrou, François Léotard, Alain Madelin, Nicolas Sarkozy et Philippe Séguin réuni en fin d'après-midi au siège du RPR, a annoncé, dans un communiqué, que M. Blanc ne pourra *« pas participer aux structures et activités de L'Alliance, et en particulier à son intergroupe »*.

Vingt-quatre heures de tractations ont précédé l'éviction de M. Millon de l'UDF et le maintien de M. Blanc à DL. Depuis qu'au mois d'août, l'adhésion de M. Blanc au groupe DL avait jeté le trouble chez les libéraux, les dirigeants de L'Alliance avaient gardé le silence. Le RPR et l'UDF jugeaient inutile de rajouter à la confusion. Pourtant, mardi, en fin de journée, des déclarations de M. Bayrou et de François Fillon, porte-parole du RPR, appelant l'opposition à la *« clarté »*, font comprendre au président de Démocratie libérale que ses partenaires aborderont cette question le lendemain, lors de la réunion du bureau de L'Alliance. Aussitôt, il leur fait savoir qu'il est hors de question que M. Blanc soit formellement exclu du parti Démocratie libérale (il n'en est, selon les termes de M. Madelin, qu'en *« vacances »*) ou quitte le groupe présidé par José Rossi.

Pour l'UDF comme pour le RPR, ne rien faire est exclu : ce serait alors toute la crédibilité de L'Alliance qui serait compromise, et le *message de fermeté à l'égard du* Front national, maintenu non sans mal depuis les élections régionales, n'y résisterait pas. M. Séguin, M. Bayrou et M. Léotard cherchent donc une parade, envisageant un temps de négocier le simple apparentement de M. Blanc au groupe DL. De son côté, Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF, juge le moment bien choisi pour mettre à exécution un projet toujours annoncé, mais jamais appliqué par son groupe depuis les élections régionales : l'exclusion de M. Millon et de M. Soisson. Surtout, cette initiative permettra à M. Bayrou et à M. Léotard de participer l'esprit libre au bureau de l'Alliance : M. Madelin ne pourra pas invoquer, pour la défense de M. Blanc, M. Millon et M. Soisson.

C'est aussi l'argument soumis à M. Douste-Blazy par les libéraux restés à l'UDF. Regroupés au sein du Pôle républicain, indépendant et libéral (PRIL), ils ont déjeuné ensemble mardi. D'un commun accord, ils ont estimé que le groupe UDF auquel ils appartiennent doit faire place nette avant la réunion du bureau de L'Alliance. C'est Alain Lamassoure qui avait été chargé de le demander à M. Douste-Blazy.



Pendant que, mercredi matin, l'ancien ministre de la culture convoque à la hâte le comité exécutif de son groupe, M. Madelin vérifie sa position auprès de ses troupes. Il le fait lors d'un déjeuner de travail qui, prévu antérieurement, réunit des députés DL. A l'issue de cette réunion, M. Rossi résume la position des libéraux : *« L'adhésion de Jacques Blanc (...) n'a pas vocation à être remise en cause »* ; les groupes RPR, UDF et DL détermineront *« d'un commun accord la composition de l'intergroupe »* qui, selon DL, *« devrait avoir vocation à rassembler tous les députés de l'opposition républicaine ». « Cette participation n'est pas un préalable »*, précise M. Rossi, en faisant valoir que DL fait ainsi une concession. Au passage, il rappelle que le titre exacte de son groupe est Démocratie libérale et indépendants, et que M. Blanc y siègera en tant qu'indépendant, et non en tant que membre de Démocratie libérale, elle-même membre fondateur de *L'Alliance*. Nuance.

« MÉTHODES STALINIENNES »

M. Millon, de son côté, apprend son exclusion par la lecture du *Monde*. Il rejoint aussitôt M. Douste-Blazy et se rend vite compte que plaider sa cause ne changera rien. *« Attristé »* et *« choqué »* par ce qu'Hervé Mariton, candidat à la présidence de l'UDF, appelle des *« méthodes staliniennes »*, le président de la région Rhône-Alpes se console en affirmant que cet épisode est somme toute une *« campagne de pub »* en sa faveur. Il en veut pour preuve les nombreux coups de téléphone de soutien qui, affirme-t-il, se succèdent dans son bureau. C'est par le même vecteur, mais en Corse, que M. Soisson est informé. Il s'étonne de cette décision puisque, rappelle-t-il, il s'est mis *« en congé du groupe »* par une lettre du 28 avril, *« en accord »* avec M. Bayrou, alors président de groupe. *« J'ai alors préparé, en liaison avec José Rossi, mon apparentement au groupe Démocratie libérale »*, affirme M. Soisson. *« Nous n'avons pas eu de demande à ce jour, laissons reposer. Voyons d'abord comment bâtir L'Alliance »*, répond M. Rossi, qui précise en outre que son groupe *« n'a pas intégré l'hypothèse d'une demande de M. Millon »*.

Le comité exécutif du groupe n'a plus qu'à se réunir brièvement après le déjeuner. Une partie de ses membres, absents de Paris, sont consultés par téléphone. M. Douste-Blazy peut très vite annoncer l'exclusion de M. Millon et de M. Blanc. Thierry Cornillet, président du Parti radical et opposant à M. Millon au conseil régional, approuve : *« On ne peut être à la fois dans l'UDF, profiter au Front national à gauche, créer son parti à Paris et espérer rentrer dans L'Alliance. »*

En fin d'après-midi, les cinq membres du bureau de L'Alliance se rejoignent au siège du RPR. Entre M. Léotard et M. Madelin, qui se revoient pour la première fois depuis que le second s'est constitué partie civile dans l'enquête sur le financement du Parti républicain, qui met en cause le premier, l'atmosphère est tendue. La réunion était appréhendée par tous. Le compromis est finalement vite trouvé, sur les bases de la position rendue publique par M. Rossi quelques heures auparavant. Un participant la résume ainsi : *« Chacun fait ce qu'il veut chez soi, mais, s'agissant des parties communes, il y a un règlement de copropriété »*. Jeudi matin, sur Europe 1, M. Blanc a souhaité que M. Madelin accueille ou s'entende avec M. Millon. Le règlement de copropriété le permet-il ?

Récit du service France

« Le signe supplémentaire du désarroi d'une droite honteuse »

« JE VIENS d'apprendre par la presse mon exclusion du groupe parlementaire UDF de l'Assemblée nationale, écrit Charles Millon dans un communiqué publié mercredi 2 septembre. *Je suis attristé de cette décision de la part d'un groupe que j'ai présidé pendant neuf ans. »* Le président de La Droite se dit *« surtout choqué par la procédure non démocratique utilisée, puisque l'exclusion a été prononcée sans que j'aie été entendu ni par le groupe ni même par son bureau exécutif ». « Cette décision, prise après cinq mois d'atermoiements, est un signe supplémentaire du désarroi d'une droite honteuse qui, au lieu de juger les actes, se complaît dans le procès d'intention »*, conclut-il.

Sur France 2, mercredi soir, le député du Rhône, président du conseil régional Rhône-Alpes, a dénoncé la volonté de *« [l']ostraciser »* manifestée par les dirigeants de l'opposition. Fustigeant, dans un entretien publié par *Le Parisien* jeudi, *« les états-majors parisiens »* de l'UDF et du RPR, *« complètement coupés de la réalité »*, M. Millon assure que *« l'on s'inscrit »* dans son mouvement La Droite *« tous les jours »*. M. Millon assure par ailleurs que son budget sera voté au sein du conseil régional de Rhône-Alpes qu'il préside. Et *« ne veut pas croire »* à une alliance entre la gauche, le RPR et l'UDF pour présenter un contre-budget commun *(lire ci-dessous)*.

Dans un entretien publié jeudi par le mensuel *Lyon-Mag'*, M. Millon explique enfin qu'il existe *« certaines tentations à droite »* de conclure une alliance avec le FN. Selon lui, cependant, en adoptant cette stratégie *« la droite se décrédibiliserait encore un peu plus »*. M. Millon déclare vouloir amener l'opposition à se fédérer comme le fit François Mitterrand avec les socialistes au congrès d'Epinay en 1971.

M. Balladur parachève sa « contribution » pour ressouder l'opposition

CHAQUE ÉTÉ, Edouard Balladur aime faire entendre sa *« différence »*. En 1996, dans ces colonnes, l'ancien premier ministre s'était déjà prononcé pour *« une voie nouvelle »* (*Le Monde* du 28 août 1996). Cette année, le député de Paris distille au compte-gouttes un programme intitulé, précisément, « Propositions pour une voie nouvelle ». Une première livraison, essentiellement à caractère socio-économique et institutionnel, en avait été donnée à *Paris-Match* (*Le Monde* du 28 août). Une seconde, plus « sociétale » et internationale, est déclinée dans *Le Figaro*, jeudi 2 septembre. Le tout doit être explicité par son auteur lui-même, le 6 septembre, lors de l'émission « Public » sur TF 1.

Cette *« contribution »*, rédigée de façon solitaire depuis plusieurs mois, vise à rassembler l'opposition sur le terrain des idées, afin de tenter de reléguer au second plan les querelles de personnes qui minent l'actuelle opposition. Nombre de ces idées, telles que la réduction des dépenses publiques, la baisse des impôts et des charges, l'assouplissement du droit du travail, sont déjà connues. L'un des objectifs affichés est de réduire le chômage d'un tiers environ en cinq ans.

Parmi les « nouveautés » figure la proposition de *« confier aux partenaires sociaux, désormais librement responsables de la gestion des caisses de Sécurité sociale, le soin d'ajuster les prestations maladie aux résultats de leur gestion »*. En matière d'organisation administrative, le département ne serait plus qu'une collectivité subordonnée à la région. Une *« loi de dégagement des cadres »* serait proposée aux fonctionnaires qui voudraient quitter leur emploi avant l'âge de la retraite.

Sur l'immigration, après avoir proposé, au début de l'été, de débattre de la préférence nationale, M. Balladur se montre plus prudent, mais il estime qu'après la ratification du traité d'Amsterdam, *« c'est désormais au niveau de l'Union européenne qu'il faudra régler la question du statut des étrangers à l'Union au regard des prestations sociales non contributives »*. L'ancien premier ministre souhaite aussi que la législation sur l'immigration et la nationalité soit intégrée dans la Constitution, afin d'éviter des remises en chantier à chaque alternance. Il propose que la réforme de la justice soit soumise à un référendum. Il se prononce, enfin, pour un *« régime présidentiel à la française »*.

Afin d'*« unir la droite »*, M. Balladur renouvelle sa proposition de soumettre le futur projet de l'opposition aux élus et aux électeurs. *« Dès lors que la République n'est plus contestée, que la liberté politique n'est plus menacée, la droite ne peut continuer de s'en remettre à d'autres du soin de faire son unité*, explique M. Balladur. *Le temps est venu pour elle de la bâtir elle-même, c'est-à-dire de dévoiler, d'abord à ses propres yeux, son identité. »* Une telle démarche, selon l'ancien premier ministre, marquerait le véritable lancement de L'Alliance pour la France.

Jean-Louis Saux

Rhône-Alpes : le PS favorable à une alternative à droite

LYON
de notre envoyé spécial

L'exclusion de Charles Millon du groupe UDF de l'Assemblée nationale, mercredi 2 septembre, n'inspire à Hervé Mariton, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes et candidat à la présidence de l'UDF, qu'un commentaire acerbe : *« Même à l'époque stalinienne, on faisait semblant d'entendre les accusés ! »*, ironise-t-il. M. Mariton assure que cet événement *« ne déplacera pas une voix »* à l'assemblée régionale. Au siège lyonnais de La Droite, le mouvement de M. Millon, on a enregistré, mercredi après-midi, un *« regain d'appels téléphoniques et d'adhésions »*, assure Thierry Bernard, directeur général du mouvement, qui fait régulièrement certifier leur nombre par un huissier. Le cap des 16 800 adhésions a ainsi été franchi.

A l'inverse, Anne-Marie Comparini (UDF-FD) approuve cette *« nécessaire clarification »*. Pour cette élue lyonnaise, même *« si le combat contre l'extrême droite apparaît parfois aux personnes* [qu'elle] *côtoie sur le terrain un peu abstrait et intellectuel »*, il faut *« leur rappeler que cette alliance a des incidences quotidiennes du fait de l'influence du Front national »*. Pour autant, il n'est *« pas question d'abandonner la région au Parti socialiste, ni de renoncer à nos convictions »*, souligne M[me] Comparini.

Président du Parti radical, Thierry Cornillet se réjouit également de la décision prise par le groupe UDF de l'Assemblée nationale. *« C'était une demande ancienne des radicaux, qui avaient souhaité que tous ceux qui ont une attitude ambiguë avec le Front national soient exclus de l'UDF »*, indique-t-il. Soucieux de clarifier la situation avant l'élection du président de l'UDF, le 16 septembre, M. Cornillet *aimerait que*, au lendemain de ce scrutin, tous les conseillers régionaux UDF se conforment au vote de la majorité des militants. *« Ceux qui ne prendront pas clairement position s'excluront d'eux-mêmes »*, affirme-t-il.

Au conseil régional, M. Cornillet entend proposer aux membres du groupe UDF et RPR de présenter un *« budget alternatif »* pour 1999, *« s'il s'avère que celui de M. Millon est trop inspiré par le Front national »*. Le maire de Montélimar regrette que le gouvernement envisage pour janvier seulement le vote définitif, par le Parlement, du « 49-3 régional » (*Le Monde* du 3 septembre), ce qui risque, selon lui, de *« donner de l'air à M. Millon »*. Dans *Le Parisien*, jeudi, Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM et chef de file des socialistes de Rhône-Alpes, se déclare prêt à *« favoriser une solution républicaine, qui mette à l'écart le FN en même temps que Millon et ses proches »*.

M. Cornillet est persuadé que certains élus, fidèles jusqu'à présent au président du conseil régional, vont changer d'attitude. Cela pourrait être le cas du maire de Saint-Etienne, Michel Thiollière (UDF-rad.), qui donne un signe en prenant position pour François Bayrou à la présidence de l'UDF.

Vincent Charbonnier

La crainte de l'« effet Millon »

LA DROITE peut-elle de nouveau croire en elle-même ? Le moins qu'on puisse dire est que les circonstances ne l'y aident pas. Alors qu'elle détenait tous les pouvoirs il y a trois ans, elle s'est révélée incapable d'en faire bon usage et les a presque tous perdus. La cohabitation profite exclusivement à ses adversaires : d'un côté, un gouvernement et une majorité qui ont su tirer bénéfice, jusqu'à présent, de la conjoncture économique ; de l'autre, une extrême droite en position de force sur le terrain de la protestation. Si l'on y ajoute que la vague des affaires politico-financières, qui battait les murs de la gauche au début de la décennie, frappe à présent la droite, les dirigeants, les élus, les militants de l'opposition républicaine ne sont pas à la fête.

ANALYSE
L'Alliance ressemble aujourd'hui à un sabre de bois

Cette démoralisation conduit un certain nombre d'entre eux à considérer que leur salut ne peut venir que de ces électeurs que le FN a su attirer depuis quinze ans. A tout le moins, ils estiment que la force d'attraction de l'extrême droite est telle qu'il serait insensé de l'affronter et qu'il faut, sinon lui céder, du moins ruser avec elle. Les meilleurs esprits peuvent se plier à ce raisonnement, tel Edouard Balladur proposant, au début de l'été, d'ouvrir un débat, en y associant l'extrême droite, sur la « préférence nationale ».

La gauche n'est pas non plus à l'abri de cette illusion, comme l'avait montré en d'autres temps Laurent Fabius lorsqu'il avait admis que le FN pouvait poser de *« bonnes questions »* – il en est bien revenu depuis –, ou lorsque Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement s'obstinent à afficher, au sujet des immigrés irréguliers, une fermeté nécessaire, selon eux, pour dissuader d'autres candidats à l'entrée illégale sur le territoire, mais surtout *destinée, en fait, à rassurer les électeurs* sensibles à la propagande de l'extrême droite.

Depuis quinze ans, la preuve a été faite, pourtant, qu'il n'y a pas « moyen de moyenner » avec l'extrême droite : ou bien on la combat, ou bien on fait son jeu. Et cette alternative est peut-être encore plus *impitoyable pour la droite que pour* la gauche, précisément parce que l'opposition républicaine et le FN sont en concurrence auprès d'une partie de l'électorat. Or, selon la formule définitive de Jean-Marie Le Pen, ces électeurs-là, encouragés dans leurs penchants par les concessions qui leur sont faites, finiront toujours par *« préférer l'original à la copie »*.

La plupart des dirigeants de la droite semblent en être aujourd'hui convaincus. Et c'est parce qu'ils le sont qu'ils ont voulu, à l'occasion de la première réunion de rentrée du bureau provisoire de L'Alliance – qu'ils ont créée ensemble –, mettre un terme à toute ambiguïté en excluant de ses composantes les quatre présidents de conseil régional *élus* avec l'aide du FN. Force est de constater qu'ils ne sont pas parvenus à leurs fins : si le groupe UDF de l'Assemblée nationale a tenu enfin parole en radiant Charles Millon et Jean-Pierre Soisson, Démocratie libérale et son président, Alain Madelin, ont imposé au RPR et à l'UDF le maintien de Jacques Blanc au sein du groupe parlementaire DL.

L'effort demandé par le RPR et auquel l'UDF a rapidement consenti a donc buté sur le refus de M. Madelin et la crainte d'amplifier l'« effet Millon » produit, dans les rangs de la droite, à la base, par le lancement du mouvement La Droite. La clarté n'y a donc pas gagné, ni vis-à-vis de l'extrême droite ni du point de vue de l'organisation de la droite. Qualifiée de « pétard mouillé », cet été, par le giscardo-chiraquien Jean-Pierre Raffarin, L'Alliance ressemble, aujourd'hui, à un sabre de bois, qui n'impressionne même pas ceux qui ont entrepris de le fabriquer ensemble.

Patrick Jarreau

Le gouvernement explore une nouvelle piste de réforme des cotisations sociales patronales

La baisse du coût du travail non qualifié serait compensée par une « CSG » sur les profits

Un nouveau projet de réforme des cotisations sociales patronales a été soumis à Lionel Jospin. Il prévoit une baisse des cotisations sur les bas salaires, compensée par un accroissement de celles sur les plus hauts et la création d'une sorte de CSG payée par les entreprises en fonction de la valeur ajoutée et de leurs profits. Le premier ministre devrait se prononcer dans les prochains jours.

L'ARLÉSIENNE de cette rentrée a pour nom « réforme des cotisations patronales d'assurance-maladie », mais nul ne sait précisément si Lionel Jospin a décidé d'en faire son prochain grand chantier. Un jour, la rumeur assure que le premier ministre préfère jouer la montre et différer toute mesure au moins jusqu'à l'an 2000, en arguant de la nécessité d'engager, au préalable, une vaste concertation. Le lendemain, des bruits strictement opposés circulent, attestant que le débat est ouvert et que Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, n'a pas encore perdu son combat pour qu'une première étape de cette réforme soit engagée dès 1999.

Officiellement, la seule certitude a trait au calendrier. La loi fait obligation au gouvernement d'informer les partenaires sociaux du détail du projet de loi de financement de la Sécurité sociale avant que celui-ci ne soit soumis au Parlement. Avant même le conseil des ministres du 7 octobre, qui doit examiner ce projet, le voile sera donc levé sur les intentions gouvernementales lors de la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale, prévue pour le 22 septembre.

Au-delà, il apparaît que c'est la seconde hypothèse qui est la bonne : M. Jospin n'a pas encore tranché, et le débat est toujours largement ouvert. Des réunions de travail associant les ministres concernés et quelques dirigeants socialistes devraient permettre au chef du gouvernement, en fin de cette semaine ou au tout début de la suivante, de se déterminer.

Pour comprendre l'enjeu de ce débat, techniquement et politiquement très complexe, il suffit de se remémorer son cheminement. A l'automne 1997, lors de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998, certaines composantes de la gauche « plurielle » – les communistes au premier chef, mais aussi de nombreux socialistes – avaient pressé le gouvernement d'engager une réforme de l'assiette des cotisations patronales, de sorte qu'elle cesse de ne reposer que sur les salaires, conformément au programme du PS lors des élections législatives anticipées de 1997. De son côté, Mme Aubry plaidait depuis longtemps pour des mesures d'allégement de charges sociales pour les salaires au voisinage du SMIC, *afin de stimuler l'emploi. En avril,* le premier ministre avait donc *chargé Edmond Malinvaud de dé*mêler ce difficile dossier.

*Au début du printemps, M. Jos*pin pouvait espérer s'en remettre à la sagesse du célèbre expert et retenir ultérieurement certaines de ses propositions. Les choses, pourtant, ne se sont pas déroulées de la sorte, et cela, pour deux raisons. D'abord, en juillet, le débat sur la réforme fiscale est venu brutalement interférer avec celui sur les cotisations patronales. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, *a en effet obtenu du pre*mier ministre qu'il arbitre en faveur d'une suppression de la part salariale de la taxe professionnelle (TP), soit un effort financier considérable de près de 27 milliards de francs sur cinq ans.

Pourquoi M. Jospin a-t-il retenu ce projet, qui va absorber l'essentiel des marges budgétaires sur lesquelles le gouvernement peut compter ? Le débat n'a jamais eu lieu dans les réunions du gouvernement ; le principe de cette réforme de la taxe professionnelle a bien été évoqué, mais *jamais son coût. Pris de court par* l'annonce de cette décision, cer*tains dirigeants socialistes ont* fait valoir *mezzo voce* qu'il aurait *été autrement plus efficace pour* l'emploi d'utiliser la somme qui *va lui être consacrée* à un allégement ciblé du coût du travail pour les salaires au voisinage du SMIC plutôt qu'à une aide indifférenciée profitant à toute les entreprises. Certains experts ont même observé que le système de cotisation minimale de taxe professionnelle et le dispositif de lissage existant en cas d'embauche, impliquait que cet allégement fiscal n'ait qu'un effet très marginal sur l'emploi.

Seconde turbulence imprévue : les conclusions du rapport Malinvaud, connues au début du mois d'août, n'ont guère facilité la tâche *des partisans d'une réforme* des cotisations sociales patronales. Se prononçant contre un changement d'assiette de ces cotisations pour y faire figurer la valeur ajoutée, l'économiste a recommandé une baisse durable des charges sociales sur les bas salaires, sous la forme par exemple d'une reconfiguration de la *« ristourne Juppé »*, relevée de 1,3 *fois* le SMIC à 1,5, *voire 2 fois* le SMIC, suivant un barème plus progressif.

Le gouvernement peut-il totalement *écarter toute mesure de* retouche de l'assiette des cotisa*tions, fortement demandée* par certaines composantes de la *gauche ? Peut-il de surcroît envi*sager de financer un allégement *du coût du travail non qualifié* par une majoration des prélève*ments sur les salaires au-delà de* deux fois le SMIC ? Devant la difficulté de ce dossier et faute de disposer de marge budgétaire, on comprend que le premier ministre ait pu penser qu'il était en réalité urgent... d'attendre !

Depuis quelques jours, pourtant, le débat a été relancé et une nouvelle proposition est à l'étude qui, pour le gouvernement, pourrait présenter de nombreux avantages. D'abord, la réforme serait à prélèvement constant pour les entreprises. Elle ne serait donc pas financée, contrairement à ce qu'avait fait Alain Juppé, par un accroissement de la fiscalité sur les ménages. Enfin, elle permettrait d'éviter un danger bien connu des experts, celui de « la *trappe à bas salaires* ».

Concrètement, les allégements de charges sociales pour les salaires au voisinage du SMIC ne seraient pas financés par un « reprofilage » de la ristourne Juppé, mais par une hausse modérée des cotisations sur les salaires élevés, c'est-à-dire très au-delà de deux fois le SMIC – le but économique d'allégement du coût du travail non qualifié serait ainsi atteint. Cette hausse sur les salaires élevés serait d'autant plus modérée qu'une seconde source de financement serait trouvée grâce à l'instauration d'une sorte de CSG basée sur la valeur ajoutée ou sur les profits des entreprises.

Cette solution ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement. Bercy, en particulier, n'est pas enthousiaste. Mais entre M. Strauss-Kahn et Mme Aubry, qui se borne à demander publiquement que le gouvernement donne un signe de sa volonté réformatrice, les relations ne sont plus à l'aigre. C'est un souci de moins pour le premier ministre, qui va devoir prendre une décision difficile dans les prochains jours.

Laurent Mauduit

Le piège d'André Santini

Dans les décisions d'embauche prises par les chefs d'entreprise, le niveau de la taxe professionnelle compte-t-il autant que celui des charges sociales ? Le député (UDF-FD) André Santini raconte une anecdote qui éclaire la question. Maire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et agacé qu'on lui reproche fréquemment le niveau de taxe professionnelle payée à sa commune, il a un jour invité à déjeuner les principaux employeurs de la ville, patrons de grandes entreprises privées et publiques. Au début de la rencontre, ceux-ci ont maintenu leurs récriminations. Les faisant passer dans la salle à manger, M. Santini les a alors invités à s'assoir devant le carton portant *non pas leur nom... mais le montant de leur taxe professionnelle. « Un quart d'heure plus tard, mes convives étaient toujours debout »*, raconte-t-il, ironique.

Le calcul des retraites ne devrait pas être modifié

PARMI les mesures envisagées dans la prochaine *loi de financement de la Sécurité sociale,* l'une concerne l'allocation de parent isolé (API), qui ne sera plus financée par la branche famille mais par le bugdet de l'Etat. La Caisse nationale d'allocations familiales a émis un avis favorable à ce transfert.

Cette mesure avait été préconisée par Dominique Gillot, députée (PS) du Val-d'Oise, dans un rapport remis au gouvernement juste avant la conférence sur la famille réunie le 12 juin, au cours de laquelle la mise sous condition de ressources des allocations familiales avait été abandonnée au profit de l'abaissement du quotient familial dans le calcul de l'impôt sur le revenu. Mais cette réforme fait supporter à la branche famille des dépenses supplémentaires de l'ordre de 4,8 milliards de francs. D'où, en compensation, le transfert au bugdet de l'Etat de l'API. Créée en 1976, d'un montant de 4 264 francs pour un enfant à charge, l'API est versée à 163 000 personnes. Son coût a été de 4,6 milliards de francs en 1997.

La loi de financement de la Sécurité sociale devrait aussi maintenir, pour un an, l'indexation des retraites sur la hausse prévisionnelle des prix, en conformité avec la réforme des retraites mise en œuvre par Edouard Balladur en 1993 *pour une durée de cinq ans.* Dans leur programme pour les élections législatives *de 1997, les socialistes avaient envisagé de remettre* en cause ce système peu favorable aux retraités. Avant de prendre éventuellement cette décision, le gouvernement attend les conclusions du commissaire au plan, chargé d'une mission globale sur les retraites ; elles doivent êtres connues au printemps. Le déficit prévisionnel de la branche vieillesse du régime général pour l'année 1998 est établi à 7,5 milliards de francs.

Enfin, le gouvernement prévoit, pour 1999, une hausse des dépenses maladie comprise entre 2,4 et 2,6 %. La loi doit intégrer la *« clause de sauvegarde économique »*, qui fixe les conditions de reversement par les médecins en cas de dépassement des objectifs. Le Conseil d'Etat ayant annulé le système retenu par Alain Juppé, le gouvernement planche sur plusieurs hypothèses : une taxe prélevée par l'Urssaf ou une *majoration des cotisations.*

Bruno Caussé

Mme Aubry prêche les vertus des 35 heures

C'EST LE QUATRIÈME *« premier bilan »* des accords sur les 35 heures fait en un mois par les services de Martine Aubry. Au nombre de 204 au 21 août, ils ont permis la création ou la préservation de 2 538 emplois. La ministre de l'emploi et de la solidarité a précisé, mercredi 2 septembre, que *« tous les syndicats représentatifs, au niveau national ont signé des accords »* ; 102 pour la CFDT, 56 pour la CGT, mais aussi 41 pour FO. En visite à Guyancourt (Yvelines), sur le site de Thomson Optronique, une filiale de Thomson CSF de 1 040 salariés, qui vient de conclure un accord pour le développement de l'emploi par la réduction du temps de travail, qui crée 85 emplois en contrepartie de 23 jours de congés suplémentaires et de la modération salariale, elle a distillé *« quelques messages »* sur le bon usage de la réduction de la durée du travail.

Tout au long de la déambulation dans les travées d'une usine, essentiellement peuplée de cols blancs, Mme Aubry a adopté un ton résolument « soft », expliquant qu'*« elle n'avait pas à apprécier la qualité des accords »* signés dans les entreprises. Mais s'il n'y a ni *« accord modèle »* ni *« accord étalon »*, celui en application depuis le 1er septembre à Guyancourt a été salué par la ministre à plus d'un titre. Au premier chef, il se situe dans un secteur qui connaît une lourde concurrence internationale alors que les trois quarts du chiffre d'affaires de l'entreprise se font à l'export. En second lieu, la population cadres et ingénieurs est au cœur du dispositif mis en place.

Pour Mme Aubry, *« ce sont les différentes modalités contenues dans les accords d'entreprises qui viendront enrichir le contenu de la deuxième loi »* prévue en 1999. Ces accords d'entreprise – *« le niveau le plus pertinent pour signer des accords »* – constituent autant de cailloux blancs menant à un bon usage des 35 heures, dont elle a précisé les contours : *« Pour créer des emplois, la réduction de la durée du travail ne doit pas entraîner de baisse de compétitivité des entreprises »*, a-t-elle averti. *« La modération salariale est nécessaire dans les entreprises où les salaires sont corrects »*, mais, ajustant dans la foulée son propos, *« on ne peut la demander aux bas salaires »*. Enfin, *« aucun accord ne peut être repris en tant que tel dans une autre entreprise »*, a-t-elle expliqué. Un véritable invitation à l'inventivité.

Alain Beuve-Méry

Le directeur de la DREE présente sa démission

LE DIRECTEUR des relations économiques extérieures (DREE), l'une des grandes directions du ministère des finances, Jacques de Lajugie, a présenté sa démission. Il avait été nommé en juillet 1996. Selon l'AFP, M. de Lajugie a remis sa démission mardi soir 1er septembre à la demande du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn. Ce départ est vraisemblablement l'épilogue d'un long conflit. Voici près de six mois (*Le Monde* du 15 janvier), de fortes pressions s'étaient exercées sur le patron de la DREE pour qu'il abandonne ses fonctions au profit de Jean-François Stoll, un ancien collaborateur de Pierre Bérégovoy, et qu'il parte en poste à Washington. Mais Jacques Chirac avait mal accueilli ce projet, qui avait été finalement abandonné. De sources gouvernementales, on assure que ce départ a finalement été décidé en liaison avec l'Elysée.

La fiscalité sera légèrement relevée pour les cigarettes brunes

LES HAUSSES des prix du tabac et des cigarettes devraient, comme prévu, avoisiner 2,5 % en 1999, ce qui permettra au gouvernement d'engranger un surplus important de recettes fiscales (*Le Monde* du 3 septembre). L'effort demandé aux fumeurs ne résultera pas que de cette majoration des tarifs publics. Il existe, en effet, un système de prélèvement qui prévoit ce que les experts appellent un *« minimum de perception »*, plus fort pour les cigarettes blondes que pour les brunes ou le tabac à rouler. Le gouvernement souhaite progressivement résorber cet écart et donc relever le *« minimum de perception »* pour ces deux derniers produits. En toute logique, les hausses des prix devraient être plus sensibles pour les brunes et le tabac à rouler que pour les blondes.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES : Robert Hue a affirmé, mercredi 2 septembre,** sur France-Info, qu'il ne *« redoute personne à l'extrême gauche »* et que le Parti communiste *« aura une place forte, identifiable »* aux élections européennes de juin 1999. *« Aujourd'hui, on nous crédite de 9-10 % »*, mais *« dans les années qui viennent, le Parti communiste aura une influence bien plus importante que cela encore »*, a assuré le secrétaire national du PCF.

■ **UDF : le bureau exécutif national des Adhérents directs de** l'UDF, réuni mercredi 2 septembre, a décidé de soutenir la candidature du président de Force démocrate, François Bayrou, à la présidence de l'UDF. Réuni sous la présidence de Pierre-André Wiltzer, délégué général, le bureau exécutif a précisé que la candidature de son délégué général adjoint, Hervé Mariton, vice-président de la région Rhône-Alpes dont le président, Charles Millon, a été élu grâce aux voix du FN, est *« une démarche personnelle qui ne saurait engager »* les Adhérents directs.

■ **CNPF : Denis Kessler a prévu, mercredi 2 septembre, sur Europe 1,** *« un petit ralentissement de la croissance française »* et a souhaité par conséquent que *« les pouvoirs publics soient extrêmement rigoureux dans la gestion des deniers publics et n'anticipent pas des recettes fiscales qui pourraient ne pas être au rendez-vous en 1999 »*. Le président de la commission économique du CNPF a ironisé sur le nombre d'accords d'entreprise conclus sur les 35 heures, estimant que, tous les ans, 13 000 accords *« sont signés dans tous les domaines sociaux »*. *« Les 35 heures ne sont pas le moyen pour créer de l'emploi en France »*, a-t-il ajouté.

■ **FO : Marc Blondel a affirmé, mercredi 2 septembre, sur France 2,** qu'il *« fallait maintenant des décisions rapides pour accélérer le mouvement »* en faveur de l'emploi, *« utiliser la croissance économique pour essayer de réduire de manière substantielle le chômage »*. Réaffirmant qu'avec la loi sur les 35 heures, *« la création d'emplois ne sera pas automatique »*, le secrétaire général de FO a déploré que *« la flexibilité soit la contrepartie que demandent les patrons partout »*. *« Tous les accords ne sont que flexibilité. Et c'est d'ailleurs Mme Aubry qui dit que c'est la contrepartie »* des 35 heures, a-t-il regretté.

■ **OUTRE-MER : Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à** l'outre-mer, a présenté en conseil des ministres, mercredi 2 septembre, un projet d'ordonnance qui prévoit, en Guyane, la cession gratuite de terres par l'Etat, propriétaire jusqu'à présent de 90 % du domaine foncier du département. Cette ordonnance vise à mettre fin à une survivance du passé colonial qui privait une majorité de Guyanais du droit à la propriété. C'est *« incontestablement un progrès »*, a estimé la députée Christiane Taubira-Delannon (app. PS, Guyane).

MÉDECINE **L'Union européenne devrait autoriser, le 15 septembre, la mise sur le marché du Viagra, un médicament efficace dans le traitement *des troubles de la fonction érectile* masculine, commercialisé par la firme pharmaceutique américaine Pfizer. ● EN FRANCE, la commercialisation de cette molécule devrait intervenir *dès le mois d'octobre*. Le produit pourra être prescrit par l'ensemble *des médecins français et il ne sera pas* remboursé par la Sécurité sociale. Le prix de vente du comprimé se situera autour de 60 francs. ● AUX ÉTATS-UNIS, l'engouement suscité par le Viagra *est tel qu'environ quatre millions* d'ordonnances ont été établies en cinq mois. Les ventes devraient en un an dépasser 1 milliard de dollars. ● LE MÉDICAMENT ne nourrit plus seulement *les plaisanteries* : il alimente de multiples débats sur l'égalité des sexes, la médecine du bien-être ou le rôle des compagnies d'assurances.**

Le Viagra sera commercialisé en France dès le mois d'octobre

Les autorités européennes devraient donner, le 15 septembre, à la firme Pfizer une autorisation de mise sur le marché. Le médicament, qui fait l'objet d'un engouement sans précédent aux Etats-Unis, pourra être prescrit par l'ensemble des médecins français

C'EST FAIT : le Viagra arrive en France. L'Union européenne donnera, *le 15 septembre*, une autorisation de commercialisation à la filiale française de la multinationale *pharmaceutique Pfizer* et la célébrissime molécule sera dans les pharmacies d'officine en octobre. *Jamais dans l'histoire* de la médecine, un médicament n'avait connu, aussi vite, une telle notoriété mondiale ni bénéficié d'un tel battage médiatique avant même sa commercialisation. Pour cette raison, mais aussi parce qu'il est l'un des premiers à traiter aussi concrètement de la sexualité masculine, le Viagra constitue un phénomène unique ; un phénomène riche d'enseignements sur ce que sera la nouvelle pharmacopée de demain, campant aux frontières de la thérapeutique et de la quête médicamenteuse, du confort et du plaisir légitimés par la médecine et les autorités sanitaires.

L'annonce de la commercialisation à venir de cette molécule capable, pour la première fois, de corriger par voie orale les insuffisances de la fonction érectile masculine a, ces dernières semaines, alimenté nombre de rumeurs et suscité quelques incompréhensions touchant notamment à sa prise en charge par la Sécurité sociale et les modalités de sa prescription par les médecins. C'est en mars dernier que la Food and Drud Administration (FDA) américaine avait accordé son autorisation de mise sur le marché (AMM) à la *firme Pfizer*. Les volumes considérables des prescriptions faites par les médecins américains qui suivirent cette autorisation, l'ampleur de la couverture médiatique qui en résulta, autant que les fantasmes suscités par une substance capable de transformer des hommes « déficients sexuels » en êtres dotés d'une fonction érectile équivalente à la normale, provoquèrent très vite une onde de choc mondiale.

La stratégie commerciale planétaire de Pfizer ayant conduit à privilégier l'expérimentation du Viagra en Amérique du Nord, l'Europe ne pouvait qu'être condamnée à l'attente. Deux mois après la FDA, l'Agence européenne du médicament de Londres faisait savoir qu'elle avait accordé un premier avis positif à la commercialisation du Viagra sur le vieux continent (*Le Monde* daté 31 mai-1er juin). Fin août, la Commission européenne décidait à son tour de ne pas mettre d'obstacle supplémentaire à la commercialisation du Viagra, le comité de réglementation de la Commission en charge de ce dossier ayant donné un avis pleinement favorable (*Le Monde* daté 30-31 août).

La seule mesure nouvelle décidée par Bruxelles concernait le « *résumé des caractéristiques du produit* ». Les consommateurs européens vont ainsi apprendre dans les prochaines semaines qu'en plus des contre-indications et des possibles *accidents cardio-vasculaires*, parfois mortels, associés à la consommation de cette molécule, ils auront tout intérêt à consulter leur médecin si, après l'absorption d'un comprimé de Viagra, ils souffrent brutalement d'un priapisme d'une durée de plusieurs heures.

> Jamais dans l'histoire de la médecine, un médicament n'avait connu, aussi vite, une telle notoriété mondiale ni bénéficié d'un tel battage médiatique avant même sa commercialisation

Aujourd'hui tout est en place pour la commercialisation. « *Nous sommes quasiment certains d'obtenir, le 15 septembre prochain, l'autorisation qui nous est encore nécessaire*, a déclaré au *Monde* le docteur Sylvia Cukier, porte-parole de la filiale française de Pfizer. *Il nous faudra ensuite entre quatre et six semaines pour parvenir à rédiger et à fabriquer le texte de la notice officielle destinée aux consommateurs et pour répondre aux contraintes administratives et matérielles inhérentes à la mise sur le marché dans les pharmacies d'officine d'un nouveau médicament.* » En toute hypothèse, le Viagra sera donc disponible en France avant la fin octobre. De quelle manière ? A quel prix ? Et pour qui ? Après les incertitudes qui, ces derniers jours encore, prévalaient, il est désormais possible de répondre avec précision.

● **Les modalités de prescription.** Différents représentants de syndicats de médecins, généralistes ou non, avaient ces derniers jours exprimé de vives inquiétudes concernant ces modalités. Il est aujourd'hui acquis que tous les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine pourront, en France, prescrire le Viagra. Cette molécule ne sera donc pas réservée aux prescriptions de quelques spécialistes (d'urologie, de psychiatrie ou de sexologie) exerçant dans le secteur hospitalier ou libéral. Les responsables de l'Agence du médicament expliquent qu'une telle mesure – qui fut un moment envisagée au secrétariat d'Etat à la santé – ne pouvait être mise en œuvre, compte tenu des termes de l'autorisation de mise sur le marché accordée par l'agence européenne de Londres qui exclut une telle hypothèse. « *Une possibilité de restriction des prescriptions n'aurait pu être étudiée que si le Viagra avait été pris en charge par la Sécurité sociale*, confie-t-on auprès de l'agence française. *Or tel n'est pas le cas. Rien ne s'oppose donc à sa prescription généralisée.* »

● **L'absence de remboursement par la Sécurité sociale.** Là encore, contrairement aux rumeurs et aux hypothèses avancées par certains responsables sanitaires français, il est acquis que Pfizer ne demandera pas la prise en charge par la collectivité de son médicament. Cette stratégie peut paraître paradoxale et contraire à la cohérence d'une démarche qui ne manque pas une occasion de rappeler que le Viagra est un un médicament permettant de traiter une pathologie fréquente et en aucun cas un aphrodisiaque pouvant être utilisé par des hommes en quête de nouveaux plaisirs. Mais en prenant une telle décisison, la firme fait l'économie des discussions avec le gouvernement concernant la fixation du prix et prévient dans le même temps tout risque de restriction des prescriptions.

● **Autour de 60 francs le comprimé.** Si l'on se refuse encore, chez Pfizer, à indiquer avec précision quel sera le prix de vente, on confie toutefois que ce dernier se situera entre 50 et 60 francs la boîte d'un comprimé, le prix étant ici fixé, comme aux Etats-Unis, sur la base de 10 dollars. Officiellement, la prise de Viagra devra être limitée à un comprimé par jour et rien dans la littérature médicale ne permet de dire quels seraient les effets de prises répétées à des intervalles plus rapprochés.

● **L'information des prescripteurs et du grand public.** La firme Pfizer annonce l'organisation en France d'un vaste programme de formation médicale continue des spécialistes et des généralistes concernant les différents aspects somatiques et psychologiques de la pathologie concernée par le Viagra. Elle a d'autre part prévu, dans les jours précédant la commercialisation de cette molécule, une « *session spéciale d'information médicale pour les médias* ». D'autre part, le professeur Joël Ménard, directeur général de la santé, a constitué un groupe de travail multidisciplinaire chargé d'étudier les multiples problèmes soulevés par la commercialisation de ce médicament dont les conclusions sont, d'ores et déjà, attendues avec le plus vif intérêt.

Jean-Yves Nau

Jean-Didier Vincent, neurobiologiste

« Ce médicament a aussi été doté d'un statut social »

« En tant que neurologue et directeur de l'Institut universitaire Alfred-Fessard du CNRS, vous avez, dans un ouvrage de 1986, *La Biologie des passions* (éd. Odile Jacob), reconstitué le processus amoureux, en montrant que celui-ci ne pouvait être réduit à la *simple biologie*. La ruée sur le Viagra aux Etats-Unis, et bientôt en France, est-elle de nature à modifier votre analyse ?

– Tout d'abord, il faut dire et expliquer que le Viagra est un médicament, et un bon médicament. D'ailleurs, aucun laboratoire ne se livrerait à un tel lancement pour une molécule inefficace. Mais ce médicament a aussi été doté d'un statut social. De même que la morphine, le meilleur analgésique du monde propre à soulager la chose la plus horrible du monde – la douleur –, a fini par devenir un symbole de déviance sociale, de même cette pilule risque fort de devenir une cause de désordre dans le comportement amoureux et dans le couple.

» Je suis surpris de cette exploitation brutale d'un aphrodisiaque « bandogène ». Le bruit qui accompagne sa diffusion recouvre en réalité une vieille peur, celle de la castration. Quant au triomphe marketing escompté, il rappelle, à bien des égards, la lame de fond médiatique du Prozac, dont on disait que *c'était la molécule du bonheur*, comme on dit aujourd'hui que le Viagra est la pilule de la puissance sexuelle, *tout en passant souvent* sous silence les risques qu'elle comporte.

– *L'attente que suscite le Viagra* n'est-elle pas significative d'un certain brouillage entre médicament et drogue, *dans la mesure* où l'on semble attendre de ce produit thérapeutique un effet aphrodisiaque ?

– Je ne suis pas dualiste. Il n'y a pas d'un côté les psychotropes et de l'autre les médicaments. Mais le problème tient surtout à ce que l'érection n'a rien à voir avec le désir. Le désir est dans la tête. Le Viagra ne touche pas aux véritables causes de l'impuissance comme le vieillissement.

» Un chien a des érections réflexes. Pas un homme, qui, en tant qu'être social, éprouve du désir. Or la gestion de ce désir concerne deux, trois ou quatre personnes, et il y a quelque chose de monstrueux à voir intervenir dans cette quête un « tiers objet » sous la forme d'une pilule ! On verra, à long terme, les effets de cette dérive qui consiste à réduire le comportement amoureux à des problèmes de tuyauterie. L'apparition du Viagra correspond sans doute à une désensibilisation d'un désir qui s'épuise, comme des récepteurs trop stimulés finissent par perdre leur réceptivité.

– Estimez-vous que le Viagra soit le produit d'une génération, identifiée avec celle de 68, qui refuserait de vieillir ?

– C'est peut-être, en effet, une affaire de « vieux nantis » car, après tout, le problème de l'érection reste indifférent aux sept huitièmes de l'humanité. Mais je crois que ce n'est pas un hasard si on fait maintenant du Viagra l'instrument de la conquête du bonheur, un fantasme de consommateur et non un simple médicament. L'érection était l'avant-dernier refuge de l'intimité. La dernière frontière, c'est celle du désir. »

Propos recueillis par Nicolas Weill

Une molécule efficace dans le traitement des troubles de l'érection masculine

THÉRAPEUTIQUE efficace des troubles de l'érection masculine, le Viagra (ou sildenafil) peut-il avoir un effet – et, si oui, lequel ? – chez les hommes qui ne souffrent pas de cette pathologie ? Rien, du moins en l'état actuel des recherches officiellement conduites, ne permet de répondre à cette question qui est au centre de l'effet médiatique déclenché par la commercialisation de cette molécule. Car si l'on excepte les quelques travaux conduits sur de petits groupes de volontaires sains, indispensables à la mise sur le marché d'un médicament, aucun travail n'a en effet été conduit sur ce thème. « *Il ne faut pas compter sur nous pour lancer de telles recherches*, confie-t-on chez Pfizer. *Le Viagra est un médicament, rien d'autre.* » Un médicament qui *a priori* concerne au minimum – si l'on en croit l'épidémiologie de la dysfonction érectile (définie comme « *l'incapacité pour un homme d'avoir ou de maintenir une érection suffisante pour permettre la réalisation d'un acte sexuel considéré par le patient comme satisfaisant* ») – environ 5 % des hommes de 40 ans et de 15 à 25 % des hommes de plus de 65 ans.

Peu suspect de connivence avec l'industrie pharmaceutique, le mensuel *Prescrire* dresse, dans sa prochaine livraison (datée de septembre), un bilan très élogieux du sildenafil dont il dit qu'il fournit « *une aide importante* » dans le traitement par voie orale des troubles de l'érection, que ces troubles soient d'origine psychogène ou organique. Selon *Prescrire*, l'analyse exhaustive des publications médicales laisse penser que cette molécule « *permet à 80 ou 90 % des patients d'avoir une érection permettant une relation sexuelle* ».

« N'AGIT PAS SUR LE DÉSIR »

« *Toutefois un rapport sexuel considéré comme "satisfaisant" par les investigateurs dans les essais n'est possible en moyenne qu'une fois sur deux*, ajoute le mensuel. *Cette molécule n'agit pas sur le désir sexuel. Elle n'a pas été étudiée chez l'homme sans trouble de l'érection.* »

En pratique, la prescription de Viagra devrait imposer une véritable consultation médicale et non pas se borner à la description par le patient des symptômes de dysfonctions sexuelles dont il souffre et au respect des contre-indications (cardio-vasculaires notamment, compte tenu des risques d'hypotension artérielle) du médicament. L'impact de la prise de Viagra sur l'équilibre du couple ne devrait pas être ignoré, pas plus que celui du possible échec de ce traitement. Les spécialistes de *Prescrire* estiment néanmoins que ce médicament peut constituer « *un premier recours qui permet de dédramatiser la situation pathologique et d'éviter que la succession de tentatives de rapports sexuels infructueux ne crée un véritable cercle vicieux* ».

Une autre perspective thérapeutique, actuellement à l'étude, concerne l'utilisation du Viagra chez la femme souffrant de dysfonctions sexuelles. Bien que les bases physiopathologiques de ces dysfonctions ne soient pas toujours très bien établies et en dépit des difficultés rencontrées dans l'évaluation de l'effet de cette molécule chez la femme, les responsables de Pfizer ont décidé de lancer une première étude chez 500 volontaires vivant dans différents pays européens, dont la France.

J.-Y. N.

Aux Etats-Unis : « Nous sommes entrés dans l'ère de la pharmacologie cosmétique »

NEW YORK
de notre correspondante

LE HASARD a voulu que l'arrivée du Viagra sur le marché américain, en avril, coïncide avec une période déjà riche en discussions et débats sur la vie sexuelle – non pas la vie sexuelle en général, mais celle du président des Etats-Unis en particulier. Le succès immédiat du Viagra, son retentissement dans les médias et dans la société, la « révolution » qu'il a laissé espérer ont donné un moment l'impression qu'il n'était plus possible de parler d'autre chose, en ce printemps américain 1998, que de sexualité. « *Ronald Reagan et George Bush ont présidé à la chute du communisme, Bill Clinton préside à l'ascension du Viagra* », ironisa un chroniqueur conservateur.

Cinq mois et quelque quatre millions d'ordonnances plus tard, le Viagra n'a pas seulement eu pour effet d'enrichir son fabricant, Pfizer, et de faire du Dr Irwin Goldstein, le professeur d'urologie de Boston qui a dirigé l'expérimentation du médicament, une superstar de la médecine. La petite pilule bleue en forme de losange a vite dépassé le stade des blagues de chansonniers et des reportages-vérité sur le thème « *Le Viagra et moi* » pour nourrir de multiples débats sur l'égalité des sexes, la médecine du bien-être, le rôle des compagnies d'assurance-maladie, et jusque sur une « nouvelle culture de la drogue ».

Il y a eu, bien sûr, les anecdotes qui, chacune à sa manière, ont apporté un éclairage sur les effets ou les interrogations soulevées par ce médicament-miracle contre l'impuissance : cette New-Yorkaise de soixante-trois ans qui a réclamé des dommages et intérêts en justice à son compagnon de soixante-dix ans parce que, deux jours après avoir retrouvé sa virilité pour la première fois en quatre ans grâce au Viagra, il l'avait abandonnée pour de plus jeunes conquêtes. Il y a eu cet aveu télévisé extraordinairement candide de Bob Dole, soixante-quatorze ans, ancien combattant et ex-candidat républicain à la présidence des Etats-Unis : « *Oui, je l'ai essayé et c'est un médicament formidable* », un constat que devait confirmer sa femme, quelques jours plus tard, au cours d'une conférence de presse. Soudain, les Américains apprenaient que trente millions d'entre eux souffraient de dysfonctionnements érectiles et qu'il était d'autant moins interdit d'en parler qu'il y avait désormais un remède. Et il y a eu ce philanthrope de Wall Street, Alan Greenberg, soixante-dix ans, président d'une firme de courtage, qui a fait don d'un million de dollars pour que les pauvres puissent, eux aussi, profiter d'un médicament à 10 dollars l'unité.

« EMBLÈME DE NOTRE CULTURE »

Le nombre de morts – soixante-neuf aux Etats-Unis entre avril et août, selon la Food and Drug Administration – préoccupe les chercheurs, mais n'a pas eu d'effet sur la demande. Celle-ci a rapidement débordé les cabinets de praticiens pour se répandre sur Internet, ou divers fournisseurs proposent du Viagra à l'aide d'ordonnances plus ou moins fictives, ou sur un « *marché gris* », des discothèques aux universités. Le Viagra n'est plus seulement utilisé par des hommes souffrant réellement d'impuissance, il l'est aussi par des hommes en bonne santé en quête de sensations fortes, par des femmes (pour lesquelles Pfizer mène en Europe une série d'expériences) et par des jeunes.

« *Le Viagra est utilisé, à bon escient ou pas, comme aphrodisiaque récréatif* », relève Frank Rich, chroniqueur du *New York Times*, qui s'étonne que cette substance, « *emblème de notre culture de la drogue fin de millénaire* », soit parfaitement légale et approuvée alors que la marijuana ne l'est toujours pas même dans ses usages médicaux. Inévitable, lui répond le directeur du service de psycho-pharmacologie d'un grand hôpital de New York, le Dr Richard Friedman : « *Nous sommes entrés dans l'ère de la pharmacologie cosmétique.* » Les médicaments ne servent plus seulement à atténuer les symptômes de telle ou telle maladie, ils doivent améliorer le bien-être de gens qui ne sont pas malades. Les médicaments pour maigrir, les antidépresseurs, les médicaments contre les aigreurs d'estomac ont un succès croissant, tandis que, parallèlement, la chirurgie esthétique, et notamment le remodelage des seins, malgré la polémique causée par les implants de silicone, connaissent une vogue nouvelle.

Cette évolution pose naturellement la question de la prise en charge par les compagnies d'assurances-maladie. Aux Etats-Unis, certaines compagnies d'assurances privées ont accepté de rembourser le Viagra, à raison de quatre ou six pilules par mois, d'autres ont refusé. Les autorités fédérales ont demandé aux Etats de prendre en charge la consommation de Viagra des personnes à faible revenu couvertes par un régime d'assurance-maladie public, Medicaid. Au moins deux Etats, le Wisconsin et l'Etat de New-York, se sont rebellés. Mais la plus forte protestation est venue des organisations féminines qui, constatant que la moitié des ordonnances de Viagra étaient prises en charge par divers régimes d'assurances, ont posé la question : pourquoi ces mêmes compagnies d'assurances continuent-elles de refuser de rembourser la pilule contraceptive ?

Sylvie Kauffmann

Wall Street aux anges

COURS DE L'ACTION PFIZER EN DOLLARS À LA BOURSE DE NEW YORK

Mois	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S

Axe : 50 – 120 ; dernier cours : 96 3/4 ; 1997

Après avoir vu ses cours doubler en huit mois, l'action Pfizer a souffert d'une conjoncture boursière moins favorable. En un an, la hausse ressort tout de même à 75 %.

Dès cette année, le Viagra devrait dépasser le chiffre record de 1 milliard de dollars de ventes

SIXIÈME laboratoire mondial en 1997 avec une part de marché de 3,42 %, la firme américaine Pfizer achève son recentrage sur ses activités pharmaceutiques tout en bénéficiant de l'engouement du public pour son médicament contre l'impuissance masculine. « *Même s'il est trop tôt pour faire des projections à long terme sur le nombre d'ordonnances pour le Viagra, la réaction initiale a été véritablement extraordinaire* », affirmait le patron du groupe William Steere, lors de la publication des comptes semestriels au début du mois de juillet. Entre le 27 mars, date de mise sur le marché, et le 26 juin, ce nouveau médicament a fait l'objet de deux millions sept cent mille ordonnances aux Etats-Unis. Les ventes ont représenté 411 milions de dollars soit plus de 11 % du chiffre d'affaires du groupe au second trimestre.

Si le rythme se maintient, la petite pilule bleue en forme de losange pourrait dépasser le milliard de dollars de ventes dès sa première année d'existence, inscrivant ainsi un record. Une possibilité d'autant plus réelle que son marché ne cesse de s'agrandir avec des lancements en Europe dès l'automne et dans cinquante pays avant la fin de l'année.

Sur le premier semestre, le bénéfice net du groupe a progressé de 24,5 % à 1,320 milliard de dollars et le chiffre d'affaires a gagné 17,9 % à 6,97 milliards de dollars. D'ores et déjà les actionnaires de Pfizer profitent de la découverte du Viagra. En un an, le titre a quasiment doublé et il résiste mieux que d'autres aux accès de faiblesse de Wall Street. Bien que quatrième groupe américain en termes de chiffre d'affaires derrière Merck, Bristol Myers Squibb et American Home Products, Pfizer, porté par la hausse des cours, rivalise avec le numéro un, Merck, en ce qui concerne la capitalisation boursière.

RECENTRAGE

Il se concentre sur ses activités pharmaceutiques et a décidé de céder sa branche de matériel médical. Ce recentrage, annoncé en février, s'est achevé au mois d'août par la vente de sa filiale Howmedica, spécialisée dans l'orthopédie, au groupe Stryker corporation pour 1,9 milliard de dollars (11,4 milliards de francs), ce qui représente 2,3 fois le chiffre d'affaires de l'entreprise (820 millions de dollars). « *Notre décision de céder Howmedica donne à ce pôle d'activités l'occasion de se développer* », a estimé le 14 août, William Steere, président de Pfizer. Le laboratoire américain avait déjà vendu au cours des derniers mois American Medical Systems (implants urologiques) et Schneider Worldwide (prothèses cardio-vasculaires).

L'entreprise poursuivra ses efforts de recherche – qui lui ont permis depuis le début de la décennie de gagner huit places dans le classement mondial. Le groupe a ainsi plusieurs médicaments vedettes dans son portefeuille comme l'antihypertenseur Norvasc, l'antidépresseur Zoloft, un antibiotique (Trovan). Il a aussi développé une politique d'alliances notamment avec son concurrent Warner Lambert pour un produit contre le cholestérol (Lipitor).

Dominique Gallois

Le procès du « réseau Chalabi » se poursuit dans la confusion à Fleury-Mérogis

Sur les 107 prévenus comparaissant libres, 42 ne se sont pas présentés mercredi

Le procès du « réseau Chalabi », un réseau de *soutien logistique aux maquis algériens*, s'est poursuivi dans la confusion, mercredi 2 septembre, dans le gymnase de Fleury-Mérogis. Sur les 60 avocats qui avaient quitté la salle la veille pour protester contre ce « *procès de masse* » et cette « *justice médiatique* », seuls deux sont revenus. Sur les 107 prévenus comparaissant libres, 42 ne se sont pas présentés mercredi.

LE GYMNASE de Fleury-Mérogis, où se déroule depuis le 1er septembre le procès de 138 membres présumés d'un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens, va paradoxalement finir par paraître trop grand. Prévu pour accueillir environ 600 personnes, il était à moitié vide, mercredi 2 septembre, pour le deuxième jour d'audience. La veille, une soixantaine d'avocats contestant les conditions d'organisation du procès avaient quitté la salle (*Le Monde* du 3 septembre). A l'exception de deux, ils n'étaient pas revenus mercredi.

PROCÈS

Dans les box des prévenus détenus, sept personnes ont refusé de comparaître, contre quatre mardi. Sur les 107 prévenus comparaissant libres, 65 sont présents dans la salle, mais ils n'ont pas changé leurs habitudes. Peu leur importe que le début de l'audience soit fixé à 13 h30 : quand les derniers arrivés prennent place, il est déjà 15 heures. Ismaïl Debboub, Farouk Haddad et Karim Chlamat, tous trois en détention provisoire depuis le 12 novembre 1994, sont les premiers à être entendus. Ce n'est ni en raison de leur degré d'implication dans le réseau ni pour des questions d'ordre chronologique. Ils font tout simplement partie des rares prévenus dont l'avocat est présent dans la salle.

Au moment de son interpellation, Ismaïl Debboub vivait dans un pavillon de Villeneuve-Saint-Georges, où les enquêteurs ont retrouvé un véritable arsenal.

« *Ces armes devaient partir pour l'Algérie mais je ne suis au courant de rien. Nous étions plusieurs à habiter là, et moi, je n'y étais pas en permanence. Les armes, ce n'était pas de ma responsabilité.*

– *Et l'argent retrouvé ? En dollars, en deutschemarks, en lires ?* interroge le président.

– *C'étaient des dons pour mes camarades, ça venait d'un peu partout, mais je n'étais pas le collecteur de fonds. Trois fois on m'a donné 1000 deutschemarks. C'était pour les orphelins en Algérie.* »

Le ton de Farouk Haddad est plus posé. Chez lui, à Aubervilliers, les policiers ont également retrouvé des armes.

« *On m'a demandé comme un service de les garder quelques jours*, indique-t-il. *Dans un premier temps, j'ai été choqué et puis j'ai accepté.*

– *Les enquêteurs ont aussi retrouvé des pièces d'identité avec des noms à consonance asiatique*, poursuit le président.

– *Je ne m'explique pas la présence de ces papiers chez moi* », rétorque Farouk Haddad. Le prévenu connaît bien Mourad Tacine, considéré comme le faussaire du réseau.

« *Vous n'aviez pas la tentation de lui fournir ces documents ?* insiste M. Steinmann.

– *Non, puisque je ne savais pas qu'il étaient chez moi.* »

« AUCUNE LÉGITIMITÉ »

Le prévenu s'explique alors sur son engagement. « *Je suis un musulman pratiquant, je ne voyais pas de mal à ça. Avec la répression contre le FIS, les gens torturés, assassinés, il y a eu une cassure pour moi, et le jour où on m'a demandé de garder ces armes, je ne pouvais qu'accepter car j'ai pensé qu'on avait le droit de se défendre.*

– *Vous vous doutiez que ces armes n'allaient pas rester dans un râtelier*, interrompt le président Steinmann.

– *Il y a une marge entre se défendre et agresser, souligne Farouk Haddad. Que pouvaient ces armes contre la puissance d'en face?* »

Personne n'entendra la voix de Karim Chlamat, chez qui la police a retrouvé des armes et 18 kilos de TNT. « *Il ne reconnaît aucune légitimité à ce tribunal* », explique son avocate, Clarisse Serre. Alors qu'il rentrait à la maison d'arrêt de Fresnes, la veille, il aurait, selon Me Serre, reçu des coups lors de la fouille au corps. Des faits confirmés par les surveillants de la prison, qui ont fait un rapport. Le procès devait se poursuivre, jeudi 3 septembre, en l'absence des avocats contestataires qui devaient se réunir une nouvelle fois dans la soirée. Une question reste en suspens : que se passera-t-il s'ils ne reviennent pas dans le prétoire pour l'audition de leurs clients ?

Acacio Pereira

Les revirements de Bercy au sujet du PACS

INTERROGÉ sur l'imposition commune des concubins ayant signé un pacte civil de solidarité (PACS), le ministère de l'économie et des finances n'a cessé de démentir toute prise de position hostile à la proposition de loi présentée par les députés Jean-Pierre Michel (MDC) et Patrick Bloche (PS). A Bercy, on assure qu'aucun chiffrage n'a jamais été effectué et que Dominique Strauss-Kahn est personnellement favorable au PACS.

« *Le ministère travaille depuis plusieurs mois et est favorable à l'imposition commune après un certain délai de vie en commun et la création d'un abattement spécifique pour les droits de succession*, indique-t-on au ministère des finances. *Les aspects techniques sont actuellement en cours de discussion dans le cadre de réunions interministérielles sous l'autorité du premier ministre.* »

Si le ministère des finances est aujourd'hui favorable à l'imposition commune pour les signataires d'un PACS, il n'en a pas toujours été ainsi. Le directeur de cabinet de Lionel Jospin a reçu le 1er juillet 1998 une note signée par les directeurs de cabinet de Dominique Strauss-Kahn et de Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, relative à « *la position du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et du secrétariat d'Etat au budget* ». Cette note, qui concerne les mesures fiscales envisagées dans le cadre du PACS, précise « *les raisons pour lesquelles nous sommes opposés* » à l'imposition commune.

Cette disposition serait tout d'abord « *coûteuse* ». Les chiffrages, « *nécessairement approximatifs s'agissant de l'appréciation de situations de fait mal recensées par les services fiscaux* », font, selon cette note, apparaître un coût compris « *entre 4 et 6 millards de francs* ». Ensuite, cette mesure n'aurait aucun effet redistributif, car seuls les concubins « *aisés* » et les « *monoactifs* » seraient fiscalement gagnants. « *L'imposition commune est souvent moins favorable que l'imposition séparée pour les couples de concubins biactifs disposant de revenus modestes* », indique la note.

ÉVALUATION « TRÈS APPROXIMATIVE »

Enfin, le contrôle poserait problème. « *Si les partenaires du pacte de solidarité devaient être soumis à une imposition commune, il serait indispensable de prévoir l'enregistrement de ce pacte en mairie, un simple contrat passé devant notaire n'étant pas suffisant pour assurer une information simple et complète des services fiscaux* », précise la note.

Mercredi 2 septembre, le ministère des finances indiquait que la note du 1er juillet était « *un document confidentiel qui avait enrichi sa réflexion* » et que la position de Bercy avait nettement évolué au cours des différentes réunions techniques qui se sont tenues sur ce thème durant l'été. Au sujet du coût pour les finances publiques de l'imposition commune des signataires d'un PACS, on reconnaissait que cette évaluation « *était très approximative et ne tenait pas compte d'une certaine durée imposée entre la conclusion d'un PACS et le droit à une imposition commune* ».

Michèle Aulagnon

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Lord Rothermere

Le dernier « tycoon » de la presse britannique

LE *DAILY MAIL* et l'*Evening Standard* sont en deuil pour la deuxième fois en trois mois. Le propriétaire de ces deux quotidiens britanniques, Vere Harmsworth, Lord Rothermere, est mort à Londres, mardi 1er septembre, à l'âge de soixante-treize ans. Le 10 juin, c'est son ami et complice Sir David English, patron d'Associated Newspaper – qui publie les deux titres – qui mourait, victime, lui aussi, d'une crise cardiaque (*Le Monde* du 23 juin). Lord Rothermere était sans doute le dernier *tycoon* de la presse britannique, héritier d'un empire familial, là où le *Times* ou le *Daily Telegraph* sont passés sous la coupe de grands magnats non britanniques, comme Rupert Murdoch et Conrad Black.

« Il correspond exactement à l'idée française du milord anglais », écrit la journaliste Lynn Barber dans l'*Observer* du 29 juin 1997. Milliardaire, excentrique, playboy, lorsqu'on lui demande à quelle classe il appartient, Lord Rothermere répond : *« Nobleman. »* Comme le *Daily Mail*, il était bien sûr conservateur, jusqu'à ce qu'il crée un choc en décidant de soutenir Tony Blair, lors des élections de 1997, et de siéger dans les rangs du Labour à la Chambre des lords. Il a toujours eu son libre parler (*« Je suppose que cette génération de la famille royale sera la dernière, n'est-ce pas ? »*) et sa propre façon de vivre. Il se déclarait bouddhiste, habitait la plupart du temps à Paris et avait épousé en 1993, un an après la mort de sa première femme, sa maîtresse de longue date, un mannequin d'origine japonaise.

TRANSFORMATIONS

Né le 27 août 1925, Vere Harold Esmond Harmsworth est le troisième vicomte Rothermere, grande famille de la presse britannique, qui incarne la noblesse de Fleet Street. Son grand-père et son grand-oncle ont bâti un groupe de presse, en créant le *Daily Mail* et l'*Evening News*. Lorsque Associated Newspaper déménage de Fleet Street à Kensington, à la fin des années 80, Lord Rothermere fait démonter et transférer pièce par pièce le bureau de son grand-oncle Lord Northcliffe, qui avait coutume de demander à ses rédacteurs en chef : *« On dit que je suis fou... Envoyez votre meilleur reporter sur l'affaire. »*

Après des études peu brillantes à Eton, il travaille dans tous les départements du groupe, avant de prendre la direction du *Daily Mail* en 1971. Il décide alors de transformer le quotidien en tabloïd et de rechercher un public plus féminin. Journal de la classe moyenne, le quotidien – élu journal de l'année en 1996 – voit aujourd'hui sa diffusion progresser face au déclin des tabloïds populaires.

MÉTAPHORES

C'est lui aussi qui lance le *Mail on Sunday* et fusionne l'*Evening News* et le *Standard*. Toutes ces décisions ont été prises avec son complice David English, qu'il connaît depuis 1956. Les deux hommes dirigeaient les journaux et le groupe de presse en tandem, même si Lord Rothermere avait cédé sa place de PDG à David English, en 1992. Son fils et héritier Jonathan Harmsworth, âgé de trente ans, directeur général de l'*Evening Standard*, devrait prendre la direction du groupe.

Lord Rothermere a reçu les hommages de plusieurs personnalités. Le premier ministre britannique, Tony Blair, s'est déclaré attristé par la mort de cet *« homme extraordinaire, à l'esprit vif et à la personnalité attachante »*. Et Margaret Thatcher l'a salué comme *« l'une des plus grandes figures du journalisme de ce siècle »*.

Poète amateur, Lord Rothermere aimait les métaphores. Dans son éditorial de l'*Evening Standard*, annonçant son soutien à Tony Blair, il comparait le Parti conservateur à *« un saumon magnifique qui, surmontant tous les obstacles, a donné naissance à une nouvelle génération et s'en va à la dérive, épuisé et ruiné, vers la mer »*. Il donna aussi cette belle définition d'un quotidien : *« Un journal devrait être comme la mer : toujours différent, toujours le même. »*

Alain Salles

Mohand Ourabah

Le service de l'Etat et de l'islam de France

CONSEILLER d'Etat honoraire, Mohand-Saddek Ourabah est mort mercredi 2 septembre à Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine), à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Né le 5 octobre 1915 dans une famille de notables de la Petite Kabylie à Oued-Amizour, Mohand-Saddek Ourabah fait à Alger ses études de droit, mais délaisse assez vite le barreau de Bougie, pour se consacrer, dès le lendemain de la guerre, à sa vocation et vraie passion : le service de l'Etat. Administrateur civil, de 1946 à 1952, au gouvernement général d'Alger, Mohand Ourabah est recruté par la préfectorale de métropole à Florac (Lozère), Montbard (Côte-d'Or) et Issoudun (Indre), avant d'être nommé, en 1959, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

A la pire période de la guerre d'Algérie, de 1960 à 1962, il est préfet d'Orléansville, dans l'Ouest algérien. Mohand Ourabah s'élève contre les forfaits commis au nom de l'indépendance algérienne comme contre ceux commis par ceux qui défendent l'Algérie française et il participe à la préparation des négociations d'Evian. Après l'indépendance, il est appelé par le gouvernement algérien pour mettre en place une nouvelle administration préfectorale, mais s'écarte assez vite de son poste de directeur des affaires politiques et générales et il réintègre le Conseil d'Etat en France, où il finira sa carrière, en 1984, à la section du contentieux.

S'il n'était pas lui-même un pratiquant régulier de l'islam, Mohand Ourabah fut très vite préoccupé par l'insertion d'une communauté musulmane qui peine à faire reconnaître ses droits à un culte et à des conditions dignes de vie religieuse en France. Il fait partie des premières commissions du gouvernement Barre, chargées en 1979 de la question des Français musulmans et du culte musulman (commission Dominati). Il alerte très vite les autorités sur les anomalies de la situation juridique de la Mosquée de Paris, dont la gestion avait été confiée, en 1956 par Guy Mollet, au recteur Si Hamza Boubakeur et il convainc les pouvoirs publics de lui couper ses subventions. La Mosquée de Paris se tournera alors vers les gouvernements du Maghreb, notamment l'Algérie.

LES DIVISIONS COMMUNAUTAIRES

En 1990, il fait partie des six premiers membres du Conseil de réflexion sur l'islam de France (Corif), suscité par Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et des cultes, désireux de mettre fin aux divisions de la communauté musulmane et de faciliter son intégration dans la société laïque. L'aventure du Corif, premier embryon d'organisation de la communauté musulmane en France, sombrera en 1993 après le retour de la droite au gouvernement et de M. Pasqua au ministère de l'intérieur. En août 1997, Mohand Ourabah faisait encore partie des personnalités musulmanes consultées par Jean-Pierre Chevènement. Très préoccupé par la dégradation de la situation en Algérie, il militera toujours pour un islam de France, évitant les ingérences étrangères, notamment celles du gouvernement d'Alger à travers la Mosquée de Paris.

Personnalité affable, le conseiller d'Etat Ourabah connaissait par cœur l'histoire coloniale de France et il contribua à la rédaction du livre le plus complet sur l'histoire des harkis, sorti sous la signature de Mohand Hamoumou, en 1992, chez Fayard.

Henri Tincq

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Natacha et Renzo
DE ANDREIS,
Anna et Sonia,
Les familles
DE ANDREIS, KONOPNY
et REGENSBERG
ont la joie d'annoncer la naissance de

Emma,

le 21 juillet 1998, à Paris.

– Mon viatge comencèt un jorn de mistrau sus lei ribes de la Mediterranea a la Sanha de Mar, lo 21 agost 1998.

Quel bonheur,

Ulysse.

Tes parents,
Caroline GÉRIN et Thomas WELLER,
Tes grands-parents,
Weller et Gérin,
Tes arrière-grands-parents,
Hippy et Weller,
Tes oncles, tes tantes, tes cousins,
t'accompagnent.

18, rue de la Banque,
73000 Chambéry.

Anniversaires de naissance

– Du Pérou, d'Autriche et de France, tambours et trompettes annoncent les vingt et un ans de

Nadège,

notre « petite puce »,
née au 4 septembre avec la rosée du matin.

Mariages

Nicole et Marc CLÉMENT,
Colette CHARLIER
ont le vif bonheur d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Véronique et Stéphane,

qui sera célébré à Hyenville, le samedi 5 septembre 1998.

La Girardière de Haut,
50660 Hyenville.
21, rue Amiral-Lacaze,
97410 Saint-Pierre.

Décès

– Catherine Barbry,
son épouse,
Aurélien et Thomas Barbry,
ses fils,
Gaëlle Abgrall,
sa belle-fille,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

François-Régis BARBRY,

dans sa cinquante-septième année.

Ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité.

Nous vous invitons à nous entourer *pour lui* rendre hommage en *l'église* Saint-Médard, Paris-5e, le 17 septembre 1998, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

François-Régis Barbry, vice-président de l'association Parrains par mille, défendait la cause des enfants *défavorisés. Vos dons peuvent être adressés* à l'association (Crédit mutuel, compte bancaire 00023958241).

Mme Catherine Barbry,
6, rue Jenner,
75013 Paris.

– France-Culture
a la tristesse de faire part du décès de son collaborateur,

François-Régis BARBRY,
producteur de l'émission
« La mémoire en chantant ».

– L'Académie Charles-Cros,
dans une profonde tristesse, rend hommage à l'un des siens,

François-Régis BARBRY.
(*Le Monde* du 28 août.)

– Jacques Boullé,
Delphine et Bruno Piudermacher
et leurs enfants,
Antoine Boullé,
ont la tristesse de faire part du décès de

Antoinette BOULLÉ,

survenu le 14 août 1998, après une lutte courageuse de près de cinq années contre une maladie impitoyable.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le 17 août, à Martizay (Indre).

9, rue Berthelot,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Sa famille annonce le décès de

M. André LAURENT,
capitaine de corvette honoraire,
ingénieur général
de l'aviation civile (e.r.),
officier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique.

Selon son désir, son incinération a eu lieu le mardi 1er septembre 1998, dans la plus stricte intimité, et les cendres déposées dans le caveau de famille au cimetière de Quissac (Gard).

La Goëlette, Port de plaisance,
83000 Toulon.

– Brunehilde Breteau,
son épouse,
Cédric, Audrenn, Alexandre et Grégoire,
ses enfants,
Denise Breteau,
sa mère,
Jean-Pierre, Denis, Noël, Gisèle et Rémy,
ses frères et sa sœur,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Ses nièces et neveux,
Françoise et Hervé Baley,
ses beaux-parents,
Les familles Baley, Breteau, Gauthier, Skira, Tauzin,
Et ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès soudain de

François BRETEAU,
avocat à la cour,
ancien conseiller municipal,
vice-président de Droit au logement,

survenu à l'âge de quarante-neuf ans, le 29 août 1998, à Paris.

Les obsèques auront lieu au *crématorium du Père-Lachaise*, le vendredi 4 septembre, à 15 h 15.

Les cendres reposeront au cimetière de Noirmoutier-en-l'Ile.

Cet avis tient *lieu de faire-part.*

5, rue du *Colonel-Oudot*,
75012 Paris.
8, rue de *Lahire*,
45000 Orléans.
(*Le Monde* du 2 septembre.)

– Bernard et Marie-Louise Dennery,
Catherine et Bernard Halphen,
Stéphanie, Lionel, Frédérique,
Anne Laure, Emmanuel,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

Jacques DENNERY,
ancien directeur
de la Rochette Cenpa,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 6 août 1998,

et rappellent le souvenir de son épouse,

Simone,

décédée le 30 janvier 1997.

55, boulevard Murat,
75016 Paris.
135, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Maurice DI SCUILLO

est mort.

Alertés par l'odeur, les voisins ont appelé la police.
Maurice était mort depuis dix jours.
Environ.
Rue des Cévennes, à Paris.
Maurice était un prolétaire.
Il a toujours fait face tout seul, sans embêter personne.
Maurice était orphelin de père.
Sa mère l'avait élevé seule...
Maurice a accompagné les dernières années de la vie de sa mère,
Filialement.
Il était seul à son enterrement.
Absolument seul.
Le jeudi 8 septembre 1988.
Ça arrive plus souvent qu'on croit, chez les prolétaires.
Il l'a révélé plus tard, à quelques copains.
Puis il a été expulsé de la pièce de vingt mètres carrés qu'occupait sa mère.
C'est là qu'il a commencé à lâcher la rampe, Maurice.
Un copain l'a hébergé. Il a connu le chômage, le RMI.
Mais il n'embêtait personne.
On a pas pu l'aider. On a pas su l'aider. D'ailleurs y voulait pas.
Il était raide Maurice. C'était un insoumis, intransigeant.
Un objecteur de conscience,
Un pacifiste radical.
Un déserteur de la première, de la deuxième, de la troisième guerre *mondiale.*

Ses copains ne payeront pas d'enterrement à Maurice.
Pour chasser le regret de n'avoir pas pu l'aider à vivre ?
D'ailleurs, c'était pas possible. Et puis c'est trop tard.
Le service des indigents de la Préfecture de Paris fera ça très bien,
Et gratuitement.
C'est pas souvent qu'il aura bénéficié de quelque chose de gratuit, Maurice.
Si, ... de la vie...
Il était né le 5 août 1946. Il est mort à cinquante-deux ans.
Qu'est-ce qu'on peut faire pour lui..., à Maurice...
Rien.
Si.
Vivre...
Vivre dignement !
C'est déjà bien assez difficile.
Il était digne Maurice. C'est notre soldat inconnu.
Il est éternel Maurice.

Ceux qui l'ont connu, ceux qui veulent participer à ce faire-part, peuvent écrire à :
Robert Quivaux,
73, *rue des Cévennes*,
75015 Paris.

Nous envisageons, fin octobre, une *réunion pour parler de lui.*
Le lien et la date seront fixés en *fonction des réponses.*

Les copains de Maurice.

– Porto Alegre. Pelotas. Rio de Janeiro. Genève. Paris.

Anabel Michelin-Goulart,
Nicolas Goulart,
ses enfants,
Luiz et Helio Goulart,
ses frères,
Les familles parentes et alliées Goulart, Ponzi, Michelin, Redalié et Cholewa,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Horacio GOULART

survenu le 22 août 1998, au Brésil.

Une cérémonie a été célébrée le 23 août, au *cimetière Sao Miguel e* Almas à Porto Alegre.

É só pensar em ti
para ficar feliz.

– Gérard Chauvallon,
Jean-Serge, Véronique et Agathe Lecointre,
Bernard et Chantal Legrand,
Franck Legrand,
Sabine Tisseur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicole
LEGRAND-CHAUVALLON,

le 1er septembre 1998.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 septembre, à 11 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, entrée rue des Rondeaux.

Suivant sa volonté, ses cendres seront dispersées en Savoie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue des Chapelles,
92310 Sèvres.

– Jacqueline Lhoste,
son épouse,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert LHOSTE,
sous-directeur honoraire
– affaires internationales –,
Centre national des œuvres
universitaires et scolaires,

survenu à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-Xavier, à Toulouse, le 5 septembre 1998, à 10 heures.

19, rue Fines,
31300 Toulouse.

– *Mme Edith Marion, née Lillamand,*
son épouse,
Sylvie et Jean-François Duborper,
Ludmilla,
ses enfants,
Laurie et Oriane,
ses petites-filles,
Sa maman,
Frères, belles-sœurs,
Neveux et nièces,
Parents et alliés,
ont *la tristesse de faire part du décès de*

Jean MARION,
professeur de mathématiques
à l'université
de la Méditerranée,

le 1er septembre 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Hespérides (B3),
67, boulevard des Alpes,
13012 Marseille.

– L'UFR sciences de Luminy,
Les membres du département de mathématiques de Luminy,
Les membres du Centre de physique théorique de Marseille,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Jean MARION,
professeur de mathématiques
à l'*université de la Méditerranée,*
chercheur
au Centre de physique théorique,

survenu le 1er septembre 1998, à Marseille.

– Jean Saint-Geours, président de la Cinémathèque française,
Dominique Païni, directeur de la Cinémathèque française,
Le conseil d'administration,
Les membres de l'association,
Et l'ensemble du personnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain PHILIPPON,
leur collaborateur et ami,

le 27 août 1998.

– *Marie-Bénédicte Moreau,*
sa fille,
Jean-Pierre Andrault,
Rodolphe Rayssac,
ont l'immense douleur d'*annoncer que*

Fanchon MEUNIER

s'est éteinte *le 29 août 1998.*

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Chambon, son village natal, où elle repose en paix.

37290 Chambon.

« Je vous laisse la paix,
je vous donne ma paix ;
Je ne vous la donne pas
comme le monde la donne. »
Evangile selon saint Jean (XIV, 27).

– Le docteur Rissane Ourabah
et Thérèse,
Arfa Ourabah et Maria-Antonietta,
Siffedine Ourabah et Christine,
ses enfants,
Myriam, Michaël, Fabien et Eléonore,
ses petits-enfants,
Les familles Ourabah, Benabid
et Ramboz,
ont la douleur de faire part du décès de

Mohand-Saddek OURABAH,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
conseiller d'Etat honoraire,
ancien préfet,

survenu le 2 septembre 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année, après une vie consacrée au service de l'Etat et de la Justice.

Les obsèques auront lieu vendredi 4 septembre, à 10 heures, au cimetière intercommunal de Chevilly-Larue (Val-de-Marne).

70, rue des Coudrais,
92330 Sceaux.

(Lire ci-contre.)

– Le Centre d'études africaines de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, URA CNRS,
Georges Balandier, son fondateur,
ont appris avec grande tristesse le décès de

Mme Yvonne ROUX,
ingénieur de recherche CNRS,

qui a longtemps assuré le secrétariat scientifique du laboratoire.

Anniversaires de décès

– Le 4 septembre 1990,

Lucky FORSSE,
née Lucienne EMO,

nous quittait, c'était il y a huit ans.

Que ceux qui l'ont aimée se souviennent d'elle.

Nous, nous ne l'oublions pas.

Jean-François, Véronique, Frédéric.

19, rue de Damiette,
91190 Gif-sur-Yvette.

– De Cerisy où ils l'ont vue pour la dernière fois, les amis de

Denise MALDIDIER

se souviennent d'elle en ce sixième anniversaire.

Remerciements

– *Nevers.*

Katherine et Jean-Christophe,
Ainsi que toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors de la disparition de

Mme Gisèle MHUN,

vous remercient sincèrement du soutien que vous avez manifesté en vous associant à leur grande peine et vous assurent de toute leur reconnaissance.

Cours

Dans le cadre de la rentrée 1998, normalien, diplômé de la Sorbonne, propose des cours de français et méthodologie pour lycéens.
Tél. : 01-56-24-88-21.

Communications diverses

ATELIERS D'ÉCRITURE
ÉLISABETH BING
Week-ends de sensibilisation.
Programme 1998-1999 sur simple appel : tél./fax : 01-40-51-79-10 et sur Internet :
http://www.club-internet.fr/perso/atecbing











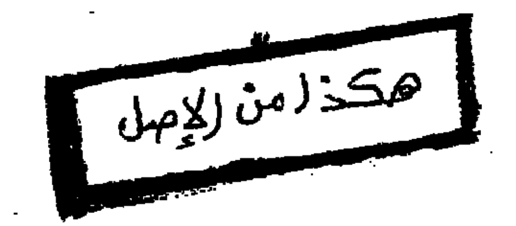












La Bergerie nationale de Rambouillet fait sa révolution

Ancré dans l'Histoire, ce lieu d'excellence de l'enseignement zootechnique rompt aujourd'hui avec l'inspiration productiviste de ses formations pour se transformer en « école des territoires ». Développement durable, agriculture biologique, nouveaux métiers deviennent ses maîtres mots

LA BERGERIE NATIONALE de Rambouillet (Yvelines), qui fut aussi royale et impériale, est-elle en voie de réussir sa mutation, après deux siècles d'existence ? En fait, ce lieu d'excellence de l'enseignement zootechnique ouvert au grand public – 70 000 personnes par an, dont 40 000 enfants –, devenu établissement public national (EPN) en 1993, change d'époque et s'ouvre à de nouvelles missions sous la tutelle du ministère de l'agriculture et de la pêche.

« Nous étions dans un cul-de-sac. Il nous fallait rompre avec la longue tradition d'enseignement de nature productiviste qui a marqué la Bergerie, de l'« agromanie » des débuts à aujourd'hui où l'on s'extasie sur les 10 000 litres de lait par an que peut produire une vache laitière », explique Jacques Bourdreux, directeur de l'établissement. Comment assurer la transition sans trop heurter les habitudes ? Après une longue réflexion, le parti a été pris de transformer l'établissement en une « école des territoires », appellation prise dans son acception large. Vaste ambition, qui fait que la Bergerie est de moins en moins orientée vers son enseignement rural traditionnel. Depuis 1993, compte tenu de sa position au cœur d'un bassin de population de près de onze millions d'habitants, elle est devenue progressivement lieu de formation, d'expérimentation, de recherche sur les grands problèmes du moment liés au développement durable. Son ambition est en outre de devenir un « centre de ressources » à vocation nationale.

« Ce sont des nouvelles thématiques que nous proposons désormais en direction des acteurs de terrain, explique M. Bourdreux. *Nos nouvelles missions sont centrées autour des espaces périurbains, du développement durable et de l'éducation à l'environnement. »* Pour quels publics ? *« Les élus des collectivités, les fonctionnaires territoriaux, les formateurs, les réseaux associatifs que nous accueillons sur place, sont notre cible principale*, dit Jean-François Ayats, directeur adjoint. *Mais, depuis peu, la demande des collectivités se fait très fortement en direction du développement local. »*

Le tournant, pris non sans mal tant il heurtait nombre d'enseignants et techniciens d'élevage adeptes d'une formation classique, va dans le fil de la récente loi d'orientation agricole qui, dans son exposé des motifs, prend en compte *« un développement économique durable et équilibré (...) renforçant le rôle des agriculteurs comme producteurs de services et de paysages »*. Depuis un an, le cadre de la réflexion s'est encore élargi avec la création d'une mission du développement local et de l'aménagement du territoire. *« Les métiers du développement local sont en émergence alors que la demande explose. Ce que nous faisons ici en direction des acteurs locaux est une goutte d'eau par rapport au besoin réel. Les agents de développement* [exerçant dans les collectivités, les parcs naturels régionaux, les « pays »...] *que l'on estime à trente mille en France, sont sous-formés »*, estime Didier Minot, responsable de la mission.

Agronome de formation, Didier Minot constate notamment que *« les progrès de l'intercommunalité font que l'on va vers une spécialisation croissante de ces nouveaux métiers »*. Rien d'étonnant donc si les sessions de formation et d'appui pour 1998 de la Bergerie, « lieu neutre, dégagé des contraintes institutionnelles et visant la mixité des publics », sont de plus pointues en diversifiées. Ainsi, le programme de l'année en cours porte-t-il, notamment, en faisant appel à des études de cas, sur les problématiques suivantes : quels projets, quels contrats pour les territoires périurbains ? Comment accompagner le développement économique local ? Comment utiliser les procédures de l'Etat au service d'un projet ? Comment encore se préparer aux futurs contrats locaux et à la mise en place des « pays » ? Comment, enfin, appréhender les politiques régionales européennes ? Toutes questions – l'Etat, mode d'emploi ?, Bruxelles, mode d'emploi ? – que se posent avec acuité des acteurs locaux confrontés à une évolution très rapide de leur pratique professionnelle.

Exemples concrets : à la demande du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, c'est ici que fut évaluée, en 1997, la mise en place des contrats ruraux de développement. Là encore qu'à l'initiative de la ville de Rambouillet est étudié le plan de développement durable (PDD) de la commune inscrite dans la couronne rurale de l'Ile-de-France. Elle est l'exemple type d'un territoire agricole, et surtout forestier, confronté aux problèmes de la périurbanisation.

> A la demande du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, c'est ici que fut évaluée, en 1997, la mise en place des contrats ruraux de développement

Avec ses deux autres missions – « territoire périurbain » et « relation agriculture environnement » –, l'établissement s'efforce de répondre à la montée en puissance des demandes. Ce qu'il fait, tout en *assurant presque son autofinancement.*

« Pour l'heure, nous capitalisons nos connaissances dans la prise en compte des espaces agricoles et forestiers dans la planification territoriale », commente Jean-Raymond Cohen, responsable de la mission « territoire périurbain ». *« Nous sommes encore loin d'avoir fait le tour de la question, alors que la demande institutionnelle augmente dans ce sens. »* Comment gérer les friches agricoles, maintenir une activité agricole proche de grands ensembles et de quartiers en difficulté (*Le Monde* du 2 juillet), élargir le réseau des fermes pédagogiques en plein essor (plus de mille deux cents en France) – lesquelles correspondent aussi à un besoin de diversification des agriculteurs –, telles sont les questions auxquelles tente de répondre cette mission.

La Bergerie, pour autant, n'a pas abandonné ses missions traditionnelles. Si elle a abrité jusqu'en 1992 l'Ecole nationale des bergers et des formations initiales de techniciens d'élevage, parties sous d'autres cieux, elle a conservé son école d'insémination artificielle, ses productions animales (bovins, ovins, aviculture), sa ferme expérimentale, ses formations hippiques... et sa boutique gourmande. Cela dans le cadre de la politique nationale de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'agriculture. Cette direction, visiblement, soutient l'équipe de la Bergerie (110 personnes dont 30 fonctionnaires de l'Etat) dans sa démarche d'évolution.

« Nous avons fait le choix d'une conversion totale, mais progressive, de notre exploitation à l'agriculture biologique », se félicite M. Bourdreux. Cette « rupture » volontariste d'avec les canons officiels de l'enseignement agricole traditionnel est en cours et devrait être effective en l'an 2000. Elle s'inscrit dans une opération pilote qui regroupe dix-sept établissements et dont la Bergerie assure l'animation. Une petite révolution si l'on sait qu'une vingtaine seulement de lycées agricoles français sur trois cents ont entamé une réflexion sur le développement durable.

Jean Menanteau

Deux siècles de tradition expérimentale

C'EST pour en faire son domaine de chasse que Louis XVI fit l'acquisition, en 1783, auprès de son cousin, le duc de Penthièvre, du domaine de Rambouillet. L'époque était à l'« agromanie », dans le plus pur style des Lumières. Une ferme expérimentale fut édifiée deux ans plus tard. Cette fonction devait perdurer pendant plus de deux siècles, jusqu'au tournant pris en 1993.

Lieu d'expérimentation et d'innovation, la Bergerie royale s'est fait connaître, en France et dans le monde, grâce à son célèbre troupeau de moutons Mérinos, acquis en Espagne en 1786, pour la qualité de sa laine. La valorisation du mérinos comme « améliorateur » de la qualité lainière eut pour vertu de relancer l'industrie du textile en France, avant de se faire apprécier à l'étranger. Cela jusqu'au début de la première guerre mondiale. L'élevage de nouveaux animaux débuta également au XVIIIe siècle, avec des vaches suisses, des moutons d'Afrique, des chèvres angoras, et continua jusqu'à Bonaparte, qui fit venir des buffles d'Italie, des chevaux belges, normands, arabes... Dans le même temps, l'expérimentation agronomique débuta – 275 hectares de cultures et prairies – dans le domaine de la chasse.

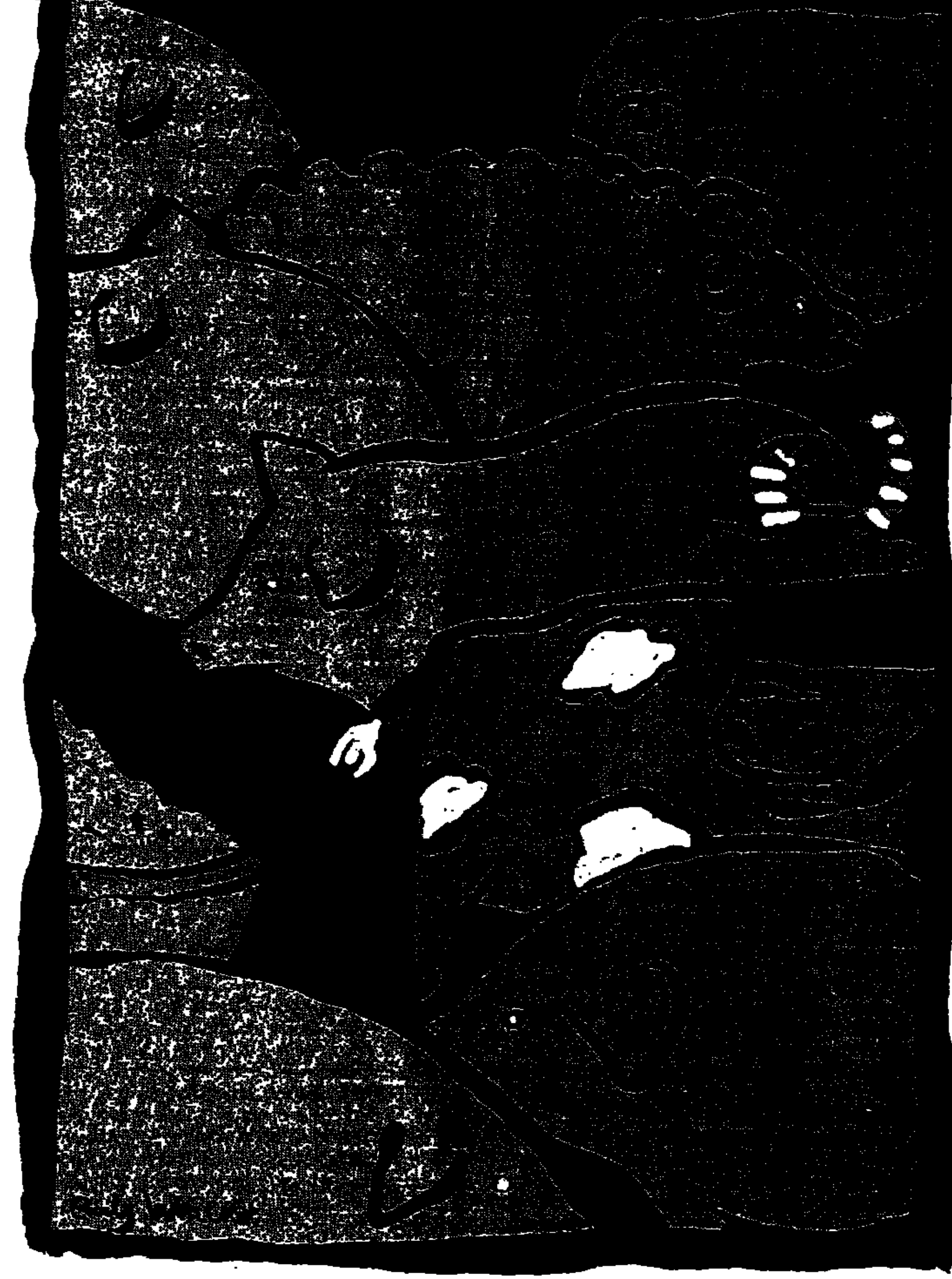
DIVERSIFICATION

Après la création (1939) de l'Ecole nationale d'élevage ovin, la Bergerie s'est diversifiée, notamment par la création (1946) de l'Ecole d'insémination artificielle, la création (1965) de la section de techniciens « productions animales ». Malgré les nouvelles orientations qui lui ont été dévolues par le ministère de l'agriculture, la Bergerie a maintenu, pour le plus grand attrait de ses visiteurs, son patrimoine animalier. Outre les 150 mérinos toujours bien présents, on y dénombre 65 vaches laitières Holstein, 23 limousines, 10 buffles, 3 000 poules pondeuses... et 18 « aurochs de Heck ».

J. Me.

Le mystère de la vache Heureuse

C'était une bonne vache de l'Ouest, née à la ferme, nourrie à l'herbe, au fourrage et au maïs. Une vache « naïve », née après l'interdiction des farines animales. Pourtant, elle est devenue « folle », a dû être abattue, et avec elle tout son troupeau, au grand malheur de Guy, éleveur modèle. L'énigme relance les interrogations sur les origines de l'encéphalopathie spongiforme bovine



ELLE s'appelait Heureuse. Elle était née le 16 août 1992 au creux d'un vallon prospère du Centre-Ouest. C'était une bonne, une excellente vache. Intelligente, expressive, calme, facile à traire. Une frisonne, une vraie usine à lait, vedette d'un troupeau classé parmi les cinq meilleurs du département. Le 15 juin, Heureuse a mis bas et ne s'est pas relevée. Amaigrie, titubante, la tête ballante, à la fois agressive et apeurée, elle était méconnaissable. Le vétérinaire n'en avait jamais vu, mais il a à peine hésité : c'était un cas d'ESB, la terrible encéphalopathie spongiforme bovine, dite « maladie de la vache folle ».

La foudre était tombée sur l'élevage modèle. Le lendemain, Heureuse était abattue. Dix jours plus tard, les analyses confirmaient le diagnostic. Le 30 juin, tout était fini : Guy n'avait plus de troupeau. Restait l'amertume et des questions, beaucoup de questions.

Sur les téléscripteurs, Heureuse n'a eu droit qu'à quelques lignes : un nouveau cas de vache folle a été détecté dans l'Ouest, ce qui porte à trente-six le nombre d'ESB répertoriées en France depuis 1991 sur un cheptel de 21 millions de têtes. Point. C'était la Coupe du monde de football et il y a beau temps que la vache folle ne fait plus les gros titres.

Pourtant Heureuse, la mal nommée, aurait mérité un peu plus d'attention. Car elle était et reste un mystère. Un cas qui n'aurait jamais dû être, une de ces énigmes qui, depuis deux ans, empoisonnent les services vétérinaires et brouillent les explications officielles. Heureuse était un animal dit « naïf », comprenez : né après l'interdiction des farines. Elle était *a priori* à l'abri de toute contamination. Pourquoi est-elle tombée ?

Un retour en arrière s'impose. En juillet 1990, la France, deux ans après la Grande-Bretagne où l'épidémie est née, interdit l'usage des farines d'origine animale dans l'alimentation des bovins. Ces farines, données aux vaches pour accroître leur rendement en viande et surtout en lait, sont reconnues comme le principal vecteur de transmission de la maladie. C'est un peu tard, le mal a déjà traversé la Manche. Heureusement, l'usage des farines protéinées est moins répandu dans l'Hexagone qu'en Grande-Bretagne, et l'épidémie reste limitée à quelques cas par an, pour la plupart localisés dans le grand Ouest, géographiquement et historiquement proche des îles Britanniques. Jusqu'à la mi-1996, le problème paraît bien circonscrit : toutes les vaches malades sont nées avant 1990, et ont mangé des farines animales importées d'Angleterre. Les circuits desdites farines ont pu être reconstitués, et on attend tranquillement l'extinction naturelle de la maladie. Les farines étant interdites depuis 1990 et la durée d'incubation allant de deux à six ans, normalement on ne doit plus découvrir d'animal contaminé après 1996. Sauf accident.

Lorsqu'en mars 1996 les Anglais créent la panique en annonçant que la maladie pouvait être transmise à l'homme, les autorités sanitaires françaises restent sereines. Pas pour longtemps. Le premier cas d'animal « naïf », né après 1990, apparaît dans le Maine-et-Loire deux mois plus tard, en mai 1996. On pense à un vieux stock, un sac de farine prohibée oublié dans un coin. Mais suivent un deuxième cas, dans le Cantal, puis un troisième, dans la Manche. Les certitudes sont sérieusement ébranlées. Depuis, les « accidents » se succèdent : Heureuse, en juin, était le onzième. En juillet et août, deux autres animaux « naïfs » ont épaissi le mystère. Trafic de farines interdites ? Négligences ? Défauts de fabrication des aliments pour bétail ? Il faut se rendre à l'évidence : dans la plupart des cas on ne trouve rien de litigieux. *« On ne comprend pas. Normalement, il ne devrait plus y avoir d'animaux contaminés. Il y en a, très peu heureusement, mais pourquoi y en a-t-il encore ? »*, soupire-t-on à la direction de l'alimentation du ministère de l'agriculture.

« Je ne suis pas un bricoleur ! Je n'ai jamais donné de poudre de perlimpinpin à mes bêtes. » Deux mois après, Guy, le propriétaire d'Heureuse, ne comprend toujours pas ce qui lui est arrivé. La vache folle, c'était pour les autres, les tricheurs, qui feraient *« n'importe quoi pour avoir la meilleure vache de l'Ouest »*. Pas lui.

Jusqu'à la dernière minute, il n'y a d'ailleurs pas cru. Entre le premier diagnostic, confirmé par le chef des services vétérinaires, et le résultat des analyses, dix jours se sont écoulés. Dix jours d'espoir, d'angoisse et d'insomnies. *« On m'avait prévenu. Si le résultat est négatif, on indemnise la bête. Ça n'aura été qu'un mauvais passage. S'il est positif, il faudra abattre tout le troupeau. Je me suis dit : "Oh là là ! Où c'est que t'es rendu !" Je l'ai pris dur. Je comptais les jours ; tous les soirs, je gambergeais. »* Guy, sans cesse, reprend tout : Heureuse est née à la ferme, sa mère aussi, elle n'a jamais mangé que de l'herbe, du fourrage et du maïs produits dans ses champs. Plus des compléments minéraux d'origine végétale, des aliments nobles ou *« achetés nobles »*, précise-t-il aujourd'hui. Ni farines animales ni médicaments miracles. Ce n'est pas possible. Et, pourtant, ça l'est.

Un mercredi soir, le directeur des services vétérinaires l'appelle. L'ESB est confirmée. Il faut abattre le troupeau. Toutes les autres bêtes, pourtant indemnes. Il a quatre jours pour tout préparer. *« On en porte lourd. On est dans un processus dont on ne peut pas sortir. On vous dit que le chef des gendarmes va venir. On se sent en faute, même si l'administration fait attention à ne pas vous traiter en truand. »* L'administration, en l'occurrence, marche sur des oeufs. *« Nous ne sommes pas des psychologues, mais nous ne voulons pas retrouver un paysan au bout d'une corde »*, explique crûment le directeur des services vétérinaires. Avant de téléphoner à Guy, il s'est renseigné, a pris contact avec son père. Les éléments recueillis sont favorables. Il sait qu'il a affaire à un homme solide, honnête, « régio », militant de la gauche catholique, responsable d'un groupement sanitaire, bien marié, bien entouré, une famille unie. Guy l'admet volontiers : l'épreuve a changé sa vision des administratifs. *« On pouvait discuter, ils ont été fermes mais très humains. »* On lui donne un « plan de campagne » et un numéro qu'il peut appeler vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Car tout doit aller très vite.

> « Il y a un traumatisme très très fort. Les éleveurs, surtout laitiers, sont attachés à leurs bêtes »
>
> **Un vétérinaire de la brigade d'inspection**

LE jeudi, il doit rentrer ses bêtes, rechercher tous ses papiers (naissances, ventes, achats d'animaux ou de nourriture, etc.) et prévenir la coopérative laitière qu'il ne livrera pas dimanche pour un problème sanitaire. Et chercher deux personnes pour participer à l'expertise du cheptel le vendredi matin. Le tout sans rien dire à personne, pour ne pas alerter les médias. *« Je ne mangeais plus. Il ne fallait rien montrer devant les enfants. Il y avait une tension terrible. »*

Le vendredi, l'expertise tant redoutée réunit à la ferme la direction des services vétérinaires, un marchand de génisses, un responsable du groupement sanitaire et un contrôleur laitier. *« J'ai dit ce que j'avais à dire, que cette situation, je ne l'avais pas voulue, que j'avais un salarié, que ce troupeau était le résultat de vingt-cinq ans de sélection génétique par mon père, puis par moi. J'ai parlé des conséquences fiscales. C'était douloureux, mais le soir j'étais déjà plus soulagé »*, admet Guy. L'indemnisation demandée est acceptée sans discussion. C'est la règle, explique la brigade d'inspection vétérinaire chargée de suivre tous les dossiers. *« Il y a un traumatisme très très fort. Les éleveurs, surtout laitiers, sont attachés à leurs bêtes. Notre seule réponse est d'essayer de faire en sorte que la perte économique – l'autre n'est pas quantifiable – soit correcte. Dans ces cas-là, il faut être large. »*

Le samedi, il y a fête au village. Guy se force à y aller en pensant que demain, il faudra traire les vaches pour la dernière fois. Ce jour-là, dit sa femme, Marie-Hélène, *« il a fait le deuil de son troupeau »*. Guy s'agite, un peu gêné. Dans la maison toute neuve qu'il a construite à côté de la ferme des parents, le drame paraît presque incongru. Pelouse, fleurs, balançoires dehors. Bois clair, salon en cuir et jouets dedans. Tout est simple, net, serein dans cet intérieur sans histoire. Marie-Hélène, une petite bonne femme solide et grave, encourage Guy à parler, pour se soulager. Depuis l'abattage de son troupeau, il a été consulter une psychologue. *« On ne dépouille pas quelqu'un de trente-cinq ans de vie sans conséquence »*, dit-elle tranquillement. Ce samedi fatal, Guy est allé parler à ses vaches. *« Ça paraît idiot, mais j'avais besoin de le faire,* avoue-t-il. *J'ai dit : "Demain, c'est le destin, vous ne serez plus là." Je leur ai dit adieu. »*

Le lendemain, dimanche, les camions bleus sont arrivés. Il a chargé les bêtes, jeté le lait. Le plus vite possible. C'était fini. Le plus dur était à venir. La solitude, l'opprobre, l'opinion. Guy est allé prévenir son voisin. *« Il a eu peur. J'en aurais eu tout autant. »* Dans le village, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. *« J'ai été averti le dimanche. Le lendemain, tout le monde semblait au courant »*, se souvient le maire. La première réaction est d'angoisse. *« Quand c'est loin, on oublie vite, mais quand ça frappe à votre porte, on s'interroge. »* Les éleveurs du canton, mal informés, redoutent la contagion pour leurs bêtes, les autres s'inquiètent pour leur propre santé. La viande, le lait de cet élevage, ils en ont absorbé. Plus que tout, ils craignent la presse, la publicité qui jetterait la suspicion sur tout le canton et ferait chuter les cours du marché voisin. *« C'est comme le sida, on peut passer pour des pestiférés ! »*, explique Marie-Hélène. La presse locale enquête, téléphone à tous les éleveurs du coin. *« Une vraie chasse à l'homme »*, gémit-elle.

Il faudra une réunion publique d'information pour calmer les esprits. Guy y assiste, non sans angoisse. *« Le matin, il m'a téléphoné,* raconte le maire. *Il n'osait pas affronter le public. Je lui ai dit : "Tu n'as rien à te reprocher !". »* Pourtant, cette réunion le soulage. *« Cela a éclairci beaucoup de choses,* raconte-t-il. *J'ai dit : "Moralement, c'est dur." J'ai pesé mes mots, j'ai plaidé pour le sanitaire comme je l'ai toujours fait. Ils ont compris que ça peut arriver à tout le monde, que personne n'est à l'abri. Après, ils ont compati. Je suis revenu libéré. »* Dans le village, l'opinion a évolué. *« Les gens disent maintenant : "Il s'est mal débrouillé, il n'avait qu'à rien dire." »*, explique le maire.

Deux mois et demi ont passé. Guy, soutenu par ses proches et ses amis, a digéré le choc. Mais il s'interroge toujours douloureusement. Les inspecteurs vétérinaires l'ont questionné, ils ont remonté les filières, examiné toutes les hypothèses, mais le doute persiste. Comment l'ESB a-t-elle pu pénétrer dans cet élevage modèle, reconnu de tous comme l'un des plus propres, des plus fiables de la région ? La seule hypothèse sérieuse est une contamination croisée. Guy, à côté des vaches, élève des porcs. Or les farines animales sont interdites aux ruminants, mais pas aux porcs ni aux volailles. *« Il y a trois cadres possibles de contamination croisée,* explique le chef de l'inspection vétérinaire. *Soit l'usine de fabrication des aliments : jusqu'il y a quatre ans, elle produisait alternativement, sur les mêmes chaînes, les divers types de granulés. Soit le transport : il reste parfois quelques kilos dans les vis creuses des bennes de livraison. Soit l'exploitation, où il suffit d'une négligence, d'une inattention pour donner aux vaches une pelle de farine destinée aux porcs ou aux poulets. »*

> « L'argent ne remplace pas les bêtes. Où vais-je en racheter ? Je n'ai plus trop confiance »

Heureuse a-t-elle été trop gourmande ? A-t-elle passé la tête à travers la barrière et mangé, dans une benne oubliée là quelques minutes, des aliments qui ne lui étaient pas destinés ? Guy doute. Ses bâtiments d'élevage sont complètement séparés, les silos aussi. Ses vaches n'ont pas pu manger de farine à porcs. *« J'ai perdu confiance dans les fabricants d'aliments,* dit-il, amer. *On nous fait gober n'importe quoi. On est dépendants vis-à-vis d'eux. »*

REPARTIR ? Racheter des bêtes ? Pour l'instant, il n'en a pas envie. Il a gardé ses porcs et licencié son salarié. *« On perd le goût de travailler,* dit-il. *On doute de ses capacités d'éleveur, on se sent dépossédé de son outil de travail. On est méfiant, réticent. On a donné beaucoup et on se fait saborder en quatre jours. L'argent ne remplace pas les bêtes. Où vais-je en racheter ? Je n'ai plus trop confiance. »* Il a songé un moment à quitter l'agriculture. A reconstruire sa vie ailleurs.

Il a trente-six ans, une femme, trois enfants. Il repartira, comme la quasi-totalité des éleveurs touchés par l'ESB. Mais différemment. Heureuse produisait 11 000 litres de lait par an. Presque deux fois plus qu'une vache à l'ancienne, élevée à l'herbe. Impossible sans complément alimentaire. Mais elle en est morte.

L'ESB, dit-il, est une sonnette d'alarme. C'est le système d'élevage intensif, comme il le pratiquait jusqu'ici, qui est remis en question. *« On est engagé dans une spirale. On nous dit qu'il faut produire toujours plus. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais il y a des excès. Le système intensif a touché ses limites. »* Comment produire moins mais mieux ? Faut-il arrêter les porcs ? Replanter ses prairies de trèfle blanc et de ray grass pour se passer de compléments protéinés ? Il a tout envisagé. Rien n'est facile. Pour faire du « bio », il faut une exploitation d'un seul tenant. Ses terres sont trop morcelées. *« J'ai des amis qui ont de très bonnes prairies »*, dit-il, songeur. Peu importe le moyen. *« On repartira, mais il est clair qu'il y a des choses qu'on ne veut plus subir. »*

Véronique Maurus
Dessin : Emily Walcker

هكذا من الإهمال

Républicains, n'ayons plus peur !

par Régis Debray, Max Gallo, Jacques Julliard, Blandine Kriegel, Olivier Mongin, Mona Ozouf, Anicet Le Pors et Paul Thibaud

NOUS avons souvent bataillé entre nous, les soussignés. Entre *« pro-européens »*, qui voient un antidote à la mondialisation sauvage dans l'Union européenne, et *« anti-Maastricht »*, qui voient en elle son plus sûr cheval de Troie. Entre partisans et adversaires de l'engagement français dans la guerre du Golfe ; *« première »* et *« deuxième »* gauche. Sans renoncer à nos contradictions, bien réelles, le temps nous paraît venu d'épouser de conserve une querelle *désormais* plus urgente.

Empêcher la loi *de s'appliquer* est devenu le B-A BA de l'action corporative. Que l'on nous comprenne bien : il existe dans l'histoire des sociétés des moments singuliers où la loi est si évidemment synonyme d'*injustice* que la résistance à l'ordre légal est le premier *devoir du citoyen*. La Constitution de l'an I avait même *explicitement prévu cette éventualité*. Mais établir durablement l'ordre de la *justice* en *marge* de celui de la loi, c'est détruire la dé*mocratie dans son fondement* et lui substituer un pur et simple rapport de forces. *Il suffit désormais* à un groupe social ou corporatif de se proclamer *« en colère »* pour que ladite colère, forcément légitime, vaille absolution. Se profile ainsi une philosophie sociale nouvelle : celle du consommateur au lieu du citoyen, celle de l'assisté au lieu de l'ayant droit, celle de la victime au lieu du militant. L'opinion

Quitte à dramatiser les enjeux, osons dire que la République doit aujourd'hui être nettement refondée si on ne veut pas la voir demain silencieusement renversée

s'habitue à considérer qu'il n'y a plus de règle générale, seulement des situations particulières à régler au cas par cas. Sous prétexte de discriminations positives, l'on incite les militants de la justice à se comporter en sœurs de charité.

Ne nous y trompons pas : entre l'Etat minimal des libéraux et libertariens d'une part et l'Etat SAMU d'une partie du gauchisme actuel, il n'y a pas opposition, mais *complémentarité*. La *citoyenneté* devient un mot creux quand des *catégories entières de citoyens* échappent à l'empire de la loi. Ce *sont les classes dirigeantes*, politiques et économiques, qui ont *donné le mauvais exemple. Leurs* malversations ont rarement été sanctionnées par une *justice long*temps complaisante. Il a fallu attendre une époque récente pour que leur responsabilité dans la gestion des fonds publics commence à être reconnue. Chacun s'est autorisé de cet exemple. Les paysans ont introduit dans notre droit social des franchises nouvelles : droit de barrer les routes. Transporteurs routiers, conducteurs de deux-roues, chasseurs sont devenus des groupes de pression redoutés.

Ce déclin de la loi au profit de l'action directe des groupes sociaux, au prorata de leur pouvoir de blocage, peut satisfaire les plus libéraux de droite et les plus libertaires de gauche. Mais les républicains démocrates ne peuvent s'en accommoder, car il interdit l'accès de tous à l'égalité. La conception purement négative de la loi, chère au libéralisme, ne peut que reproduire tel quel l'ordre social et interdit tout espoir de le rendre plus juste. Le ralliement des classes populaires à la République, au cours du XIXᵉ siècle, s'est fondé sur la confiance en l'action réformatrice de la loi et sa capacité de lutter *contre les inégalités*.

C'est à un examen de conscience *collectif qu'invite* à cet égard l'ombre grandissante de l'extrême *droite dans le* paysage mental et politique. Car plus l'Etat a reculé et *baissé la tête*, plus a avancé le Front national dans le pays. Quitte *à dramatiser les enjeux*, osons dire que la République doit aujourd'hui être nettement refondée si on ne veut pas la voir demain silencieusement renversée. Si la demande de règles et de valeurs n'est pas satisfaite par les républicains, elle le sera tôt ou tard, en compte à demi ou sous nom propre, par les adeptes de la tribu. Et ce ne sera plus la loi égale pour tous, mais l'ordre des forts doublé d'ordre moral.

Inquiétant semble l'écart croissant entre le réel vécu par nos concitoyens et le réel projeté sur l'écran médiatique ; entre les pensées autorisées des bons auteurs, *via* éditos, exhortations et pétitions, et les sentiments éprouvés sans bruit par les gens, et notamment les treize millions de Français logés en HLM ; disons clairement : entre la France morale, légitime et parisienne, et la France périurbaine, peu policée et assez démoralisée où vit à contrecœur la moitié de la population.

Jusqu'à quel point peut-on sacrifier le principe de réalité à la version intellectuelle du *principe de* plaisir qu'est le plaisir des prin*cipes ? Durant les dernières décen*nies, à gauche, il était, par *exemple, incorrect d'évoquer* l'insécurité urbaine, car c'était *« faire le jeu du pouvoir » que d'agiter* les *« fantasmes sécuritaires »*. Ces fantômes *se portent hélas de mieux* en mieux. Quand la réalité sociale est politiquement incorrecte, faut-il la taire ? Châtions notre langage, restons entre nous *et couvrez* ce sein que je ne saurais voir ; comme l'aberrante naissance, au bord de nos villes, de zones de peuplement ethnique.

Est-ce céder aux sirènes du racisme que de constater que les quartiers en tête pour les problèmes de violence sont ceux où l'immigration irrégulière est la plus répandue (pauvreté et chômage obligent) ? Que le nombre de viols enregistrés a triplé depuis dix ans ? Que d'exiger des parents qu'ils exercent leur responsabilité parentale en contrepartie des prestations et assistances qu'ils reçoivent de la société ? La gauche issue de 89 a déjà abandonné à l'extrême droite fascisante l'idée, égalitaire et libératrice, de nation souveraine ; le drapeau tricolore, emblème de la Révolution ; la figure de Jeanne d'Arc, la fille du peuple chère à Michelet. Faut-il lui laisser aussi le monopole des réalités qui dérangent ? Ce que prend de haut l'édito de référence va hé*las se* réfugier au fond des urnes. Entre des cohortes d'électeurs qui votent mal et une poignée d'influents qui pensent bien, la démocratie ne tient pas balance égale ; et ce que la page « débats » expulse nous revient par la fenêtre « régions ». La meilleure façon de prévenir *l'inacceptable* consiste à gagner la course de vitesse désormais engagée entre la restauration réactionnaire et la refondation républicaine.

Refonder la République, ici et maintenant, c'est envisager une longue chaîne de citoyenneté dont les maillons s'appelaient jadis : le père, l'instituteur, le maire, le lieutenant, le copain d'atelier, le secrétaire de cellule ou de section syndicale. Cet enchaînement de respects ancestraux – aux résonances quasiment bucoliques –, c'est un fait qu'il a aujourd'hui disjoncté. La famille dévaluée ou éclatée – père au chômage, mère absente, grands-parents au mouroir ; l'école déclassée, débranchée par l'absence de débouchés et le surplomb télévisuel ; le creuset du service militaire disparu ; le travail impossible ou bien atomisé ; les partis et syndicats classiques marginalisés – toutes ces crises en amont se cumulent pour rendre l'initiation d'un adolescent aux disciplines les plus simples pratiquement sans moyens, et quasiment sans objet.

Une fois liquéfiées les autorités d'ascendance, de compétence, de commandement et enfin de métier, dont la succession réglée permettait naguère l'intégration des jeunes défavorisés et des nouveaux arrivants, ne reste plus, en terrain vague, que des individus désintégrés, livrés aux nationalismes de quartier ou de cité, aux solidarités *viscérales de* la *communauté* ou de la bande, aux pres*tiges du caïd et de l'argent facile*, aux mirages virtuels et télévisuels. *Le tout dans l'ignorance totale de* nos institutions, de l'existence d'un *cadre juridique et de l'idée* même de loi.

Dans beaucoup *d'endroits*, le policier est devenu la première fi*gure d'autorité que rencontre* un jeune Français de la rue. N'atten*dons pas de Goldorak qu'il vienne* combler pour notre compte le *« déficit de lien social »*, pas plus que du pompier dépêché sur l'incendie du Crédit *lyonnais qu'il* en apure les comptes. De même serait-il vain, et bien lâche, de réduire le rôle de l'Etat à celui du juge. *Le judiciaire est un palliatif*, non une solution (ne serait-ce que pour une *raison* de bon sens : le plus clair de ce qui pourrit la vie du citoyen *lambda échappe au code* pénal). Et comment exiger de l'école qu'elle répare, avec ses pauvres moyens, tout ce que la République a *laissé se détruire*, au fil des ans, en amont et en aval des *lycées et collèges ?*

On peut utilement manier le contre-projet *global. On peut aus*si, quitte à perdre en *« radicalité critique »*, *agir sur des leviers plus* à notre portée ; et, entre la cage d'escalier *et le plan sur la comète*, chercher modestement le moyen terme, *dans nos propres sphères* d'existence. Quand on voit, sur notre seuil, des professeurs de lycée qui avouent leur honte d'être professeurs aujourd'hui, des milliardaires qui échappent en toute légalité à l'impôt sur la fortune ou des réseaux clientélaires qui confisquent depuis des lustres les aides publiques à l'agriculture, il n'est pas insensé de croire que ces hontes-là, peu ou prou, dépendent de nous.

Les nouvelles politiques de la ville, de l'éducation, de la justice, de l'*administration*, en un mot la réforme de l'Etat lui-même, resteront stériles sans *la* mise au travail d'une volonté engageant l'ensemble des citoyens, à commencer par nos dirigeants. Si la discipline n'est pas rétablie, si l'enseignement lui-même ne retrouve pas sa dignité et ses finalités, les enseignants le moral et les élèves l'envie d'apprendre, les *« moyens supplémentaires »* tournent au gâchis.

C'est dans les cœurs et les têtes que la bataille se décidera. En bas comme en haut, en bas si le haut s'engage. Car les pouvoirs publics devraient payer d'exemple, en pourchassant l'alcool dans les commissariats avec autant de soin que le crack dans les cités. Si le haut de l'échelle ne montre pas la voie, comment, en bas, substituer la volonté à l'incantation et la décision au vœu pieux ? Il n'y a pas de détail, et les mesures les plus triviales décident des plus compliquées, comme l'a montré, dans la plus sauvage des métropoles d'Occident, le succès de la doctrine dite du *« carreau cassé »*. Tout fumeur de shit ne finira pas à l'héroïne, mais tout héroïnomane a commencé par le shit. C'est en tendant vers une tolérance zéro face à la petite incivilité qu'on pourra demain remédier à l'incivisme en grand. La *« sauvagerie en ville »* commence à l'arrachage des boîtes aux lettres, au piétinement des plates-bandes municipales et au tag des murs d'école repeints à neuf. La *« violence à l'école »* commence au tutoiement du professeur, à l'usage du baladeur sous les préaux et à la tenue délibérément provocante des élèves en cours, garçons et filles. Mais comment lutter contre l'incivilité des petits si on tolère l'incivilité des grands qu'est la fraude fiscale ?

A quoi est due la désespérance ordinaire ? Au chômage, d'abord. Mais aussi au manque de réponses des *« responsables »*. Des hauts fonctionnaires pantouflent *et* abandonnent, toujours plus nombreux, *le service de l'intérêt général*. Et la misère faite aux fonctionnaires *de base ? Dans les* banlieues, le *« personnel de front »* – *travailleurs sociaux, associations* bénévoles, éducateurs – est en *train de craquer. L'éducation nationale* n'est plus en mesure de *pourvoir aux postes de proviseur* – faute de candidats. Les ensei*gnants eux-mêmes s'en vont, ou* tombent en dépression. Des associations humanitaires renoncent, ferment boutique, Les îlotiers espacent *les patrouilles* ou regardent ailleurs. Et comment ne pas baisser *les bras* quand s'égrènent, au vu de tous, les démissions de l'Etat social, de l'Etat éducateur et de l'Etat pénal ? Qu'est-ce qu'une loi qu'on n'a *plus* le courage de faire respecter ?

Le décalage entre *les pratiques* d'abandon et la fermeté des *« affichages »*, entre *les comportements* et les discours de l'officialité, fera *bientôt* de *l'hypocrisie* le premier principe républicain. Prenons *l'exemple pénal*, peu *glorieux en* soi, mais d'autant plus révélateur *du double jeu général qu'il est « ras* des pâquerettes ». Commissions et *rapports disputent gravement de la* dépénalisation de la drogue. *Comme si la justice n'avait pas déjà* tranché ! La législation sur les stupéfiants *ne distingue pas entre* drogues dures et drogues douces, *mais il y a belle lurette que* les juges ont cessé de poursuivre l'usage et le trafic de cannabis en dessous de 10 grammes.

Il est fait grand bruit d'une nouvelle politique pénale. Pourquoi ne pas commencer par reconnaître qu'aujourd'hui 80 % des procédures aboutissent à des classements sans suite, que 50 % des délits dont les auteurs sont interpellés ne sont pas poursuivis et que les peines de prison ferme de moins d'un an ne sont plus appliquées dans nombre de juridictions ? C'est un choix, qui a de bonnes raisons et des causes objectives. Manque de crédits, de personnel – la justice française a le même nombre de magistrats qu'en 1867... ? Peut-être, mais qu'on nous le dise ouvertement et qu'on ne feigne pas ensuite de gémir sur l'expansion, chez les ados, d'un monde parallèle où les actions, même les plus meurtrières, n'ont jamais de conséquence. Quand la loi de la République s'efface, qui protège les plus faibles, faut-il s'étonner que la loi du milieu s'installe, celle de la jungle, les riches gardant toujours la faculté de privatiser – l'éducation des enfants et la sécurité du quartier ?

Ce sont les classes dirigeantes, politiques et économiques, qui ont donné le mauvais exemple. Leurs malversations ont rarement été sanctionnées par une justice longtemps complaisante

Le refus de sanctionner, premier petit pavé de l'enfer, vient d'un bon sentiment. La loi du bon cœur voudrait prévenir, non réprimer, comme si la répression ne faisait pas partie intégrante de la prévention. Elle rêve de remplacer la punition par l'assistance. On ne se reconnaît plus le droit d'énoncer une norme ou une règle, et encore moins – *horresco referens* – de la mettre à exécution.

L'institution, dit-on, fait violence à l'individu. Elle opprime sa nature. On a ainsi confondu la modernisation nécessaire des institutions et la récusation du principe même de l'institution, comme si l'on ne pouvait pas leur demander de se réformer sans les inviter à se suicider. Supprimez examens et devoirs, et vous fouetterez la créativité des petits... Dérégulez l'économie, et tous les pauvres deviendront riches...

L'équation d'après 68 aurait-elle triomphé : l'alliance des droits universels abstraits et du règne de la marchandise ? En clair : les rapports marchands sont sources de droit et le lien social est mis à la charge de la consommation – d'images, de marques, *de styles de* vie, sous le gant de velours du publicitaire. *Ajoutez à ce quotidien*, pour le haut de gamme, un grain d'anarchisme récréatif et bohème – aux effets esthétiques souvent heureux, à *bon droit* chéris des artistes –, et on obtient l'intimidation la mieux autorisée, aussi sympathique qu'antirépublicaine, que modulent *à l'envi* nos *feuilles* et nos écrans. Et c'est bien parce que *tout pousse à laisser filer* que l'ordre du jour est à la résistance.

Las des grands mots, le citoyen, désormais, demande à voir, et il a *bien raison. Le besoin de Répu*blique et la fatigue des rhétoriques *le disputent au fond de nous*. Marier l'énergie et le réalisme serait-il *donc impossible ? Ne vaudrait-il* pas mieux se donner des fins mo*destes correspondant* à ses moyens que de promulguer des *programmes ou des lois qu'on* n'aura pas les moyens, ni la volonté, *d'appliquer le moment venu ?* Ce qui peut engendrer *in fine* des *dizaines de milliers de « sans-papiers »*, illégaux officiels, expulsables en principe, mais non en fait. Qu'on nous dise, par exemple, ce qui empêcherait, aujourd'hui, en France, de :

– **responsabiliser les adultes** dans leur comportement social, en appliquant réellement les lois antiracistes aux domaines cruciaux du racisme à l'embauche et au logement. *Ce qui permettrait de sanc*tionner les propriétaires et patrons écartant les *demandeurs* de location ou d'emploi sur leur faciès ou sur leur nom ;

– **responsabiliser le service de l'intérêt général**, en lui rendant toute sa dignité face aux empiétements et tentations financières du privé. Revaloriser la haute fonction publique, oui, mais à condition de prohiber le *« pantouflage »* (et *a fortiori* l'assurance, après un échec dans le privé, d'un tranquille retour à son corps d'origine) ;

– **responsabiliser les services de sécurité publique**, face aux incivilités quotidiennes les plus graves. Il n'est pas acceptable qu'une professeur qui se voit *« raccompagnée »* en fin de journée à son métro par une dizaine d'adolescents qui l'insultent et la menacent de viol se voie opposer par un gardien de la paix que, l'infraction n'étant pas commise, aucun juge ne prendra sa plainte au sérieux. Le moindre bien serait que les auteurs fassent l'objet d'une convocation au commissariat de police local ;

– **responsabiliser les requérants étrangers à la naturalisation**, en exigeant d'eux un minimum d'adhésion aux valeurs républicaines (en clair : apprendre à lire et parler français, respecter la laïcité des espaces publics) ;

– **responsabiliser les partenaires internationaux de la** France, d'où partent les flux d'immigration les plus importants, en les engageant à des contrats d'échange permettant la formation professionnelle et le retour volontaire des travailleurs, en situation irrégulière ou non ;

– **responsabiliser les mineurs** en abaissant l'âge de la responsabilité pénale de dix-huit à seize ans – car, à l'heure où on peut faire le guet à dix ans, voler une voiture à treize et tuer à seize, *« l'excuse obligatoire de minorité »* et *« l'excuse atténuante de minorité facultative »*, qui garantissent trop souvent l'impunité des jeunes délinquants, vident de sens les procédures ;

– **responsabiliser les élèves** dans les lycées et collèges en rétablissant partout l'ABC de la discipline et un minimum d'encadrement, mais aussi, et pour cela même, **responsabiliser les professeurs**. A ceux-ci de sanctionner *l'absentéisme des élèves (que cer*tains préfèrent escamoter pour ne pas priver leurs parents, comme le prévoit la loi, de leurs allocations familiales) ; aux proviseurs de les soutenir, quitte à sanctionner les manquements, du reste rares, à la conscience professionnelle.

Le principe de l'égalité devant la loi, en s'effaçant des réalités, a littéralement disparu des consciences. La France, qui, lors *du Mondial*, s'est *administré* à elle-même une bonne cure antidé*pressive, attend de ses respon*sables une leçon d'espérance, mais *sans tricherie ni tartufferie. Ceux* qui sauront conjuguer les nécessi*tés du retour à la loi avec les exi*gences du progrès social auront *gagné pour longtemps la bataille* civique.

C'est dans les cœurs et les têtes que la bataille se décidera. En bas comme en haut, en bas si le haut s'engage. Car les pouvoirs publics devraient payer d'exemple, en pourchassant l'alcool dans les commissariats avec autant de soin que le crack dans les cités

RÉGIS DEBRAY est *écrivain* et philosophe.
MAX GALLO est *écrivain*.
JACQUES JULLIARD est historien, *directeur délégué de la* rédaction du *Nouvel Observateur*.
BLANDINE KRIEGEL est philosophe, professeur des universités.
OLIVIER MONGIN est directeur de la revue *Esprit*.
MONA OZOUF est historienne.
ANICET LE PORS est conseiller d'Etat, *ancien ministre délégué* auprès du premier ministre, *chargé de la fonction publique* et des réformes administratives.
PAUL THIBAUD est ancien directeur de la revue *Esprit*.

AU COURRIER DU « MONDE »

TOURISME ET DÉVELOPPEMENT

Je vous écris à la suite de votre article paru dans *Le Monde* du 20 août sous le titre « Le dollar du touriste ». Je réagis tout particulièrement à la conclusion de cet article, laissant entendre que jusqu'à cette date rien n'aurait été fait dans ce domaine.

Notre association, habilitée récemment comme membre associé du Réseau d'information tiers-monde (Ritimo), qui regroupe une quarantaine de centres de documentation en France, est unique*ment consacrée* au thème du tourisme Nord/Sud. Nous y recueillons *à la fois des informations* sur les situations particulièrement préoccupantes *créées* par le *tourisme* dans certaines régions du monde, mais aussi celles qui rendent compte des nombreux efforts réalisés au Nord comme au Sud pour susciter une prise de conscience du phénomène touristique et encourager un tourisme *« porteur de développement »* que, depuis le sommet de Rio, nous préférons appeler le *« tourisme durable »*.

Je ne peux lire la conclusion de votre article sans penser aux innombrables associations, ONG de développement, associations de voyages ou membres de notre réseau international et européen qui travaillent, au Nord comme au Sud, parfois *depuis longtemps*, *sur* le thème du tourisme.

Nous constatons néanmoins que les pays du sud de l'Europe, dont la France, sont très en retard par rapport aux pays anglo-saxons, qui, depuis plusieurs décennies, sont actifs dans ce domaine et, beaucoup plus que chez nous, entendus et écoutés dans les sphères officielles.

Nous constatons aussi que le tourisme ne peut faire aucun miracle dans le domaine du développement dans les pays où les droits *de l'homme ne sont pas respectés*, et où l'activité touristique peut devenir une arme redoutable au *service* des dictatures.

Dora C. Valayer,
présidente de l'association Transverses

هكذا من الإهمال

Le système scolaire sécrète l'insatisfaction de tous ses acteurs

Elèves et parents concentrent leurs critiques sur le lycée. Les enseignants le font dès le collège

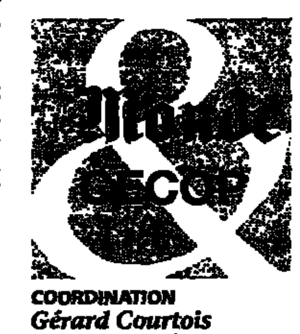
JUSQU'à quelle classe les acteurs du système scolaire – élèves, parents et enseignants – portent-ils un jugement favorable sur l'école ? Grâce à la grande consultation organisée à l'automne 1996 par la FSU, l'agence Campana-Eleb et la SOFRES *et qui a permis* l'exploitation de 10 000 réponses d'élèves, 10 000 réponses de parents et 10 000 réponses d'enseignants, il est possible de suivre de manière fine, catégorie par catégorie, le degré de satisfaction et de critique.

Les élèves n'ont véritablement commencé à répondre à la consultation qu'à partir de la classe de troisième, c'est-à-dire en fin de collège. A ce stade-là, ils manifestent encore un haut degré de satisfaction envers l'institution scolaire. Ils jugent favorablement les rythmes, les programmes, l'orientation. Ils ne critiquent ni les enseignants ni le système scolaire. Ils jugent le climat de l'école avant tout *« motivant »*. La tendance *commence* à *s'inverser* avec l'entrée en seconde et le passage au lycée. La critique du système – sur les effectifs, les rythmes, l'ouverture à la vie professionnelle – se *fait plus sévère. Mais c'est* véritablement en classe de première que le jugement devient nettement défavorable *(voir graphique)*. L'univers de l'école devient désormais *« stressant »*. La *contestation* du système scolaire fait un bond, la critique du travail des enseignants se fait plus fréquente.

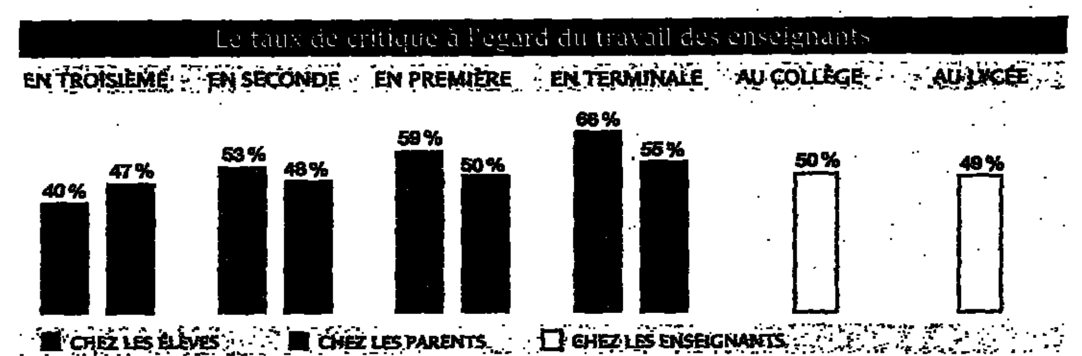
On peut, bien sûr, voir dans ces résultats le développement naturel du sens critique des élèves devenant progressivement des adultes. Mais tout se passe aussi comme s'ils étaient soumis à une double découverte : la pression croissante qui s'exerce sur eux et la difficulté de tracer leur avenir personnel, avec la perspective d'un enseignement supérieur en crise (sur lequel les élèves portent un jugement défavorable à partir de la première) et la faible capacité de l'école à les préparer à l'entrée dans la vie professionnelle.

Ces deux éléments expliquent sans doute que la charge critique est plus grande encore dans les lycées *d'enseignement général* que dans les lycées techniques ou professionnels. Cela est particulièrement vrai pour les rythmes scolaires, les effectifs, l'aide aux élèves en difficulté et l'ouverture vers la vie professionnelle.

Le mécontentement des élèves en fin de cycle secondaire marque durablement leurs esprits. Le sondage sur l'école effectué à l'été 1997 par l'institut CSA pour *Capital*, auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des Français, montre que les plus mauvais résultats proviennent de la catégorie des 20-29 ans, *frais émoulus de* l'enseignements secondaire. Ce sont eux qui se montrent de loin les plus critiques, jugeant par exemple à 56 % que les *enseignants n'écoutent pas suffisamment* leurs élèves (contre 40 % en moyenne nationale) et à 60 % qu'ils ne s'occupent que de leurs meilleurs élèves (contre 43 % pour l'ensemble des Français).



COORDINATION
Gérard Courtois
Jérôme Jaffré



Ont été classés comme critiques à l'égard du travail des enseignants, les interviewés ayant donné au moins trois fois la réponse "ça va mal" aux cinq items suivants : le travail des enseignants, le dialogue enseignants/élèves, le dialogue enseignants/parents, l'aide aux élèves en difficulté, le volume des devoirs et des leçons.

Ce jugement sévère, les parents *d'élève le partagent, comme* des citoyens soucieux du lien entre l'école et la vie professionnelle et comme caisse de résonance de leurs enfants. Dans la consultation *de la FSU, les parents ont une* bonne opinion globale de l'enseignement primaire et secondaire et une mauvaise opinion de l'enseignement supérieur et cela quel *que soit le cycle scolaire de leurs* enfants. Mais dans le détail, le jugement critique sur l'école devient vraiment majoritaire quand les enfants atteignent la classe terminale, alors que chez les élèves, il le devient dès la classe de première. Tout se passe ici comme s'il y avait un effet retard des parents devant la désillusion croissante de leurs enfants.

Dès le collège, les parents classent dans la rubrique de ce qui va mal le dialogue entre professeurs et élèves. Ils font franchement de même à partir de la classe de seconde pour les rythmes scolaires, à partir de la classe de première pour les programmes, le volume des devoirs et des leçons, ou encore le dialogue entre professeurs et parents. Le jugement critique croît en classe terminale et *se prolonge encore dans le supérieur* puisque 58 % des parents y ayant un enfant jugent qu'à ce stade de l'enseignement *« les choses vont mal »* (contre *seulement 29 % d'avis contraire).*

Cependant, le mécontentement à l'égard de l'école culmine parmi ses fantassins, les enseignants. Si ceux de maternelle (à 79 % contre 19 %) et du primaire (à 62 % contre 36 %) jugent que les choses vont bien dans leur cycle scolaire, il n'en est pas de même pour les enseignants des lycées, où le mécontentement touche 59 % des enseignants, et surtout parmi les *enseignants des collèges, qui,* pour deux tiers d'entre eux (65 %), estiment que les choses vont mal. Si les élèves sont critiques à partir de la première et les parents à partir *de la terminale, les enseignants* le sont donc dès la 6e et l'entrée au collège.

Les professeurs de collège contestent en grande majorité à la *fois les programmes, les rythmes,* les effectifs, l'orientation et le cadre de vie. Dans ce contexte, 60 % d'entre eux jugent de façon négative leur propre travail d'enseignant, 81 % déplorant même leur incapacité à aider les élèves en difficulté. Davantage que ceux des lycées, les enseignants des collèges mettent en avant, comme dossier prioritaire, l'échec scolaire (à 56 %), alors que dans les lycées *l'accent est mis fréquemment sur* le contenu des programmes scolaires (à 32 %). Au total, les deux tiers des enseignants considérés dans leur ensemble se montrent *« très critiques »* à l'égard du système scolaire tel qu'il fonctionne et la moitié *« très ou assez critiques »* sur le travail des enseignants.

De ce constat sévère pour l'institution scolaire, la nécessité d'adapter sans relâche l'école ressort comme une évidence. La réforme des lycées annoncée, au printemps, par le ministre de l'éducation nationale correspond bien à la demande des élèves et des parents, mais les personnels de l'éducation *attendent qu'elle* s'étende rapidement aux collèges. En particulier, on voit mal qu'une des dispositions principales du rapport Meirieu – la réduction du *nombre d'heures d'enseignement* au profit d'une disponibilité pédagogique – ne soit pas adoptée très rapidement, et cela dès les premières classes du secondaire.

C'est en classe de première que le jugement des élèves devient défavorable

Pour leur part, les enseignants se vivent en victimes du système. A leurs yeux, ce sont ces dysfonctionnements qui rendent difficiles leur travail et non leurs propres insuffisances. Pourtant, ils gagneraient à ne pas croire que tous les maux proviennent de causes qui leur seraient extérieures. Pour être mieux compris de l'opinion publique, ils devraient prendre en considération les reproches qui leur sont adressés et que révèle l'enquête CSA/*Capital* : 40 % des Français pensent qu'ils sont trop souvent absents, 43 % qu'ils ne s'intéressent qu'aux meilleurs de leurs classes, 48 % qu'ils ne se préoccupent pas de la situation familiale et personnelle de leurs élèves, 51 % qu'ils ne sont pas assez ouverts au monde extérieur, 55 % qu'ils *ne savent pas se faire* respecter de leurs élèves, 56 % qu'ils ne dialoguent pas assez avec les parents. Repli sur soi, absentéisme, élitisme, ignorance de la société où les élèves vivront : s'il a un fond, même partiel, de vérité, le constat n'invite-t-il pas les *enseignants à se réformer eux-mêmes* autant qu'à réclamer la réforme de l'école ?

Jérôme Jaffré
directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP)

La compétition du privé et du public

Aux yeux des Français, la bataille du privé et du public a beaucoup perdu de son caractère scolastique. Mais les images des deux écoles restent aujourd'hui encore fortement typées. Le public a perdu sa supériorité d'antan. Selon l'enquête CSA/*Capital* de l'été 1997, le privé écrase le public pour la sécurité des établissements (à 67 % contre 14 %) et le suivi des élèves (à 65 % contre 16 %). Même les sympathisants des partis de gauche reconnaissent sans discussion la supériorité du privé dans ces deux domaines. Plus surprenant, les Français donnent l'avantage au privé sur la qualité des enseignants (à 42 % contre 30 %). C'est particulièrement le cas des jeunes de vingt à vingt-neuf ans et des catégories populaires.

L'enseignement public tient cependant sa revanche sur trois points essentiels pour qui accorde de l'importance à la relation entre l'école et la société. Il s'agit du traitement égal des enfants quel que soit leur milieu d'origine (à 49 % contre 28 %), l'ouverture sur le monde extérieur (à 47 % contre 24 %) et l'apprentissage de la vie en société (à 42 % contre 32 %). Sur les deux premiers de ces trois domaines, même les sympathisants de la droite modérée reconnaissent la supériorité de l'école publique.

Les jeunes générations d'enseignants se distancient de leurs aînés

LA critique la plus souvent portée sur l'éducation en France touche à une certaine distance du système éducatif avec le monde du travail et même plus largement avec la société. Pourtant, la consultation publique conduite auprès de tous les acteurs du système scolaire à l'automne 1996 tend à relativiser ce jugement. En confrontant les réponses des enseignants et des élèves du second degré, *force est de constater que la* distance dénoncée tend à se réduire et, surtout, que les différences d'appréciations entre les jeunes enseignants (les moins de 35 ans) et *leurs aînés se traduisent par un* rapprochement progressif des plus jeunes avec les élèves. Ces jeunes professeurs marquent leurs distances avec les plus anciens tant sur la conception de l'éducation que sur les remèdes à apporter pour améliorer le système d'enseignement. Ayant traversé depuis vingt ans la crise économique, ils comprennent sans doute mieux et partagent le regard de leurs élèves, *enfants* de la crise.

Certes, du côté de la représentation de l'école, les grands mythes de l'éducation républicaine et de l'idéal des Lumières continuent de primer. Aux yeux de tous les enseignants, l'école garde pour vocation *essentielle la formation de l'esprit* critique (71 %) et la formation du citoyen (50 %) ; ses emblèmes sont le savoir (79 %) et la laïcité (61 %). Pour autant, sur ces deux points, les différences entre les deux générations d'enseignants commencent à poindre.

Ainsi, après la formation de la réflexion et l'apprentissage de la citoyenneté, les plus de 35 ans désignent le fait d'acquérir le goût d'apprendre en troisième vocation (41 % des réponses dans cette catégorie) *tandis que les plus jeunes* estiment que la troisième priorité de l'école doit être d'aider davantage les élèves à accéder au monde du travail (44 % de leurs réponses). Un rôle *qui sied mieux aux élèves pour* qui l'accès au monde du travail doit être la vocation première de l'école (70 % des citations), loin devant l'acquisition d'une culture générale (48 %), *la formation à l'esprit critique* (23 %) et l'apprentissage, de la citoyenneté (19 %).

De même, vu les symboles de l'école, l'intégration suit de près la *laïcité parmi les plus jeunes enseignants* (43 % contre 54 %), alors que les plus de 35 ans la placent loin derrière la laïcité (36 % contre 64 %). Une école davantage tournée vers la société, qui prend mieux en compte ses divisions, amène également une majorité de jeunes enseignants à souhaiter un renforcement de la marge de manœuvre des établissements (47 % de favorables contre 42 % d'opposés), ce *que repoussent les plus âgés* (37 % contre 54 %).

Les différences d'attitude sont sensibles encore, entre les enseignants les plus jeunes et les plus âgés *sur la critique de l'enseignement* secondaire. Ainsi, tandis qu'une majorité des plus de 35 ans juge que le dialogue entre enseignants et parents d'élève se déroule *plutôt bien (50 % d'opinions* positives), les plus jeunes se montrent critiques (seulement 36 % de positifs contre 50 % de négatifs). Là aussi, le regret des jeunes enseignants se focalise sur le peu d'ouverture sur l'extérieur, qu'il s'agisse du monde du travail, *des entreprises* ou des parents. Une opinion qui rejoint très nettement celle de trois quarts des lycéens qui déplorent l'absence d'ouverture de l'école sur *la vie professionnelle et qui ne* placent les enseignants qu'en quatrième position des personnes avec qui ils parlent de leur scolarité (32 % des réponses), loin derrière *les autres élèves (77 %), les parents* (76 %) ou les frères et sœurs (40 %). Enfin, il est à noter que les jeunes enseignantes se distinguent de leurs collègues masculins par des *critiques encore plus affirmées.*

Dès lors que l'on aborde la question des voies à suivre pour améliorer le fonctionnement du système scolaire, les différences entre jeunes enseignants et plus âgés s'affirment encore plus fortement. A la question *« Qui doit jouer un rôle plus important dans les orientations de l'école ? »*, les moins de 35 ans citent dans l'ordre les enseignants (60 %), le monde de l'entreprise (31 %) et l'Etat (24 %) tandis que les plus de 35 ans désignent plus fortement les enseignants (70 %) devant l'État (35 %), loin devant le monde de l'entreprise (21 %). Pour ce qui concerne l'amélioration de la formation professionnelle des jeunes et leur accès à l'emploi, les plus jeunes se placent davantage sur le plan de l'expérience *tandis que leurs aînés* donnent une importance encore forte à la culture. Le développement de l'apprentissage apparaît comme un bon moyen à 30 % des *premiers contre 24 % parmi les plus* âgés. Pour que l'école fonctionne mieux, les jeunes professeurs sont plus d'un tiers (35 %) à souhaiter que les parents participent davantage à la vie de l'école *alors que l'on* ne trouve qu'un quart des plus âgés pour exprimer ce souhait.

Les résultats de cette consultation ne permettent pas à eux seuls d'affirmer qu'il y a un divorce entre les deux générations d'enseignants mais, déjà, les plus *jeunes* marquent leurs distances par une vision davantage tournée vers la société et le monde du travail. A défaut de vouloir bouleverser l'école, les jeunes professeurs, par leur conception du système éducatif, ont déjà gagné un rapprochement avec les élèves.

Philippe Méchet,
directeur général adjoint de la Sofres
Didier Witowski,
directeur d'études à la Sofres

Le corps enseignant reste politiquement atypique

GRÂCE à leurs vastes échantillons (4 000 interviews en 1995, 3 000 en 1997), les enquêtes post-électorales du Cevipof *permettent d'isoler les résultats de la catégorie des* enseignants (en exercice, anciens enseignants ou conjoints d'enseignants) et de connaître *leurs attitudes* politiques avec la prudence requise par de petits sous-échantillons. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils restent très différents du reste de la population.

S'ils n'ont pas échappé à la déception envers la gauche *au début des années 90, les enseignants se sont depuis* réconciliés avec elle. Au second tour de la présidentielle, 70 % d'entre eux ont voté pour Lionel Jospin, 30 % seulement pour Jacques Chirac. Au premier tour des législatives du 25 mai 1997, 67 % ont voté pour la gauche ou les Verts (contre 44 % dans l'ensemble du corps électoral).

L'hostilité à l'extrême droite et l'antiracisme structurent *la population enseignante. Seuls 4 % d'entre eux* ont voté Le Pen à la présidentielle et 1 % Front national aux législatives. 70 % des enseignants sont en désaccord avec l'idée selon laquelle *« il y a trop d'immigrés en France »* (contre 37 % des Français). Parallèlement, les enseignants sont profondément européens. Ils ont massivement voté « oui » au référendum sur le traité de *Maastricht et dès juin 1997, 78 % d'entre eux se déclarent* favorables à la future monnaie unique européenne. Au surplus, les enseignants suivent l'évolution idéologique de la société : 48 % jugent positif le mot « privatisation » et 52 % portent la même appréciation sur le mot « libéralisme ».

On relève, enfin, un moindre respect - inquiétant pour *l'apprentissage civique à l'école - de la norme sociale que* chez les autres concitoyens. 36 % seulement des enseignants jugent condamnable le squat d'un appartement inoccupé (contre 51 % des Français), 59 % les chèques sans provision (contre 68 %), 43 % approuveraient le refus de payer les impôts comme mode de protestation (contre 37 % en moyenne nationale) et 66 % l'occupation *de bâtiments administratifs pour faire connaître ses* revendications, contre 42 % seulement pour l'ensemble de l'opinion publique.

J. J.

Pour en savoir plus

- **A l'école**, de François Dubet et Danilo Martuccelli, Le Seuil, 1996, 362 p., 140 F. A partir d'une vaste enquête de terrain, les auteurs étudient la mutation de l'école, du primaire au lycée et les stratégies de ses différents acteurs. Ils s'interrogent sur la mise en place de discriminations positives pour pallier les situations d'échec et les inégalités.
- *Pour le savoir, contre la stratégie*, de Bernard Charlot, pp. 59-77 dans **Ecoles, familles, le malentendu**, Editions Textuel, 1997, 167 p., 130 F. Analyse les tensions existant autour de l'école, en particulier en raison du surinvestissement scolaire des parents.
- *Les Français et l'école*, de Michel Deschamps, pp. 135-151 dans **Sofres, L'Etat de l'opinion, 1998**, Le Seuil, 1998, 261 p., 160 F. Le *secrétaire général de la FSU* présente les résultats de la grande consultation organisée par son syndicat et donne sept axes d'évolution pour l'école.
- **Pour l'école**, de Roger Fauroux et Georges Chacornac, Calmann-Lévy/Documentation française, 1996, 300 p., 69 F. S'il a donné lieu à controverse au moment de son élaboration, le rapport de la commission présidée par Roger Fauroux présente un diagnostic sévère du système scolaire, de ses lacunes et de ses archaïsmes.
- Enfin, le détail de la grande consultation du **rapport Meirieu** sur le savoir dans les lycées peut être consulté, académie par académie, sur le site internet du Centre national de documentation pédagogique. http : //www. cndp. fr/colloquelycee/.

L'avenir incertain de la place financière de Paris

L'EUROPE financière peut se construire sans le concours de la France. Il y a trois mois encore, la thèse aurait paru saugrenue. Aujourd'hui, deux mois après l'annonce surprise d'un accord entre Francfort et Londres pour la constitution d'une place financière pan-européenne, elle hante tous les esprits à Paris. La communauté financière s'interroge sur son avenir lorsqu'elle arrive à s'échapper des soubresauts provoqués par les crises asiatiques et russes.

Depuis cinq ans, les pouvoirs publics français et les dirigeants de la Société des Bourses françaises (SBF) étaient convaincus que l'axe franco-allemand, moteur de l'Europe politique, pouvait également se décliner sur le plan financier. Leurs homologues allemands ne partageaient pas forcément cette vision. En face, même si la place de Londres a perdu de sa superbe pour avoir tardé à se convertir aux transactions électroniques, elle demeure le lieu de concentration des talents et un véritable laboratoire de création de nouveaux produits financiers. Dans le schéma présenté en juillet, Francfort apporterait sa capacité à créer un réseau, tandis que Londres serait chargé de l'alimenter par des produits.

Aujourd'hui, la Bourse de Paris est condamnée à s'inventer un nouvel avenir. Son choix se résume à accepter un rôle passif à l'intérieur de l'association germano-britannique ou à conduire une solution alternative. Mais celle avancée par la SBF – regrouper les places européennes refusant de se plier aux règles édictées par Londres et Francfort, ainsi que le New York Stock Exchange –, ne soulève pas l'enthousiasme. Et dans son choix stratégique, la Bourse de Paris ne peut pas ignorer les intérêts de ses membres : investisseurs institutionnels, intermédiaires financiers et sociétés cotées. La plupart d'entre eux militent en faveur d'une Bourse européenne unique reposant sur un système de transactions électroniques. La place de Paris ne peut pas ajouter à un isolement politique une marginalisation de ses membres. *« Et la tentation du gouvernement français d'alourdir la fiscalité des plus-values boursières à court terme n'arrange pas les choses »*, constate le représentant d'un groupe financier français.

SILENCE GÊNÉ

L'affront fait à la SBF se double de celui fait aux grandes institutions financières françaises. Si Michel Freyche, président de l'Association française des banques (AFB), a dénoncé l'accord entre Londres et Francfort – *« Un mauvais coup porté à l'euro et à l'espace monétaire européen »* –, le silence gêné des trois grandes banques françaises, Société générale, BNP et Crédit lyonnais, est éloquent. Malgré les efforts réalisés par la Société générale et la BNP pour accroître leur présence à Londres, elles n'auraient pas été mises dans la confidence par les grandes banques comme HSBC, Merrill Lynch, ABN Amro, Warburg ou Deutsche Bank qui ont pesé dans le rapprochement des places britannique et allemande. Quant au Crédit lyonnais, il se garde bien de prendre une position tranchée avant sa privatisation.

Pour avoir tardé à se lancer dans le mouvement de concentration internationale, les institutions françaises sont moins bien préparées que leurs homologues anglo-saxonnes à la globalisation des marchés financiers. Ces dernières ont déjà de solides équipes sur toutes les places européennes. La constitution d'une Bourse paneuropéenne ne change rien à leur stratégie et ne peut qu'apporter des bienfaits, comme la simplification des opérations et la réduction des coûts.

La position des sociétés françaises cotées devrait être également déterminante. Les valeurs composant l'indice CAC 40 monopolisent, à elles seules, près de 80 % des transactions de la Bourse de Paris. Une part importante de leur capital est désormais détenue par des investisseurs étrangers. Les dirigeants français y voient là une chance : l'accès à un large bassin d'épargne. Ils y recourent pour lever des capitaux destinés à financer leur développement ou pour placer les titres de certaines filiales qui ne font plus partie de leurs priorités stratégiques. Rhône-Poulenc a ainsi cédé une partie du capital de sa filiale chimique Rhodia et Alcatel a fait de même avec Alstom. Même le gouvernement français a eu recours aux investisseurs internationaux pour assurer le succès de ses privatisations.

Avec l'arrivée, le 4 janvier 1999, de l'euro, les investisseurs vont pouvoir directement comparer les performances financières de l'ensemble des valeurs européennes d'un même secteur. Les sociétés françaises sont déjà entrées en compétition pour attirer ces investisseurs. *« Le seul intérêt d'un émetteur comme Elf Aquitaine est d'assurer aux gérants internationaux la possibilité d'acheter et de vendre des titres dans les meilleures conditions de transparence, de liquidité et de comparabilité avec les autres valeurs du secteur »*, assure Jean-François Carminati, responsable des relations avec les actionnaires chez Elf Aquitaine. *« La logique veut que nous allions vers un marché électronique global dans lequel la préservation des identités nationales importe peu »*, poursuit-il.

Avec l'apparition de l'électronique, la localisation géographique des marchés n'a plus guère d'importance. Ce qui prime, c'est l'offre de services adaptés aux intervenants. *« L'Europe se dirige vers la mise en place de trois marchés distincts »*, prédit Michel Fleuriet. Le premier serait destiné à négocier les trois cents plus grandes valeurs européennes – dont font naturellement partie les fleurons de la Bourse de Paris. Il devrait être unique et construit sur une plate-forme électronique pour favoriser l'échange de transactions importantes. Le deuxième marché serait plus spécialement consacré aux valeurs moyennes dont le rayonnement demeure national. Ces valeurs continueraient à être négociées sur leur place d'origine. Enfin, un troisième marché serait destiné aux valeurs de croissance européennes qui attirent une catégorie spécifique d'investisseurs. Electronique, ce marché devrait être construit à l'échelle européenne.

PLATE-FORME ÉLECTRONIQUE

Ce schéma reprend celui en vigueur aux Etats-Unis, où le New York Stock Exchange cohabite avec des Bourses régionales spécialisées sur des niches (produits dérivés et matières premières à Chicago, devises à Philadelphie) et avec le Nasdaq, spécialisé dans les valeurs technologiques.

Cette vision bute encore sur l'absence de structures de régulation (droit boursier, législation en matière d'OPA...) et de contrôle européen. *« Il faut aller vite car sinon, la liquidité ira vers la place la moins réglementée »*, estime Michel Fleuriet. En cela, le choix d'une plate-forme électronique n'est pas neutre. C'est un système structurant, rappelle Jean-François Théodore, président de la SBF. Il détermine l'endroit où la négociation est effectuée, donc le droit applicable et l'institution détenant le pouvoir de contrôle sur les opérations financières. Mais il détermine également la localisation de la valeur ajoutée et celle des emplois.

Aujourd'hui, dans l'industrie des services financiers, la valeur ajoutée se situe au niveau de la recherche financière et de la capacité de placement des titres. Londres pourrait continuer d'attirer les analystes financiers, même si des analystes spécialisés dans la grande distribution ont plus intérêt à s'installer à Paris et ceux dans l'industrie mécanique à Francfort. La vente de titres, elle, impose une répartition des équipes sur chaque marché afin d'être proche des investisseurs nationaux. Enfin, les activités à moindre valeur ajoutée comme le dépouillement et le traitement des opérations boursières (*back office*, en anglais) pourraient être concentrées dans des pays à faibles coûts salariaux. La place de Paris pourrait ainsi perdre des emplois aux deux bouts de la chaîne, parmi les mieux payés et parmi les moins bien payés.

Enguérand Renault

Intimité *par Hervé Coffinière*



Diana, ou le besoin de divertissement

Suite de la première page

Un photographe britannique spécialisé dans la couverture de la famille royale racontait à qui voulait l'entendre, il y a dix ans, une anecdote révélatrice. Lors d'une cérémonie officielle, Diana, apercevant ce confrère qu'elle connaissait bien et appréciait au milieu de la « horde » des photographes de presse (ce mot a une connotion péjorative, mais il tente de traduire, rongeur en moins, l'expression anglaise courante *rat-pack*) avait imperceptiblement relevé le haut de sa minijupe à son intention avec un clin d'oeil complice, afin que son cliché soit le plus réussi et le plus sexy de tous. Au même moment, son mari dénonçait l'intrusion de la presse dans la vie privée de sa famille et Diana faisait chorus.

Diana, n'en déplaise aux hagiographes, était tout sauf une sainte. Elle était menteuse, infidèle, instable, ignorante, manipulatrice et vaniteuse. Elle était aussi très belle et très émouvante. Mais surtout, et c'est ce qui a plu à des centaines de millions de nos compatriotes du cyberespace et du village planétaire cher à Mac Luhan, elle était une révoltée, une éternelle adolescente en baskets, le baladeur scotché aux oreilles, qui faisait le désespoir de sa belle-mère, de son mari, et de la maîtresse attitrée de ce dernier. Elle n'a pas accepté les compromis qui allaient de soi à une autre époque, pas si lointaine, puisqu'il s'agit du début du siècle. Sait-on que la reine Alexandra, épouse d'Edward VII, eut soin d'avertir la dernière maîtresse quasi officielle de son coureur de mari pour que cette dernière lui rende une dernière visite en 1910, alors qu'il était déjà aux portes de l'agonie ?

Diana refusa ce rôle raisonnable vers lequel le personnel de cour, qui connaît ses classiques, la poussait insidieusement et que la reine Elizabeth, moins prude qu'il n'y paraît, l'avait vivement incitée à accepter. Diana a fait un pied de nez à la monarchie britannique, qui n'est pas aussi solide qu'on le croit, puisqu'elle a vacillé sur son socle du seul fait de cette insolence. Bref, elle s'est moquée du vieil et solennel establishment anglais. Et ce faisant, elle a conquis le coeur de millions de gens. Ce n'est pas Diana démineuse ou visiteuse d'orphelins qui est devenue mondialement populaire, mais une très belle adolescente prolongée, révoltée contre son mari et sa famille.

JEUNESSE ET LOOK REBELLE

Le culte de Diana, qui comporte certes de nombreuses tendances et chapelles, ne s'expliquerait pas sans cette révolte adolescente, mélange d'irresponsabilité et de provocation. Diana, c'était un peu mai 68 à Buckingham Palace, avec de jolies jambes et un merveilleux sourire un peu triste en plus. La jeunesse et le look rebelle font, comme on sait, merveille en publicité.

Diana a donc été remplacée par d'autres idoles. Ce marché de l'imaginaire est soumis à un turn-over impitoyable. Mais la déconfiture du culte dianesque amène à poser une question de fond. Que cherchons-nous lorsque nous nous jetons avidement sur *Paris-Match* ou *Gala*, et plus généralement sur les pages dites « people » des journaux ? Aux Etats-Unis, le magazine qui s'appelle précisément et tout simplement *People*, fort de ses textes ironiques et subtils plus que de ses photos, connaît un immense succès. Notre oeil est-il si différent lorsque nous lisons les rubriques « people » des journaux et celles, traditionnellement jugées plus nobles, de politique générale ou d'économie ?

LE SPECTACLE DU MONDE

N'y a-t-il pas un plaisir, qui ne relève pas seulement de la curiosité intellectuelle désintéressée, à jauger la responsabilité de Roland Dumas au prix de ses bottines achetées chez Berluti ? Le caractère altier de Mme Tiberi et son goût discutable pour les redécorations d'appartements HLM occupés par sa famille est-il sans rapport avec l'intérêt que nous portons aux déboires politiques du maire de Paris ? La liste pourrait s'allonger indéfiniment. La vie des gens, leur existence privée et ce qu'elle cache, ce *« misérable tas de petits secrets »*, selon la formule de Malraux, fascine tant et plus que leur action publique. Nous prenons un plaisir très vif, pas nécessairement recommandable, si l'occasion nous en est donnée par les médias d'apercevoir sans risque la vie intime, d'ordinaire cachée, des personnalités en tout genre. Cela nous distrait de nos préoccupations habituelles.

« L'homme, quelque plein de tristesse qu'il soit, si on peut gagner sur lui de le faire entrer en quelque divertissement, le voilà heureux pendant ce temps-là. Sans divertissement, il n'y a point de joie ; avec le divertissement, il n'y a point de tristesse. Et c'est aussi ce qui forme le bonheur des personnes de grande condition, qu'ils ont un nombre de personnes qui les divertissent et qu'ils ont le pouvoir de se maintenir en cet état. » Cette remarque de Pascal s'applique admirablement à notre usage des médias. Quoi de plus distrayant, en effet, que de se pencher sur les joies, les malheurs ou les turpitudes des vedettes de cinéma, des princesses, des hommes politiques corrompus ou réputés tels ?

« La lecture du journal est la prière de l'homme moderne », disait jadis Hegel. Elle est aussi et surtout une forme de divertissement. En tant que lecteurs des journaux, et plus encore en tant que téléspectateurs, nous avons le pouvoir de nous maintenir en état d'être divertis, à chaque instant, par le spectacle du monde. Diana un jour, une inondation en Chine le lendemain, l'émotion d'Alain Juppé mis en examen et s'expliquant au journal télévisé le jour suivant. Nous sommes des rois, qui ont les moyens d'être divertis, et qui ne demandent qu'à l'être.

Dominique Dhombres

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Bill Clinton et le chaos russe

Y aller ou pas ? La question a divisé les milieux politiques et journalistiques américains avant la visite de trois jours que Bill Clinton a achevée, jeudi 3 septembre, à Moscou. Les uns pensaient qu'il était inutile voire risqué pour le président, déjà affaibli à l'intérieur, de se rendre dans un pays sans gouvernement, au bord du gouffre économique, où le seul interlocuteur protocolaire est un vieillard malade, incapable de parler sérieusement des affaires du monde, prié de toutes parts de quitter le pouvoir. Les autres considéraient que le maintien du voyage, selon le calendrier prévu, montrait que la communauté internationale, et d'abord la première puissance mondiale, n'abandonnaient pas la Russie à son sort. Ceux-ci ont sans doute eu raison.

Pratiquement, le bilan est maigre et il ne pouvait en aller autrement. Mais ces trois jours, les propos tenus publiquement, les rencontres avec des hommes politiques russes de différentes tendances ont permis à M. Clinton de lancer quelques messages. Le premier était à destination de Boris Eltsine. Bill Clinton a réaffirmé son soutien à l'action de son collègue russe. Le geste valait peut-être plus pour le passé, mais au moment où la situation de M. Eltsine paraît presque désespérée, l'annulation de la visite aurait porté le coup de grâce. Faute d'autres interlocuteurs, les Occidentaux considèrent encore que le chef du Kremlin est le dernier point de repère dans l'anarchie menaçante.

Le président américain n'en a pas pour autant négligé de s'intéresser à la relève. Ses entretiens avec des personnalités aussi diverses que le communiste Guennadi Zlouganov, le général Lebed, le président de la Douma, Guennadi Seleznev, ou encore Gregori Iavlinski, le chef du parti « démocrate » Iabloko, coqueluche traditionnelle des Occidentaux, lui ont donné quelques idées sur les issues possibles de la crise politique.

A tous ces interlocuteurs, M. Clinton a répété ce qu'il a dit aux étudiants de l'université de Moscou : le salut est dans la poursuite des réformes, le succès dépend des Russes eux-mêmes, pas de l'aide financière de l'étranger. Le message a-t-il été reçu ? M. Eltsine et son premier ministre désigné, Viktor Tchernomyrdine, ont aquiescé, ajoutant cependant qu'il fallait renforcer l'intervention de l'Etat dans l'économie. Toute l'ambiguïté est là. Chacun parle de réformes mais personne ne pense la même chose. Entre la médecine préconisée par le Fonds monétaire international, la restauration du rôle d'un Etat qui n'existe plus, la tentation de revenir en partie au moins au dirigisme de type soviétique et une politique s'inspirant de la reconstruction de l'Europe occidentale après la guerre, le bateau ivre russe est balloté. Bill Clinton a lancé une mise en garde ferme contre tout retour en arrière mais il n'a pas clairement indiqué de cap. On ne saurait lui en tenir rigueur. Qui ne resterait perplexe devant le chaos russe ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Espionnage et délation à Berlin

À BERLIN, dans la zone d'occupation soviétique, un nouveau ministère de la propagande, nanti d'un budget considérable, vient de s'installer dans les bureaux de l'ancien ministère de la propagande de Goebbels. Les chefs du nouvel organisme sont Rudi Engel et Herbert Gute, deux transfuges de Moscou d'un fanatisme à toute épreuve.

Les Russes ont toujours ressenti pour le docteur Goebbels et ses méthodes une admiration qui ne s'est jamais démentie. Il est donc normal que, comme son modèle, ce nouveau ministère de la propagande dispose dans les cinq provinces de sections régionales et locales. Leurs fonctions, précisées dans un programme de travail comprenant vingt-trois points, reposent en somme sur l'organisation et l'extension de l'espionnage et de la délation.

Les bureaux, indépendamment de l'action qu'ils doivent exercer sur la presse, les organismes politiques de toute sorte et l'opinion elle-même, sont tenus de surveiller le comportement de la population et d'adresser des rapports réguliers à la centrale au sujet notamment de l'affluence dans les églises, de la circulation des journaux et de l'attitude des sociétés sportives.

Cette surveillance s'exercera également dans les cinémas, où la présentation des documentaires et films russes a donné lieu ces temps derniers à des manifestations répétées. Les tables d'écoute ont été multipliées partout : les communications téléphoniques de personnalités politiques domiciliées dans les secteurs occidentaux feront l'objet d'une surveillance particulière.

Georges Blun
(4 septembre 1948.)

AÉRONAUTIQUE A la veille de l'ouverture, le 7 *septembre*, du Salon aéronautique international de Farnborough en Angleterre, John Weston, le président de British Aerospace, numéro trois mondial de l'aéronautique, souligne la *nécessité* pour l'industrie européenne de ce secteur de regrouper rapidement ses forces. ● POUR M. WESTON, deux ou trois grands de l'aéronautique survivront dans dix ou quinze ans et il sera indispensable pour le grand groupe européen qu'il appelle de ses vœux de tisser des liens étroits avec des groupes américains. ● *BRITISH* AEROSPACE ne souhaite pas que l'Etat français ou Daimler-Benz détienne une partie significative du nouvel ensemble européen et veut un actionnariat *complètement dilué*. ● ENFIN, le groupe britannique, qui possède 20 % d'Airbus, montre un grand *intérêt pour l'avenir du numéro* deux mondial de l'aviation civile.

British Aerospace aspire à disparaître au profit d'un géant européen

Dans un entretien accordé au « Monde », John Weston, président de la société britannique, souligne la nécessité pour le futur grand groupe européen de tisser des liens étroits avec des entreprises américaines

« On assiste depuis quelques années à un vaste mouvement de restructuration de l'industrie de la défense, caractérisé par des rachats, des regroupements et des fusions. Quelle analyse en faites-vous ?

– Les mouvements qui se dessinent en Amérique du Nord et en Europe ne sont que le prélude à une mondialisation progressive de cette industrie. Je pense que dans *dix ou quinze ans il n*'y aura plus que deux ou trois principaux groupes mondiaux. British Aero*space fera partie de l*'un d'entre eux. Cela signifie qu'il faudra tisser des liens transatlantiques forts, et qu'il ne faut donc pas opposer les regroupements européens aux grands groupes américains, comme Boeing et Lockheed Martin.

» Il faut toutefois reconnaître que ces rapprochements transa*tlantiques seront difficiles à* mettre en œuvre à court terme. Le Pentagone est toujours réticent pour confier des programmes d'armement à une entreprise internationale. Il y a encore trop de *« black programs »* réservés aux firmes *américaines*.

– Vous n'êtes donc pas intéressé par une acquisition aux Etats-Unis, comme le rachat de Northrop Grummann ?

– Je n'ai pas dit cela. Pour l'opération que vous évoquez, nous attendons encore de savoir si cette entreprise peut être rachetée par une société européenne. Nous de*vons encore déchiffrer le message* envoyé par le gouvernement américain, en bloquant le rachat de Northrop par son compatriote Lockheed Martin. Cela dit, je crois *sincèrement que l'industrie de dé*fense européenne est encore trop divisée pour se lancer, en position de force, dans ces mariages transatlantiques. Regroupons nos forces d'abord.

– C'est ce que tentent de faire les industriels européens depuis plusieurs années

– Oui, mais comment ne pas être frustré par la lenteur de ce processus ? Certes, d'immenses progrès ont été faits et il y a désormais un accord sur l'objectif à atteindre. British Aerospace, Aerospatiale, Daimler-Benz Aerospace et CASA ont mis au point le schéma ultime *de la réorganisation européenne*, qu'ils ont présenté à leurs gouvernements dans le rapport du 27 mars. Nous préconisons la constitution d'une société européenne *unique privée*, regroupant l'ensemble des activités aéronautiques et de défense, sous un management unique.

– La constitution d'Airbus et les regroupements en cours dans les missiles, les satellites et les *hélicoptères permettront-ils* d'atteindre cet objectif ultime ?

– C'est, à mon avis, la manière la moins *efficace* d'y parvenir. Cette série d'opérations financières sera très coûteuse, à commencer par les frais d'avocats et de banques-conseil. Elles obligent les directions de chacun des groupes concernés à y consacrer une part *trop importante de leur temps*. Je préférerais une fusion géante, c'est-à-dire la mise *en commun* de l'ensemble des activités des principaux groupes européens d'aéro*nautique et de défense*.

– En rachetant l'activité militaire du suédois Saab, en vous portant candidat à l'entrée dans le capital de l'espagnol CASA ou de l'italien Alenia, en réfléchissant à un rapprochement avec DASA, *vous donnez* pourtant l'impression de vouloir prendre vos concurrents de vitesse, ce *qui risque* de compromettre votre schéma coopératif ?

– Nous ne pouvons rester inertes lorsque des opportunités se présentent. Toutes ces opérations, réelles ou hypothétiques, *que vous évoquez doivent per*mettre de placer British Aerospace dans les meilleures conditions pour *aborder* l'intégration européenne. Je reste convaincu que toutes ces opérations seront plus utiles avec la participation de tous, et notamment de l'industrie française. Je vous rappelle enfin que l'ambition de British Aerospace *est de disparaître le plus vite pos*sible pour laisser la place à un groupe européen.

– Qu'attendez-vous ?

– Que plusieurs conditions soient remplies, notamment quant à l'actionnariat de la future entre*prise européenne « Euro Co. »*. Nous ne voulons pas que l'Etat français ou Daimler-Benz, l'ac*tionnaire principal de DASA*, détienne une partie significative du nouvel ensemble. Nous voulons un actionnariat complètement dilué, comme celui de BAe au*jourd'hui. Simon, nos actionnaires* actuels n'accepteront jamais d'échanger leurs titres British Aerospace *contre ceux* d'Euro Co.

– La décision du gouvernement français de privatiser Aerospatiale, en faisant entrer le groupe Lagardère dans son capital, facilite-t-elle ce processus ?

– Très certainement. Mais ce n'est pas suffisant. Le gouvernement français conserve une part importante du capital et le poids *du groupe Lagardère pourrait* également poser un problème dans le futur. Nous voulons également savoir quel sera le sort réservé à Dassault dans ce schéma français. Ses activités d'avions de combat sont essentielles pour la constitution de la société européenne. Puisqu'on ne peut plus regrouper les deux programmes concurrents *que sont leur Rafale et notre* Eurofighter, il faut d'ores et déjà mettre en commun les structures marketing et les bureaux d'études.

– Faute d'avancée rapide, *pourriez-vous être tenté par un* rapprochement de type vertical avec votre compatriote, le groupe d'électronique de défense General Electric Company (GEC) ?

– Il existe des synergies évi*dentes entre nos deux groupes*. C'est pourquoi certains membres du gouvernement britannique pensent *que cela serait* une très bonne idée. D'autres mettent en avant les problèmes de concurrence que cette alliance risquerait de poser. Pour ma part, compte te*nu des progrès relatifs* enregistrés dans la négociation européenne, je crois que la probabilité d'un rap*prochement avec GEC est assez* faible aujourd'hui.

– British Aerospace est à 75 % un groupe de défense. Votre participation dans Airbus est-elle stratégique ?

– Nous allons apporter à la nouvelle société Airbus l'ensemble de nos activités d'aéronautique civile. En échange, nous détiendrons 20 % *des actifs de la nouvelle so*ciété. C'est la croissance enregistrée par Airbus qui en fait aujourd'hui, pour nous, un investissement stratégique. Mais, comme l'ensemble de nos activités, il devra rapidement satisfaire aux critères de rentabilité des capitaux investis que nous nous sommes fixés. Ce n'est pas le cas *aujourd'hui*.

– Donnerez-vous votre feu vert au lancement du *gros porteur* A-3XX européen ?

– Nous sommes convaincus de *l'importance stratégique*, pour Airbus, d'avoir dans sa gamme un avion gros porteur pour concur*rencer le Boeing 747*. Mais, comme tous les actionnaires d'Airbus, nous devons être sûrs, avant de donner notre accord, de la renta*bilité de ce programme. Le management* d'Airbus travaille toujours à cette évaluation. »

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

EuroCo : le schéma de la réorganisation en Europe

ACTIONNAIRES INDIVIDUELS (Bourse)

Société aéronautique européenne « EUROCO »

disparition des structures actuelles : Aerospatiale, British Aerospace, Daimler-Benz-Aerospace, Casa, Alenia, Saab

FILIALES NATIONALES : FRANCE, ALLEMAGNE, ITALIE, ESPAGNE, SUÈDE, ROYAUME-UNI

Airbus | ATF (avions de transport de troupes) | Hélicoptères | Avions de combat | Systèmes de défense | Missiles | Espace

Dans un rapport commun, qui demeure *confidentiel*, les quatre industriels l'anglais British Aerospace (BAE), le français Aerospace (DASA), le français Aerospatiale et l'espagnol CASA ont présenté, le 27 mars, à leurs gouvernements respectifs leur *vision de la réorganisation* européenne dans le domaine aérospatial et des industries de défense connexes.
Ce schéma, annexé au rapport, illustre la structure de la future société unique, issue de la *disparition des sociétés actuelles*.

Une puissance financière

Avec 596 millions de livres de résultat net (environ 5,8 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 8,5 milliards de livres en 1997, *British Aerospace se pose en* « homme fort » *de l'Europe de l'aéro*nautique. Au cours des quatre dernières années, la valeur de BAe en Bourse a été multipliée par dix. L'entreprise britannique est valorisée à *69 milliards de francs, alors que le français Aerospatiale*, avant l'annonce de sa privatisation, était évalué entre 25 et 30 milliards de francs.

La cession d'activités jugées non stratégiques, comme les avions d'affaires, les satellites ou les voitures Rover, *représentant* un sacrifice de plus de 40 % du chiffre d'affaires entre 1993 et 1995, et la rationalisation de la production ont permis à BAe de restaurer sa rentabilité. *Forte d'une trésorerie de plus de 20 milliards de francs*, BAe est en mesure de se porter candidate à toutes les opportunités d'acquisitions en Europe, du suédois Saab Aircraft à l'espagnol CASA et à *l'italien Alenia*.

Procès Dassault : le ministère public estime qu'un pacte de corruption a bien existé

BRUXELLES
de notre correspondant

Le procès Agusta-Dassault s'est ouvert, mercredi 2 septembre à Bruxelles, dans le cadre imposant de la Cour de cassation, *juridiction* suprême du royaume de Belgique. Douze accusés font face à quinze juges en robe rouge, requis de juger cette affaire sur le fond et en dernière instance en raison de la qualité de ministre de deux accusés, *Guy Coëme et Willy Claes*, qui détenaient au moment des faits, en 1988 et 1989, respectivement les portefeuilles de la *défense* et de l'économie.

La première audience a été consacrée à l'exposé, *par le pro*cureur général Eliane Liekendaele, de l'historique des deux affaires de corruption *présumée de dirigeants* des paris socialistes francophone et flamand, celle de l'attribution d'un marché d'hélicoptères *militaires* à la firme italienne Agusta, et celui de la modernisation des chasseurs F 16 de l'armée de l'air belge *par* Electronique Serge Dassault (ESD).

Mme Liekendaele est restée, à l'orée du procès, prudente dans la forme, usant souvent du conditionnel, mais implacable sur le fond, annonçant d'emblée qu'à son avis il existait des *« indices et des présomptions sérieuses de corruption »* dans les deux cas. S'appuyant sur les pièces du dossier d'instruction, notamment les déclarations de l'avocat Alfons Puelinckx, intermédiaire dans les deux affaires, elle estime qu'un pacte de corruption préalable à la passation des marchés a bien existé. Pour l'affaire Dassault, elle remet en mémoire de l'avionneur français une phrase qui lui aurait échappé lors d'un interrogatoire en France par le juge d'instruction belge Jean-Louis Prignon, selon laquelle *« tout le monde donne des commissions ! »*. Ce demi-aveu formulé à mi-voix n'avait d'ailleurs pas été acté par le *magistrat français* assistant à l'audition au motif qu'il était un peu dur d'oreille...

DÉRISION

Serge Dassault manifeste son ir*ritation à l'écoute de l'exposé* des charges retenues contre lui par le ministère public en prenant furieusement *des notes* et en *faisant* d'énergiques signes de dénégation. La presse belge tourne déjà en dé*rision la ligne de défense qu'aurait*, selon elle, adoptée l'industriel français pour expliquer les sommes im*portantes passées des comptes* suisses de sa mère, Madeleine Dassault, décédée en 1992, à ceux gérés par les *intermédiaires des PS fla*mand et francophone : ces versements auraient étés effectués à son insu à l'initiative de Pierre de Boccard, un banquier suisse gérant les actifs de la famille Dassault dans la Confédération. Pierre de Boccard étant également décédé, cela permet par exemple à l'hebdomadaire *Le Soir illustré* de s'insurger contre ce *« procès de toutes les lâchetés »* où l'un des *principaux accusés* s'abrite derrière des morts...

Le procureur général a d'autre part *manifesté* sa volonté de « frapper à la tête » en soulignant la responsabilité des hiérarques des partis en cause, qui ne devront pas compter sur sa mansuétude, alors qu'elle laisse entendre que les « seconds couteaux » pourront espérer quelque indulgence s'ils contribuent, plus qu'ils ne l'ont fait au cours de l'instruction, à la manifestation de la vérité.

Les prochaines audiences vont être consacrées à d'arides débats de procédure introduits par le bataillon d'avocats défendant les accusés. Comme on est en Belgique, la première controverse aura pour objet la langue utilisée au cours du procès, le français, contestée par les avocats des prévenus flamands. Serge Dassault fera, pour sa part, valoir que le procès qui lui est intenté est inéquitable, en raison du fait que lui, simple citoyen, est privé du droit à une juridiction d'appel comme ses coaccusés anciens ministres.

Luc Rosenzweig



Northwest Airlines répond à la grève de ses pilotes en mettant au chômage technique 27 500 salariés

Les avions d'Air Canada sont aussi cloués au sol par un arrêt de travail

Alors que ses pilotes sont en grève depuis samedi, la direction de la compagnie américaine Northwest Airlines a annoncé, mercredi 2 septembre, la mise au chômage technique de 27 500 personnes et l'annulation de ses 1 700 vols quotidiens. Le conflit porte surtout sur des revendications salariales, tout comme à Air Canada, où les pilotes ont arrêté le travail après l'échec des négociations sur la convention collective.

LA COMPAGNIE aérienne américaine Northwest Airlines, dont les pilotes sont en grève depuis le samedi 29 août, a annoncé mercredi la mise au chômage technique de 27 500 personnes, soit la moitié de ses effectifs. La direction n'exclut pas d'étendre cette mesure. Les négociations entre la direction et l'ALPA, le syndicat des pilotes de ligne américains, sont dans l'impasse malgré l'entretien que les deux parties ont eu mardi avec le secrétaire d'Etat aux transports, Rodney Slatter. La direction montre ainsi qu'elle est résolue à entrer dans un conflit long. La dernière grève de pilotes de Northwest Airlines, en 1978, avait duré cent neuf jours.

Northwest Airlines a décidé d'annuler tous ses vols jusqu'au lundi 7 septembre, jour férié aux Etats-Unis (Labor Day). La quatrième compagnie américaine a prolongé de cinq jours l'annulation de ses 1 700 vols quotidiens à partir de ses plates-formes de correspondance de Minneapolis, Memphis et Detroit et en direction de toutes les grandes villes américaines mais aussi à destination de l'Europe et de l'Asie.

Ce n'est qu'une coïncidence, mais elle est révélatrice. Au moment même où Air France, après la grève de juin, tente de mettre au point les nouvelles modalités de rémunération des pilotes et leur entrée au capital de l'entreprise, certains de leurs collègues nord-américains se saisissent à leur tour de cette arme. Après ceux de Northwest Airlines, les pilotes d'Air Canada ont arrêté le travail mercredi 2 septembre, des discussions de dernière minute sur la négociation de leur convention collective ayant échoué.

Leur décision devrait clouer au sol les 160 appareils de la compagnie de Montréal, dont la direction a annulé tous ses vols pour mercredi et jeudi. Air Canada, qui emploie 22 000 personnes au total, dont 2 100 pilotes, transporte plus de 60 000 personnes par jour à travers le monde, notamment aux Etats-Unis. La compagnie assure par ailleurs près de la moitié du service postal du pays.

REVENDICATIONS SALARIALES

La rémunération des pilotes d'avions est au cœur des négociations. A Air Canada, ils réclament une hausse de salaire de 10 % pour chacune des deux années à venir. Les pilotes affirment toucher un salaire annuel de 100 000 dollars canadiens (environ 380 000 francs), soit, estiment-ils, de 30 % à 50 % de moins que ce que perçoivent leurs homologues aux Etats-Unis.

Leur grève, estiment les analystes, devrait coûter de 10 à 13 millions de dollars canadiens par jour à la compagnie, déjà largement mise à mal par la Bourse : le titre Air Canada a chuté de 53 % depuis le début de l'année, en raison des perspectives de ralentissement du trafic que fait redouter la crise monétaire et financière partie d'Asie, qui touche désormais une bonne partie de la planète. Mardi soir, l'éventualité d'un accord sur ces revendications paraissait très lointaine, d'après un porte-parole du syndicat des pilotes cité par l'agence Bloomberg.

A Northwest Airlines, les 6 000 pilotes demandent à toucher les fruits du redressement spectaculaire opéré par la compagnie ces dernières années. En 1993, tandis que Northwest était menacée de faillite, ils avaient accepté une baisse de leurs salaires, en échange de leur entrée au capital de la société. Une problématique qu'on retrouve aujourd'hui dans les négociations qui se déroulent à Air France.

Le résultat de ces efforts ayant atteint leur but, même si la compagnie a enregistré des résultats décevants au premier semestre, les pilotes réclament désormais ce qu'ils estiment être leur dû : une augmentation de 15 % sur cinq ans, c'est-à-dire la durée de la prochaine convention collective ainsi que certaines garanties en matière d'emplois. Selon le porte-parole de la compagnie, Jon Austin, les propositions de la direction permettraient aux pilotes de dépasser de 4,5 % le salaire de leurs collègues d'American Airlines, de United Airlines et de Delta Airlines en l'an 2000 et de 7 % en 2002. La direction fait valoir que, les actions détenues par les pilotes ayant considérablement augmenté, cela compense largement les pertes de salaire depuis 1993.

Un porte-parole de Northwest avait annoncé, vendredi, que le conflit allait coûter 490 millions de dollars par semaine à l'économie américaine. Malgré cette perspective, la Maison Blanche avait indiqué, le même jour, qu'elle n'interviendrait pas pour l'instant dans ce conflit.

La législation américaine (par le Railway Labor Act de 1926, utilisé pour la dernière fois contre les pilotes d'American Airlines en février 1997) autorise le président à contraindre les grévistes à reprendre le travail pour une durée de soixante jours et à nommer, pendant cette période, des négociateurs. Mardi, le secrétaire d'Etat au transport avait cependant annoncé son intention de nommer un médiateur.

Anne-Marie Rocco

Standard and Poor's place Air Canada sous surveillance

L'agence de notation financière Standard and Poor's a placé, mercredi, la note BB de la compagnie Air Canada sous surveillance avec implications négatives, en raison de la grève des pilotes de la compagnie.

Standard and Poor's souligne que les pertes devraient atteindre 7 millions de dollars (41 millions de francs) par jour après les mises au chômage temporaire. Selon l'agence, Air Canada devrait pouvoir faire face à une grève prolongée grâce à ses liquidités et des crédits bancaires. Les prix des billets au Canada sont d'environ 30 % inférieurs à ceux pratiqués aux Etats-Unis et les coûts de la compagnie canadienne sont plus élevés que la moyenne de ceux de ses concurrentes américaines, souligne Standard and Poor's.

Plusieurs négociations prennent du retard à Air France

Un nouveau DRH est nommé

DES PETITS RETARDS sont annoncés chez Air France. Dans la négociation sur les 35 heures, tout d'abord. Initialement prévue pour l'automne, celle-ci ne débutera qu'en décembre, ont annoncé les syndicats et la direction, à l'issue de leur première réunion, mercredi 2 septembre. Mais déjà, des divergences apparaissent. Les 35 heures doivent « *créer des emplois durables avec des objectifs d'amélioration de la compétitivité* », affirme la direction, tandis que les syndicats affichent leur inquiétude. « *La réduction du temps de travail ne devra pas être l'occasion d'introduire de nouvelles mesures dégradant les conditions de vie et de travail* », selon Force ouvrière.

Dans un premier temps, la discussion sur les 35 heures ne concernera que le personnel au sol (30 000 sur un total de 46 000). Mais les pilotes, qui travaillent selon un rythme spécifique, pourraient demander l'extension des négociations à leur profession.

Mais le principal enjeu pour les pilotes reste la signature d'un accord sur le gel des salaires avec la direction. Censées aboutir le 31 août, ces négociations pourraient, elles aussi, se gripper en raison des pressions du gouvernement, qui reste le principal arbitre du dossier. Les pilotes, qui ont obtenu des engagements verbaux de la direction à l'issue de la grève de juin, craignent de les voir remis en question par Bercy (*Le Monde* du 1er septembre). Selon *Les Echos*, ils pourraient décider de suspendre les négociations pour une semaine.

Pour gérer ces deux dossiers, la direction a nommé mercredi 2 septembre un nouveau directeur général adjoint en charge des affaires sociales : Jacques Pichot. Cet ancien de la Direction générale de l'aviation civile, appelé par Air France pour négocier avec les pilotes, succède au dernier lieutenant de l'ex-PDG Christian Blanc encore en poste dans la société, Jean-Yves Grosse. Celui-ci est nommé directeur général de l'Aéropostale.

Hélène Risser

Les salariés de MHS et les élus nantais contestent le plan social d'Amtel

NANTES
de notre correspondant

Une grande partie des 820 salariés de l'usine MHS de Nantes, qui fabrique des semi-conducteurs, ont débrayé et manifesté, mercredi 2 septembre, à l'appel de la CFDT, syndicat majoritaire, pour protester contre le plan social, prévoyant 149 suppressions d'emplois, que la direction devait présenter jeudi 3 septembre en comité d'entreprise. La nouvelle tombe mal pour l'agglomération nantaise, où l'on craint qu'Unilever n'annonce, le même jour, que l'usine Frigecrème, détruite par un incendie le 9 juin, ne sera pas reconstruite ; dans ce cas, 384 emplois sont en jeu.

Créée dans les années 70 par Matra et l'américain Harris, l'usine MHS de Nantes a ensuite été filiale commune de Matra et Daimler-Benz. Longtemps déficitaire, elle semblait sortie d'affaire il y a quatre ans. Temic, l'entité micro-électronique du groupe allemand qui chapeautait l'usine nantaise, projetait alors d'investir 1,3 milliard de francs et d'embaucher 600 personnes pour doubler la capacité de production. Mais le retournement du marché des composants a changé la donne.

PRIORITÉ AUX ACTIONNAIRES

En début d'année, l'usine a été vendue à l'américain Amtel, qui possède déjà un site de production près d'Aix-en-Provence, et dont le président proclamait alors la nécessité de réduire de 10 % la masse salariale de ses usines dans le monde. Ce chaud et froid laisse un goût amer à Nantes. La CFDT constate que l'entreprise n'a pas respecté l'engagement contracté en 1997 dans le cadre d'un accord Robien défensif. L'effectif est descendu sous le seuil de 847 salariés garanti par l'accord, interdisant de ce fait le versement des 15 millions de francs d'aides publiques prévues. Mais la réduction du temps de travail ne semble pas être la priorité des actionnaires américains, même si ce manque à gagner s'ajoute aux pertes de 64 millions de francs constatées en 1996 et de 74 millions en 1997. La CFDT s'inquiète aussi de l'absence actuelle d'investissements qui, dans un secteur aussi évolutif, risque de rendre rapidement l'usine obsolète.

Les collectivités locales, qui ont soutenu la dernière vague d'investissements en apportant 15 millions de francs, jugent elles aussi ce revirement saumâtre. Dans un communiqué commun, Luc Dejoie, président RPR du conseil général de Loire-Atlantique, et François Fillon, président RPR du conseil régional des Pays de la Loire, rappellent qu'en 1994 un programme de recherche et développement estimé à 400 millions de francs a engagé une collaboration scientifique avec trois laboratoires nantais. Il s'agissait de créer 200 emplois et, surtout, de pérenniser le site. « *Les dirigeants du groupe dont dépend une entreprise qui a bénéficié de crédits publics sont comptables des engagements pris par leurs prédécesseurs* », jugent-ils. Ils demandent à Amtel de le reconsidérer et de « *maintenir un projet d'entreprise conforme aux capacités du site et aux engagements pris* ».

De son côté, Jean-Marc Ayrault, le maire de Nantes (PS) demande à Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie d'être particulièrement vigilant sur les aides publiques à la recherche qu'Amtel reçoit actuellement.

Adrien Favreau

Aux Mutuelles du Mans, les salariés réclament le départ de leur PDG

L'assureur vit une « crise de management »

QUELQUE 2 000 SALARIÉS des Mutuelles du Mans, soit 70 % des effectifs présents au siège du Mans, se sont rassemblés mercredi 2 septembre à la mi-journée devant le siège de l'entreprise pour demander au PDG Jean-Claude Jolain de démissionner *« dans l'intérêt du groupe »*.

De nombreux cadres supérieurs ont participé à cette manifestation, qui s'est déroulée dans le calme, à l'appel de la CGT (majoritaire), la CGC, FO et la CFDT. M. Jolain ne s'était toujours pas rendu jeudi matin au siège manceau, ce que n'apprécient guère les salariés. Il a adressé une lettre à ses collaborateurs, faisant le constat d'une *« crise sans précédent »*, et réaffirmant sa totale reprise en main de la direction du groupe. Il devrait confier les fonctions de directeur général à un *« professionnel de l'assurance »*.

Cela étant, les Mutuelles sont *« en crise de management »*, dénoncent des sources proches du dossier, une crise qui accompagne la perte de quelque 30 000 contrats cette année. Le groupe, qui connaît un recul de sa compétitivité et une érosion de son chiffre d'affaires (– 0,8 % en 1997), a engagé une réflexion sur la réorganisation de ses structures, pour l'instant entre parenthèses. La crise est larvée depuis plusieurs mois (*Le Monde* du 16 juin). C'est le manque de stratégie et l'immobilisme qui sont le plus souvent dénoncés.

La manifestation est intervenue au lendemain de l'annonce faite par l'assureur d'une mise à l'écart de Raymond Fekik du poste de directeur général du groupe, fonction qu'il occupe depuis 1992. Ce dernier n'a pour l'heure pas encore reçu de notification officielle. Les deux conseils d'administration qui composent le groupe (les Mutuelles du Mans IARD et les Mutuelles du Mans Assurances-vie) ont pris cette décision mardi après avoir été convoqués pour *« cas d'urgence »*, a annoncé le groupe dans un communiqué sybillin. Ce limogeage fait suite à une lettre signée par le directeur général et une vingtaine de membres de la direction qui demandait le départ du président. Cette lettre, mentionnée par *Libération*, parle d'une *« véritable trahison »*. *Les choix stratégiques du président* ont été critiqués par la direction qui lui reproche également de prendre ses *« décisions seul et de manière peu avisée »*, indique pour sa part *Les Echos*.

UN PROCHE DE M. CHIRAC

M. Jolain, un proche du président de la République, a été nommé PDG des Mutuelles du Mans par décret gouvernemental en juillet 1986. Il était responsable des affaires financières de la ville de Paris. Les Mutuelles avaient alors été privatisées par le ministère des finances. Les syndicats, tout comme les cadres dirigeants, estiment que M. Jolain est arrivé à la tête du groupe par *« un fait du prince »* et s'inquiètent du programme de réduction des coûts et du gel des salaires engagé par celui-ci. M. Jolain n'excluait pas des réductions d'effectifs.

Huitième assureur français, les Mutuelles du Mans emploient quelque 5 000 salariés (dont 3 900 au Mans) pour un chiffre d'affaires de 25,8 milliards de francs en 1997. La question que se posent plusieurs observateurs est de savoir quel est l'avenir d'une société d'assurance généraliste dans le paysage très concurrentiel du secteur de l'assurance. Ses concurrents ne manquent pas une occasion de souligner l'affaiblissement des Mutuelles du Mans.

Les pertes des banques américaines sur les marchés financiers se multiplient

L'agence de notation Moody's place Crédit agricole-Indosuez sous surveillance

Au moment où les banques américaines ne cessent d'annoncer des pertes sur les marchés à la suite de la crise financière russe, l'agence de notation Moody's a rendu public, mercredi 2 septembre, la mise sous surveillance de la note de la banque d'affaires (Crédit agricole-Indosuez) du groupe Crédit agricole. Les notes de la caisse nationale et des caisses régionales de la banque verte ne sont pas concernées.

LA CRISE RUSSE n'épargne pas les banques françaises, jusqu'ici très silencieuses. L'agence de notation Moody's a pris les devants. Elle a annoncé mercredi 2 septembre avoir placé sous surveillance en vue d'un éventuel abaissement la note financière « C » de la banque d'affaires du groupe Crédit agricole, Crédit agricole-Indosuez. Cette dernière n'est ni la première, ni la dernière : Crédit suisse First Boston (CSFB) et la Bank Austria, toutes deux notées C +, ont eu droit au même traitement. Dans la foulée, Moody's a placé sous revue la note de la banque américaine Bankers Trust en vue d'un éventuel abaissement. La septième banque américaine avait annoncé mardi des pertes d'un peu plus de 2 milliards de francs avant impôts sur ses opérations de marché en juillet et en août.

UN DÉBUT

Ce n'est sans doute qu'un début. Moody's va passer au peigne fin l'ensemble des engagements de CA Indosuez et de ses concurrents. L'agence de notation américaine a ainsi indiqué qu'elle n'excluait pas que la crise russe entraîne de nouvelles mises sous surveillance de certaines banques européennes, tout en écartant catégoriquement un *« risque systémique »*. Moody's se veut aussi rassurant. A quelques exceptions près, l'engagement des banques européennes en Russie ne devrait affecter que de façon limitée la solidité financière des établissements. *« Cependant, les effets généraux des turbulences russes sont clairement négatifs »*. En s'ajoutant aux engagements en Asie du Sud-Est, elles risquent de peser sur les fondamentaux de certaines banques.

Cette mise sous surveillance reflète les *« implications potentiellement négatives de la présence et des engagements de CA-Indosuez en Russie et sur d'autres marchés émergents »*, explique un communiqué de l'agence. Les notes du groupe, de la caisse nationale et des caisses régionales de la banque verte ne sont pas concernées. La banque indique qu'elle passera des provisions *« très importantes »* en Asie et en Russie sur le premier semestre 1998, mais le résultat net sera positif. Des précisions seront données lors de la présentation des comptes du groupe le 24 septembre. La Société générale, la BNP, Paribas... dévoileront leurs résultats la semaine prochaine. La CPR (Compagnie parisienne de réescompte), a passé une provision de 150 millions de francs sur le premier semestre (*Le Monde* du 3 septembre) à la suite de pertes en Russie.

Charles de Croisset, président du Crédit commercial de France (CCF), a estimé mercredi que les risques encourus par la banque sur l'Asie du Sud-Est et la Russie étaient *« négligeables »*. CA-Indosuez disposerait d'engagements en Russie de moins de 5 milliards de francs. Les risques des banques françaises en Russie sont bien inférieurs à ceux en Asie.

En tout cas, les annonce de pertes sur les marchés et en Russie de banques américaines – tenues par leur législation de les annoncer dès qu'elles sont inscrites au bilan – se multiplient. Après les banques suisse UBS et CSFB, la britannique Barclays et l'allemande Deutsche Bank, la plus engagée en Russie (*Le Monde* du 28 août), la Chase Manhattan a annoncé mercredi une provision de 1,2 milliard de francs au 3e trimestre. La banque new-yorkaise indique que son exposition directe en Russie est de 1,5 milliard de francs. La banque d'affaires Donaldson Lufkin & Jenrette (DLJ), filiale d'Equitable, contrôlée par AXA, a, elle aussi, annoncé que son bénéfice avant impôts pour les mois de juillet et août avait souffert des *« mauvaises conditions sur les marchés financiers et des bouleversements en Russie »*. Long Term Capital Management, un *hedge fund* (fonds spéculatif) dirigé par un ancien de Salomon, a déclaré mercredi avoir perdu 44 % de ses actifs nets.

UNE LISTE NON CLOSE

Morgan Stanley a, de son côté, annoncé que son bénéfice net serait amputé de 660 millions de francs pour le trimestre clos au 31 août. Citibank, la troisième banque américaine, anticipe une réduction de 1,2 milliard de francs de ses profits après impôts au 3e trimestre. La maison de titres Salomon Smith Barney a, elle aussi, reconnu des pertes sur les marchés de l'ordre de 900 millions de francs sur la période juillet-août, dont 360 millions en Russie. BankAmerica, première banque commerciale depuis sa fusion avec Nationsbank, a pedu sur le troisième trimestre 3 milliard de francs. JP Morgan, cinquème banque aux Etats-Unis, avait précisé que son exposion en Russie à la date du 27 août était de quelque 960 millions de francs. Et la liste est loin d'être close... Merrill Lynch, Lehman Brothers et autre Bear Stearns n'ont pas encore dévoilé leur exposition en Russie.

De même, Nomura Securities, la première maison de titres japonaise, a confirmé mercredi l'existence de pertes potentielles de l'ordre de plus de 2 milliards de francs sur ses engagements sur la Russie. Il reste que les banques américaines ont gagné beaucoup d'argent sur les bons du Trésor russe, les GKO, entre 196 et mai 1998. *« Elles se sont retrovées collées sur ces titres, dont les encours totaux représentaient 70 milliards de dollars en mai 1998, dont 20 milliards pour les non-résidents »*, note un expert de la Russie.

Pascal Santi

Le groupe d'électronique Hitachi se prépare à des pertes historiques

HITACHI, le numéro un japonais de l'électronique, a revu, jeudi 3 septembre, en très forte baisse ses prévisions pour l'exercice en cours, qu'il voit désormais se traduire par une perte nette consolidée de 250 milliards de yens (10,5 milliards de francs), le premier résultat négatif depuis 1947. L'entreprise tablait jusqu'à présent sur un bénéfice de 40 milliards de yens.

Hitachi explique la très forte différence entre sa prévision initiale et son estimation révisée par la poursuite de la crise pour les mémoires DRAM et le décollage commercial moins rapide que prévu du marché des *« systèmes sur puce »*. D'autres types de composants, jusqu'ici en demande, ont subi un retournement du marché. De surcroît, les prix de vente des ordinateurs personnels et des équipements multimédias fabriqués par le groupe *« se sont détériorés »*.

Le résultat net s'annonce plus faible encore car le groupe japonais prévoit de passer d'importantes provisions, pour restructurer ses opérations dans les semiconducteurs, pour assainir le fonds de pension de ses employés et pour tenir compte des pertes inattendues sur son portefeuille de titres, résultant de la chute des cours des valeurs *financières à la Bourse de Tokyo*.



Une vache entrée dans la légende

Nous publions une série d'articles, illustrés par Jacques Valot, sur les produits mythiques qui traversent les modes et les époques.

COMMENT, au pays des camembert, roquefort et reblochon, cette pâte à tartiner fromagère parvient-elle à caracoler en tête des ventes depuis plus de soixante-quinze ans ? C'est toute l'histoire de La Vache qui rit. Une aventure qui doit beaucoup au génie marketing de son créateur, Léon Bel.

En reprenant une recette suisse ancestrale à base de gouda et de gruyère, ce fils de fromager, établi à Orgelet dans le Jura, invente en 1921 le premier fromage fondu en emballage individuel. *A priori*, pas de quoi révolutionner les habitudes des amateurs d'emmental. Même si ce produit, pratique et facile à emporter, anticipe d'une quarantaine d'années sur l'évolution de la vie moderne et le développement de la grande consommation.

Léon Bel voit grand dès le départ. Convaincu des atouts de sa marque, il abandonne en 1926 la fabrique familiale et fait construire une usine ultramoderne à Lons-le-Saunier, capable de produire vingt tonnes de fromage fondu par jour. Reste à persuader les mères de famille d'acheter son produit novateur. Cet artisan, qui n'est jamais sorti de sa fromagerie, imagine alors une astuce digne des professionnels du marketing contemporain : faire l'unanimité dans les cours de récréation afin de décider les parents. Pour cela, il demande à un dessinateur d'agrémenter ses emballages de l'effigie d'un animal sympathique, capable de *« susciter la joie et si possible l'affection »*. La marque et l'emblème de La vache qui rit étaient nés. Robert Fiévé, le gendre de Léon Bel qui lui succède en 1937 à la tête de l'entreprise familiale, fait preuve du même talent commercial. Aussitôt en poste, il lance de grandes campagnes publicitaires en France, mais aussi en Angleterre et en Belgique où la marque s'est implantée au tournant des années 30. Toutes les ficelles de la communication actuelle sont alors utilisées : *stand* sur les étapes du Tour de France, création d'un programme radio pour enfants, *« La vache qui rit aux pays des animaux »* et, à partir de 1950, lancement d'un nécessaire d'écolier avec protège-cahier, buvard, et autres fournitures aux couleurs du bovin légendaire.

PRODUITS MYTHIQUES

Aujourd'hui, La Vache qui rit s'est transportée sur le petit écran. *« Nous comptons parmi les trois marques de fromage qui dépensent le plus en spots télé »*, revendique Francis Le Cam, directeur de division au sein des Fromageries Bel, en visionnant son dernier spot publicitaire, dont le slogan – *« On devrait tous rire au moins une fois par jour »* – s'étale sur plusieurs affiches.

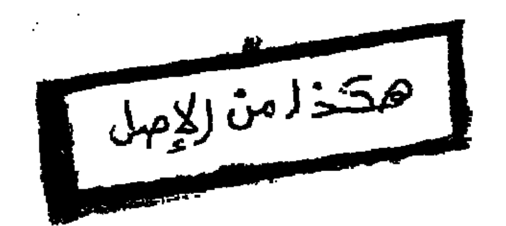
Mais au siège parisien de Bel, il n'y a pas que La Vache qui rit qui fasse sourire. Kiri, le fromage des gastronomes en culottes courtes, ainsi que Bonbel, Port Salut et Babybel, sont autant de marques vedettes créées par les descendants de Léon Bel. Au total, ce groupe familial qui a bâti sa prospérité sur les fromages ludiques pour enfants, détient aujourd'hui vingt et une fromageries dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de 9,3 milliards en 1997. Mais l'étiquette au museau rouge reste la vache à lait du groupe. Elle représente encore près de 50 % des volumes de vente et continue de grandir au rythme de 6 % à 7 % par an. Même si les familles européennes comptent de moins en moins d'enfants.

« Pour soutenir la consommation, nous innovons en permanence », explique Francis Le Cam, tout en prenant sur l'étagère de son bureau les derniers-nés de la gamme : Pik et Croq', *« des biscuits croquants »* à tremper dans une barquette de Vache qui rit à la pause goûter, et Tchise, des portions de fromage pané à préparer pour le déjeuner. Bref, *« il s'agit de multiplier les occasions de consommer de La vache qui rit »*, en France, tout d'abord, mais aussi à l'étranger où le mammifère jurassien réalise près de 70 % de ses volumes de vente.

Rebaptisée « The Laughing Cow » en Grande-Bretagne, « La Vaca que rie » en Espagne, elle a commencé par s'implanter en Europe, avant de s'attaquer aux Etats-Unis, au Maroc, aux pays arabes et au Vietnam. Reste à conquérir la Chine et l'Asie du Sud-Est, *« des marchés difficiles pour notre marque, car on n'y trouve pas de pain pour tartiner le fromage fondu »*, explique Francis Le Cam. A moins que La Vache qui rit n'invente d'ici peu une pâte fromagère qui se consomme avec des baguettes...

Hélène Risser

PROCHAIN ARTICLE :
Que sais-je ?



Le nouveau « Var-Matin » vise une diffusion de 100 000 exemplaires

La fusion du quotidien varois avec les éditions locales de « Nice-Matin » est une nouvelle étape dans la réorganisation de la presse quotidienne dans le Sud sous l'égide d'Hachette, en situation de quasi-monopole à Marseille, Toulon et Nice

TOULON
de notre correspondant

« Et si on améliorait le quotidien des Varois ? » Dès le 26 août, la question était posée dans les deux journaux du département, *Var-Matin* et *Nice-Matin*, sur les ondes d'une douzaine de radios, dans un tabloïd publicitaire tiré à 400 000 exemplaires, sur 114 bus toulonnais et sur 350 panneaux publicitaires de trois mètres sur quatre. Jeudi 3 septembre, six mois après le rachat de *Var-Matin* par son voisin niçois, les Varois ont trouvé la réponse dans les kiosques en ne trouvant qu'un seul quotidien : *Var-Matin*.

La lecture du premier exemplaire de ce *« journal de la rentrée »*, comme l'indique un titre à la « une » en forme de clin d'œil, ne devait pas globalement perturber les lecteurs des deux anciens titres. Néanmoins, c'est *Nice-Matin* qui semble prendre le pas sur *Var-Matin*, dont le titre passe du rouge au bleu tout en s'enrichissant d'un sous-titre rappelant son appartenance au quotidien niçois.

Marier la spontanéité et la rigueur

L'éditorial de Marc Chevanche, empreinte marquée de l'ancien journal concurrent, fait son entrée à la « une » de *Var-Matin* qui, sur le quart de cette première page, annonce un reportage sur la traversée souterraine de Toulon. La mise en page est aérée, favorisant la lisibilité grâce à de gros titres, un recours à des filets et le souci d'une information de proximité sensible dans le choix des sujets déclinés. Bien des pages, comme celles concernant l'économie avec l'éditorial, jusque-là niçois, de Jean-Louis Gombeaud, la société, les informations nationales et internationales, les sports, la Bourse, les courses, la détente ou les programmes de télévision, ressemblent à celles de *Nice Matin*.

« J'ai lancé un projet d'entreprise pour trouver la meilleure adéquation entre les éditions et les villes et leur périphérie, explique Michel Comboul, PDG de *Var-Matin* et de *Nice-Matin*. *Nous devons marier les qualités des deux quotidiens, spontané pour* Var-Matin, *rigoureux pour* Nice-Matin, *selon une étude d'Ipsos.* Var-Matin *vendait 65 000 exemplaires,* Nice-Matin *35 000. L'objectif est d'arriver à un gros départemental à 100 000 exemplaires. »*

La centaine de journalistes de la nouvelle équipe varoise veulent y croire et paraissent unanimement prêts au combat. Comme ses prédécesseurs à la tête du titre depuis sa création, Patrick Andrieu, ancien chef de la région Côte d'Azur de *Nice-Matin* et nouveau directeur départemental de *Var-Matin*, juge *« vital que ce journal s'enracine »*. Il lui faudra également *« rendre leur fierté aux Varois en les faisant sortir du tourbillon de toutes les affaires »*. Un exercice difficile. « Var Matin *et* Nice Matin, *aujourd'hui, ne font plus qu'un... »* C'est sur ces mots que s'ouvre la charte rédactionnelle du quotidien varois, la première depuis sa création.

Le *Var libre*, a vu le jour le 29 août 1944. Issu de la Résistance, ce tabloïd de deux pages rédigé par quatre journalistes tire alors à 44 000 exemplaires. Rebaptisé *Liberté du Var* puis *République de Toulon et du Var* en mai 1946, le journal devient l'organe de la fédération socialiste du département. Le grand frère marseillais, *Le Provençal*, rachète le journal toulonnais en avril 1954. Francis Leenhardt, un des anciens responsables de la zone sud durant la Résistance, en devient PDG et directeur ; la codirection est assurée par le frère de Gaston Defferre, Jacques.

Var Matin succède à *République*, adoptant un titre qui veut marquer son ancrage territorial et son identité. Le titre s'impose sur le terrain avec un tirage qui passe de 17 600 exemplaires en 1954 à 54 400 en 1964. Après la mort en novembre 1983 de Francis Leenhardt, les administrateurs du *Provençal* essayent d'imposer une fusion à laquelle Jacques Defferre s'oppose, avant d'être contraint de démissionner. Le « rapprochement » entre les deux titres semble alors imminent. La mort de Gaston Defferre en mai 1986 met un frein à ces manœuvres. Hachette prend le contrôle du *Provençal* au cours de l'été 1987.

Lors de la fusion entre *Le Provençal* et *Le Méridional*, en 1997, *Var-Matin* craint alors d'en être à terme la troisième composante. Mais c'est *Nice-Matin* qui rachètera le titre varois en mars 1998, pour 164 millions de francs. Le journal a alors perdu 22,7 % de son lectorat en dix ans, passant de 83 832 journaux vendus quotidiennement à 64 737. La fusion des titres varois est une nouvelle étape de la réorganisation par Hachette de la presse du Sud-Est, après la création de *La Provence* et le rachat de *Nice-Matin*.

José Lenzini

Michel Boyon devrait être candidat à sa propre succession à la tête de Radio-France

LE PDG DE RADIO-FRANCE, Michel Boyon, a l'habileté des politiques et la prudence des hauts fonctionnaires. A deux mois de l'expiration de son mandat, il a profité, mercredi 2 septembre, de la présentation de la nouvelle grille de France-Inter pour faire un bilan très positif de ses trois années de présidence. Il a toutefois refusé d'annoncer sa candidature à sa succession, estimant que, *« par respect »*, il devait d'abord aviser le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et les collaborateurs de la radio de service public de ce genre de projet.

Conforté par de bons scores d'audience, Michel Boyon s'est attaché à montrer que ceux-ci sont le résultat de la politique menée par son équipe depuis qu'il a pris la présidence de la Maison ronde, en novembre 1995 : *« Nous avions la conviction qu'il y a la place pour une grande radio généraliste de service public. Au niveau de la programmation, il fallait en tirer toutes les conséquences avec un souci de diversité et dans le respect de la continuité éditoriale. Ceci supposait une plus grande palette d'émissions utilisant tous les genres radiophoniques. »* Selon lui, la plus grande place donnée à l'information locale et régionale et à la culture a aussi contribué au succès de France-Inter. Entre les saisons 1996-97 et 1997-98, l'audience de la station est passée de 11,1 % à 11,6 %, et sa part de marché a grimpé de 9,8 % à 10,8 %.

PEU DE NOUVEAUTÉS

Du coup, les dirigeants de France-Inter ont estimé qu'il était inutile de bousculer leur public en introduisant trop de nouveautés dans la grille entrée en vigueur lundi 31 août. Dans le domaine de *l'information, le changement de* titulaire de la revue de presse, désormais confiée à Pascale Clark, qui remplace Nicolas Poincaré, retourné au grand reportage, et quelques modifications dans la tranche 6 heures-9 heures, où certaines chroniques ont disparu au profit de l'information brute, constituent les changements essentiels. En matière de programme, les transformations, infimes, concernent principalement le déroulement de quelques émissions.

Une des obsessions des responsables de France-Inter est le renouvellement du public, avec notamment l'ambition d'attirer les jeunes, que les radios musicales détournent des généralistes. *« Il faut se prémunir contre les risques de vieillissement de l'auditorat »*, précise Michel Boyon. Cet objectif était une des raisons de la création du Mouv', la radio destinée aux jeunes installée à Toulouse. Pour accroître la diffusion de cette station, née en juin 1997, Radio-France vient de demander au CSA l'autorisation d'exploiter dix-sept fréquences appartenant à son propre patrimoine. Elles s'ajouteraient aux dix-sept déjà utilisées pour la diffusion du Mouv', ce qui permettrait de toucher une population totale de 4,5 millions de personnes.

« Il faut encore progresser dans la voie de l'exigence et de la qualité. Et, à l'intérieur de l'entreprise, il faut profiter du passage au numérique et aux trente-cinq heures pour réussir la modernisation sociale de l'entreprise », a conclu Michel Boyon. Une stratégie présidentielle, en quelque sorte.

Françoise Chirot

Les premiers pas de la méthode Comboul : aller vite en évitant tout conflit social lourd

NICE
de notre correspondant

Moins de six mois pour concrétiser, dans le Var, la fusion des deux quotidiens concurrents : même Hachette, l'actionnaire principal de *Nice-Matin*, mettait en garde le PDG, Michel Comboul, contre un excès de précipitation. Le chantier était vaste et le plan social qui en découlait lourd : fermeture du siège à Ollioules, transfert de l'impression à Nice, fermeture d'une agence sur deux, création d'un nouveau centre éditorial à Toulon, ouverture d'une agence à Sanary.

« J'ai tenu à respecter la date fixée pour le lancement du journal commun, car l'urgence impliquait la mobilisation de tous », explique M. Comboul. Nommé en mars, le nouveau PDG a marqué la fin d'une dynastie à la tête de *Nice-Matin*, celle des Bavastro, et un changement radical de méthode.

Le temps d'observation avec le personnel très inquiet de *Var-Matin* a été bref. Dès la première visite du directeur des relations humaines de *Nice-Matin*, les rotatives se sont arrêtées un jour. Message reçu par Michel Comboul, pris entre la tension extrême qui existait à *Var-Matin* et le mot d'ordre d'Hachette : *« Pas un cri, pas une vague. »*

A cinquante-deux ans, le nouveau patron est pressé de tourner une page de son journal, pour avoir trop longtemps vécu sous la férule de Michel Bavastro, ennemi juré de la famille Comboul, coactionnaire depuis toujours de *Nice-Matin*, à hauteur de 20 %. Il engage avec les *syndicats un dialogue social ouvert, facilité* par le budget mis à sa disposition par Hachette. Le coût du plan social, qui comprend quatre-vingts départs, s'élève à environ 54 millions de francs, prix de *l'engagement à résoudre au cas par cas les problèmes* de personnes.

Quant à *Nice-Matin*, sa relance devrait être engagée dès cet automne. Un nouveau directeur de la rédaction, Hubert Perrin, venu du *Dauphiné libéré*, vient d'être nommé. Les Niçois ont assisté avec curiosité à la nouvelle méthode de gestion sociale appliquée à *Var-Matin*. *« Il est urgent que les Alpes-Maritimes redeviennent une priorité pour la direction*, estime Charles Guerrin, du Syndicat national des journalistes, secrétaire de la coopérative de main-d'œuvre de *Nice-Matin*. *Le dynamisme a permis de réussir la fusion. Mais les gens sont attentistes, inquiets de voir comment prendra la greffe des équipes et impatients que l'on donne à leur journal les moyens d'une relance. »*

La prise de participation majoritaire de Hachette dans le capital de *Nice-Matin* a provoqué le départ de cinquante-huit journalistes. Michel Comboul doit réorganiser la rédaction, annonce la création d'un service enquêtes et reportages et la réouverture, dans le centre-ville de Nice, d'une grosse agence. Deux ombres subsistent au tableau. La situation de l'édition *Corse-Matin*, qui craint d'être fusionné avec *La Corse*, l'édition insulaire de *La Provence*. Le 31 août, les *agences de l'île ont observé une « journée morte »*. Enfin, les conditions de la vente de *Var-Matin*, propriété du groupe Hachette, à *Nice-Matin*, également propriété d'Hachette, sont contestées pour *« l'absence de transparence de la transaction »* par la coopérative des salariés de *Nice-Matin* qui demande auprès du tribunal de commerce l'annulation de cette vente.

Jean-Pierre Laborde

The Body Shop fait usage de l'image du chanvre

SUR UN FOND couleur sanguine, une feuille de chanvre d'un beau vert tendre se déploie derrière un tube de crème pour peau sèche. Le tout est orné du slogan *« Arrêtez la peau sèche, pas nos vendeurs »*. Publiée dans *Libération*, mercredi 2 septembre, après l'avoir été dans les pages du quotidien britannique *The Independent*, l'annonce *a priori* absconse, émane de la firme The Body Shop.

Elle vise le lancement en France, par la société britannique, le *24 août, de cinq cosmétiques* à base de chanvre industriel. Ce qui *a déclenché l'inquiétude de la police d'Aix-en-Provence. La responsable de la boutique locale a été interpellée* (quelques heures) et les produits, *leur emballage et le matériel* promotionnel portant l'image de la feuille de chanvre confisqués un temps, au prétexte qu'ils inciteraient à la consommation de drogue. La firme s'inquiète désormais d'éventuelles poursuites du parquet. Deux autres boutiques, à Paris et à La Défense, ont aussi reçu la visite de policiers.

Pour The Body Shop, l'amalgame entre marijuana et chanvre industriel est absurde. L'annonce dans les quotidiens vise à *« réhabiliter le chanvre industriel »* qui, outre ses vertus cosmétiques, ne peut être *assimilé au chanvre indien* (marijuana), et bénéficie d'ailleurs de subventions européennes.

Les lancements en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis n'ont pas donné lieu à ce type d'imprévus, hormis les protestations de députés conservateurs anglais. C'est la première fois que l'entreprise britannique, *célèbre pour ses produits naturels, son refus de les tester sur les animaux et ses liens avec Amnesty International et la défense de l'environnement, fait de la publicité* dans la presse : elle utilise généralement ses contacts personnels avec les journaux spécialisés. La polémique aura donc le mérite de faire parler de The Body Shop et de ses produits.

Yves-Marie Labé

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : le magnat *australo-américain Rupert Murdoch* a rencontré,** mercredi 2 septembre, à Milan, les dirigeants de Mediaset, filiale audiovisuelle du groupe Fininvest de Silvio Berlusconi. Des négociations *sont en cours*, sous le nom de code « Traviata », pour l'entrée de Mediaset et de Murdoch, dans le groupe allemand Kirch (*Le Monde* du 12 août). –(*AFP, Bloomberg.*)

■ **PRODUCTION : les actionnaires de la société de production audiovisuelle Technisonor,** soit la Sofirad, France 2, France 3, TF 1 et la SFP, ont décidé de céder leurs *participations* dans l'entreprise et de vendre le catalogue de droits. L'activité de production de téléfilms, fictions et jeux de Technisonor est déficitaire.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **HONDA MOTOR : le groupe japonais a pris le contrôle** majoritaire de deux joint-ventures qui assurent l'assemblage de ses deux-roues en Indonésie et au Pérou. Honda est passé de 49 % à 51 % dans PT Honda Astra Engine Manufacturing en Indonésie et de 40 % à 82 % dans Honda del Peru.

● **HAVILAND : le porcelainier de Limoges** va être repris par deux fonds d'investissement, TCR Europe (qui a déjà repris Jet Tours et Quo Vadis) et Quilvest Capital France, à hauteur de 70 %, le solde restant entre les mains de son PDG, Dominique Decoster.

SERVICES

● **NORTHWEST AIRLINES : le conflit entre la direction et les pilotes** de la compagnie aérienne s'est durci, mercredi 3 septembre, avec l'annonce de la mise au chômage technique de 27 500 personnes. *(Lire p. 17.)*

● **US WEST : la grève entamée le 16 août par les employés** de la compagnie régionale de téléphone américaine a pris fin lundi 31 août. Les représentants du syndicat Communications Workers of America (CWA) ont accepté une nouvelle convention de trois ans avec la compagnie, qui prévoit des augmentations de salaires de 10,9 % et des retraites de 21 % ainsi qu'un nouveau plan de couverture sociale.

● **IBM : la société américaine va reprendre la division informatique de l'opérateur téléphonique Cable & Wireless Communications** pour une durée de dix ans. Ce contrat d'infogérance de 18 milliards de francs est le plus important jamais signé par IBM hors des Etats-Unis.

● **INFORMATIQUE : le syndicat CFE-CGC des cadres de sociétés de service informatique** a réclamé au patronat de la branche, Syntec-informatique, l'ouverture de négociations sur les dépassements horaires prévus pour préparer le passage à l'euro.

● **TATI : de nouveaux magasins vont ouvrir,** le 3 septembre à Douala (Cameroum), le 5 septembre au Qatar et le 17 septembre à Libreville (Gabon). Tati est déjà installé en Côte d'Ivoire.

● **ACCOR : le groupe hôtelier a acheté la chaîne néerlandaise** Postiljon, qui rejoint le réseau des hôtels Mercure.

● **AHOLD : le groupe de distribution néerlandais** va étendre ses activités en Espagne, avec la reprise de la chaîne Dumaya (29 supermarchés dans le Sud) et l'ouverture de pourparlers en vue d'une association avec Dialco, propriétaire d'une centaine de supermarchés en Andalousie.

FINANCES

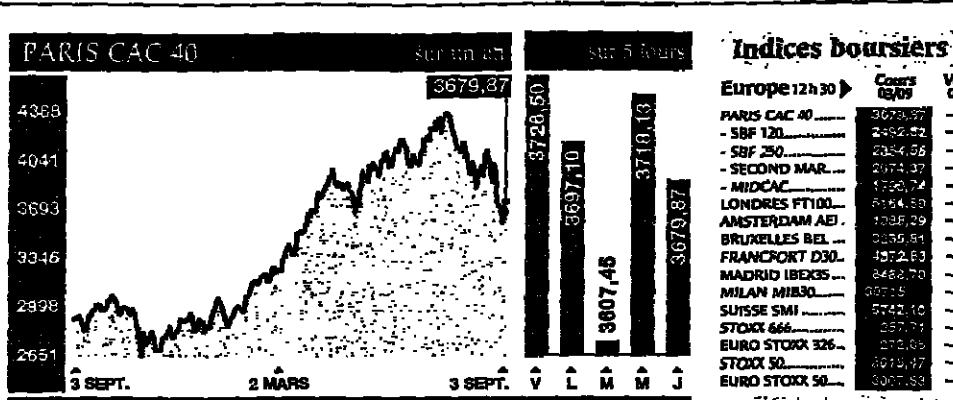
● **CRÉDIT AGRICOLE INDOSUEZ : Moody's a placé sous surveillance** la note intrinsèque de la filiale de la « banque verte ». *(Lire p. 18.)*

● **INTRODUCTIONS EN BOURSE : Jean-François Théodore, le président de la SBF-Bourse de Paris,** a indiqué que près de 70 entreprises avaient déposé une demande d'introduction en Bourse d'ici à la fin de l'année. 98 sociétés françaises et étrangères ont déjà été introduites depuis le 1er janvier 1998.

RÉSULTATS

■ **TOTAL : en dépit de la chute des prix du pétrole brut,** le pétrolier français a maintenu son résultat net au premier semestre 1998 à 3,972 milliards de francs, au même niveau que celui de la même période de l'année 1997, qui avait battu le record semestriel historique du groupe.

★ *Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr*



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 03/09	Var. % 02/09	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3679,87	-1,34	22,71
- SBF 120	2492,52	-1,33	21,60
- SBF 250	2354,56	-1,49	21,06
- SECOND MAR.	2074,37	-0,40	14,80
- MIDCAC	1732,74	-0,29	12,73
LONDRES FT100	5164,50	-1,38	0,56
AMSTERDAM AEI	1035,29	-1,09	19,11
BRUXELLES BEL	3255,51	-0,58	33,80
FRANCFORT D30	4872,83	-1,96	14,88
MADRID IBEX35	8482,70	-0,70	17
MILAN MIB30	30715	-2,17	23,15
SUISSE SMI	5742,10	-1,44	7,61
STOXX 666	257,71	-1,27	—
EURO STOXX 326	272,65	-1,18	—
STOXX 50	3015,97	-1,15	—
EURO STOXX 50	3007,53	-0,83	—

Monde	Cours 02/09	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	7782,37	-0,58	-1,59
- SP 500	990,47	-0,38	2,07
- NASDAQ	1592,05	1,13	1,43
BUENOS-AIRES M.	390,48	0,08	-43,21
JOHANNESBURG	5749,20	-1,12	-22,65
MEXICO BOLSA	130,73	5	-45,97
SANTIAGO IPSA	63,74	-2,10	-43,58
SAO PAULO BOU.	6995	-1,83	-33,26
TORONTO FSE I.	5682,48	2,81	-16,18
ASIE 10h15	03/09	02/09	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	0,22	-47,16
HONGKONG H.	7323,53	-0,50	-31,75
SÉOUL	[illegible]	0,17	-14,74
SINGAPOUR ST.	....	—	—
SYDNEY ALL O.	2513,30	-0,11	-3,94
TOKYO NIKKEI	14261,24	-0,80	-8,54

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 02/09	Var. % 01/09	Var. % 31/12
DASSAULT-AVIA	1703	+8,97	+26
CANAL +	1330	+8,21	+18,85
PINAULT-PRINT	1044	+7,73	+62,58
C.C.F.	434	+7,16	+5,21
HAVAS ADVERTI.	1179	+6,86	+51,51
CARREFOUR	3707	+6,61	+18,05
SYNTHELABO	235	+6,60	+30,98
PRIMAGAZ	490	+6,52	-2,58
LEGRAND	1420	+6,36	+18,43
SOPHIA	244	+6,08	+8,78

Baisses	Cours 02/09	Var. % 01/09	Var. % 31/12
ECIA	1095	-8,67	-9,50
CPR	255	-8,15	-27,65
METROLOGIE IN.	20,10	-6,07	+25,82
S.E.B.	500	-3,66	-40,40
SILIC CA	1005	-3,36	+24,07
THOMSON-CSF	183,50	-3,33	-0,63
COLAS	1200	-3,22	+38,72
ERIDANIA BEGH.	1145	-2,96	+21,67
CHRISTIAN DAL.	650	-2,94	-4,89
ALSTOM	129	-2,64	—

PARIS SBF 250 — 3 mois: 2354,56 (2799, 2699, 2598, 2496, 2397, 2296; 3 JUIN, 20 JUIL., 3 SEPT.)

NEW YORK Dow Jones 3 mois: 7782,37 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145; 3 JUIN, 20 JUIL., 2 SEPT.)

LONDRES 3 mois: 5164,50 (6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115; 3 JUIN, 20 JUIL., 3 SEPT.)

FRANCFORT DAX 3 mois: 4872,83 (6503, 6105, 5707, 5309, 4911, 4513, 4115; 3 JUIN, 22 JUIL., 3 SEPT.)

TOKYO Nikkei 3 mois: 14261,24 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620; 3 JUIN, 20 JUIL., 3 SEPT.)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

JEUDI 3 SEPTEMBRE, la Bourse de Paris repartait à la baisse. Vers 12 heures, l'indice CAC 40 perdait 1,41 % à 3 677,07 points dans le sillage du recul des places boursières allemande, japonaise et américaine. *L'action Granvision, en chute de 6,4 %,* atteignait son cours le plus bas de l'année, tout comme les titres Bic (– 5,4 %), Bertrand Faure (– 4,7 %) et Imétal (– 4,6 %). L'action Thomsom CSF, *première baisse du règlement mensuel,* cédait 6,1 %. Elle continuait de pâtir de la démission de Serge Tchuruk, président d'Alcatel, du conseil d'Aerospatiale, qui risque de retarder la restructuration de l'industrie de défense. L'action Sanofi poursuivait son redressement après la publication de ses résultats semestriels et la perspective de meilleurs résultats en 1998 qu'en 1997. Elle s'adjugeait la première hausse du règlement mensuel avec un gain de 5,2 %.

TOKYO

JEUDI 3 SEPTEMBRE, la Bourse de Tokyo a terminé en baisse. L'indice Nikkei a perdu 0,8 % à 14 261,24 points. Le marché a été atteint par l'annonce de prévisions de pertes importantes pour Hitachi. Il a également été affecté par la probable liquidation de Toa Steel, filiale du sidérurgiste NKK Corp.

NEW YORK

PETIT ACCÈS de faiblesse à Wall Street, mercredi 2 septembre. L'indice Dow Jones, qui avait regagné 3,8 % la veille, a terminé sur une baisse de 0,58 %, à 7 782,36 points. Une nouvelle fois, les marchés ont fait preuve d'une extrême nervosité, préférant prendre leurs bénéfices après la moindre hausse. La Bourse de New York a inversé sa tendance dans la dernière heure d'échanges, après avoir été en hausse toute la journée.

FRANCFORT

JEUDI 3 SEPTEMBRE, la Bourse allemande est repartie à la baisse. A l'ouverture de la séance, l'indice DAX, à 4 915,95 points, cédait 1,10 %. Les reculs de la Bourse de Tokyo et de Wall Street pesaient sur la tendance. Les valeurs bancaires et celles du secteur de la distribution étaient mal orientées.

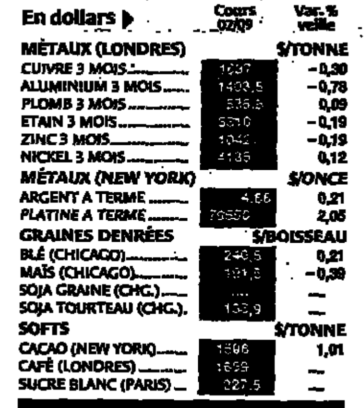
LONDRES

MERCREDI 2 SEPTEMBRE, la Bourse de Londres a terminé sur une hausse, mais en dessous des niveaux atteints en cours de séance. L'indice Footsie a progressé de 1,29 % à 5 235,8 points. Le titre de la compagnie minière Billiton a profité de la remontée des cours de l'or pour afficher la plus forte hausse de la journée. L'action Barclays a cédé du terrain, au lendemain de l'annonce d'une provision de 250 millions de livres sur la Russie.

Valeur du jour : Canal Plus marque des points

BELLE REVANCHE pour Canal Plus en Italie. Le groupe a annoncé, mercredi 2 septembre, qu'il avait signé un accord d'exclusivité pour la diffusion des matches des quatre plus grands clubs de football italiens : l'Inter de Milan, le Milan AC, la Juventus de Turin et Naples. L'action Canal Plus a immédiatement bondi de 8,2 %, à 1 330 francs, dans un marché portant sur 1,2 % du capital du groupe. Plusieurs sociétés de Bourse, dont celle de la Société générale, sont passées à l'achat et le marché semble s'être réconcilié avec un titre qui a beaucoup baissé au printemps dernier.

Cet accord est une excellente nouvelle pour la société. Le football constitue un important produit d'appel pour le recrutement de nouveaux abonnés. En obtenant l'exclusivité sur des matches qui représentent 65 % de l'audience de ce sport, « *les risques d'arrivée d'un second bouquet numérique, susceptible de concurrencer celui de Canal Plus, sont minimisés* », pense-t-on à la société de Bourse Ferry. La perspective de l'arrivée d'un concurrent sur ce marché avait fait plonger le titre en Bourse en avril. D'autre part, « *la sécurisation de ces droits était un des préalables à la réussite commerciale de la filiale italienne* », note la société de Bourse EIFB. Alors que la chaîne à péage Telepiù continue de perdre de l'argent, la plate-forme de télévision par satellite constitue le seul relais de croissance en Italie.



Le groupe connaît en outre un contexte favorable. A la fin de juillet, les opérateurs des deux bouquets de programmes numériques en Espagne, dont Canal Plus, se sont mis d'accord pour fusionner leurs plates-formes. Depuis quelques mois, le groupe, à l'instigation de Jean-Marie Messier, patron de Vivendi, principal actionnaire de Canal Plus, a engagé une politique de réduction des foyers de pertes sans pour autant remettre en cause la stratégie de développement conduite par Pierre Lescure, PDG de Canal Plus. Une attitude qui pourrait être gagnante rapidement. Les analystes ne prévoient pas un retour aux bénéfices avant l'an 2000, en raison notamment des pertes des filiales européennes. Cependant, « *le marché a pris conscience que, sur le métier de la télévision numérique et à péage, il faut être le leader pour pouvoir espérer dégager un jour des profits* », note Yves Peiras, analyste à la société de Bourse IFF.

Enfin, pour bon nombre d'investisseurs, le titre Canal Plus est considéré comme une valeur refuge. Il n'a pas été affecté par les récentes turbulences boursières. Depuis la mi-juillet, l'action Canal Plus a gagné près de 15 % alors que l'indice CAC 40 en a perdu autant.

Joël Morio

Matières premières

En dollars	Cours 02/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1637	-0,30
ALUMINIUM 3 MOIS	1409,5	-0,78
PLOMB 3 MOIS	536,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	5510	-0,19
ZINC 3 MOIS	1042	-0,19
NICKEL 3 MOIS	4135	0,12
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,66	0,21
PLATINE A TERME	70550	2,05
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	249,5	0,21
MAÏS (CHICAGO)	191,5	-0,39
SOJA GRAINE (CHG.)	....	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	139,9	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1596	1,01
CAFÉ (LONDRES)	1699	—
SUCRE BLANC (PARIS)	227,5	—

Pétrole

En dollars	Cours 02/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	1245	—
WTI (NEW YORK)	....	—
LIGHT SWEET CRUDE	13,72	0,37

Or

En francs	Cours 02/09	Var % 01/09
OR FIN KILO BARRE	53530	+0,94
OR FIN LINGOT	53950	+0,84
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	322	-0,92
PIÈCE SUISSE 20 F	327	-0,91
PIÈCE UNION LAT. 20 F	313	+0,32
PIÈCE 20 DOLLARS US	2595	-0,17
PIÈCE 10 DOLLARS US	1480	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2020	-0,25

ÉCONOMIE

Dépréciation de 5,7 % du peso colombien

Le gouvernement colombien a fait face dans l'urgence, mercredi 2 septembre, aux pressions financières venues de la crise russe et de l'instabilité des marchés nord et sud-américains, en autorisant une dépréciation supplémentaire de 9 % du peso (23 % au lieu de 14 %) par rapport au dollar américain au cours des douze mois à venir. Le peso a de fait perdu, mercredi, 5,7 % face au billet vert *(lire page 3)*.

■ **AMÉRIQUE LATINE : le Fonds monétaire international** (FMI) a convié les grands argentiers d'Amérique latine à une réunion jeudi et vendredi à Washington, avec les Etats-Unis et le Canada, pour tenter de prévenir la contagion de la crise financière qui menace le continent.

■ **JAPON : la consommation** des ménages japonais a chuté de 3,4 % en juillet, par rapport à son niveau du même mois de 1997, a annoncé jeudi 3 septembre l'agence gouvernementale de planification économique (EPA).

■ **CHINE : Wang Jian, un économiste de la Commission d'Etat du plan,** a mis en garde jeudi contre une baisse du dollar à l'avenir, estimant que la Chine devait rééquilibrer ses énormes réserves de change en dollars en faveur de l'euro.

■ **MALAISIE : la décision des autorités malaisiennes d'établir** un contrôle des changes est « *un pas en arrière* », a estimé mercredi David Aaron, sous-secrétaire américain au commerce. M. Aaron a indiqué que la Malaisie avait bénéficié d'investissements étrangers et qu'imposer un contrôle des changes maintenant ne fera « *qu'empirer* » la situation économique difficile.

■ **RUSSIE : la banque centrale de Russie** a choisi de sauver ses réserves et ne tient plus compte du corridor de fluctuation du rouble, selon son vice-président, Denis Kiseliov, interrogé mercredi par la radio Echo de Moscou.

■ **Le chancelier allemand Helmut Kohl** et son ministre des finances, Theo Waigel, ont appelé, mercredi la Russie à poursuivre ses réformes.

■ **POLOGNE : le syndicat Solidarité** a rejeté mercredi la réforme fiscale proposée par le ministre polonais des finances Leszek Balcerowicz, qui veut simplifier radicalement le système fiscal et introduire, à partir de l'an 2000, un impôt sur le revenu à taux unique de 22 %.

■ **ROUMANIE : le négociateur du FMI** pour la Roumanie Poul Thomsen, a déclaré mercredi à Bucarest que la seule solution pour réduire le déficit budgétaire était la majoration des impôts.

■ **UKRAINE : le produit intérieur brut (PIB) de l'Ukraine** a augmenté de 0,2 % durant le premier semestre 1998 par rapport à la même période de 1997. C'est la première hausse de cet indicateur depuis l'indépendance en 1991, a indiqué mercredi la Banque nationale d'Ukraine.

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes industrielles** aux Etats-Unis ont augmenté de 1,2 % en juillet, après une hausse de 0,3 % en juin, a annoncé mercredi le département du commerce. Il s'agit de la progression mensuelle la plus forte depuis novembre 1997.

■ **SUÈDE : le produit intérieur brut (PIB)** de la Suède devrait progresser de 3 % en 1998 mais retomber à 2,1 % en 1999 en raison de la crise en Asie, selon des prévisions trimestrielles publiées mercredi à Stockholm par Handelsbanken, l'une des principales banques suédoises.

NOMINATIONS

■ ***SNCF* : Eric Beaudonnet, quarante-quatre ans,** a été nommé directeur de cabinet du président de la SNCF, Louis Gallois, et de la direction générale de l'entreprise ferroviaire, en remplacement de Christian Cochet, qui devient directeur de la région SNCF de Lille.

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert restait faible, jeudi matin 3 septembre, face aux devises européennes, affecté par le nouveau recul de Wall Street de la veille. Il cotait 1,7430 mark et 5,8460 francs.

● **Yen :** la monnaie japonaise progressait face au dollar jeudi matin sur le marché des changes de Tokyo, à 136,75 yens pour 1 dollar. Haruhiko Kuroda, directeur du bureau international du ministère des finances, a dit qu'il s'attendait à une correction continue de la faiblesse du yen par rapport au dollar. Le vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara, a déclaré que les investisseurs nippons devaient être conscients du risque des obligations libellées en devises étrangères, ce qui a accentué les ventes de dollar.

● **Peso colombien :** le peso a perdu, mercredi 2, de 5,7 % par rapport au dollar, après la décision de la banque centrale colombienne d'élargir la marge de dépréciation de la monnaie nationale.

Cours de change

03/09 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,88	6,61	9,80	4,07	2,97	4,25	0,34	3,35	...
DM	1,74	1,97	2,91	1,22	0,89	0,13	0,09	...	0,30
LIRE (100)	1715,05	1947,31	2878,22	1203,44	875,42	1263,26	....	987,52	294,88
YEN (100)	135,83	154,30	227,95	95,40	69,30	....	7,92	78,28	23,36
FLORIN	1,96	2,23	3,29	1,38	...	1,44	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,42	1,62	2,39	...	0,73	1,05	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,68	....	0,42	0,30	0,44	0,03	0,34	0,10
ECU	0,88	...	1,48	0,62	0,45	0,65	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	...	1,14	1,68	0,70	0,51	0,74	0,06	0,58	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,36	3,44	4,43	5,19
ALLEMAGNE	3,43	3,38	4,32	5,17
GDE-BRETAG.	7,19	7,44	5,45	5,14
ITALIE	5,38	4,94	4,78	5,48
JAPON	0,43	0,33	1,32	—
ÉTATS-UNIS	5,64	4,91	5,06	5,34
SUISSE	1,26	1,58	2,83	3,98
PAYS-BAS	3,31	3,27	4,45	5,19

Matif

Cours 12h30	Volume 03/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	77962	108,36	108,20
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	3495	96,46	96,46

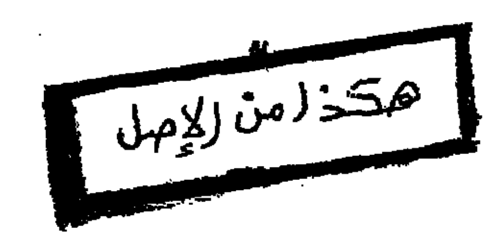
Marché des changes

Devises 19h12	Cours BDF 02/09	Achat 02/09	Vente 02/09
ALLEMAGNE (100)	335,28	322	348
AUTRICHE (100)	47,64	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,79	3,50	4,10
DANEMARK (100)	87,95	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,85	5,58	6,18
FINLANDE (100)	110,21	105	116
GDE-BRETAGNE	9,80	9,38	10,23
GRÈCE (100)	1,94	1,76	2,25
IRLANDE	8,41	7,98	8,82
ITALIE (1000)	3,39	3,16	3,65
JAPON (100)	4,25	4,08	4,43
NORVÈGE (100)	76,33	71,50	80,50
PAYS-BAS (100)	297,63	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	73,73	69	79
SUISSE (100)	405,73	391	415

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en légère baisse, jeudi 3 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 2 centièmes, à 108,18 points.
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,40 %, soit 0,11 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance du mercredi 2 septembre sur une note stable. Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,35 % en clôture. Les opérateurs étaient restés très attentifs à l'évolution du marché des actions, certains analystes estimant qu'une rechute de Wall Street pourrait inciter la Réserve fédérale américaine à assouplir sa politique monétaire.



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 3 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,54 %
CAC 40 : 3672,36

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compen-sation (1)
B.N.P. (T.P)	998	975	− 2,30	1015
Cr.Lyonnais(T.P.)	975	940	− 3,58	[illegible]
Renault (T.P.)	2799	2785	− 0,50	2918
Saint Gobain(T.P.)	1235	[illegible]	—	1280
Thomson S.A (T.P)	990	990	—	996
Accor	1455	1425	− 2,06	1449
AGF	328,60	325,20	− 1,03	345
Air Liquide	840	870	− 3,57	872
Alcatel	980	975	− 0,51	1111
Alstom	129	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
Altran Techno. #	1200	1168	− 2,66	1286
Atos CA	1380	1359	− 1,52	1401
Axa	644	638	− 0,93	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compen-sation (1)
Comptoir Entrep.	12,60	12,50	− 0,79	13,40
Comptoirs Mod.	3285	[illegible]	—	3200
CPR	335	[illegible]	− 1,26	702,20
Cred.Fon.France	77,85	[illegible]	+ 0,44	90
Credit Lyonnais CI	529	[illegible]	− 3,75	580
CS Signaux(CSEE)	518	[illegible]	− 1,15	550
Damart	4300	[illegible]	—	4425
Danone	1594	[illegible]	− 2,44	[illegible]
Dassault-Aviation	1700	[illegible]	− 2,64	3760
Dassault Systemes	281,40	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
De Dietrich	300	[illegible]	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	900	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	59,45	59	− 0,75	[illegible]
Dexia France	790	[illegible]	− 1,26	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	101,50	99	− 2,46	[illegible]
Dynaction	193,10	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Ecia	1095	1150	+ 5,02	1401
Eiffage	437	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Elf Aquitaine	598	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Eramet	165,80	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	1145	1085	− 5,24	1125
Essilor Intl	2475	2420	− 2,22	2800
Essilor Intl.ADP	2000	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Esso	483	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Eurafrance	3300	3275	− 0,75	3320
Euro Disney	9,95	9,55	− 4,02	[illegible]
Europe 1	1315	1310	− 0,38	1411
Eurotunnel	5,75	5,75	—	[illegible]
Fimalac SA	587	576	− 1,87	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compen-sation (1)
Legrand	1420	1375	− 3,16	1499
Legrand ADP	890	890	—	950
Legris Indust.	257,50	257	− 0,19	288
Locindus	770	768	− 0,25	780
L'Oreal	3365	3335	− 0,89	3500
LVMH Moet Hen.	972	954	− 1,85	1013
Marine Wendel	970	970	—	1052
Metaleurop	35,25	35,20	− 0,14	37,90
Metrologie Inter.	20,10	20	− 0,49	20

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compen-sation (1)
Sophia	244	238	− 2,45	251
Spir Communic. #	395	400	+ 1,26	415
Strafor Facom	448,90	449	− 1,31	495,10
Suez Lyon.des Eaux	985	979	− 0,60	992
Synthelabo	985	969	− 1,62	895
Technip	532	515	− 3,19	600
Thomson-CSF	188,50	176,90	− 6,15	210,10
Total	566	571	+ 0,88	649
UIF	422	422	—	442,30

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compen-sation (1)
General Elect. #	489,90	467,20	− 4,63	541
General Motors #	353,20	335,50	− 5,01	392
Gle Belgique #	634	678	+ 6,94	679
Harmony Gold #	22,45	21,75	− 3,11	23,10
Hitachi #	31,55	30	− 4,91	31,50
Hoechst #	230	229,10	− 0,39	258
I.B.M #	715	696	− 2,65	772
I.C.I #	65	62,60	− 3,69	69
Ito Yokado #	273,60	275,10	+ 0,54	280,10
STmicroelectronics	332	325	− 2,10	374,60
Sumitomo Bank #	47,50	48,50	+ 2,10	48,95
T.D.K #	415	418	+ 0,72	405
Telefonica #	233,90	232,60	− 0,55	272,90
Toshiba #	22,60	21,80	− 3,53	22,80
Unilever #	412,10	400,40	− 2,83	489,60
United Technol. #	440,10	450	+ 2,24	523
Volkswagen A.G #	430	439	+ 2,09	474,20
Yamanouchi #	130	132	+ 1,53	126,70
Zambia Copper	10,15	10	− 1,47	10,80

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compen-sation (1)
CGIP	2770	[illegible]	+ 0,36	3090
Chargeurs	373,10	[illegible]	+ 1,79	380
Christian Dalloz	660	[illegible]	− 1,51	680
Christian Dior	580	[illegible]	− 1,37	626
CIC - ACTIONS "A"	570	[illegible]	− 0,17	570
Ciments Francais	317,50	[illegible]	− 2,36	346
Clarins	530	[illegible]	− 2,30	526
Club Mediterranee	445,50	[illegible]	− 0,11	490
Coflexip	416,50	[illegible]	− 2,52	500
Colas	1200	[illegible]	—	1290
Intertail	146,50	148	+ 1,02	[illegible]
Intertechnique	2035	1925	− 5,40	[illegible]
ISIS	442	449,90	+ 1,78	[illegible]
Jean Lefebvre	470	470	—	[illegible]
Klepierre	990	982	− 0,80	[illegible]
Labinal	1874	1772	− 5,44	[illegible]
Lafarge	472,50	464,90	− 1,60	[illegible]
Lagardere	221,20	215	− 2,80	[illegible]
Lapeyre	425	415,20	− 2,30	[illegible]
Lebon (Cie)	243	248	+ 2,05	[illegible]
Sidel	421	421	—	429
Silic CA	1005	1010	+ 0,49	1090
Simco	444	447	+ 0,67	450
S.I.T.A	1451	1435	− 1,10	1390
Skis Rossignol	96,50	95	− 1,55	102,50
Soc.Fonc.Lyon.#	850	825	− 2,94	890
Societe Generale	1000	987	− 1,30	1258
Sodexho Alliance	1085	1107	+ 2,02	985
Sogeparc (Fin)	405	402	− 0,74	407
Sommer-Allibert	250	242	− 3,20	277

Driefontein # — Du Pont Nemours # — Eastman Kodak # — East Rand # — Echo Bay Mines # — Electrolux # — Equant N.V. — Ericsson # — Ford Motor # — Gencor act.regr.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection *Cours relevés à 12 h 30*
JEUDI 3 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	104,89	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,50	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	100,70	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,30	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,96	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	129,09	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,16	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,10	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,91	[illegible]
Finansder 9%91-06#	131,05	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,90	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	104,50	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	—	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	102,99	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,50	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,15	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,56	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,57	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	146,05	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	148,41	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,13	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1041	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		18,20	[illegible]
Baccarat (Ny)		875	[illegible]
Bains C.Monaco		800	[illegible]
Bque Transatlantl.	◆	230	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
Champex (Ny)	◆	17,80	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2940	[illegible]

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
G.T.I (Transport)		405	395
Immobail		230	213
Immobanque		660	650
Lucia		75	75
Monoprix		490	501
MLPC International		510	501
Metal Deploye	◆	380	380
Mors		5,70	5,70
M.R.M. (Ly)		341	338
Navigation (Nle)	◆	128	128
ONA 100 DH	◆	689	689
Optorg	◆	419,90	419,90
Exa.Clairefont(Ny)		921	940
Paris Orleans		350	340
Promodes (CI)	◆	2420	2420
PSB Industries Ly		660	672
Raynal Roq.ex.SAP	◆	410	410
Rougier #		320	320
Gaillard (M)	◆	1700	1700
Gd Moul.Strasbourg	◆	2080	2080
Hotel Lutetia		620	620
Hotels Deauville		980	997
L.Bouillet (Ly)		382	382
Lloyd Continental	◆	11500	11500
Matussiere Forest		61,50	61,50
Moncey Financiere		3300	3300
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	123,50	123,50
Poliet		532	530

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Assystem #		227	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	960	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		399	[illegible]
Bque Vernes		149	[illegible]
Beneteau CB#		655	[illegible]
B I M P	◆	131	[illegible]
Boiron (Ly)#		402	[illegible]
Boisset (Ly) #		330	[illegible]
But S.A.		302	[illegible]
C.E.E #		175	[illegible]
Change Bourse (M)		190	[illegible]
CNIM CA#		245	[illegible]
Codetour		353,80	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		450	[illegible]
Confandey #		285	[illegible]
C.A. Hte Normandie		328	325
C.A. Paris IDF		890	882
C.A.Ile & Vilaine		304,90	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns		310	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		334,90	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		378	[illegible]
Expand s.a		220	[illegible]
Factorem		760	[illegible]
Falveley #		180	[illegible]
Finacor		25,10	[illegible]
Fininfo		1000	[illegible]
Assur.Bq.Populaire		570	[illegible]
Gautier France		333,20	[illegible]
Gel 2000		35,95	35,95
GEODIS #		350,20	[illegible]
GFI Industries #		256	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	22,10	22,10
GLM S.A.		190	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		237,40	[illegible]
Kindy #		116	[illegible]
Guerbet S.A.		163,80	[illegible]
Hermes Intl		327,90	[illegible]
Hurel Dubois		790	[illegible]
P.C.W.		—	[illegible]
Petit Boy #		103,30	103,30
Phyto-Lierac #		227,50	216,60
Pochet	◆	598	598
Poujoulat Ets (Ns)	◆	208,80	208,80
Radiall #		535	532
Robertet #		1049	1040
Rouleau-Guichard	◆	250	250
Securidev #		90	87

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor		26	28
Belvédère		840	840
BVRP		325	335
Chemunex	◆	10,20	10,20
Duran Duboi		325,10	330,50
Eurofins scientific		508	500
FDM Pharma n.		41,10	43,50
Genset		366	365
Guyanor action B		6,40	6,60
Infonie		170	166
Joliez-Regol		82	82
La Cie Group		124	125
Olitec		865	865
Omnicom		680	665
Picogiga		163	165,10
R2I Santé		400	400
Serp Recyclage		690	685

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	94,90	94,90
Europe Finance Ind.	◆	650	650
Cibox-LCI	◆	250	250
CTT-SCETA	◆	450	450
Ste lecteurs du Monde	◆	146	131,49
Troc de l'Ile	◆	150	150

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre reduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	158,68	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	141,20	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	916505	[illegible]
Natio Court Terme	14702	[illegible]
Natio Court Terme 2	399264	[illegible]
Natio Epargne	2246,48	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3636,75	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	155,62	[illegible]
Natio Epargne Retraite	188,65	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11870,97	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1268,93	[illegible]
CDC Asset Management		
Livret Bourse Inv. D PEA	1046,68	1016,19
Nord Sud Dévelop. C	2634,43	2628,17
Nord Sud Dévelop. D	2359,51	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	327,66	321,24
Patrimoine Retraite D	310,21	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20378,12	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	20169,04	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	361,54	[illegible]
Écur. Capitalisation C	271,57	271,57
Écur. Expansion C	86294,54	86294,54
Écur. Géovaleurs C	4251,34	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	286,88	[illegible]
Écur. Monétaire C	13416,44	[illegible]
Écur. Monétaire D	12435,61	[illegible]

Eurodyn — Indicia — Indocam Convert. C — Indocam Convert. D — Indocam Europe Nouv. — Indocam Hor. Eur. C — Indocam Hor. Eur. D — Indocam Multi Oblig. — Indocam Orient C — Indocam Orient D — Indocam Unijapon — Indocam Str. 5-7 C — Indocam Str. 5-7 D — Moné.J C — Moné.J D — Oblifutur C — Oblifutur D — Oracion — Revenu-Vert — Sévéa — Synthésis — Univers Actions — Uni Associations — Uni-Foncier — Uni-Régions — Univar C — Univar D

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	297,08	284,29
Saint-Honoré Capital	22091,05	21447,62
St-Honoré March. Emer.	385,67	369,06
St-Honoré Pacifique	542,09	518,75
St-Honoré Vie Santé	2043,45	1955,45

LEGAL & GENERAL BANK

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		39213,48	39213,48
Actimonétaire D		31067,31	31067,31
Cadence 1 D	◆	1084,49	1073,75
Cadence 2 D	◆	1072,02	1061,41
Cadence 3 D	◆	1074,05	1063,43
Capimonétaire C		422,25	421,83

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Le naturaliste français Jean Henri Fabre (1823-1915) a livré, avec ses *Souvenirs entomologiques*, une des plongées les plus fascinantes dans le monde des insectes. ● PÈRE DE L'ÉTHOLOGIE – l'étude du comportement animal –, il a mené en solitaire une œuvre d'une ampleur considérable, effectuant la majorité de ses observations autour de l'Harmas, sa propriété de Sérignan-du-Comtat, dans le Vaucluse. ● VISITÉ par des scientifiques et amateurs du monde entier, le site a su préserver la marque de son hôte, mais il devient urgent d'entreprendre une rénovation de la bâtisse. Un projet ambitieux se dessine, mais les fonds manquent pour le réaliser. ● LA VOCATION de nombreux chercheurs a été suscitée par les travaux de Fabre, mais sa renommée semble mieux établie à l'étranger qu'en France. Son génie littéraire a peut-être porté ombrage à sa reconnaissance scientifique.

Jean Henri Fabre, un explorateur au pays des insectes

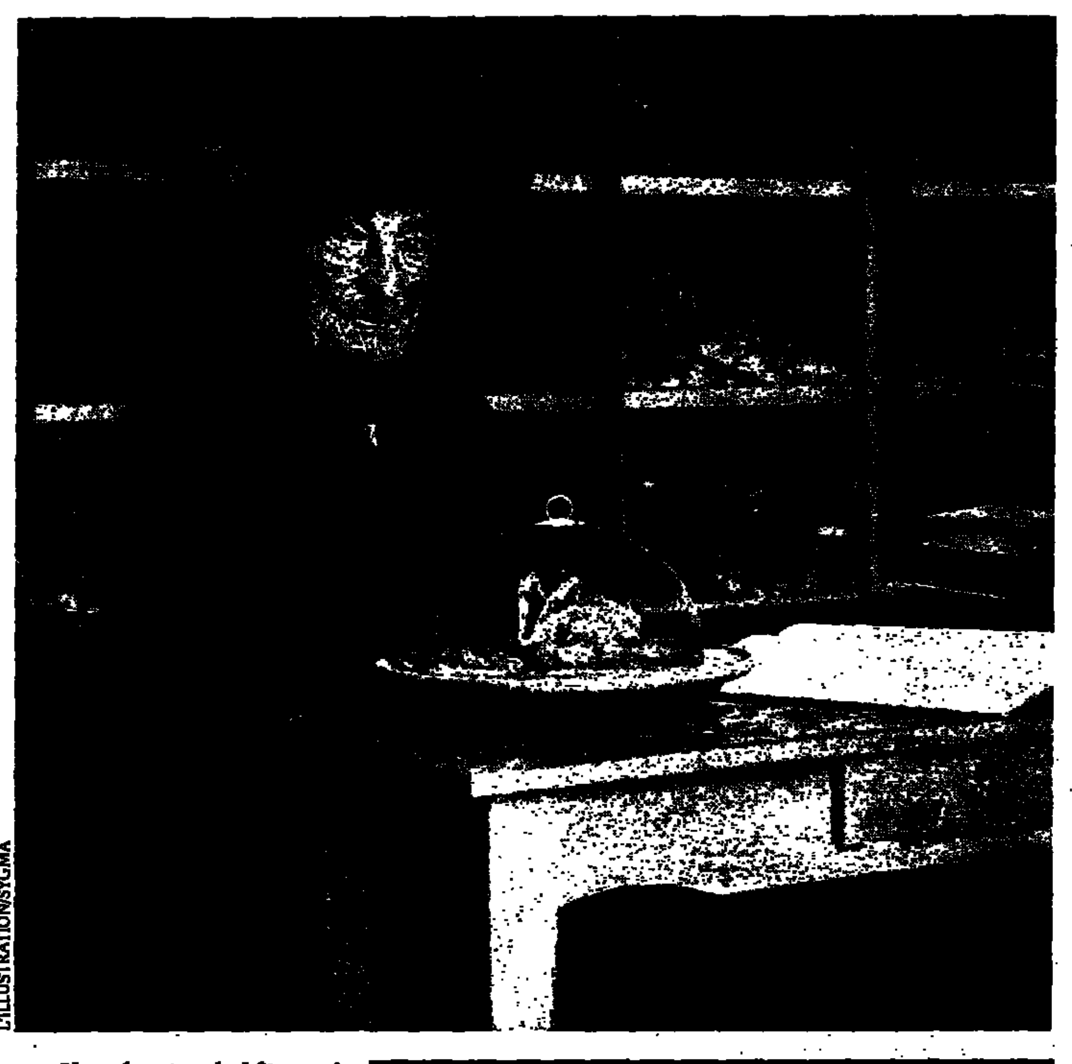
L'Harmas, demeure et laboratoire de l'entomologiste, aujourd'hui propriété du Muséum national d'histoire naturelle, a conservé presque intactes les traces de l'illustre savant. Mais la rénovation de ce patrimoine, fragile, tarde dangereusement

SÉRIGNAN-DU-COMTAT
(Vaucluse)
de notre envoyé spécial

Derrière de hauts murs de pierre se tient une jungle touffue, fraîche et ombragée, où volètent les papillons et crissent les cigales. Est-ce bien là *« le coin de terre abandonnée, stérile, brûlée par le Soleil, favorable aux chardons et aux hyménoptères »* choisi par Jean-Henri Fabre pour y demeurer entouré de ses chers insectes ? L'Harmas, cette *« terre en friche »*, selon le vocable provençal, a tout aujourd'hui d'un petit paradis, abritant 800 espèces de plantes dûment étiquetées.

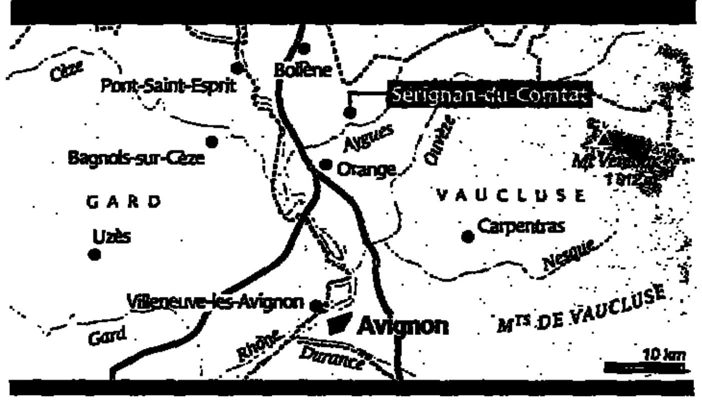
C'est ici qu'a vécu le naturaliste, de 1879 à sa mort, en 1915, y effectuant un fabuleux voyage immobile, observateur infatigable d'un monde microscopique. Ce peuple des insectes, il l'a côtoyé toute sa vie, de son enfance aveyronnaise à son âge mûr dans le Vaucluse, en passant par les marais corses – paludisme en prime – et ses longues courses sur le mont Ventoux. Mais c'est surtout l'enclos de l'Harmas et les collines alentour qui lui ont permis de composer son œuvre maîtresse. Selon son biographe Yves Delange, il en a fait *« le premier laboratoire vivant de la nature et de l'entomologie »*. Dans cette bâtisse rose, à l'ombre de ces volets pistache, il a rédigé neuf des dix tomes de ses *Souvenirs entomologiques*.

Le conservateur des lieux, spécialiste des longicornes, guide le visiteur vers le cabinet de travail, le saint des saints, situé au premier étage. Là sont assemblées quelques-unes de ses collections, *« fruit de soixante années d'activité, à raison de quinze heures par jour »*, assure Pierre Téocchi, leur vigilant gardien. On trouve les coquillages et les fossiles récoltés en Corse, les nids et œufs d'oiseaux, les petits scorpions, ainsi qu'un curieux poisson naturalisé. Et, surplombant les vitrines d'origine, les liasses de son monumental herbier, ultime renfort semble-t-il aux fissures qui lézardent le plafond.



L'ILLUSTRATION/SYGMA

« Vous éventrez la bête, moi je l'étudie vivante ; vous en faites un sujet d'horreur et de pitié, moi je la fais aimer... » Jean Henri Fabre, en 1910 en sa propriété de l'Harmas, à Sérignan-du-Comtat (Vaucluse), accoudé à la petite table sur laquelle il rédigea les quelque 10 000 pages de son œuvre. Le savant tient sous cloche un des papillons dont il étudia le mode de communication à distance, pressentant le rôle des phéromones chez les insectes.



« GOÛT DE CREVETTE »

Discrètement alignés dans de petites boîtes, les insectes ne trônent pas, curieusement, à la première place. *« Il n'en conservait que le strict minimum »*, assure Pierre Téocchi, qui cite le Maître interpellant ses collègues : *« Vous éventrez la bête, moi je l'étudie vivante ; vous en faites un sujet d'horreur et de pitié, moi je la fais aimer... »* On peut tout de même admirer le sphynx à tête de mort, énorme papillon aujourd'hui disparu, hantise de l'apiculteur dont il pillait les ruches. A côté trônent des grands paons de nuit, plus gros papillons d'Europe, qui donnèrent au chercheur l'occasion de pressentir l'influence des phéromones chez les insectes.

Dans la salle de travail sont aussi réunis les instruments du savant : microscope et balance cuivrés ; large chapeau de feutre noir pour affronter la canicule ; petite gibecière de cuir servant à récolter les insectes ; étui oblong destiné à accueillir les plantes ; canif et plantoir, ses outils inséparables, etc. Mais surtout, la petite table de bois, avec plumier, encrier et règle de bois, sur laquelle furent rédigées la plupart des 10 000 pages de son œuvre, et qui a fait le tour du monde. Ces reliques sont là, sous une cloche ou un panneau de Plexiglas, comme s'il s'agissait de permettre au visiteur d'étudier à son tour les mœurs étranges d'un spécimen exceptionnel d'*Homo entomologicus*.

Dehors, les cigales sont toujours présentes. Leur chant entêtant exaspérait Fabre, qui ne tolérait pas le moindre bruit lorsqu'il étudiait. Au point de faire le coup de feu contre un rossignol trop en verve. Mais contre la cigale, seule la bise est souveraine. Est-ce pour se venger qu'il entreprit de dévorer sa larve, *« au goût de crevette »* dans une de ces agapes qui éprouvaient ses hôtes ? Alain Charasse, petit-fils de Louis Charasse, instituteur de Sérignan et intime de l'entomologiste, se souvient que son aïeul redoutait ces repas. Il a conservé une des lettres où Fabre *« conviait »* son grand-père – *« ne me faites pas défaut,* lui écrivait-il, *pour l'exercice culinaire que vous savez »*.

AQUARELLES ET CHAMPIGNONS

Il avait ainsi trouvé le moyen de blanchir les champignons vénéneux, afin de les rendre comestibles. Ne pouvant les conserver, il entreprit de les peindre, déployant un talent d'aquarelliste insoupçonné. Les aquarelles, exposées au rez-de-chaussée de l'Harmas, ont été empruntées par le conseil général de l'Aveyron qui, dans la foulée du film *Microcosmos*, de Marie Perennou et Claude Nuridsany, a entrepris de créer un musée, Micropolis, à Saint-Léons-de-Lévezou. L'Aveyron a numérisé les aquarelles afin de les présenter au public sous forme de CD-ROM.

Dans l'intervalle, les services du Muséum ont constaté que les tableaux sont attaqués par au moins deux souches de champignons, et qu'il devenait urgent de les restaurer. *« Nous ferons des fac-similés pour le public de l'Harmas »*, assure Anne-Marie Slezec, chargée des projets en région du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Mais il n'est pas sûr que les originaux puissent retourner durablement à Sérignan tant qu'on n'y disposera pas de locaux répondant aux critères de la muséographie moderne.

Cela pourrait prendre du temps, si l'on en juge par les difficultés que rencontrent les pouvoirs publics pour restaurer l'Harmas. Un projet de 49 millions de francs a bien été élaboré par le MNHN, propriétaire des lieux et des collections, qui prévoit, d'ici à 2003, la création à proximité d'un musée moderne, d'un centre de recherche et d'accueil pour les étudiants. Mais pour l'heure, les ministères de tutelle – éducation nationale en tête – se font tirer l'oreille. Le conseil général du Vaucluse a décidé d'inscrire à son budget, de 1999 à 2003, des crédits à hauteur de 1,7 MF annuels. Mais ces fonds ne seront débloqués que lorsque l'Etat aura engagé les travaux.

Faudra-t-il alors livrer aux hordes de touristes ce trésor fragile ? *« Je me pose la question »*, répond, songeur, Paule Rassat, animatrice des fabrianistes qui, depuis des années, entretiennent la flamme du « mage de Sérignan ». *« L'essentiel serait de faire découvrir au public qu'avant tout, c'était un humaniste. »*

Hervé Morin

★ L'Harmas se visite tous les jours sauf le mardi, de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Prix d'entrée : 15 F. On dévorera les deux tomes des *Souvenirs entomologiques* de Jean-Henri Fabre, collection « Bouquins », Robert Laffont, 2 360 pages, 298 F.

L'entomologiste à la sauce manga

« *Un million d'exemplaires ont été vendus !* » De l'armoire de son bureau, Claude Caussanel, directeur du laboratoire d'entomologie du Muséum national d'histoire naturelle, extrait un curieux coffret coloré : les huit volumes de l'adaptation par l'écrivain japonais Okumoto des *Souvenirs entomologiques* de Fabre. Un succès sans commune mesure avec les éditions françaises. Pour qui ne serait pas convaincu de cet engouement nippon, il déploie encore un drapeau orné d'un Soleil levant, poussé par un scarabée – l'emblème des amis de Fabre japonais. Des mangas, ces bandes dessinées où l'on trouve plus généralement des batailles d'insectoïdes, sont consacrés à la vie du grand homme. Ses comptines ont fait l'objet d'enregistrements. Un concours scolaire franco-nippon devrait permettre de distinguer les plus fervents fabrianistes. Claude Caussanel voit, dans cette popularité la marque de l'esprit zen, qui guide bien souvent la vocation entomologique : « *La perception de la subtilité absolue dans l'observation de l'infiniment petit.* »

Une vie d'autodidacte

JEAN HENRI FABRE est né le 21 décembre 1823 à Saint-Léons-de-Lévezou (Aveyron), dans une famille d'agriculteurs désargentés. Boursier, il est admis au collège royal où, excellent élève, il découvre les Latins et les Grecs. A quatorze ans, Fabre doit quitter l'école et gagner sa vie. Il sera manœuvre, vendeur de citrons, tout en continuant à apprendre par ses propres moyens.

A dix-huit ans, il réussit l'examen d'entrée à l'école normale d'Avignon. L'année suivante, il est nommé instituteur au collège de Carpentras. Il se marie avec une institutrice de la ville, Marie Villard, en 1844. Toujours en autodidacte, il poursuit ses études et obtient en 1847 et 1848 les licences ès sciences mathématiques et de physique. Ses mérites sont enfin reconnus et il est nommé professeur de physique au lycée d'Ajaccio. Cet épisode sera décisif. Il rencontre sur l'île de Beauté le botaniste avignonnais Esprit Requien, conservateur du Musée d'histoire naturelle d'Avignon, qui l'initie à la flore de la Corse, mais aussi à sa géologie. Il accueille également le naturaliste Moquin-Tendon, dont l'érudition le subjugue et qui lui donne *« la seule et mémorable leçon d'histoire naturelle* [qu'il ait] *jamais reçue de* [sa] *vie »* en disséquant un escargot à l'aide d'une simple aiguille à coudre.

En 1853, il est nommé professeur adjoint de physique à Avignon. Il y séjournera dix-huit ans. Il soutient en 1855 à Paris, devant Edward Mills et Geoffroy Saint-Hilaire, sa thèse consacrée *« à l'anatomie des organes reproducteurs et au développement des myriapodes »*. Commence alors la publication d'articles scientifiques. Mais cet empilement de diplômes ne lui apporte pas l'opulence, même s'il commence à engranger les prix scientifiques. Sa frugalité ternira même sa rencontre avec Pasteur, venu le consulter sur la maladie du ver à soie. Pasteur fut choqué que, pour toute cave, son hôte se contentât d'une bonbonne de piquette ! Ses relations épistolaires avec Darwin, notamment sur la notion d'instinct, furent plus fructueuses.

ENSEIGNEMENT NOVATEUR

Pour tenter d'échapper à la *« misère en faux col »*, il se lance dans la mise au point de procédés d'extraction de colorants naturels, mais l'alizarine artificielle du baron Liebig supplante ses produits. En 1867, le ministre d'instruction publique Victor Duruy lui remet la Légion d'honneur et lui confie le soin de mettre sur pied des cours du soir destinés à tous les publics. Pédagogue né, Fabre enthousiasme ses auditeurs, au nombre desquels on compte Mistral, Mallarmé et l'économiste anglais John Stuart Mill, passionné de botanique, qui deviendra un précieux ami. Mais cet enseignement novateur n'est pas du goût de tous, et un exposé sur la sexualité des plantes auquel assistaient des jeunes filles est le prétexte à une cabale. Fabre démissionne de l'enseignement et décide de se consacrer désormais à la rédaction d'ouvrages pédagogiques et scientifiques, pour le compte de l'éditeur parisien Charles Delagrave.

Il s'installe d'abord à Orange. En 1877, il perd son fils Jules, *« collaborateur si passionné pour l'insecte »*. En 1879, la famille Fabre acquiert à Sérignan une propriété, qu'il baptisera l'Harmas. Veuf, il sera victime d'un charivari d'une semaine lors de son mariage avec sa jeune servante, qui lui donnera trois enfants. Le grand homme demeurera à Sérignan le reste de son âge, libre de se consacrer entièrement à ses observations, livrant tome après tome ses *Souvenirs entomologiques*.

H. M.

L'héritage contrasté d'un « naturaliste total »

« HOMÈRE des insectes » pour Victor Hugo, Virgile de ces mêmes bestioles pour Edmond Rostand, pressenti pour le Nobel de... littérature, Jean Henri Fabre aura, de son vivant, été plus célébré par les écrivains que par ses pairs, même si Darwin voyait en lui *« un observateur inimitable »*. Peut-être doit-il à la trop grande faveur des littéraires pour son œuvre une part de l'acharnement des scientifiques de métier à en réduire la portée. A une époque où, jugeait-il, on ne paraît *« profond qu'à la condition d'être obscur »*, la clarté de son style a porté ombrage à l'académisme de rigueur.

Certains collègues se sont parfois ingéniés à trouver des erreurs dans ses études. En 1924, Etienne Rabaud, professeur de biologie expérimentale à la faculté des sciences de Paris, l'éreinte carrément, notamment sur la question de l'instinct et sur le nombre et la fonction des piqûres infligées par le sphex, une guêpe solitaire, à ses pauvres victimes. Il fallut attendre la thèse d'André Steiner, en 1962, pour voir Fabre réhabilité sur ce sujet, rappelle le botaniste Yves Delange, biographe du grand homme.

Mais l'*« erreur historique »* de Fabre, note Yves Cambefort, spécialiste des scarabées au Muséum national d'histoire naturelle, *« c'est d'avoir nié l'évolution et d'avoir ridiculisé le transformisme. C'est pour cette raison qu'il n'a pas eu de descendants scientifiques »*. Sa boulimie d'observation, son désir de multiplier les vérifications, l'amenaient à refuser les théories trop vastes. *« Il observait des comportements tellement complexes qu'il ne pouvait penser qu'ils étaient construits par l'évolution »*, avance, comme pour le dédouaner, Claude Caussanel, directeur du laboratoire d'entomologie du Muséum.

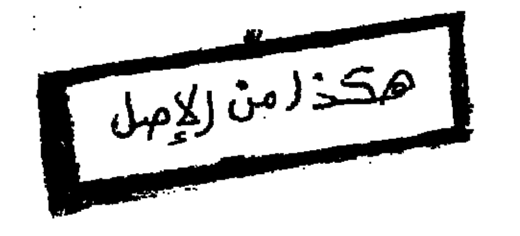
A son actif, rappelle-t-il, on note les premières expérimentations sur les phéromones, ses travaux sur la reproduction des scarabées et des hyménoptères. Pierre-Paul Grassé rappelait que son étude des mœurs des cercéris, en 1855, fut le point de départ véritable de l'éthologie moderne. De même, il fut l'un des premiers écologistes, ne séparant pas l'insecte du milieu dans lequel il évolue. *« On a très peu observé les insectes après Fabre »*, assure pourtant Yves Cambefort, qui rappelle que des millions d'espèces vont sans doute disparaître avant même qu'on les ait recensées.

UN « DÉCLENCHEUR » DE VOCATIONS

Il est vrai que la science ne se pratique plus en solitaire. *« Si on veut être performant, on ne peut plus aller étudier le comportement dans la nature »*, constate Alain Vey, du département de zoologie de l'INRA à Montpellier, qui teste des toxines de champignons sur certains insectes ravageurs. Désormais, les mœurs des insectes sont moins étudiées dans les champs que par l'œil de caméras vidéo et de logiciels qui tenteront de décrypter leurs faits et gestes.

« A l'INRA, se faire qualifier de naturaliste, c'est plutôt péjoratif, assure Jean-Noël Taséi, spécialiste des pollinisateurs à la station de Lusignan. *Il y a encore des comportementalistes, mais ils questionnent les raccordements à la génétique et la neurophysiologie. »* Mais si la biologie moléculaire et la génétique des populations sont désormais les disciplines reines, l'héritage de Fabre subsiste, souterrain. Ses *Souvenirs* ont été déterminants dans la vocation de nombre de scientifiques. Jean Rostand, le premier, a dit sa dette envers le maître de l'Harmas. Mais bien d'autres ont succombé au philtre puissant de ses récits.

H. M.



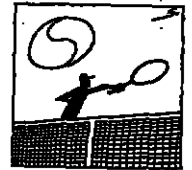
A Flushing Meadow, Marcelo Rios veut se tailler un profil de numéro un mondial

Le Chilien compte sur l'US Open pour gagner le respect du public et de ses pairs

Le Chilien Marcelo Rios a fait très forte impression en disposant du Tchèque Daniel Vacek en trois sets, *lors du premier tour de l'US Open*, mercredi 2 septembre. Un autre Tchèque, Petr Korda, tête de série n° 4, a été battu par l'Allemand Bern Karbacher (2-6, 6-3, 6-2, 6-1), pendant que Jean-Baptiste Perlant, Français issu des qualifications, éliminait l'Australien Jason Stoltenberg (1-6, 7-5, 6-3, 6-3).

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Seul son tennis est de bonne humeur. De ce corps renfrogné sortent d'invraisemblables coups, et ses yeux, couleur colère, *s'illuminent* d'un éclair pour frapper les balles que son poignet élastique renvoie partout où son adversaire *n'est plus. Marcelo* Rios court, virevolte pour *mieux* dompter. *La* magie se dissipe quand il roule des mécaniques. L'homme alors se fait arrogant. Dommage, le joueur était si beau.



TENNIS

Mercredi 2 septembre, Daniel Vacek n'a pas eu le temps d'analyser les métamorphoses du Chilien. *Le* Tchèque n'y a vu que du feu, aveuglé par ce jeu fait de coups masqués, d'ouvertures en revers majeur, de coups droits recouverts pour mieux transformer la balle en toupie insaisissable. *Daniel* Vacek, qui venait de battre sèchement (6-3, 6-2) Marcelo Rios à Cincinnati (Ohio), croyait pourtant en sa chance. Sur le court central de Flushing Meadow, devant une dizaine de milliers de personnes plus la poignée de Chiliens qui accompagne Rios dans ses déplacements, Vacek a perdu ses illusions dare-dare, dépassé dans sa quête du filet par des passing-shots tantôt *croisés, tantôt le long de la* ligne. Le Tchèque ne s'est pas fâché, il était simplement triste. Tout ce monde pour le voir jouer ainsi, n'importe comment. Le joueur a reculé sur les balles du Chilien au lieu de les attaquer et a regardé les *siennes partir dans les bâches. Et* ces volées derrière son service ! Frappées à la va-vite, c'est-à-dire mal. Un dernier coup droit dans le couloir sous les piaillements des supporteurs de Marcelo, et Daniel a tendu une main molle au gagnant et au juge de chaise pour aller *noyer sa misère sous la douche.*

Marcelo Rios pouvait pavoiser. Il venait de donner impeccablement sa réplique dans cette partie insipide, afin de faire le moins d'erreurs possibles et d'en terminer au plus vite (6-4, 6-2, 6-3).

Que cherche-t-il à l'US Open ? Gagner, bien sûr, comme tout le monde. Sa réponse le fait sourire. Il se ravise. Ce que cherche d'abord Marcelo Rios, c'est le respect du public et de ses pairs. Car, depuis *qu'il a montré le bout de son talent* en devenant champion du monde juniors en 1993, il ne parvient pas à s'imposer en champion. En 1994, à Roland-Garros, il avait fait fureur avec sa queue de cheval, sa gueule de marlou, il avait pris un set à Pete *Sampras, mais la* fureur n'avait pas duré. Il avait la mauvaise humeur de John McEnroe, il n'en avait pas la classe. Il s'est fait oublier. Marcelo Rios avait le tort d'avoir commencé sur la terre battue et, s'il *était pétri de talent, il ne disposait* pas d'une variété de jeu suffisante pour briller sur toutes les surfaces.

C'était déjà l'heure de Pete Sampras. La mode était à la vitesse, à la noblesse du gazon, des surfaces rapides. Marcelo ne connaissait pas ce tennis-blitz. Trop petit (1,75 m), trapu mais pas assez puissant (63 kg), il ne pouvait rivaliser avec les grands costauds. Alors Marcelo a continué à travailler sur sa terre battue, celle où il a grandi. C'est sur elle qu'il a appris la modestie en *voyant revenir les balles*, en prenant le temps qu'il faut pour gagner. Le résultat, encore un paradoxe : Marcelo Rios l'arrogant a l'un des jeux les plus humbles du circuit.

Sur la brique pilée de Rome, Monte-Carlo ou Hambourg, l'homme a répété ses gammes. Au fil des mois, les coups se sont alourdis, les mises en jeu se sont allongées, plus variées. Son jeu de jambes de dur à cuire et son indé*niable courage* ont fait le reste. Jusqu'alors tapi dans l'embuscade de l'ocre, Marcelo Rios a alors commencé à gagner des matches sur surface dure.

Ironie du sort, il se qualifie pour la première fois dans un tournoi du Grand Chelem *sur le synthétique* des Internationaux d'Australie. Il *recommence à l'US* Open. En janvier à Melbourne, il participe à sa première finale en Grand Chelem, contre Petr Korda, et la perd. Marcelo Rios vient de commencer sa course-poursuite contre Pete Sampras. Pendant que le numéro un *mondial a du mal à réitérer les victoires* de la saison précédente – l'essentielle condition pour garder son classement –, Marcelo, qui n'a pas grand chose à défendre, ramasse les points comme des fleurs au printemps.

L'*apothéose survient le 29 mars* 1998. En battant André Agassi en finale de Key Biscayne (Floride), il s'empare de la place de numéro un mondial. Il est le premier Chilien à atteindre cette consécration. Plus de 10 000 personnes l'accueillent *sur la grand place de Santiago* à son retour.

Il a perdu son rang quelques semaines après, et l'a retrouvé en août pour deux semaines. A l'US Open, Sampras est la tête de série numéro un. A New York, tout le monde ne cesse de lui demander : *« Comment pouvez-vous être numéro un mondial à la fin de l'année, vous n'avez pas gagné de tournoi du Grand Chelem ? »* Il répond : *« Si je rencontre Pete Sampras en finale et que je le bats, j'aurai passé une excellente quinzaine. »*

Bénédicte Mathieu

Sandrine Testud rencontrera Jana Novotna

Trois Françaises se sont qualifiées, mercredi 2 septembre, pour le troisième tour de l'US Open, au terme d'une journée sans surprises, mais tronquée par l'apparition de la pluie. Seule Amélie Cocheteux a été battue par la Tchèque Jana Novotna, tête de série n° 3. Au prochain tour, la championne de Wimbledon rencontrera Sandrine Testud, *qui a disposé d'une autre Tchèque*, Kveta Hrdlickova. Nathalie Dechy, qui a éliminé la Sud-Coréenne Sung-Hee Park, sera opposée à l'Espagnole Gala Leon Garcia.

Vainqueur de la Japonaise Miho Saeki, Amélie Mauresmo ne connaissait pas son adversaire – Martina Hingis ou Iva Majoli –, la nocturne entre la Suissesse et la Croate *ayant été reportée* en raison de la météo. Amélie préférerait jouer contre Martina pour une *revanche de la demi-finale* de Fed Cup Suisse-France, fin juillet. La Française n'était pas passée loin d'une victoire. *« Je veux savoir si j'ai retenu les leçons que j'avais alors tirées de ce match »*, a-t-elle expliqué.

Cyclisme : Richard Virenque aurait exercé des pressions sur la Fédération française

Daniel Baal, président de la FFC, se dit « dépité »

DANIEL BAAL, président de la Fédération française de cyclisme (FFC), affirme que Richard Virenque a exercé, *« à plusieurs reprises »*, des pressions sur lui à la suite de l'affaire de dopage de l'équipe Festina révélée à la veille du départ du Tour de France. *« J'ai subi des pressions de toutes parts, y compris de Richard Virenque*, a-t-il déclaré au micro d'Europe 1, mercredi 2 septembre. *Oui, Richard Virenque est intervenu auprès de moi. Je lui ai expliqué que ma responsabilité en tant que président de la fédération était d'ouvrir une procédure disciplinaire et il l'a admis. Il espère qu'il ne sera pas sanctionné mais ce sera à la commission de discipline de décider. »*

La FFC, à qui l'Union cycliste internationale (UCI) avait demandé de prononcer avant le 13 septembre d'éventuelles sanctions à l'encontre des coureurs concernés par les faits de dopage, a obtenu *un report de cette date limite*, jusqu'au 1er octobre. En cas de sanctions – l'UCI a suggéré des suspensions allant de six à douze mois –, Richard Virenque et ses coéquipiers pourraient être écartés de leurs sélections nationales pour le *championnat du monde, organisé* le 11 octobre à Valkenburg, aux Pays-Bas. En revanche, l'équipe Festina doit *prendre le départ* du Tour d'Espagne, samedi 5 septembre à Cordoue. Selon Daniel Baal, *« cela peut effectivement être choquant que Festina continue son activité »*.

« Dépité » par les réactions de Richard Virenque, qui nie tout dopage et qui évoque un *« acharnement »* à son encontre, Daniel Baal a indiqué au *Monde* qu'il s'attendait à ce que *« la justice fasse son travail, sans en rajouter, mais sans faire de concessions »*. Il a également souhaité *« qu'on n'inverse pas le débat, que le président de la Fédération française de cyclisme ne se retrouve pas sur le banc des accusés même si, au plan médiatique, il ne pèse pas bien lourd face à des stars »*.

Par ailleurs, le premier procureur adjoint au parquet de Lille a estimé que l'information selon laquelle Richard Virenque aurait reconnu la prise de produits dopants était un *« bruit erroné » : « Il n'y a aucun élément nouveau dans le dossier, Richard Virenque a toujours dit que s'il avait été dopé, c'était à son insu, et qu'il était persuadé de ne jamais avoir pris de produits dopants »*.

E. C. (avec AFP)

La dernière bagarre de Mike Tyson

LOS ANGELES
correspondance

Un arrière-goût de sauvagerie. C'est certainement la dernière impression qu'a laissée Mike Tyson aux amateurs de boxe. En juin 1997, après son dernier combat contre Evander Holyfield pour l'obtention du titre de champion du monde des lourds WBA (World Boxing Association), tout le monde a gardé en mémoire le coup de dent de *« Iron »* Mike. Le boxeur avait sectionné un bout de l'oreille droite de son adversaire dans un débordement d'agressivité.

Un mois plus tard, la puissante Nevada Athletic Commission décidait de suspendre sa licence pour une année, lui interdisant *de facto* d'exercer son métier. Depuis, Mike Tyson n'a jamais caché son désir *de revenir sur les rings, mais sa rédemption* n'est pas encore gagnée. Ce boxeur de trente-deux ans présente la particularité de s'inviter régulièrement dans la rubrique faits divers des journaux. Et il vient d'y faire une nouvelle apparition.

Lundi 31 août, à la suite d'un léger accident de la circulation survenu dans la petite ville de Gaithersburg (Maryland), Mike Tyson a décidé de régler le constat d'assurance à sa manière. Après avoir donné le coup de poing aux deux *automobilistes mis en cause dans* l'accident, le boxeur n'a retrouvé son sang-froid qu'après l'intervention énergique de ses gardes du corps.

ÉNIÈME FAIT DIVERS

Son épouse (le docteur Monica Turner), qui conduisait le cabriolet *Mercedes au pare-chocs maintenant* éraflé, a donc observé avec impuissance son mari envoyer un direct du droit dans la poitrine du premier automobiliste avant de placer un uppercut au second. Sans conséquences fâcheuses pour les victimes, selon le rapport de police. Souffrant étrangement de douleurs aux côtes, l'ancien champion du monde a pourtant subi des examens au Shady Grove Hospital qui n'ont rien révélé d'anormal. Cet énième fait divers, qui vient s'ajouter à diverses affaires de mœurs, confirme la mauvaise réputation de l'éternel *« bad boy »* de la boxe.

Après trois années d'emprisonnement dans un pénitencier de l'Indiana pour viol (de 1992 à 1995), diverses condamnations pour *harcèlement sexuel*, la *morsure* mutilante infligée à Evander Holyfield et des récents démêlés financiers avec Don King, son ancien promoteur, Mike Tyson semble poursuivi par ses vieux démons. *« Je veux encore combattre. C'est viscéral*, expliquait-il le mois dernier dans *The Source Sports*, un magazine dédié aux athlètes afro-américains. *Parfois, je m'ennuie, mais rien ne peut m'arrêter quand j'enfile des gants. Tout le monde pense que je suis une poule aux œufs d'or car mes apparitions à la télévision battent les records d'audience. En fait, j'ai pulvérisé ces records pour une seule raison : les gens veulent voir l'animal que je suis censé représenter. »*

Dans quelques jours, « l'animal » jouera l'une de ses dernières cartes s'il veut, un jour, remonter sur un ring. Selon la procédure habituelle qui suit une radiation temporaire, Mike Tyson aurait dû se représenter devant la commission du Nevada le 9 juillet mais, à la *surprise générale*, il a *ajourné* ce rendez-vous pour déposer une autre demande de licence, dans le New Jersey cette fois. Pour certains, cette volte-face était une façon d'éviter le sulfureux Don King dont l'influence dans cet Etat de *l'Est des Etats-Unis est moins marquée*... à cause d'une ancienne interdiction de séjour.

Hélas, au cours de son audition dans le New Jersey, au mois d'août, Mike Tyson a *piqué* une colère en pleine session. Résultat : il *a de nouveau changé son fusil* d'épaule en redemandant officiellement une licence dans le Nevada. Il a supposé que les mots crus utilisés sans discernement, pour expliquer aux membres de la commission du New Jersey sa façon de penser, ne pouvaient que jouer en sa défaveur.

C'est donc un retour à la case départ. Prévue d'abord pour le *9* septembre à Las Vegas (Nevada), sa prochaine audition a été reportée au 19 septembre. Bientôt, l'irascible boxeur sera donc fixé sur son sort. Mais son ultime dérapage intervient au pire moment.

Paul Miquel

Jean-Baptiste Perlant, le « neveu de... »

Révélation du tennis français à vingt et un ans, le vainqueur de Jason Stoltenberg est un parent de François Bayrou

SA VOIX zigzague, un travers de langage *conjugué à l'émotion du moment*. Cela le rend charmant. Issu des qualifications, Jean-Baptiste Perlant vient de passer un tour dans un tournoi du Grand Chelem pour la première fois de sa jeune carrière. Il a vingt et un ans, il est 197e joueur mondial, il a sorti Jason Stoltenberg, 38e mondial. Habité par le trac, le *Français a d'abord laissé filer le premier set* avant de revenir à lui pour battre le serveur-volleyeur australien en quatre manches (1-6, 7-5, 6-3, 6-3).

« J'AVAIS LES ARMES »

D'ordinaire, ce genre d'adversaire effraie les *jeunes joueurs. Etre constamment* pilonné par un grand type qui passe sa vie au filet n'est sans doute pas la meilleure façon d'entrer dans la carrière. Jean-Baptiste, lui, assure qu'il ne pouvait tomber mieux. Il explique : *« J'avais les armes pour le battre. »* La panique de la première manche passée, il s'est solidement installé *sur ses appuis, a appuyé ses coups et a pu* déborder Stoltenberg. Sa silhouette, bien que *plutôt légère* (1,92 m, 80 kg), l'*aide à cimenter* sa défense au filet.

Ce Bordelais poursuivait jusqu'à présent une carrière modeste. Il fut finaliste du championnat de France minimes, il s'est entraîné à l'Insep, et maintenant à Roland-Garros, avec des compatriotes de sa génération comme Ar*naud Clément. Moins bien classé que ce dernier*, Jean-Baptiste a passé la saison 1997 à écumer les tournois de deuxième division du circuit. Il a par exemple été quart-de-finaliste à Ho-Chi-Minh Ville ou demi-finaliste à Zagreb.

D'autres sportifs dans la famille ? *« Mon père a fait du rugby »*, dit-il. Il fut un temps *trois-quarts-centre au SBUC, le club universitaire* bordelais. Et que font ses parents ? Il rougit et indique que son père est négociant en vins dans le Bordelais, que sa mère est chirurgien-dentiste et que son frère est en route pour être médecin.

Il dit aussi : *« Mon oncle fait de la politique »*, *et rougit encore* un peu plus. Et *qui est cet* oncle ? *« Il a été ministre de l'éducation, il s'appelle François Bayrou. C'est le mari de la sœur de mon père. »* M. Bayrou prend-il des nouvelles de son neveu de temps à autre ? *« Oui, c'est aussi mon parrain. »*

ESPÉRER UN « GRAND COURT »

Il assure que l'annonce de sa vocation n'a *pas été trop mal accueillie dans la famille*. Un temps, il a même dormi au ministère de l'éducation dans une chambre qu'on lui avait prêtée pendant le mandat de son oncle. L'école ? Il s'est arrêté un peu avant le baccalauréat : *« Cela devenait de plus en plus difficile de voyager avec tous mes bouquins. »* Le fils de bonne *famille devait rencontrer le vainqueur* du match entre l'Espagnol Alex Corretja et l'Italien Gianluca Pozzi. Préférence pour le premier. *« Contre la tête de série n° 7*, dit-il, *j'aurai peut-être la chance de jouer sur un "grand" court. »*

B. M.

Un test permettrait de dépister l'hormone de croissance

UNE MÉTHODE permettant de dépister l'usage de l'hormone de croissance lors de tests de contrôle anti-dopage aurait été mise au point par une équipe de recherche internationale, annonce, mercredi 2 septembre, le quotidien danois *Politiken*. Associée aux stéroïdes anabolisants, cette hormone accroît la puissance musculaire et était jusqu'ici impossible à dépister. Le programme de recherche est financé par l'Union européenne et un groupe pharmaceutique danois, dont l'hormone de synthèse *avait été saisie dans* les sacs de nageuses chinoises avant les championnats du monde en Australie. Ce test pourrait être fiable lors des Jeux de Sydney en 2000. – *(AFP, AP.)*

DÉPÊCHES

■ **OMNISPORTS : le président du Comité international olympique** (CIO), l'Espagnol Juan-Antonio Samaranch, et le ministre grec de la culture, Evangelos Venizelos, ont signé, *mercredi 2 septembre* à Athènes, sous l'égide de l'Unesco, un accord créant une *« fondation pour l'olympiade culturelle »* qui organisera différentes manifestations culturelles dans le cadre des Jeux olympiques à Athènes en 2004. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : la société Media Partners, qui propose la création d'une Superligue européenne** à partir de la saison 2000-2001, a revu les modalités de qualification à cette épreuve qui met dans l'embarras l'UEFA. Les clubs « fondateurs », au nombre de *18* et non plus *16*, seraient choisis selon leur classement national des dix dernières années. La France bénéficierait de deux représentants. Les 18 équipes qualifiées seraient « révocables » tous les trois ans en fonction de leurs performances. Media Partners se propose d'adjoindre 18 autres clubs, pour faire participer les vainqueurs des championnats nationaux, ce qui pourrait porter à trois le nombre de clubs français. – *(AFP.)*



De nouvelles pluies par l'Ouest

VENDREDI, le flux de sud-ouest doux mais humide persiste. La dépression au large de l'Irlande apportera des pluies progressivement sur une moitié nord-ouest du pays. Le littoral méditerranéen préservera son soleil.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – En matinée, il pleuvra partout, parfois de façon soutenue. Les éclaircies reviendront sur le Finistère dès la mi-journée puis gagneront toute la Bretagne et la Vendée. Il fera de 18 à 23 degrés.

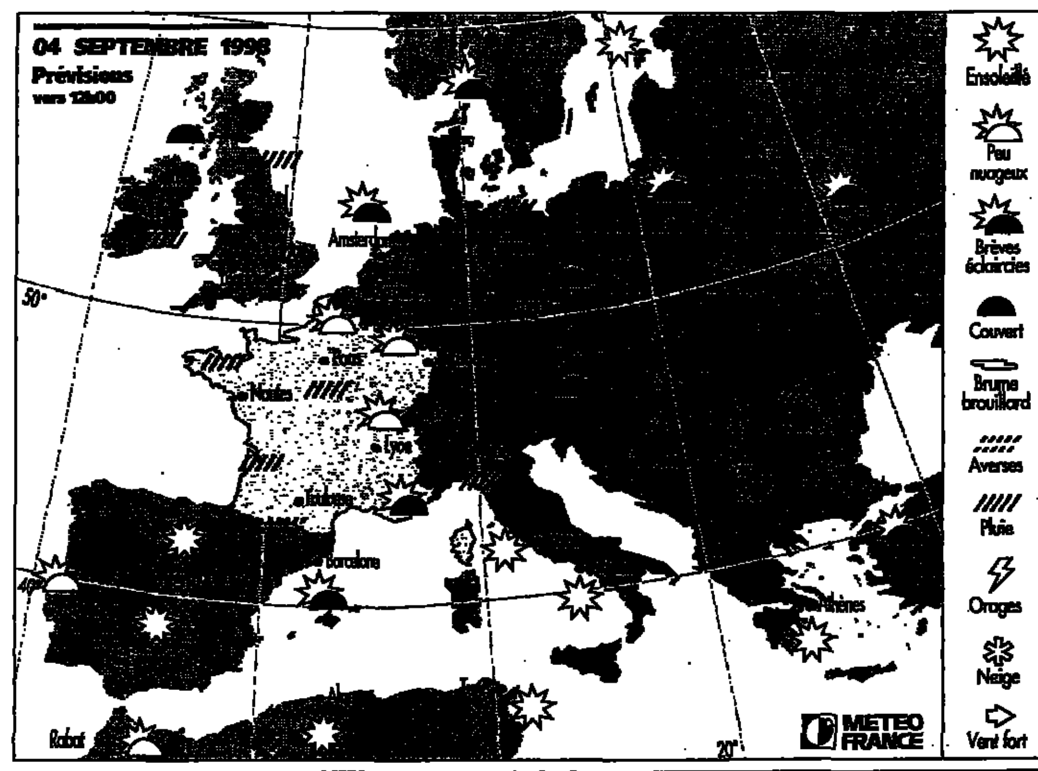
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les belles éclaircies présentes du Nord aux Ardennes s'estomperont dans la matinée, et les nuages remontant du Sud-Ouest envahiront toutes les régions. Des pluies séviront de la Haute-Normandie à la région parisienne et au Centre. Il fera de 18 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En début de journée, le ciel sera serein malgré le brouillard. Des nuages recouvriront rapidement la Champagne et la Bourgogne puis s'étendront jusqu'aux frontières. Il commencera alors à pleuvoir sur l'Ouest. Il fera de 20 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La pluie présente en matinée du Poitou-Charentes au Périgord gagnera par la suite le sud de l'Aquitaine. Le sud de Midi-Pyrénées sera plus favorisé, mais le soleil y sera voilé. Il fera de 24 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le voile nuageux présent sur l'Auvergne s'épaissira au fil des heures avec des ondées orageuses l'après-midi. L'aggravation interviendra plus tardivement dans les Alpes, après une matinée ensoleillée. Les pluies seront durables en Limousin. Il fera de 22 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil du matin sera parfois contesté par des nuages d'altitude l'après-midi. Ceux-ci prendront le dessus en soirée. Le mercure indiquera 25 à 28 degrés.



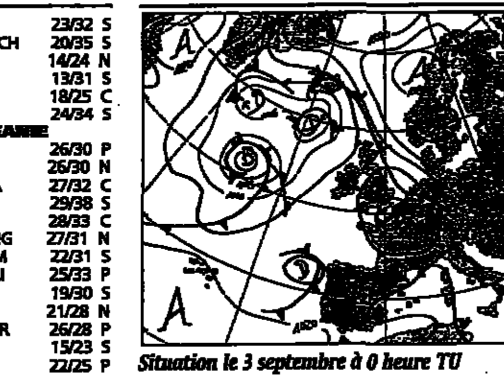
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANGLETERRE.** A partir du lundi 14 septembre, la liaison Saint-Etienne - Londres, assurée par Ryanair, est ramenée à un vol quotidien, au lieu de deux. Départ de Saint-Etienne à 10 h 10, arrivée à Londres à 10 h 50. Les retours de la capitale britannique s'effectuent à 7 heures pour une arrivée en France à 9 h 45. Le tarif aller-retour, à 755 F, implique de rester deux nuits sur place ou d'y passer le samedi soir. Réservation, tél. : 08-03-85-78-57.

■ **ITALIE.** Les syndicats des personnels des aéroports de la Péninsule ont annoncé un mouvement de grève pour la journée du dimanche 6 septembre, de 10 à 18 heures, pour demander la titularisation de personnels en contrats à durée déterminée. Le personnel à terre d'Alitalia a prévu son arrêt de travail de 12 à 18 heures. La société Aeroporti di Roma affirme qu'elle s'efforcera de réduire les perturbations.

PRÉVISIONS POUR LE 04 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/28 N	KIEV	9/14 N	VENISE	20/25 N	LE CAIRE	23/32 S
				POINTE-A-PIT.	26/31 P	LISBONNE	18/22 C	VIENNE	12/16 C	MARRAKECH	20/35 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/25 S	LIVERPOOL	12/19 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/24 N
				EUROPE		LONDRES	12/23 N	BRASILIA	17/32 S	PRETORIA	13/31 S
				AMSTERDAM	14/21 N	LUXEMBOURG	12/20 S	BUENOS AIR.	7/17 S	RABAT	18/25 C
FRANCE métropole		NANCY	9/21 C	ATHENES	21/30 S	MADRID	17/30 S	CARACAS	26/33 N	TUNIS	24/34 S
AJACCIO	16/26 S	NANTES	13/23 P	BARCELONE	23/29 N	MILAN	20/26 P	CHICAGO	19/28 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	18/25 C	NICE	19/26 S	BELFAST	10/15 C	MOSCOU	5/10 P	LIMA	13/20 N	BANGKOK	26/30 P
BORDEAUX	16/24 P	PARIS	11/21 P	BELGRADE	15/26 P	MUNICH	14/21 N	LOS ANGELES	18/23 C	BOMBAY	26/30 N
BOURGES	12/25 P	PAU	16/24 N	BERLIN	14/18 P	NAPLES	23/28 S	MEXICO	15/21 P	DJAKARTA	27/32 C
BREST	12/19 P	PERPIGNAN	18/25 N	BERNE	13/20 N	OSLO	10/17 S	MONTREAL	14/20 S	DUBAI	29/38 S
CAEN	13/18 P	RENNES	11/21 P	BRUXELLES	14/22 N	PALMA DE M.	21/31 S	NEW YORK	21/28 N	HANOI	28/33 C
CHERBOURG	9/18 P	ST-ETIENNE	12/25 C	BUCAREST	12/22 C	PRAGUE	10/18 C	SAN FRANCS.	14/20 S	HONGKONG	27/31 N
CLERMONT-F.	11/24 P	STRASBOURG	9/22 N	BUDAPEST	12/18 P	ROME	20/27 S	SANTIAGO/CHI	-1/16 S	JERUSALEM	22/31 S
DIJON	11/23 C	TOULOUSE	16/24 C	COPENHAGUE	11/17 P	SEVILLE	18/30 S	TORONTO	16/25 S	NEW DEHLI	25/33 P
GRENOBLE	12/26 C	TOURS	12/23 P	DUBLIN	10/15 P	SOFIA	12/24 S	WASHINGTON	21/34 N	PEKIN	19/30 S
LILLE	11/19 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	15/21 N	ST-PETERSB.	6/11 S	**AFRIQUE**		SEOUL	21/28 N
LIMOGES	14/21 P	CAYENNE	23/32 S	GENEVE	13/23 S	STOCKHOLM	9/16 S	ALGER	20/34 S	SINGAPOUR	26/28 P
LYON	14/25 C	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	8/13 S	TENERIFE	18/24 S	DAKAR	27/30 N	SYDNEY	15/23 S
MARSEILLE	17/27 S	NOUMEA	18/24 S	ISTANBUL	19/25 N	VARSOVIE	6/19 S	KINSHASA	18/29 N	TOKYO	22/25 P


Situation le 3 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 5 septembre à 0 heure TU

VENTES

Des dessins et objets de chasse au château de Sully-sur-Loire

DIRECTIVE EUROPÉENNE ou pas, Me Jean-Claude Renard ouvrira la chasse en salle des ventes dimanche 13 septembre. Dans l'ensemble *qu'il présente sur ce thème*, au château de Sully-sur-Loire (Loiret), figurent les cibles préférées des chasseurs d'objets : dessins, gravures, bronzes, armes, livres et collections diverses.

Un dessin au crayon d'Henri Harpignies, *Le Chasseur surpris*, évoque les déconvenues de ce sport d'agrément, quand le lièvre moqueur passe au moment du repos. Proche de l'école de Barbizon, Harpignies *(1819-1916), surnommé par Anatole* France « le roi des arbres », est aussi apprécié pour sa manière de croquer les personnages (6 000 à 8 000 francs). Plusieurs aquarelles et dessins de Georges-Frédéric Rötig (1873-1961), un peintre animalier spécialiste de la chasse, sont cotés de 2 000 à 3 000 francs : *Les Girafes, Têtes de setters et de cockers, Lion et lionne à l'affût.* De très nombreuses gravures sont accessibles entre 1 000 et 3 000 francs.

Les bronzes animaliers gardent un public fervent, auquel on propose des œuvres classiques et contemporaines : *Cerf au vent* (de 25 000 à 35.000 francs) et *Combat de cerfs* (de 10 000 à 15 000 francs), du Français Christian Maas (né en 1951), perpétuent l'esthétique naturaliste chère aux chasseurs.

Les armes gardent une place prépondérante dans les ventes de ce genre. *Les amateurs trouveront* quelques pièces de choix parmi une centaine de modèles des XVe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. La plus ancienne est une hacquebute en fer forgé de la fin du XVe siècle, appelée aussi « canon à croc », une des premières armes à feu (25 000 à 30 000 francs). Une arquebuse de chasse à rouet, datée vers 1700-1720, est ornée de décors de chasseurs et d'animaux sur les parties en acier et en laiton (50 000 à 55 000 francs). Réalisé vers 1810-1820, un fusil de chasse double (à deux canons) provient de la manufacture de Versailles, où officiait Nicolas Boutet, le meilleur armurier de son temps (40 000-50 000 francs). En Angleterre, la marque *Purdey, qui remonte* à la fin du XVIIIe, reste une des plus réputées. Un fusil de chasse de 1912 avecsa valise de transport en bois et cuir, qui contient également des accessoires et une boîte en os pour les pièces détachées, est estimé 60 000 à 80 000 francs.

Dans une autre gamme, les boutons d'équipage et de vénerie, les plaques de garde champêtre et de garde particulier font partie des collections traditionnelles. Ils datent du XIXe ou du début du siècle, et leur prix varie, selon le prestige de l'équi*page, de la propriété à surveiller* (600 à 800 francs les lots de boutons, 800 à 1 000 francs pour les plaques).

Ouvrage de référence, le fameux catalogue illustré de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne conserve ses fidèles. Les exemplaires du début du siècle se négocient entre 1 000 et 2 000 francs, ceux des années 1950 et 1960 à partir de 600 francs.

Cette vacation sera complétée, le samedi 20, à l'hôtel des ventes de Gien, avec plus de 400 livres sur la chasse, la pêche, la vénerie et l'équitation.

Catherine Bedel

★ **Château de Sully-sur-Loire (45600), dimanche 13 septembre, exposition la veille de 11 heures à 17 heures, le matin de la vente de 10 heures à 12 heures. Etude Renard, 35, quai de Nice 45500 Gien ; tél. : 02-38-67-01-83. Expert Jean-Claude Dey, 8 *bis*, rue Schlumberger 92430 Marnes-la-Coquette ; tél. : 01-47-41-65-31.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Château-Thierry** (Aisne), Palais des rencontres, du vendredi 4 au dimanche 6 septembre, vendredi de 14 heures à 20 heures, samedi de 10 heures à 20 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures, 35 exposants, entrée 20 F.

● **Draguignan** (Var), complexe Saint-Exupéry, du vendredi 4 au lundi 7 septembre de 10 heures à 19 heures, 50 exposants, entrée 20 F.

● **Plougonvelin** (Finistère), fort de Bertheaume, samedi 5 et dimanche 6 septembre, samedi de 14 heures à 20 heures, dimanche de 9 heures à 19 heures, 50 exposants, entrée 10 F.

● **Bourg-sur-Gironde** (Gironde), salle du gymnase, samedi 5 et dimanche 6 septembre de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 15 F.

● **Pougues-les-Eaux** (Nièvre), salle polyvalente, samedi 5 et dimanche 6 septembre de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 15 F.

● **Terraube** (Gers), au château, samedi 5 et dimanche 6 septembre de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 15 F.

BROCANTES

● **Marsac** (Charente), centre de loisirs, samedi 5 et dimanche 6 septembre, samedi de 10 heures à 19 heures, dimanche de 7 heures à 19 heures, 100 exposants, entrée 20 F.

● **Pont-Salomon** (Haute-Loire), stade municipal, samedi 5 et dimanche 6 septembre de 6 h 30 à 20 heures, 300 exposants.

● **Coudekerque-Branche** (Nord), place Salengro et dans les rues, samedi 5 et dimanche 6 septembre de 13 heures à minuit, 1 400 exposants.

● **Saint-Cloud** (Hauts-de-Seine), parc de Saint-Cloud, allée Grand-Jet, samedi 5 et dimanche 6 septembre, 200 exposants.

● **Paris**, avenue Trudaine, samedi 5 et dimanche 6 septembre de 10 heures à 19 heures.

DÉPÊCHES

■ **MOBILIERS.** Me Aguttes disperse le mobilier d'une propriété du Limousin comprenant un large ensemble de meubles Empire, quelques pièces classiques du XVIIIe et du mobilier régional, dont des buffets XVIIIe et XIXe.

★ **Hôtel des ventes de Neuilly, *mardi 8 septembre, exposition* lundi de 11 heures à 18 heures, 164 *bis*, av. du Général-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine ; tél : 01-47-45-55-55.**

■ **BIJOUX.** Au Crédit municipal de Paris, les ventes de bijoux reprennent à partir du jeudi 10 septembre : environ 200 bijoux sont dispersés chaque semaine les jeudis et vendredis à 10 h 30, avec exposition le mercredi de 9 h 30 à 16 heures et, le matin de la vente, entre 9 heures et 10 heures.

★ **Crédit municipal de Paris, 55, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, tél. : 01-44-61-65-00.**

■ **BRADERIE.** A Lille, samedi 5 et dimanche 6 septembre, les promeneurs *devraient être nombreux* à négocier les objets les plus divers avec les vendeurs d'un week-end, mais aussi avec les brocanteurs professionnels, de plus en plus nombreux chaque année. La grande braderie de la capitale du Nord attire tous les ans des centaines de milliers de fidèles venus chiner et faire la fête dans une ambiance de kermesse.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 98211

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III											■	
IV		■		■							■	
V						■						
VI							■	■				
VII									■			
VIII				■	■						■	
IX			■						■			
X								■				

HORIZONTALEMENT

I. Appréciées, mais valent bien mieux. – II. Envoyer paitre au soleil. Proche quand elle est petite. – III. Prêt à tout à condition d'y mettre le prix. – IV. Rendait immortel celui qui en buvait. – V. A cause de lui la Sécurité sociale creuse son trou. Ses chenilles passent de la pomme de terre à la *penderie*. – VI. Préparer l'étoffe à teindre. Coussin maternel. – VII. Fausse croyance. Sans bavure. – VIII. Forme de rire. Se retrouve sans le haut et sans le bas. – IX. Démonstratif retourné. Elle s'accroche à tout. Chargé de missions. – X. Espace de plaisir pour le sanglier. Finis.

VERTICALEMENT

1. Préparent les cadres de l'entreprise et de l'Eglise. – 2. Se lance. Sur-le-champ. – 3. Un petit trou dans l'oreille. – 4. Pour insister et dire que c'est vrai. S'occupe de tout le monde. Mesure à Pékin. – 5. Ont pris un mauvais air. Personnel. – 6. S'échange contre un peu de rhubarbe. Voisin européen un peu familier. – 7. Support publicitaire. Embelli. – 8. Annonce la fin. A tellement vu d'eau, qu'il finit dans le vin. – 9. Parti sous la Révolution. – 10. Apparitions soudaines. – 11. Voyelles. Conteste le vrai. Deux points en opposition sur la carte. – 12. Lancés dans la fête.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98210

HORIZONTALEMENT

I. Gueule-de-loup. – II. Tripoteuse. – III. Apaisés. Nier. – IV. Nain. Lette.– V. Dinosaure. Bi. – VI. Ss. Intrusion. – VII. Dior. Sl. Lue. – VIII. Ubu. Pi. Ea. Ln. – IX. Clivera. Ilot. – X. Serviabilité.

VERTICALEMENT

1. Grands ducs. – 2. Paisible. – 3. Etain. Ouïr. – 4. Urinoir. Vv. – 5. Lis. Sn. Peì. – 6. Epelât. Ira. – 7. Doseurs. Ab. – 8. Et. Truie. – 9. Lentes. Ail. – 10. Ouïe. Il. Li. – 11. Use. Boulot. – 12. Pertinente.

L'ART EN QUESTION N° 81

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Un vieux secrétaire

CETTE STATUE a été découverte dans une tombe de Saqqara, lors des fouilles menées par l'égyptologue français Auguste Mariette au milieu du XIXe siècle. Le scribe est un personnage important dans l'administration égyptienne : il sait lire, écrire – savoir hérité des dieux – et dessiner. Il bénéficie souvent d'une situation privilégiée et puissante. Assis en tailleur, le rouleau de papyrus déroulé sur ses genoux, il tenait dans la main droite un pinceau.

La qualité de cette sculpture haute de 53 centimètres est remarquable par l'équilibre des volumes, la finesse du modelé et la vivacité des couleurs parfaitement conservées. Le ventre rond souligne la prospérité du personnage ; son regard est vif et pétillant, son visage attentif et intelligent est animé par des yeux dont l'iris est en cristal de roche.

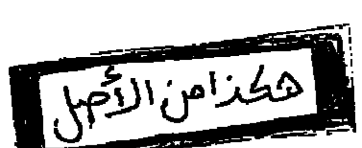
RMN/HERVÉ LEWANDOWSKI

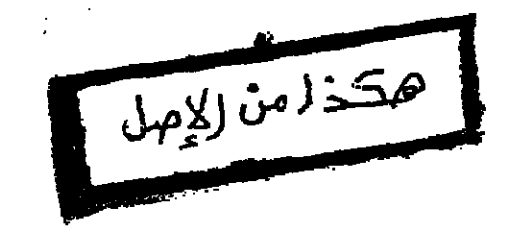
Quel est le dieu égyptien patron du scribe :
● la déesse Hathor, dotée d'oreilles de vache ?
● le dieu Horus, à tête de faucon ?
● le dieu Thot, *représenté sous l'aspect d'un ibis ?*

Réponse dans *Le Monde* du 11 septembre.

Solution du jeu n° 80 paru dans *Le Monde* du 28 août.
Auguste Rodin a été soupçonné, à tort, d'avoir utilisé le moulage sur nature pour *L'Age d'airain*.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26





CULTURE

ART L'ancien hôpital Saint-Jean, à Bruges, accueille jusqu'au 6 décembre la passionnante exposition « De Memling à Pourbus », traversée en trois cents tableaux de la ville au XVIe siècle. Nourrie d'intenses recherches scientifiques et d'un important effort de collecte des œuvres, la manifestation démontre la persistante vitalité intellectuelle et artistique de la cité flamande, dont débutait alors le déclin. ● ELLE POSE également le problème des relations culturelles entre une école du Nord et la péninsule au moment où s'imposait le modèle italien. ● DE SALLE EN SALLE, on peut assister à la transformation de la peinture brugeoise qui, continuant d'exceller dans l'art de l'image religieuse et du portrait individuel, va progressivement adopter la technique méditerranéenne du clair-obscur. ● LES TABLEAUX de maîtres méconnus complètent heureusement l'exposition.

Bruges, portrait d'une ville au XVIe siècle

En quelque trois cents œuvres de Memling à Pourbus, une exposition tente de corriger l'image de « Bruges la morte » qui s'est imposée à travers la littérature du XIXe siècle. Elle dévoile comment l'esprit de la Renaissance italienne a pu souffler sur les peintres héritiers des grands Flamands

DE MEMLING À POURBUS. Memlingmuseum – Oud Sint-Janshospitaal, Mariastraat 38, B-8000 Brugge. Tél. : 00-32-50-44-66-44. En France, informations et réservations à la FNAC. Tél. : *01-49-87-50-50*. Tous les jours, de 10 heures à 21 heures. *Entrée 350 FB (57 F). Jusqu'au* 6 décembre. Catalogue en français, *néerlandais, allemand*, anglais. 360 pages, 250 illustrations couleurs. 1 200 FB (195 F).

L'ouverture en plein *mois* d'août, à temps pour que les vacanciers des bords de mer s'arrêtent au passage, ou fassent le détour, l'abondance des affiches qui signalent le chemin du musée, l'hôpital Saint-Jean lui-même avec son dispositif d'accueil calculé large, sa longue entrée en architecture de toile, des couloirs qui n'en finissent pas : tous les signes d'une vaste opération touristico-culturelle sont là. Pourquoi ne pas se faire le plaisir d'y céder ? Aller à Bruges n'est jamais désagréable et l'exposition qui fait l'objet de tant de battage particulièrement intéressante, bien au-delà des enjeux locaux.

En nous offrant une traversée de Bruges au XVIe siècle, ce pour la première fois, les responsables des musées de la ville nous introduisent aussi au cœur du passionnant problème des relations culturelles entre une école du Nord et la péninsule au moment où le modèle *italien* s'impose. Comment l'esprit de la Renaissance a pu souffler sur les peintres héritiers des grands Flamands de Bruges ou de *Gand, la ville voisine, que l'on* persiste à qualifier de « primitifs » *? Quels modèles ont été* retenus, quels artistes les ont introduits ? *Comment le nouveau style* a-t-il été compris ? Ce sont, entre autres, ces questions que le parcours de l'exposition suscite.

Le cas de Bruges est particulier. Difficile. Peu étudié. L'attrait pour les grands peintres flamands du XVe siècle a joué contre ceux du siècle suivant, celui de Bruegel, qui travaillait à Anvers, la nouvelle métropole sur laquelle les regards se sont fixés, quand Bruges passait pour être en total déclin. L'image de « Bruges la Morte » instaurée par la littérature du XIXe siècle n'a pas été démentie par les historiens de l'art. Total déclin ? Ou ville encore florissante pendant une bonne partie du siècle, malgré les crises politiques qui déstabilisent la cité, malgré les conflits religieux qui occupent les esprits, malgré le grave problème de l'ensablement du Zwin, qui coupe Bruges de sa liaison maritime, freine le commerce et les échanges (Anvers *aura 100 000 habitants quand* Bruges n'en aura que 40 000) ? Les artistes *ont suivi le mouvement.* Moins vite qu'on ne l'a dit.

La réputation de Bruges *comme* métropole, centre d'affaires international et grand foyer artistique n'est pas tombée du jour au lendemain. L'important marché de la laine d'Espagne a continué de passer par Bruges. L'industrie textile faisait vivre la ville et les industries de luxe, notamment la tapisserie et l'orfèvrerie, y sont restées longtemps florissantes. Au début du siècle, les dirigeants brugeois qui s'efforçaient d'assurer la vie économique de la ville étaient des hommes éclairés qui savaient s'entourer de penseurs humanistes comme Erasme ou Juan Luis Vives à qui fut demandé d'élaborer un projet de politique communale en faveur des pauvres... Mais la résistance des milieux ecclésiastiques aux idées nouvelles était là. L'attitude du clergé découragea le théologien John Cassander qui, après avoir assumé la chaire de langues classiques dans le tout nouveau collège installé dans les halles de la ville, finit par se retirer en Rhénanie.

LIBERTÉ ET HARDIESSE

L'exposition évoque tout cela. Son objectif : montrer, preuves à l'appui, *qu'une vie intellectuelle,* scientifique et artistique a continué à se développer à Bruges pendant une bonne partie du siècle, que des artistes y sont restés ou revenus. Elle nous les fait découvrir dans leur contexte. Des salles de documents ayant trait à l'histoire politique, économique et culturelle de la ville ouvrent le parcours. Il est long, n'en finit pas de serpenter à travers l'hospice Saint-Jean dont les salles réservées *aux malades ont été restaurées* pour la circonstance.



Sibylle, détail du tryptique « La Glorification de la Vierge » (vers 1510) du Maître du Saint-Sang. Huile sur bois.

Puis viennent les peintures, portraits, retables, et petits tableaux de dévotion à usage privé qui méritent attention. Réalisés avec tout le soin et le savoir-faire hérités des maîtres du XVe siècle, ils témoignent parfois d'une liberté et de hardiesses qu'on ne trouve pas dans les commandes programmées du clergé et des guildes. La tension entre tradition et modernité est partout. *A l'évidence,* nombre d'ateliers résistent aux *idées nouvelles. Ou les intro*duisent prudemment. Hans Memling, *qui meurt en 1494, et Gérard* David, qui restera actif dans le premier quart du XVIe siècle, sont encore les grandes références. Leurs œuvres sélectionnées pour l'exposition le montrent.

De fait, c'est moins dans le domaine de la peinture que dans celui de la décoration et des arts appliqués que le style de la Renaissance gagne Bruges, où la madone de Michel Ange ramenée d'Italie par de riches commerçants n'exercera pas une influence déterminante. La Vierge deviendra une femme de la bourgeoisie et l'Enfant Jésus un bébé qui mange sa bouillie (Gérard David). Les scènes de la Bible inscrites dans des architectures fleuries, à l'« antique », finiront par être vraisemblables avec et après Pierre Pourbus. Les paysages naguère relégués au second plan prendront de l'importance, jusqu'à devenir le motif du tableau. *Ainsi du Repos pendant la fuite en Egypte* d'Adrien Isenbrant, conservé à Vienne. *Des* rochers en feuilles d'artichaut, à la *manière de Patinir, côtoieront les* tours de Bruges. Un Lancelot Blondeel *peindra une scène de* martyre dans un champ d'impres*sionnantes ruines romaines.*

De salle en salle, on peut assister à toutes les étapes de la transformation de l'image religieuse et au dégel du portrait individuel, où les peintres de Bruges continuent d'exceller. Ils savent sacrifier un peu de leur goût du détail précis pour modeler les visages dans une nouvelle lumière, avec des ombres douces, un clair-obscur à l'italienne dont Benson, d'origine lombarde, est le champion. Pourbus *profitera de ces leçons. Son* double portrait de Jan Van Eyewerve et *Jacquemyne Buuck* le montre avec autorité. L'exposition permet aussi de mesurer la difficulté que nombre de peintres de Bruges ont à gérer les grandes compositions, à ne pas charger l'espace d'incroyables cercles de foules, à abandonner les patchworks d'images et d'idées, à lier les figures et le fond, à unifier le tableau.

DÉBAT DES ATTRIBUTIONS

Autrement dit, toutes les étapes du passage du maniérisme go*thique et flamboyant au manié*risme « international » et ses compositions savantes d'artistes à la page sont représentées. Les œuvres de bons maîtres injustement traités par l'histoire de l'art voisinent avec celles des petits maîtres capables de retenir l'attention par quelque singularité échappant au conformisme. Et puis il y a les anonymes, dits maîtres de telle ou telle légende, que l'on s'efforce de situer dans ce qu'on appelle aujourd'hui des « groupes », et dont le rassemblement peut relancer le débat des attributions. Celui-ci est loin d'être clos.

De telles expositions sont rares de nos jours. Elles nécessitent une somme considérable de recherches scientifiques et beaucoup d'efforts pour réunir les œuvres. Car si nombre de peintures rassemblées dans l'ancien hôpital Saint-Jean proviennent des collections de la ville, notamment du Groeningemuseum, ou de Bruxelles, d'autres appartiennent aux musées de New York, Vienne, Paris – ou à des collectionneurs privés. Ainsi d'un tableau de Benson, *La Déploration*, dont on n'avait plus de traces depuis une *quarantaine d'années*, qui a été prêté par un antiquaire croate. C'est dire que l'exposition a de quoi combler notre curiosité. Presque trop. L'attention ne manque pas de se relâcher lorsqu'on aborde le deuxième étage, celui des cartes, des livres rares, des meubles, des décorateurs et des romanistes convaincus, ou presque.

Geneviève Breerette

Lancelot Blondeel, « Homo universalis »

LANCELOT BLONDEEL est né en 1498, à Poperinghe (Flandres occidentales) et mort à Bruges en 1561. On ignore chez qui il fit son apprentissage, mais on pense qu'il reçut une formation de maçon ou d'architecte. Ses diverses activités reflètent en tout cas le lien constant *que l'artiste* a entretenu avec l'espace monumental.

Reçu franc-maître de la Guilde des *imagiers* brugeois en 1519, c'est-à-dire très tôt, s'il est peintre, il est aussi un décorateur bien établi et un ingénieur. En 1520, il reçoit de la ville la commande de douze tableaux vivants pour *« la joyeuse entrée de Charles Quint »*. En 1528, il dessine les plans de la cheminée « Charles Quint » pour le Franc de Bruges, qu'il réalise dans le style de la Renaissance.

MANIÉRISTE ORIGINAL

En 1546, on fait appel à ses compétences d'ingénieur pour concevoir le plan d'un canal de liaison entre Bruges et la mer. En 1549, il est chargé de trois arcs de triomphe pour recevoir Philippe II. Et en 1551, il réalise des études pour le monument funéraire de Marguerite d'Autriche. On lui connaît des cartons de tapisseries *et* l'on sait qu'il a réalisé des vitraux : Blondeel, l'« Homo universalis » de Bruges.

Peintre, c'est un maniériste original qui se fait remarquer par les hallucinants cadres peints dont il dote ses tableaux. *Le* grand *Triptyque avec les saints Côme et Damien*, son *Saint Luc peignant la Vierge* que l'on voit au travers d'un *abondant décor doré*, comme ciselé, aux motifs inspirés *des grotesques italiens*, donnent une idée de ce que pouvaient être les fastes orchestrés pour la venue des empereurs.

L'autre spécialité de l'artiste, ce sont les paysages de ruines monumentales servant de cadre à des scènes de martyre. Il en subsiste des études sur papier. Plus que d'autres, le peintre traite de l'histoire culturelle, parle d'hier pour refléter son temps, celui de l'humanisme et de l'Inquisition.

G. B.

Trois peintres méconnus, oubliés, à découvrir

ISENBRANT était un peintre à succès encore connu au XVIIe siècle. A ce jour, pourtant, aucune œuvre signée ou documentée n'a été repérée. On sait peu de choses de lui, et encore moins du corpus de son œuvre longtemps *confondue avec un certain Maître de Notre-*Dame des Sept Douleurs. On pense qu'il est né vers 1480, *mais on ne sait où. Il est longtemps* passé pour un disciple de Gérard David, alors *qu'il avait déjà le titre de maître lorsqu'il s'est* établi à Bruges, où ses vierges à l'enfant ont fait fureur.

Isenbrant est un peintre reposant. Celui justement du *Repos pendant la fuite en Egypte*. Il en a donné quantité de versions plus ou moins semblables, qui dans tous les cas montrent qu'il sait éluder les contours, exploiter le *sfumato*. L'appropriation éclectique d'idées développées par d'autres, le nombre d'apprentis plus ou moins habiles travaillant dans son atelier, ont, semble-t-il, découragé les experts de creuser son histoire. A moins qu'on ne le trouve trop fade, trop doux, pas assez novateur *pour s'atteler* au corpus de l'œuvre.

Aujourd'hui, on se passionne plutôt pour des maîtres plus curieux, comme ce Maître du Saint-Sang, dont la sibylle sert de logo à l'exposition. Le Maître du Saint-Sang était actif à Bruges dans le premier quart du XVIe siècle. *Friedländer, le grand spécialiste des écoles du* Nord, dont les ouvrages pourtant anciens font *encore autorité, lui accorde une trentaine de* tableaux sans homogénéité de style. Ceux qui *figurent dans l'exposition sous son nom nous* montrent l'artiste se promenant entre Van der Weyden et Gossaert. C'est un expressif. Sa Lucrèce aux seins nus en train de se planter une épée dans le corps fait un peu sourire, mais ses grand triptyques plus sages ont de l'allure.

MAÎTRE DU CLAIR-OBSCUR

Une autre figure à ne pas manquer est celle d'Ambroise Benson, artiste totalement tombé dans l'oubli pendant plusieurs siècles, mais qui depuis le début du XXe siècle intéresse les chercheurs. Des pièces d'archives retrouvées ont permis de reconstituer une grande partie de sa vie et de son œuvre. Né en Lombardie, il est ac*tif à Bruges entre 1518 et 1550, date de sa mort.* Il a d'abord travaillé dans l'atelier de Gérard David, *avec lequel il s'est brouillé pour une* sombre histoire de coffre contenant des projets et modèles que le vieux maître s'était appropriés. Celui-ci sera d'ailleurs condamné à les rendre. Il y aura d'autres querelles entre eux. Benson, apparemment, n'était pas du genre à se laisser marcher sur les pieds. Il s'installera *comme maître indépendant, vendra ses tableaux* sur le marché libre, jouera un rôle im*portant dans* la corporation des peintres, aura des clients dans la communauté espagnole de Bruges.

Son œuvre sera exportée. Elle est aujourd'hui estimée à quelques cent cinquante tableaux. Trois d'entre eux figurent d'ailleurs dans les collections du Louvre, et le Musée de Grenoble possède le *Judith et Holopherne* exposé à Bruges. Un étonnant tableau où la meurtrière nue en impose avec ses seins géométriques aussi lourds que ceux dont Michel-Ange dote parfois ses allégories. Sa Marie-Madeleine est somptueusement sensuelle et l'ensemble de ses portraits, avec leur carnation aux ombres souvent très marquées retiennent particulièrement l'attention. *Le clair-obscur méridional* à Bruges, c'est d'abord lui.

G. B.

Bibliothèques : un rapport préconise de faire payer les prêts

Dans un rapport remis à la ministre de la culture, Jean-Marie Borzeix recommande l'abandon du prêt gratuit. La rémunération des auteurs proviendrait principalement d'une cotisation forfaitaire des usagers

Jean-Marie Borzeix a remis, au début du mois de juillet, à la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, le rapport qu'elle lui avait commandé en décembre 1997 sur la question du droit de prêt dans les bibliothèques. L'ancien directeur de France-Culture établit que le droit français comme la législation communautaire obligent à abandonner le principe de la gratuité, déjà d'ailleurs largement battu en brèche dans beaucoup de bibliothèques municipales. Pour M. Borzeix, c'est aux usagers, à l'exception notamment des mineurs, que revient le devoir de rémunérer les auteurs des ouvrages empruntés. Cette rémunération serait calculée sur le nombre d'ouvrages d'un auteur acheté par les bibliothèques chaque année et non sur celui des prêts consacrés à cet auteur. Ce rapport va dans le sens des demandes du Syndicat national de l'édition.

L'ANCIEN DIRECTEUR de France-Culture, Jean-Marie Borzeix, vient d'achever la mission que lui avait confiée Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, le 19 décembre 1997. Les conclusions contenues dans son rapport, intitulé « La Question du droit de prêt dans les bibliothèques », sont sans ambiguïté : il faut mettre un terme à la gratuité du prêt.

C'est peu de dire que le résultat de la mission de M. Borzeix était très attendu. L'extrême tension qui règne entre les éditeurs et les bibliothécaires fut illustrée, à la fin du printemps, par une motion de l'Association des bibliothécaires français, farouchement opposée à l'instauration d'un droit de prêt, et par la vive réponse de Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition, avocat du prêt payant, plaidant pour le respect de la législation sur la propriété littéraire.

S'appuyant sur la loi du 11 mars 1957 – reprise par le code de la propriété intellectuelle – incluant le droit de prêt dans le droit d'auteur, ainsi que sur la directive européenne du 19 novembre 1992, faisant obligation aux Etats membres d'harmoniser leurs législations, le rapporteur affirme que *« le problème en suspens n'est pas tant celui des principes que de l'application »*. Avec le prêt payant, *« la France ne fera rien d'autre que mettre ses actes en conformité avec ses engagements. Mais elle fera aussi un geste symbolique important : elle rejoindra la famille des pays où la lecture publique relève d'une tradition forte et ancienne »*, écrit-il également.

Au-delà des aspects techniques, c'est à cette dimension symbolique que s'est attaché Jean-Marie Borzeix. Deux préoccupations l'ont guidé : mettre l'auteur, le créateur, au centre du débat et réaffirmer *« le rôle qui leur revient dans la diffusion de la culture, afin d'obtenir rémunération pour des droits nouveaux liés à la mutation des pratiques culturelles »* ; faire de l'usager un *« citoyen »* et l'*« impliquer [...] dans le refus du déclin de l'écrit dans notre société »*.

L'auteur du rapport n'a pas pour autant négligé de s'interroger sur les résistances traditionnelles de bibliothécaires, attachés au service public, percevant leur mission comme complémentaire à celle de l'école, *« ce qui implique l'absence de barrières matérielles et psychologiques discriminatoires entraînant un égal accès de tous aux collections et aux services offerts »*. D'où la nécessité de maintenir le lien entre gratuité et lecture publique. Mais, d'une part, cette mission *« s'est considérablement élargie »*, d'autre part, *« 80 % des bibliothèques municipales ont mis en place des tarifications annuelles, et ainsi, de fait, aboli la gratuité »* et la tendance est plutôt, au sein d'une grande disparité de situations, à l'augmentation des droits d'inscription. A cette question, comme à celle de la législation en vigueur dans les autres pays, plusieurs pages du rapport sont consacrées.

A l'attitude défensive des bibliothécaire répond celle des éditeurs. *« L'enlisement du dossier [...] depuis plusieurs années s'explique sans doute par la confrontation de logiques d'intérêts et d'idéologies. Mais il s'explique peut-être avant tout par une angoisse commune devant l'avenir. »* Le rapporteur prend cependant soin de ne pas envisager le droit de prêt comme *« une manière de compensation »* aux difficultés économiques de l'édition : il s'agit d'apporter *« une réponse juridique à une question juridique, et non une réponse économique à un problème économique »*.

Les principales propositions

- **Droit de prêt** public, financé en priorité par les usagers, pour une somme forfaitaire de 10 à 20 francs par an.
- **Possibilité** de libérer certains usagers, ou catégories d'usagers, du paiement.
- **Exonération** des jeunes jusqu'à l'âge de dix-huit ans ou jusqu'au terme de leur scolarité secondaire.
- **Les usagers des bibliothèques** et centres de documentation de l'enseignement primaire ne seraient pas concernés, à la différence de ceux des bibliothèques universitaires.
- **Organisation** d'une campagne nationale d'information.
- **Rémunération des auteurs** calculée sur le nombre d'exemplaires achetés chaque année et *non sur le nombre de prêts*.
- **Instauration d'un fonds de retraite** spécial pour les auteurs, financé par une partie des rémunérations.
- **Mise en place** d'un système de gestion collective pour la perception des droits.

UN SENTIMENT D'INJUSTICE

De ce débat, les auteurs, selon M. Borzeix, sont les grands absents ; cela malgré l'engagement d'organisations, comme la Société des gens de lettres (SGDL) : « La plupart des auteurs eux-mêmes se sont tenus à l'écart d'un dossier qu'ils connaissaient mal et dont ils *n'apercevaient pas toujours les enjeux.* » Mais le sentiment d'injustice, lié à la réalité matérielle de leur condition, n'en est pas moins éprouvé par nombre d'écrivains qui *« ont l'impression de subventionner la lecture publique et de ne pas être payés de retour »*.

Après avoir dressé un état des lieux et observé les mentalités qui s'affrontent sans toujours s'écouter, Jean-Marie Borzeix – rappelant un sondage réalisé pour *Libération* par l'IFOP en mars 1997 selon lequel 67 % des personnes interrogées sont favorables à cette réforme – en arrive aux « Voies et moyens d'une solution ». L'affaire étant, pour lui, entendue sur la nécessité d'instaurer le prêt payant et de l'*« insérer au sein de la prochaine loi sur les bibliothèques, où seraient exposés ses fondements juridiques et précisées ses modalités d'application »*, il détaille les différentes hypothèses envisageables, et les problèmes qu'elles soulèvent.

C'est bien sûr à l'emprunt, et nullement à la consultation, que s'appliquerait l'acquittement d'un droit. Mais qui paiera ? La solution de facilité serait de demander à l'Etat d'assumer cette charge relativement légère – comme cela se pratique dans la plupart des pays étrangers. Le rapporteur se montre opposé à ce qu'il nomme une assimilation du droit de prêt à une subvention – subvention qui viendrait s'ajouter à celles déjà consenties aux auteurs, maisons d'édition, librairies, bibliothèques, *par* l'entremise du Centre national du livre. Jean-Marie Borzeix repousse également l'idée du financement par les collectivités locales, qui *« pèserait vraisemblablement sur les budgets d'acquisition des bibliothèques »*. Conformément à la logique de son raisonnement, il estime donc finalement que c'est aux usagers d'assumer cette charge – l'Etat ou les collectivités pouvant cependant, en certains cas, se substituer à eux.

Patrick Kéchichian

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUES : Nantes accueillera les 1er et 2 octobre les deuxièmes Rencontres nationales sur les politiques publiques et les musiques amplifiées ou actuelles.** La manifestation est organisée par la ville et la Fedurock (Fédération de lieux de musiques amplifiées/actuelles). Elle a pour objet notamment d'aborder les problèmes que rencontrent les musiques dites « actuelles », souvent difficilement prises en compte dans les politiques culturelles municipales. Sa tenue coïncidera avec la publication du rapport sur les musiques actuelles commandé par la ministre de la culture, Mme Catherine Trautmann, qui a créé début 1998 une commission sur ces musiques.

■ **Le chef d'orchestre catalan Josep Pons vient d'être nommé** principal chef associé de l'Opéra de Barcelone. Il assurera cette fonction aux côtés du Français Bertrand de Billy, directeur artistique du Liceo. Né en 1957, Josep Pons a fondé l'Orchestre du Théâtre Lliure, une formation à géométrie variable dont le répertoire s'étend de la musique classique à celle du XXe siècle et grâce à laquelle il a pu faire découvrir les versions originales d'œuvres de Manuel de Falla. Depuis 1994, Josep Pons était directeur musical de l'Orchestre de Grenade.

■ **CINÉMA : le réalisateur américain Steven Spielberg recevra la grande croix du Mérite allemande** des mains du président de la République Roman Herzog le 10 septembre à Berlin. Steven Spielberg (*E. T., Indiana Jones, Jurassic Park...*) est *« l'un des réalisateurs les plus couronnés de succès au monde »*, a souligné le bureau de la présidence. *« Il a apporté, avec son film* La Liste de Schindler *(1993), une contribution très remarquée sur la question de l'Holocauste »*, a-t-il ajouté, en saluant également la création par le cinéaste d'une Fondation destinée à recueillir des témoignages de survivants de la Shoah.

L'étonnant succès de Stardust, trio techno improvisé et éphémère

APPELONS CELA la touche Daft Punk. Ce duo, formé par Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homen-Christo, a fait s'envoler, en deux ans, la cote internationale de la techno *made in France*. Des clubs de Tokyo à ceux de Meudon, activiste de l'underground ou ménagère de moins de cinquante ans, on a dansé sur des singles – *Da Funk, Around The World...* – et un album, *Homework*, vendu dans le monde à plus d'un million d'exemplaires. Cet été encore, on peut trouver l'un de ces petits génies des rythmes électroniques derrière l'un des tubes estivaux européens, *Music Sounds Better With You*, signé Stardust, pseudo au parfum glamour et éphémère.

Quand, après avoir été lancé par un micro-label écossais (Soma), Daft Punk a signé un contrat avantageux avec Virgin, propriété du groupe EMI, les deux compères ont pris soin de préserver leurs racines. En contrôlant d'une part avec une minutie puriste – et un sens roué des affaires – les faits et gestes de leur maison de disques, en créant, d'autre part, chacun à leur tour, des petites sociétés de production. Guy-Manuel lançait Crydamoure, Thomas fondait Roulé, puis Scratché. Des structures légères, vouées au maxi-45-tours – support-type des DJ techno –, adaptées à l'instantanéité du milieu et à son économie. Pour Thomas Bangalter, *« nous avions besoin de développer des projets personnels pour sentir que nous avions envie de faire de la musique ensemble. J'avais besoin d'expérimenter et de travailler librement avec de petits budgets »*.

Mais chassez les ambitions, elles reviennent au galop. Quand, sur ce circuit spécialisé, une vente de cinq mille « maxis » est considérée comme un succès par les DJ de pointe, Crydamoure, Roulé ou Scratché écoulent de vingt mille à soixante mille exemplaires de chacune de leurs références dans le monde. Un des secrets de Thomas Bangalter : *« Je ne voulais pas me contenter d'une excitation passagère souvent propre à cette musique. Dans ce milieu, un maxi n'a souvent que quelques semaines d'existence. Je voulais créer un vrai catalogue. Plus de deux ans après, les premières sorties continuent de se vendre. »* Avec Stardust, la machine s'est véritablement emballée, au point de rompre le serment de départ – *« que du vinyle »* – et les désirs d'artisanat.

PERFORMANCE « LIVE » AU REX

Retour en arrière. Décembre 1997, Roulé publie *Vertigo*, un maxi d'Alan Braxe, jeune Parisien ayant abandonné la musique classique pour la passion des *beats house*. Quelques semaines plus tard, Thomas vient épauler son ami lors d'une performance *live* au Rex, un club du boulevard Poissonnière. Rejoint sur scène par le chanteur Benjamin Cohen, ils improvisent la base instrumentale de ce qui deviendra *Music Sounds Better With You*. Enregistré dans la foulée par le trio – qui prend le nom de Stardust – dans les studios de Daft Punk, le morceau est pressé à quelques centaines d'exemplaires. En février, Thomas distribue le disque à une cinquantaine de DJ, lors de la Winter Music Conference de Miami, Salon professionnel consacré à la *dance music*. Porté aux nues par le bouche-à-oreille, le titre pourtant ne sort pas. Stratégie pour faire monter la *hype* (cette façon d'accroître artificiellement une réputation) ? *« Il n'y avait là-dedans aucune préméditation*, explique le producteur, *nous avions simplement un problème d'autorisation pour le* sample *tiré d'un disque de Chaka Khan* (Fate) *que nous utilisions. Mais je ne nie pas que ce retard a fait du bien au disque. »*

La demande sera si forte que Roulé décide d'éditer le disque en CD et de confier sa diffusion à Labels, la branche de Virgin s'occupant déjà de Daft Punk. Mélange futé de minimalisme techno, de refrain soul et de sensualité disco, le titre va emballer ondes FM et pistes de danse. Numéro 2 dans les hit-parades britanniques depuis deux semaines, *Music Sounds Better With You* s'est déjà vendu outre-Manche à plus de 350 000 exemplaires. Grâce à ses succès en Espagne (numéro 4), en Allemagne, en Irlande, en Belgique et aux Pays-Bas, la chanson est classée numéro 7 dans le Eurocharts (compilation officielle des classements européens des meilleures ventes de *singles*). Le morceau sortira en septembre aux Etats-Unis (où il est déjà un hymne dans les clubs), au Japon et dans une dizaine d'autres pays.

En France, bizarrement, si le titre de Stardust est, en ce moment, le *single* le plus joué dans les discothèques, et l'un des plus diffusés à la radio, son classement dans les meilleures ventes de disques n'a pas dépassé la dix-huitième place. Virgin compte beaucoup sur le clip vidéo que le trio vient de terminer à Los Angeles, sous la direction de Michel Gondry, pour lancer véritablement la carrière commerciale de *Music...* Après cela, Thomas Bangalter est formel, Stardust disparaîtra sans donner de suite – ni *single*, ni album – à son tube.

Stéphane Davet

Manau, le groupe de la banlieue parisienne qui inventa le rap celtique

BATTANT EN BRÈCHE la fabrication en chaîne des tubes d'été, le groupe Manau, tout comme Stardust, s'est forgé seul, avant de prendre le virage de la grande distribution. *La Tribu de Dana*, un « rap celtique » inspiré, pour le fond, de *L'Epopée celte*, un livre de Jean Markale, a été inventé par un jeune trio né en banlieue parisienne à partir d'une chanson traditionnelle du XVIIIe siècle, *Tri Martelod*. Fredonné par tous les adolescents de France cet été, le titre n'a pas décollé depuis début juillet de la première place du Top single, loin devant *Yakalelo* (TF1) ou *Pata Pata*, version Coumba Dwalo (M 6). Sorti en mai, *La Tribu de Dana* et sa face B, *L'avenir est un long passé*, se sont vendus à plus de 1,3 million d'exemplaires.

La première apparition publique de ce trio de jeunes fans de rap formé à l'école de la FM locale a eu lieu au printemps 1998 lors des « Polys d'Or », un *show-case* (concert de démonstration réservé aux professionnels) organisé par la maison de disques qui venait de leur offrir un contrat, Polydor (PolyGram). De la soirée, les programmateurs retinrent un nom en priorité, celui de Manau, trio charismatique en scène, et suffisamment imaginatif pour bâtir des histoires dignes des jeux de rôles, avec tribus et guerriers à l'appui, sur un thème ancien mis à la sauce hip-hop. *La Tribu de Dana* – alors uniquement disponible sur une compilation destinée à la promotion – est diffusée dès le lendemain sur RTL. Le groupe est invité en direct sur France Inter et courtisé par NRJ.

« UN CHOC SPATIO-TEMPOREL »

Polydor, *« l'une des deux maisons de disques qui avaient réagi positivement, et non avec mépris, sur les dix auxquelles nous avions envoyé une cassette »*, rappelle Cédric (aux platines), avait prévu un premier album pour 1999. Le succès est tel que le label demande aux jeunes stars de tout réaliser en un mois. *« Nous avons accepté le pari »*, dit Martial, le chanteur et auteur des textes. Enfermés en studio et aidés par Loïc Taillebrest, joueur de bombarde et de cornemuse, les Manau – le nom gaélique de l'île de Man – font le point sur leur inspiration. Chez eux, l'on croit aux fées de la forêt de Brocéliande, les héros sont à mi-chemin entre ceux des jeux vidéo et les légendes druidiques. Sorti en juillet, *Panique celtique*, album festif et sérieux (des incursions dans les vraies guerres, celles de 14-18 ou la suivante, dans la Résistance et jusqu'au Front national) s'est vendu depuis à plus de 400 000 exemplaires, soit davantage que le dernier album de Johnny Hallyday. Pour un premier essai, c'est plutôt réconfortant.

Comme Alan Stivell, les Manau sont des Franciliens nés d'ascendants bretons – Martial puise ses racines dans les Côtes-d'Armor, Cédric dans le Morbihan, RV (Hervé, le compositeur) à Quimper. Tous trois ont vécu entre Villetaneuse, Marne-la-Vallée ou Deuil-la-Barre. Martial, jeune homme embarqué dans les galères de banlieue, est revenu vers son identité régionale, grâce à un ami de son *« grand frère, un Breton puriste »*. Son comparse, Cédric, avec qui il a animé une émission de rap – *« c'était un peu la foire »* – sur Radio Bellovaque, ainsi dénommée *« en référence aux habitants de Persan-Beaumont, les Bellovaquiens »*, a poursuivi son avancée en FM sur Skyrock, la radio rap, qui n'adoptera pas pour autant *La Tribu de Dana*, jugée par les programmateurs insuffisamment *hard-core*, en somme trop mélodique, trop variétés, et hors du format imposé du rap français où trônent Passi, Doc Gynéco ou Stomy Bugsy. *La Tribu de Dana*, explique l'argumentaire marketing de la maison de disques, *« est un choc spatio-temporel nécessaire entre les légendes tribales de l'Armorique antique... Sous les pavés, la lande... sous le hip-hop, les antiques bacchanales des héros de Bretagne »*. Ce programme court d'éducation celtique ne doit pas masquer l'intelligence immédiate d'un très jeune groupe de rap blanc qui a compris, et il faut l'en féliciter, que c'est parfois avec les plus vieux tonneaux que l'on fait les meilleurs vins, en bref que *« l'avenir est un long passé »*. *Tri Martelod* sert de refrain et d'introduction à *La tribu de Dana* (*« Dans la vallée, ée, ée »*). Le thème a été repris par un nombre incalculable de musiciens et chanteurs bretons, parmi lesquels Tri Yann, un groupe ami – ils ont en commun d'avoir repris *La Jument de Michao* (*« J'entends le loup, le renard et la belette »*), et d'avoir donné des concerts ensemble cet été – et Alan Stivell, un ennemi déclaré, qui menace aujourd'hui Manau de procès.

Par conviction, Manau avait « échantillonné » un phrasé de harpe d'Alan Stivell, créateur de la version pop de *Tri Martelod* au milieu des années 70. Contacté après la réalisation des premières maquettes, Alan Stivell adopte, selon Manau, *« une position de mur »*. Il s'estime plagié. Le remplacement de la harpe par des binious et de la bombarde ne donnera pas satisfaction au « barde breton », qui n'est pourtant *a priori* pas opposé au sampling, ayant lui-même « échantillonné » la voix des sœurs Goadec.

Véronique Mortaigne

هكذا من الإمل

Le voyage obstiné du peintre polonais Roman Opalka vers l'infini passe par Sigean

Depuis 1965, l'artiste peint des nombres de plus en plus grands mais de moins en moins visibles

Le Lieu d'art contemporain de Sigean, dans l'Aude, consacre une exposition au *peintre et lithographe* polonais Roman Opalka. Depuis 1965, le travail de cet artiste consiste à inscrire, en blanc, sur un fond qui tend lui-même à le devenir, des séries de nombres dans leur ordre croissant, tout en s'enregistrant les récitant. Les autoportraits qu'il prend devant ses toiles achevées participent à ce témoignage sur le temps.

UN PARCOURS DE ROMAN OPALKA. Lieu d'art contemporain, hameau du Lac, 11130 Sigean. Tél. : 04-68-48-83-62. Tous les jours, de 14 heures à 18 heures, jusqu'au 27 septembre.

SIGEAN (Aude)
de notre envoyé spécial

Un jour de l'automne 1965, à Varsovie, Roman Opalka *prit le* plus petit pinceau qui puisse se trouver, un numéro zéro. Sur une toile sombre, dans le coin supérieur gauche, il inscrivit le chiffre 1, puis le 2, le 3, et ainsi de suite, en une graphie serrée. Sa toile remplie, dans le dernier espace en bas à droite, il en était arrivé au numéro 35 327. Il prit une seconde toile, peignit, en haut à gauche, 35 328, et continua. Cela fait trente-trois ans que cela dure.

Roman Opalka *est né en 1931*, à Hocquincourt (Somme), de parents polonais. *La famille* regagne la Pologne en 1935. Après des études de dessinateur lithographe et de chromolithographe qui lui enseignent la patience, il s'inscrit à l'Ecole des beaux-arts de Lódz, puis de Varsovie. Tout en exerçant son métier de lithographe, il exécute des peintures abstraites, comme la série des *Lettres grecques*, ou celle des *Chronomes*: des points, des traits ou des zigzags blancs posés sur un fond noir, déjà pensés comme un moyen de capter le temps. La solution ne le satisfait guère : Opalka expliqua en 1992 que ces œuvres manquent d'une *« dimension philosophique permettant d'atteindre autre chose que de simples images du temps réversible »*. La solution vient en 1965, lorsqu'il réalise qu'en remplaçant les points blancs des *Chronomes* par des nombres, sa *« captation du temps »* deviendrait plus compréhensible et ses enjeux plus conséquents.

Depuis, chacune de ses œuvres porte le nom de *Détail*, suivi du premier et du dernier des chiffres inscrits, l'ensemble étant désigné sous le titre générique de *Opalka 1965/1-∞*. En 1972, il rédige un protocole : *« J'inscris la progression numérique élémentaire de 1 à l'infini sur des toiles de même dimension, 196 sur 135 centimètres* [certains châssis ont d'autres formats, souvenir de ses débuts impécunieux où Opalka devait se contenter des matériaux qu'il avait sous la main. La couleur des premiers travaux varie parfois également], *à la main, au pinceau, en blanc, sur un fond recevant à chaque fois environ 1 % de blanc supplémentaire. Arrivera donc le moment où je peindrai en blanc sur blanc. Après chaque séance de travail dans mon atelier, je prends la photographie de mon visage devant le* Détail *en cours. Chaque* Détail *s'accompagne* [depuis 1968, date à laquelle un voyage à l'Ouest lui permet d'acquérir un magnétophone, alors introuvable en Pologne] *d'un enregistrement sur bande magnétique de ma voix prononçant les nombres pendant que je les inscris. »*

UNE ÉTHIQUE ET UNE ESTHÉTIQUE

Lorsque la toile sera devenue blanche, comme la peinture utilisée pour les chiffres, la seule dynamique demeurant perceptible sera la voix de l'artiste faisant ses comptes. Certaines des photographies sont exposées auprès des œuvres dont elles sont contemporaines : à mesure qu'Opalka avance dans son dénombrement, son visage vieillit. L'œil est fixe, les traits marqués par l'effort, celui de *« rester debout, presque sans bouger, pendant des heures et des heures, cela des mois durant, m'adonnant à quelque chose d'absurde et d'attirant... »*.

Avec quelques moments forts, comme l'écriture du premier million, qu'il traça *« après avoir profondément inspiré et expiré, prenant encore un instant pour tremper le pinceau dans le gobelet et obtenir ainsi une quantité optimale de peinture afin de mieux ponctuer cet extraordinaire passage... »*.

Il a depuis largement dépassé ce stade, et sa peinture est plusieurs fois millionnaire. Cette rigueur n'est pas pour rien dans l'admiration toujours grandissante qu'il suscite. Elle est devenue une position éthique autant qu'esthétique, et ne s'achèvera qu'avec sa mort : *« Mes* Détails *portent en eux tout ce qui les distingue des productions des compromis artistiques : ils expriment tous une pensée sur le passé et l'avenir d'une existence. Ma position sur la vie correspond à mon engagement dans mon œuvre. Mes actes, sans prétendre à l'exemplarité, attestent de la sincérité des préoccupations qui les guident. Par sa nature, ce projet ne permet pas la production d'un grand nombre de peintures ; cette limitation me rassure : elle me met à l'abri du déluge de la production artistique actuelle. »*

Parallèle aux millions de nombres qu'a tracés le peintre durant sa carrière, il est un autre chiffre, plus modeste : 800 000. Il s'agit de francs. C'est le prix que demande actuellement Opalka pour un de ses tableaux. Le coût d'un fragment de la vie d'un artiste.

Harry Bellet

Les éclats de mémoire d'une jeune fille en quête de paix

VALSE N° 6, de Nelson Rodrigues. Mise en scène : Henri Ronse. Avec Marie Poumarat et Caroline Sachet ou Dominique Pernoo. ESPACE KIRON, 10, rue de la Vacquerie, Paris-11e. Tél. : 01-44-64-11-50. M° Voltaire. Prix des places : 60 F et 100 F. Durée : 1 heure. Mardi au samedi, à 20 h 30. Jusqu'au 12 septembre.

Une très jeune et très jolie morte se lève, hurle son propre nom : *« Sonia ! »* et part à la recherche d'elle-même en vacillant. Elle revit par bribes une vie qui a volé en éclats au jour de ses quinze ans. Elle n'est plus rien d'autre que ces fragments éparpillés qu'elle tente de rassembler en vain. S'y dessine l'image double, lacunaire, d'une baby-doll qui traite d'égal à égal avec ses poupées décervelées, et d'une nymphette qui ne sait pas vraiment déchiffrer la langue du désir. La pièce, qui mêle amoureusement et sans détour les pulsions de la jeune fille et les manifestations des pouvoirs troubles qui la cernent, est de Nelson Rodrigues (1912-1980), fondateur du théâtre brésilien contemporain, un auteur qui reste largement à découvrir, malgré les mises en scène d'Alain Ollivier il y a quelques années.

Au Brésil – comme dans toute l'Amérique latine – *a festa dos quinze anhos* demeure une fête à tout casser, qui engloutit les économies des familles les plus modestes. Elle ferme et ouvre aux filles une période dont Nelson Rodrigues assure que *« jamais une créature n'est aussi tragique que pendant cette phase de transition »*. Sur ses bas et son porte-jarretelles blancs, Sonia a revêtu une robe de bal immaculée serrée étroitement à la taille, mi-figue, mi-femme, qui signe et l'enfance et sa fin, et voue au destin imprévisible d'un bal cauchemardesque. La jeune fille se débat dans cette perspective nouvelle où s'affrontent par vagues successives deux musiques inaccordables. Au loin, venu de la rue, l'appel de plus en plus pressant du *bombo*, ce gros tambour dont résonne en elle l'invite obscure. Auprès, le romantisme sûr, *domestique*, de la *Valse n° 6* de Chopin et ses rappels à l'ordre punition-consolation.

UNE CHAMBRE ARDENTE

Le piano est au centre de la pièce, un chemin de croix pour les petits doigts dressés à la bienséance et un autel où s'effondrer, transpercée par le poignard – transmis par son père ! – d'un désir dont elle ne connaît pas le visage, un nom peut-être, invérifiable, jeté sur le masque d'un violeur-assassin. Sonia revient à ce moment, à ce et ceux qui l'y conduisent, divaguant et se cognant aux murs carrelés de miroirs incertains qui renvoient son visage déformé ; l'interrogeant, s'interrogeant. Elle se débat contre sa propre image multipliée, dans cette chambre ardente qui tiendrait de la bonbonnière et de la *maison de poupée*, n'étaient les cierges qu'elle ira éteindre un à un avec une autre elle-même, pour trouver la paix d'une morte *« qui ne sait pas qu'elle est morte »*.

Sonia, c'est Marie Poumarat. Elle danse son personnage, son double et tous ceux qui la persécutent et la tentent. Elle les danse avec des yeux qui parcourent la gamme de ses ébranlements successifs, dessinent ses vertiges et ouvrent aux spectateurs des abîmes où les plus rétifs se retiennent pour ne pas sombrer. Elle les *danse avec des lèvres d'où sort une voix de bonbon* acidulé d'après l'école, une voix de brioche du dimanche matin, une voix de cigarettes fumées en cachette. Elle les danse du bout d'un pied accroché à la jambe d'une marâtre, dans la claudication d'un bon médecin de famille amateur de très jeunes filles, dans le vacillement de l'ivrogne après la fête. Le maître de ce ballet parfaitement réglé est Henri Ronse, qui a également ordonnancé le décor exact de la folle cérémonie funèbre.

Jean-Louis Perrier

Les papyrus de Figeac

Le Musée Champollion rappelle les origines lotoises du déchiffreur des hiéroglyphes

MUSÉE CHAMPOLLION, rue des Frères-Champollion. 46100 Figeac. *Juillet et août*, ouvert tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de *14 h 30 à 18 h 30* ; septembre et octobre et de mars à juin, mêmes heures, sauf le lundi ; novembre à février, de 14 heures à 18 heures, sauf le lundi. Tél. : 05-65-50-31-08.

L'année France-Egypte, en amenant au festival de Saint-Céré l'Orchestre symphonique du Caire (*Le Monde* du 5 août), a réattiré l'attention sur les origines lotoises de Champollion. Mais Figeac décline depuis longtemps le nom de son plus illustre fils : la librairie, la place, l'hôtel, le lycée s'appellent Champollion. Et il faut s'enfiler dans une ruelle, l'ancienne Carriera de la Bodoscaria, devenue... rue des Frères-Champollion, pour trouver, au cœur de la cité moyenâgeuse, la maison familiale.

Jean-François y naquit en 1790. Son père, originaire du Dauphiné et colporteur de livres, y avait fixé sa vie ambulante, conclu un beau mariage avec la fille d'un négociant et ouvert la première librairie de la ville, remplacée maintenant par le bar Le Sphinx. Le népotisme dauphinois aidant, Jean-François partit à huit ans rejoindre à Grenoble son aîné, François-Joseph, dit Champollion-Figeac. *« Mon cœur me dit que nous ne ferons jamais deux personnes »*, écrivait-il à ce frère protecteur qui lui survécut suffisamment pour veiller à la pérennité de son œuvre.

Champollion-Figeac et « Saghir », (« le cadet » en arabe) prirent pied dans la bonne société grenobloise, avant de « monter » à Paris. En 1815, sous la Restauration, leur préférence bonapartiste leur valut un exil d'un an dans le Lot. Les deux frères y créèrent la première école d'enseignement mutuel en province, où les maîtres encourageaient leurs disciples à échanger leurs connaissances respectives. Retourné à Paris et devenu un savant officiel, Jean-François revit sa ville natale pour la dernière fois en 1831, un an avant sa mort prématurée, à l'âge de *quarante-deux* ans.

De la vie des Champollion à Figeac, la maison natale ne garde aucune trace. Le bâtiment, caractéristique des constructions locales avec sa base en pierre et ses murs à colombages de bois et de brique, est devenu en 1986 un musée municipal. Quelques souvenirs iconographiques, un rappel de l'expédition d'Egypte, et de nombreux objets d'antiquités constituent une collection intéressante, enrichie par les dépôts des Musées du Louvre, de Cahors et de Rodez, des dons particuliers et une politique régulière d'acquisitions. Une momie, deux sarcophages garnissent la salle du deuxième étage. Le premier est consacré aux écritures, un thème qui sera développé dans les prochaines années. Le musée attire vingt-cinq mille visiteurs par an, des touristes l'été, et, l'hiver, des scolaires qui jouent les Champollion en herbe dans des ateliers éducatifs.

En ressortant de la maison, on gagne une petite cour attenante bordée d'arcades. Là, le sculpteur américain Joseph Kosuth a installé au sol une reproduction en granit noir de la pierre de Rosette, dont le déchiffrage, en 1822, ouvrit à Champollion les mystères de *l'écriture hiéroglyphique*. Un escalier permet de prendre de la hauteur. Dans un minuscule jardin, cinq vasques contiennent des papyrus dont les tiges gracieuses se balancent doucement près de l'ombre tutélaire d'un vieux tilleul. Les Figeacois s'y font photographier en famille. Les enfants s'y amusent ou y révisent leurs leçons. Comme le fit peut-être avant eux le petit Jean-François, élève *« volage »* aux dires de son précepteur, mais qui avait déjà des *papyrus dans* la tête.

Pierre Moulinier

SORTIR

PARIS

Marilyn Crispell, Gary Peacock, Paul Motian
Pianiste classique passée au jazz après avoir écouté *A Love Supreme* de John Coltrane, Marilyn Crispell a joué quinze ans au sein du quartet d'Anthony Braxton. Virtuose et libre, elle sert le romantisme de la musique d'Anette Peacock, qui inventa le concept *« free form/free song »* dans les années 70 et prôna l'usage intensif des synthétiseurs. Le concert est la déclinaison du dernier album de Marilyn Crispell, *Nothing Eve Was, Anyway*, paru chez ECM, avec Paul Motian à la batterie et Gary Peacock à la contrebasse.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M° Château-d'Eau. Le 3 septembre, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

COGNAC

Coup de chauffe à Cognac
Dédié à tous les spectacles de rue, Coup de chauffe à Cognac présente sa quatrième édition. La compagnie Oposito défilera avec 150 comédiens sur le thème « Transhumance, l'heure du troupeau ». La compagnie 26 000 Couverts associera le public au tournage d'un programme télévisé pirate. Au menu également, Daniel Crumb dans *Rencontres clandestines*, Jean-Jacques Faure dans *Album*, d'Yves Reynaud, et Isabelle Goffard dans *Ultime Bataille*, de Jean-Michel Ribes. Les jongleries des Frères Kazamaroffs dans *Le Cirque clandestin* accompagneront un tour du monde des jeux préparé par la Maison des jeux de Grenoble.
Coup de chauffe à Cognac, quartier Crouin, 16100 Cognac. Les 4 et 5 septembre. Tél. : 05-45-82-17-24.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Arrière-pays
de Jacques Nolot (France, 1 h 30).
D'une brousse à l'autre
de Jacques Kébadian (France, 1 h 43).
L'Heure magique
de Robert Benton (Etats-Unis, 1 h 34).
L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux
de Robert Redford (Etats-Unis, 2 h 40).
Restons groupés
de Jean-Paul Salomé (France, 1 h 41).
Si je t'aime... prends garde à toi (*)
de Jeanne Labrune (France, 1 h 50).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, *3615-LEMONDE* ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

FESTIVALS

Alfred Hitchcock
Mais qui a tué Harry ? : le 3, à 20 h ; *La Maison du docteur Edwards :* le 4, à 14 h, 16 h, 20 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +)
Billy Wilder
La Scandaleuse de Berlin : le 3, à 19 h, 21 h 30 ; *Irma la Douce :* le 4, à 13 h 40, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 25.
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui
La Sangsue, de Salah Abouseif et Youssef Ghorab : le 4, à 15 h 40 ; *Le Facteur*, de Hussein Kamal : le 3, à 20 h, le 4, à 18 h 05.
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Frank Capra
Mr. Smith au Sénat : le 3, à 19 h 15 ; *Broadway Bill : le 4, à 14 h, 16 h, 18 h,* 20 h.
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Jeanne Moreau
Monsieur Klein, de Joseph Losey : le 3, à 19 h 50, 21 h 50 ; *Les Amants*, de Louis Malle : le 4, à 16 h, 20 h, 22 h.
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Martin Scorsese
Raging Bull : le 3, à 21 h 55.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Avant la retraite
de Thomas Bernhard, mise en scène d'Armand Delcampe, avec Michel Bouquet, Juliette Carré et Fanny Delbrice.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. M° Abbesses, Anvers, Pigalle. Le 3, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 250 F.
La Dernière Bande
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. M° Montparnasse-Bienvenüe. Le 3, à 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Les Mains sales
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Jean-Pierre Dravel, avec Jean-Pierre Kalfon, Charlotte Valandrey, Yannick Debain, Marie Lenoir, Richard Medkour, Olivier Mace, Serge Feuillard, Louis Doré et Patrick Pierron.
Théâtre Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. M° Strasbourg-Saint-Denis. Le 3, à 20 h 45. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F.
Pâte feuilletée
d'Alain Stern, mise en scène de Didier Long, avec Bernard Fresson, *Claude Evrard et Frédéric Quiring.*
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. M° Trinité. Le 3, à 20 h 45. Tél. : 01-42-80-01-81. 180 F et 230 F.
Road
de Jim Cartwright, mise en scène d'Olivier Forgues, avec Arnaud Apprédéris, Jacques Jomain, Cécile O'Cairn, Jérémie Oler, Bernadette Paviot, Ariane Privat et Dominique Richard.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. M° Place-de-Clichy. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 70 F et 90 F.*
Valse n° 6
de Nelson Rodrigues, mise en scène d'Henri Ronse, avec Marie Poumarat, en alternance Caroline Sachet et Dominique Pernoo (musiciennes).
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. M° Voltaire. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. 60 F et 100 F.
The Blues House
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. M° Porte-Maillot. Le 3, à 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 150 F.
Jon Gordon Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. M° Saint-Germain-des-Prés. Le 3, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Mojoson
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. M° Saint-Augustin. Le 3, à 23 h 30. Tél. : 01-42-25-18-06.
On off
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. M° Quai-de-la-Gare. Le 3, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 30 F.
Jay-Jay Johanson
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03. De 50 F à 100 F.
Temps go
Théâtre des Cinq-Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, Paris 13e. M° Corvisart. Le 3, à 21 heures. Tél. : 01-45-80-51-31. 90 F.
Carte blanche à Allain Leprest
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. M° Rue-Montmartre. Le 3, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.
Dikès
Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4e. M° Bastille. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.
Brice Wassy Project
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11e. M° Parmentier, Ménilmontant. Le 3, à 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. 50 F.

DERNIERS JOURS

Figures de proue
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. M° Rambuteau, Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 6 septembre. 20 F. 10 F.
Hommage à Victor Vasarely (1906-1997)
Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 01-30-38-02-40. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 6 septembre. 20 F. 10 F.
Matisse
Mona-Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. M° Trocadéro, Alma-Marceau. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi et fêtes. Jusqu'au 7 septembre. Entrée libre.

هكذا من الأصل

EN VUE

■ Le *Rainbow Warrior* se disloquant dans les eaux d'Auckland, l'Association de plongée néo-zélandaise réclame la réparation de l'épave, seule attraction touristique du port.

■ La résidence surnommée *« La petite Maison Blanche »*, où **Harry Truman** avait décidé, lors de la Conférence de Potsdam, en 1945, de lancer la bombe atomique sur Hiroshima, n'a pas trouvé d'acquéreur, lors d'une vente aux enchères, mardi 1er septembre.

■ Les élus de Ballybunion, consternés, ont appris que **Bill Clinton**, *en visite en Irlande*, ne passera pas par leur petite ville pour inaugurer une statue de plâtre le représentant dans un swing majestueux.

■ *Un éditeur américain a proposé* en vain 6 millions de dollars (près de 36 millions de francs) à **Monica Lewinsky** pour *écrire un livre*. **Maria Lewis**, sa mère, en veut dix.

■ *« Il pourrait vous causer beaucoup de tort »*, insistait au téléphone **Shmouel Elimelech**, de *Kiryat Tivon*, implacable maître chanteur, arrêté depuis, qui, après avoir trouvé le journal de jeune fille de **Sarah Nétanyahou** dans le grenier d'une maison où elle habitait avec ses parents, la menaçait d'en publier le contenu.

■ Le ministre de la défense **Yitzhak Mordehaï** annonce que la police de Jérusalem empêcherait de nuire les personnes qui, à l'approche de l'an 2000, troubleraient l'ordre public en se prenant pour le Messie.

■ Le policier meurtrier d'un jeune homme, lundi 31 août, dans un bar de la ville, a, selon le commissariat de Tarbes, visé *« après sommation »* une *« région inoffensive »*. Le procureur de la République indique avec plus de précision : *« La victime, atteinte à l'abdomen, est morte pratiquement sur le coup »*.

■ Alors que le *matador* **José Antonio Canales Rivera**, victime au mois d'août, à Malaga, d'un taureau qui lui a arraché trois dents et abîmé la langue, reste sans voix sur son lit d'hôpital, **Manuel Diaz** *« El Cordobes »* blessé, dans les mêmes arènes, d'un coup de corne à la fesse, peutsoupirer : *« Il n'est rien de plus beau que d'avoir laissé à jamais son sang sur le sable »*.

■ Dimanche 30 août, sur la route de Thévet-Saint-Julien, dans l'Indre, **Gérard Berthet** heurte avec son véhicule un chevreuil. Il descend dans la nuit, sort un couteau à découper, s'avance vers la victime soubresautante, effrayée qu'on veuille ainsi abréger ses jours, plonge sa lame et se coupe net l'artère fémorale. L'homme, marchand de pâtés dans les foires, meurt deux heures plus tard à l'hôpital de Limoges.

Christian Colombani

La presse flamande crie haro sur l'« inspecteur Columberg »

Venu enquêter au nom du Conseil de l'Europe sur la situation des habitants francophones de la périphérie bruxelloise, un député suisse jette un pavé dans la mare communautaire belge

LE FEUILLETON interminable des querelles linguistiques entre francophones et Flamands en Belgique avait connu, au printemps 1998, un nouvel épisode de crise avec une circulaire signée *Léo Peteers, ministre de l'intérieur* du gouvernement régional flamand. Celle-ci stipulait que les habitants francophones des communes dites « à facilités » de la périphérie bruxelloise – situées *sur le territoire de la Flandre*, mais peuplées majoritairement de francophones – devraient désormais *faire une demande d'envoi* en français pour chaque document administratif, alors que, jusque-là, une seule déclaration à l'arrivée dans la commune suffisait.

Cette tracasserie avait fait pousser les hauts cris aux élus *francophones de ces communes*, qui se sont alors tournés vers le Conseil de l'Europe, une institu*tion sise à Strasbourg, composée* de parlementaires de la quasi-totalité des pays du continent, qui *peut faire des remontrances sur* les pratiques démocratiques et le respect des droits des minorités *dans* les *pays membres*.

Le Conseil décida d'envoyer un



de ses membres, le député suisse Dumeni Columberg, faire une en*quête sur place et lui en faire rap*port. L'homme semblait particulièrement bien placé pour cette *mission, puisqu'il appartient au* groupe linguistique le plus minoritaire de la *Confédération helvé*tique, celui des romanchophones des Grisons, quelques dizaines de *milliers de personnes noyées* dans l'océan alémanique.

Après trois jours de consulta*tions sur le terrain*, M. Columberg rédigeait un rapport, dans lequel il préconisait le retrait de la *circulaire* contestée, la cessation par le gouvernement flamand de la politique d'*« assimilation forcée »* des francophones, et évoquait la possibilité d'un référendum sur le rattachement de ces *communes* à la *région* bilingue de Bruxelles.

Ce rapport a mis en émoi les responsables politiques et les éditorialistes de Flandre, qui n'ont que sarcasmes pour cet *« inspecteur Columberg »* descendu trois jours de ses montagnes pour dicter leur conduite aux Belges. *« M. Columberg est un missionnaire au pays des Belges qui se disputent »*, écrit *De Standaard* (droite catholique). *« Si les gens étaient prêts à tendre l'autre joue, si ce pays n'avait pas de passé, si on ne respectait pas les promesses et les lois, oui, les propositions Columberg seraient peut-être réalisables »*, poursuit ce journal.

La *Gazet van Antwerpen*, qui défend des positions flamingantes radicales, est encore plus sévère : *« Dumeni Columberg a fait une note de frais et s'est mis à écrire : "Voilà, c'est ainsi que les Belges doivent continuer à vivre ensemble." (...) Nous pourrions, nous aussi, envoyer quelques parlementaires flamands en Suisse pour nettoyer les cantons. A Berne on devra parler français, et italien à Genève. Un point c'est tout ! »*

L'éditorialiste du quotidien populaire *Het Nieuwsblad* laisse tout de même pointer une inquiétude sur les éventuelles *conséquences de ce rap*port, pourtant non contraignant pour les autorités concernées : *« Le plus grave, c'est que seule la Flandre s'amuse des propositions grotesques de Columberg. Les politiciens francophones y voient l'occasion rêvée de lancer la contre-attaque communautaire »*, écrit-il.

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Les dirigeants de la droite n'avaient *hier qu'un seul mot à la* bouche, celui de *« clarification »*. Et, de fait, l'exclusion de Charles *Millon du groupe UDF à l'Assem*blée nationale relève d'une clarification indispensable à la survie de L'Alliance. *Philippe Séguin et* François Léotard ont lancé ce regroupement, au printemps dernier, pour prévenir et sanctionner toute velléité de pactiser avec le FN. La présence, au sein de L'Alliance, d'une *personnalité* de stature nationale dirigeant sa région avec le soutien des voix du Front national condamnait d'emblée L'Alliance à l'incohérence, donc à l'inexistence. Pour nécessaire qu'elle était à la survie même de L'Alliance, cette clarification n'en est pas moins boiteuse et douteuse. Elle est boiteuse parce que la *formation d'Alain Madelin* n'a pas voulu récuser l'adhésion à Démocratie libérale, membre de *L'Alliance, d'un autre président de* région élu grâce aux voix des amis de Jean-Marie Le Pen, Jacques Blanc. *Voilà qui fait pour le moins* désordre ! Elle est douteuse parce qu'elle fait partie de la bataille *acharnée que se livrent* François Bayrou, patron des centristes, et Alain Madelin, leader des libéraux, *pour le contrôle de la droite* libéralo-centriste.

RFI
Dominique Burg

■ Et si l'on rêvait un peu ? Et si, pour la première fois depuis des mois, et même des années, les progrès du Front national sur le champ de bataille politique étaient stoppés ? Et si l'extrême droite se portait moins bien ? La clarification opérée à droite vis-à-*vis des présidents de région* élus ou soutenus par le Front national n'est qu'une petite clarification, elle *n'empêche pas l'éclosion* à la droite de la droite de forces prêtes à tendre la main au Front national. *Mais elle dresse une digue* contre les assauts déstabilisants de l'extrême droite. Elle est un sursaut contre *les dangers* de l'implosion, elle est un réflexe de vie, elle autorise l'espoir d'une droite *amaigrie*, mais réconciliée avec ses propres valeurs. Dans les régions concernées, le même phénomène se développe ces temps-ci. Charles Millon, par exemple, en Rhône-Alpes, voit s'effriter les soutiens de son propre camp.

ENJEUX-LES ÉCHOS
Olivier Jay

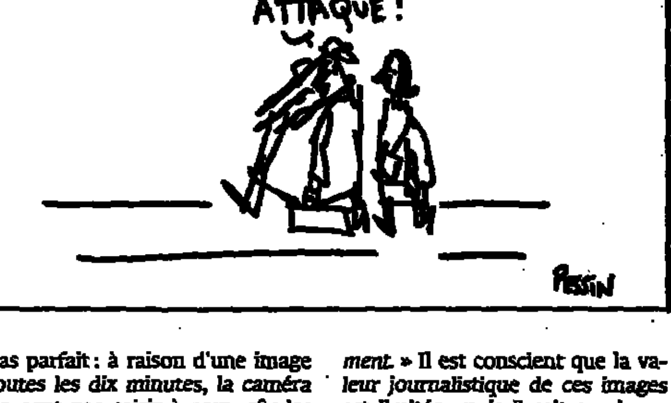
■ Sommes-nous contraints à passer sans cesse d'un optimisme béat à un pessimisme stérile ? *Après avoir* entonné le refrain d'une reprise explosive, les Français semblent découvrir que le *monde* danse *sur* un volcan. Ce climat de rentrée s'est brutalement alourdi. L'horizon s'obscurcit de nuages. Ils viennent d'abord d'Amérique. L'Oncle Sam surfe depuis presque dix ans sur une *vague de croissance sans pré*cédent reposant sur les technologies de l'information. Mais pour les meilleurs spécialistes, le niveau des marchés est bien au-delà de l'*« exubérance irrationnelle »* dont parlait au printemps Alan Greenspan, le patron de la Réserve fédérale américaine. La correction entamée depuis la mi-août correspond donc à une pause dans la croissance, un *« atterrissage en douceur »* comme on dit là-bas.

www.njo.com/monicacam

Une caméra bien placée, des images « en direct », et on peut espérer entrevoir Monica Lewinsky

ENCORE PLUS FORT que les paparazzis : M. Scott Orr, correspondant à Washington du *Newark Star Ledger*, a installé une Webcamera qui surveille en permanence l'entrée de l'immeuble situé au 1100 de l'avenue Connecticut, où se trouve le cabinet des avocats de *Monica Lewinsky, l'ex-stagiaire* de la Maison Blanche devenue célèbre dans le monde entier. Toutes *les dix minutes, de 7 heures* à 22 heures, la petite caméra de M. Orr prend une photo et l'envoie vers un site Web baptisé « MonicaCam ». Les internautes sont ainsi tenus au courant en temps réel des visites de Mlle Lewinsky à ses avocats, et ont une chance d'apercevoir sa silhouette *quand elle pénètre dans le hall*, poursuivie par une horde de journalistes.

*M. Orr n'a pas eu de mal à ins*taller son dispositif, car le hasard a voulu que les bureaux du groupe *Newhouse, auquel appartient le Newark Star Ledger*, se trouvent au 1101 de l'avenue Connecticut, juste en face du 1100. *Le système n'est* pas parfait : à raison d'une image *toutes les dix minutes, la caméra* ne peut pas saisir à coup sûr les passages de Mlle Lewinsky. Mais, à l'occasion, M. Orr peut intervenir : *« Si je suis là quand elle arrive et que je ne suis pas trop occupé, j'appuie sur le bouton au bon moment. »* Il est conscient que la valeur *journalistique de ces images* est limitée, mais il sait aussi que personne n'échappe à l'attrait du direct : *« Il y a vingt-cinq journalistes dans ces bureaux, et à chaque fois que Monica passe dans la rue, tout le monde prend le temps de la regarder. Je me suis dit que, si le spectacle était assez intéressant pour nous, il le serait aussi pour d'autres. »*



Au début du mois d'août, quand la jeune femme se préparait à témoigner devant le grand jury, le site était assailli chaque jour par des dizaines de milliers d'internautes, au point que le fournisseur d'accès de M. Orr dut déclarer forfait. *Il est désormais hébergé par* le serveur du groupe Newhouse, plus puissant : *« MonicaCam est une bonne indication de l'intérêt du public pour l'affaire Lewinsky. On lit partout que les Américains en ont assez, mais mon site prouve que ce n'est pas aussi simple. »*

Ces jours-ci, l'avenue Connecticut est calme, car Mlle Lewinsky est en Californie. *« Mais quand le procureur Starr rendra son rapport au Congrès, elle sera peut-être appelée à témoigner devant une commission. Dans ce cas, elle repassera souvent par ici. La MonicaCam a encore de beaux jours devant elle. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

INTERNAUTES EN GRÈVE
■ Pour protester contre une augmentation des tarifs de la compagnie de téléphone Telefonica qui pénalise particulièrement les connexions Internet, l'association espagnole des usagers d'Internet (AUI) organise une journée d'action ce jeudi 3 septembre. Les internautes espagnols sont invités à faire la *« grève de l'Internet »* en s'abstenant de se connecter. – *(AFP.)*

SALON DES JEUX
■ Gamelog, site francophone *consacré aux jeux électroniques*, assurera une couverture en direct de l'ECTS 98, le grand salon européen du divertissement interactif, qui se déroulera à Londres du 6 au 8 septembre.
www. ects. gamelog. com

DÉTENTION EN CHINE
■ *Lin Hai*, directeur d'une société informatique de Shangaï, est en prison car la police le soupçonne d'avoir transmis trente mille adresses Internet chinoises à un webmagazine en langue chinoise basé aux Etats-Unis. Le procureur de Shanghaï a demandé un complément d'information. – *(Reuters.)*

Une histoire belge

par Alain Rollat

DANS SON ÉDITION NATIONALE de mercredi soir, France 3 a diffusé une séquence insolite pour illustrer l'ouverture du procès qui voit comparaître devant la *justice* belge plusieurs marchands d'armes présumés corrupteurs et leurs clients présumés corrompus.

On y voyait une dame à lunettes, du genre institutrice revêche, vêtue d'une veste et d'un pantalon noirs, traquée par les paparazzis à l'intérieur *même du palais de justice* de Bruxelles, où elle venait d'entrer par une porte de service. Fuyant avec une *certaine agilité malgré* son âge, elle courait les pieds en canard. Mais son sac à main traînait *par terre* et la ralentissait.

Elle avait du mal à distancer sa poursuivante, une jeune et blonde *photographe, plus habituée* à la pratique de la chasse à courre. En dépit d'un sprint d'une trentaine *de mètres dans un couloir vide*, elle était rattrapée devant la porte d'un ascenseur qui refusait naturellement de répondre à son appel. Comme *dans un film de série* noire. Mitraillée à bout portant par la photo-chasseresse au sourire carnassier, elle plaquait son visage contre la porte de l'ascenseur en essayant de le cacher sous son coude, comme le font souvent les criminels honteux.

Quelques images plus tard, on retrouvait cette dame, sans sac à main mais en grande tenue de cérémonie. Revêtue d'une toge rouge, elle présidait la Cour de cassation, l'instance judiciaire suprême du royaume belge, en charge de juger cette affaire de pots-de-vin. On sut que, d'emblée, elle s'était déclarée résolue à *« ne pas poursuivre les lampistes »*. Mais on ne sut jamais pourquoi elle avait pris elle-même la poudre d'escampette. On supposa qu'elle avait la phobie de la justice-spectacle.

M. Millon, lui, n'a peur de rien. Et surtout pas de se donner en spectacle dès qu'il s'agit de se poser en victime. *Il* n'est pas du genre à fuir les caméras quand il n'a rien à dire. Il doit y avoir chez lui une part *refoulée* de masochisme. Heureusement, Claude Sérillon, qui l'avait invité à commenter, sur France 2, *son exclusion du groupe* UDF de l'Assemblée nationale, n'est pas tombé dans le panneau. Il lui a suffi d'un peu *d'impertinence* pour faire apparaître la dérisoire vanité d'un homme qui prêche aux autres la *« modestie »* au moment même où il prétend avoir raison seul contre tous, y compris contre ses nouveaux amis ; qui prend ses concitoyens pour des imbéciles lorsqu'il reproche aux autres des *« petits jeux partisans »* qu'il entretient en créant son propre parti ; et qui, confronté à ses incohérences, ne trouve rien d'autre à répondre que : *« Moi, je ne suis pas comme les autres... »* M. Millon n'est pas belge.

JEUDI 3 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 Cet obscur objet du désir ■ ■ Luis Bunuel (France, 1977, 100 min). Cinétoile
20.30 Bellissima ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1952, N., v.o., 115 min). Ciné Classics
20.35 Comment tuer votre femme ■ ■ Richard Quine (Etats-Unis, 1964, 105 min). TMC
21.00 Zéro de conduite ■ ■ ■ Jean Vigo (France, 1932, N., 50 min). Paris Première
21.10 Non coupable ■ ■ Henri Decoin (France, 1947, N., 95 min). Cinétoile
22.10 La Fille de quinze ans ■ ■ Jacques Doillon (France, 1989, 85 min). Cinéstar 1
22.15 Rock ■ ■ Michael Bay (Etats-Unis, 1995, v.o., 134 min). Canal +
22.25 Le Parrain 2 ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1974, 205 min). RTL 9
22.30 Un monde fou, fou, fou ■ ■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1962, v.o., 150 min). Canal Jimmy

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Soirée thématique. Slovaquie, un voyage au centre de l'Europe. Invités : Milan Knazko, Dusan Slobodnik, Martin Brusis, Miklos Madyassy. Arte

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Roland Emmerich, Audrey Marney, Fun Lovin' Criminals ; Emmanuelle Béart, Sandrine Bonnaire. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. L'enfance. Invités : Stéphane Audouin-Rouzeau, Yves Congar, Didier Lett, Dominique Julia, Dominique Missika. Histoire
19.00 Les Lumières du music-hall. Charles Dumond. Nana Mouskouri. Paris Première
19.10 Les Rendez-vous de Ruth Elkrief. Avec Jeannine Verdès-Leroux et Didier Eribon à propos de Pierre Bourdieu. LCI
20.05 Temps présent. Birmanie : L'exil ou le silence. Chômeurs à tout faire. Le siècle en image : Iran-Irak, l'embrasement. TSR
21.00 Envoyé spécial. Diana, la légende. A la conquête du Mont-Blanc. Les hommes aux clés d'or. France 2
22.10 Emission spéciale Sidérurgie. RTBF 1
22.20 Paroles de femmes. Invitée : Véronique Sanson. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Familles macabres. Histoire
23.15 Les Nouveaux Mondes. France 2

DOCUMENTAIRES

19.15 Samson François. [2/2]. Muzzik
19.30 Alexandrie. A la recherche de la splendeur perdue. Arte
19.40 Pierre Boulez, Eclat. Planète
19.40 Voyage au cœur du règne animal. Le cousin de Moby Dick. Odyssée
20.00 La Cathédrale de Cologne. Arte
20.25 Paquebots de légendes. [1/4]. Premières traversées. Odyssée
20.30 Virtuoses. Yehudi Menuhin. Mezzo
20.35 Septembre chilien. Planète
20.45 Soirée thématique. Slovaquie, un voyage au centre de l'Europe. Arte
21.20 Les Cités prestigieuses d'Italie. [1/12]. Mantoue. Odyssée
21.30 Le Paradoxe des empereurs. Planète
21.50 La Naissance du cerveau. Odyssée
21.55 Le Beau Danube bleu. Planète
22.20 Les Filles des magazines. France 3
22.40 Alvar Aalto. Odyssée
23.20 Masterclass Elisabeth Schwarzkopf. [3/5]. Muzzik
23.25 Les Jardins du paroxysme. [3/7]. Les jardins du Capriccio. Planète
23.35 Amérique latine, un continent déraciné. [3/6]. Foi et espoir. Odyssée
23.45 Les Français ont du cœur. Téva
23.50 La Case de l'Oncle Doc. Les Diplômés de Morehouse. France 3
23.50 Au fil de la soie. Planète
0.40 ▶ Musiques de films. Georges Delerue. France 3

SPORTS EN DIRECT

18.30 Cyclisme. Course sur piste. France - Allemagne. Eurosport
20.30 Football. Matchs amicaux. Tournoi triangulaire Florentina - Rome - Monaco. Eurosport
0.30 Tennis. US Open. 2e tour. Canal +

DANSE

21.00 Kirov Opera, Welcome Back St Petersburg. A l'Opéra royal de Londres. Interprété par les Ballets et les Chœurs du Kirov. Muzzik

MUSIQUE

20.10 The Romantic Guitar. Au Queen Elizabeth Hall, Londres 1991. Avec Eduardo Fernandez. Concerto d'Aranjuez, de Rodrigo et Concerto des Caraïbes, de Chappell. Muzzik
21.50 Concert de gala à Prague. Au Vladislav Hall du château de Prague, 1994. Avec Kiri Te Kanawa, chant ; Gabriela Benackova, chant ; Murray Perahia, piano. Interprété par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Georg Solti. Paris Première
22.20 Norway's Hot Club Quartet. Muzzik
0.00 Ceci n'est pas Mozart. Vienne 1990. Avec Elena Bashirova, piano. Interprété par l'Orchestre Gustav Mahler, dir. James Judd. Mezzo

TÉLÉFILMS

21.00 Le Destin de Rossel. Jean Prat. Histoire
23.15 Paparazzo. Edward Bennett. Festival

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'androïdes. M 6
19.20 Mission impossible. Le boucher des Balkans. Série Club
19.20 Equalizer. Le transfuge. 13ème Rue
20.30 Rocambole. [3/6]. Festival
20.40 Les Anges de la ville. Secrets de famille. Série Club
20.55 Navarro. Un bon flic. TF 1
21.00 Le Retour de Sherlock Holmes. Les plans de Bruce Partington. Disney Channel
21.40 Urgences. Mise au point. TSR
22.20 American Gothic. Résurrection. 13ème Rue
1.55 Chapeau melon et bottes de cuir. La naine blanche (v.o.). 13ème Rue

NOTRE CHOIX

● 21.00 France 2
Envoyé spécial
En cet anniversaire de la disparition de la *« princesse du peuple »*, abondamment célébré dans les kiosques et sur les petits écrans, Agnès Molinier, Emmanuel Beke, Emmanuel Maquaire et Richard Hayon ont, avec égards, placé un monde éploré sur le divan de l'analyse. Des journalistes, un ethnologue, une sociologue, un philosophe, un historien et, bien sûr, un homme d'Eglise et un psychanalyste s'interrogent sur la nature du culte de « Notre-Diana de toutes les douleurs ». Ils le font *sans mépris ni intellectualisme déplacé*. *Diana, la légende* est un remède de médecine douce contre nos délires, administré, de surcroît, avec une talentueuse mise en images. – *F. C.*

● 23.50 France 3
La Case de l'Oncle Doc
Le collège américain de Morehouse est un campus réservé aux étudiants noirs. Martin Luther King, formé à cette école, incarne le modèle de réussite et d'intégrité pour tous les élèves. Prières, danses, sermons et séminaires rythment la scolarité des *« frères »* et *« sœurs »* de Morehouse, qui se doivent avant tout d'honorer la *« race »* noire. Sabita Kumari-Dass a suivi la promotion 1994 de ces *Diplômés de Morehouse*, entre cours de maths (ou de religion, la *différence est, paraît-il, ténue*), séminaires sur le viol ou le sida, élection des représentants des étudiants et fête des anciens. A l'origine, le collège était destiné à éduquer les enfants d'esclaves ; aujourd'hui, il entend former l'élite du peuple noir américain qui souhaite *« s'élever au-dessus des ambitions du plus grand nombre »*, comme l'affirme fièrement un élève-prêcheur. – *S. Bn*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Navarro. Un bon flic.
22.40 Made in America. Trahison intime. Téléfilm. William A. Graham.

FRANCE 2

18.50 Friends.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 et 0.50 Journal, Météo.
21.00 Envoyé spécial.
23.05 Expression directe.
23.15 Les Nouveaux Mondes.
0.45 Au nom du sport.
0.50 Journal, Météo.
1.05 Le Siècle des hommes. La planète en danger.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 Tiré à part. Film. Bernard Rapp.
22.20 Les Filles des magazines.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 La Case de l'Oncle Doc. Les Diplômés de Morehouse.
0.40 ▶ Musiques de films. Georges Delerue.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Post-coïtum, animal triste ■ Film. Brigitte Roüan.
22.15 Rock ■ ■ Film. Michael Bay (v.o.).
0.35 Tennis. US Open.

ARTE

19.00 Un garage fou-fou-fou. [2/6].
19.30 Alexandrie.
20.00 La Cathédrale de Cologne.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique. Slovaquie, un voyage au centre de l'Europe. 20.50 Slovaquie, Slova... quoi ? 22.00 Débat. 22.20 Rêves en rose ■ Film. Dusan Hanak (v.o.). 23.45 Des mineurs et des anges. 0.10 Petite promenade musicale à Bratislava.
0.35 C'est arrivé près de chez vous ■ Film. Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde.

M 6

19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 La Forêt d'émeraude ■ Film. John Boorman.
22.55 Poltergeist.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 12e rencontres des écrivains francophones. Que reste-t-il de mai 68 ?
21.00 La Radio à l'œuvre. Horizons.
22.40 Nocturnes. La solitude.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirs de fête. Festival international de Lucerne.
21.30 Concert. Traditionnel des Etats-Unis, dir. Santiago Jimenez Jr.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Festival de Sully-sur-Loire.
22.30 Les Soirées... (suite). Symphonie nº 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Rattle.



VENDREDI 4 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

13.35 Le crime ne paie pas ■ ■ Gérard Oury (France, 1961, N., 155 min). France 3
13.40 Les Virtuoses ■ ■ Mark Herman (Grande-Bretagne, 1997, 105 min). Canal +
15.10 Rafles sur la ville ■ ■ Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min). Cinétoile
15.20 Bellissima ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1952, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
15.40 Tom et Viv ■ ■ Brian Gilbert (EU - GB, 1994, 125 min). Ciné Cinémas
20.30 Bed of Roses ■ ■ Gregory LaCava (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 75 min). Ciné Classics
21.10 Le Chant du Missouri ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, v.o., 105 min). Cinétoile
22.30 ▶ Mars Attacks ! ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1996, 104 min). Canal +
22.55 Chaînes conjugales ■ ■ Joseph L. Mankiewicz (EU, 1949, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
22.55 Mon homme Godfrey ■ ■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 90 min). Cinétoile
23.55 ▶ La Tête contre les murs ■ ■ Georges Franju (France, 1959, N., 95 min). Arte
0.40 L'Equipage ■ ■ Anatole Litvak (France, 1935, N., 100 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.55 Le Canal du savoir. Spécial littérature. Paris Première
15.00 Temps présent. Pauvreté en Suisse : le temps de la débrouille. Tango. TV 5
15.00 De l'actualité à l'Histoire. Que retiendrons-nous des six premiers mois de l'année 1998 ? Invités : Jean-Noël Jeanneney, René Rémond, Patrick Boyer, Jean-Marc Sylvestre. Histoire
17.00 Le Magazine de l'Histoire. L'enfance. Invités : Stéphane Audouin-Rouzeau, Yves Congar, Didier Lett, Dominique Julia, Dominique Missika. Histoire
18.00 Stars en stock. Ann Margret. James Dean. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Amélie Nothomb, Elvis Costello. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Familles macabres. Histoire
19.00 Les Lumières du music-hall. Marcel Amont. Tino Rossi. Paris Première
20.00 Une année de défilés. Prêt-à-porter été 98 : Givenchy. Paris Première
20.05 Dossiers justice. L'affaire Brosky : la mort d'un black. TSR
20.10 Le Bazar de Ciné Cinémas. Laëtitia Masson. Ciné Cinémas
20.55 Thalassa. Des Indiens sous la mer. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. Invités : Christine Ockrent, Marie-Françoise Allain, Murat Bejta. Histoire
22.00 Faut pas rêver. Mexique : L'homme qui peint les miracles. Ile de la Réunion : Le facteur de Mafate. Russie : Le village des étoiles. France 3
23.15 Sans aucun doute. Les scandales et les arnaques de l'été 1998. Invité : Laurent Gerra. TF 1

DOCUMENTAIRES

18.00 Vietnam : revivre. [5/5]. Le dragon blessé. Odyssée
18.25 Eux. Planète
18.30 SOS crocodiles. La Cinquième
18.30 Yehudi Menuhin. Mezzo
19.00 CIA. [1/5]. Les cow-boys de Berlin. Odyssée
19.15 La Quête du futur. Qu'est-ce que le futur ? Planète
19.25 Immigrés d'Europe. Le voyage sans fin. Arte
19.45 Nature en danger. Quelles espèces sauver ? Planète
19.55 Soldats des mers. Odyssée
20.35 Israël 1948-1998. [1/6]. Cinquante ans de conflit. Planète
20.40 William Forsythe, danseur et chorégraphe. Just Dancing Around. Mezzo
20.45 Joseph Mustacchi, dit Georges Moustaki. Odyssée
21.30 Dans l'atelier de Robert Combas. Planète
21.40 Nemadi. Odyssée
22.00 Un travail, des travaux. Cent ans d'images. Histoire
22.10 Cu-Chi, les tunnels de la résistance vietcong. Planète
22.20 Voyage au cœur du règne animal. Le cousin de Moby Dick. Odyssée
22.25 Grand format. L'Est sauvage, l'art de survivre dans les Carpates. Arte
22.30 Deux enfants terribles. Yuri Bashmet. Ivo Pogorelich. Mezzo
23.00 Cent ans de vie sociale à Paris au XIXe siècle. Histoire
23.00 A Tale of Tanglewood. Peters Grimes Reborn. Muzzik
23.05 Paquebots de légendes. [1/4]. Premières traversées. Odyssée
23.15 Des hommes libres. France 3
23.20 Nashville Tennessee. Canal Jimmy
23.35 Pierre Boulez, Eclat. Planète
23.40 Portrait de musicien. Trois hommes et un trio. TV 5
0.05 La Naissance du cerveau. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

13.00 Motocyclisme. Grand Prix de Saint-Marin. Essais des 125cc, 500cc, 250cc. Eurosport

DANSE

20.30 William Forsythe, danseur et chorégraphe. Solo. Chorégraphie. William Forsythe. Musique. Thomas Willems. From a Classical Position. Chorégraphie. Dana Caspersen et William Forsythe. Musique. Thomas Willems et J.-S. Bach. Blue Yellow. Chorégraphie. Jonathan Burrows. Musique. Kevin Volans. Mezzo
22.00 La Légende du Bolchoï. Chorégraphie. Maja Plissetskaya. Interprété par le ballet impérial de Russie. Avec Nadejda Pavlova, Olga Pavlova. Paris Première

MUSIQUE

21.00 Hommage à Charlie Parker. A la Grande Halle de la Villette à Paris 89. Avec Ernie Andrews, Terence Blanchard, Benny Carter, Al Grey, Jimmy Heath, Carmel Jones, Mel Lewis, Jay McShann, etc. Muzzik
22.00 Hommage à Charlie Parker. A la Grande Halle de la Villette à Paris 89. Avec Stan Getz, saxophone ténor ; Dizzy Gillespie, trompette ; Percy Heath, contrebasse ; Milt Jackson, vibraphone ; Hank Jones, piano ; Max Roach, batterie ; Jackie McLean, saxophone alto ; Phil Wood, saxophone alto. Muzzik
0.00 Gustav Mahler. Symphonie nº 2 Résurrection. Interprétée par les musiciens et les Chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov. Avec Edith Wiens, soprano ; Anne Gjevang, mezzo-soprano. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.25 Invasion. Armand Mastroianni [1/2]. RTBF 1
20.35 Pas une seconde à perdre. Jean-Claude Sussfeld. TMC
20.40 Plan d'attaque. Fred Walton. RTL 9
20.45 Le Scorpion. Dominik Graf. Arte
20.50 Une ombre dans la nuit. Kevin Connor. M 6
23.10 Le Clan des Ryan. John Woods. Festival

SÉRIES

17.15 Le Caméléon. Sur la corde raide. TSR
17.20 Invasion planète Terre. [1/22] La vie selon Da'an. Canal +
17.40 L'Incroyable Hulk. Le vétéran. 13ème Rue
17.50 Rocambole. [3 et 4/6]. Festival
18.00 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Highlander. Témoin oculaire. M 6
19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde endetté. M 6
19.20 Mission impossible. Opération Rogosh. Série Club
19.20 Equalizer. La grande ville. 13ème Rue
20.45 Buck Rogers. Le surdoué. 13ème Rue
20.55 Nestor Burma. En garde, Burma ! France 2
21.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Disney Channel
21.30 Galactica. La patrouille lointaine. 13ème Rue
22.25 Dream On. Le choix de l'abonné nº 6 (v.o.). Canal Jimmy
22.55 Seinfeld. Rasage au beurre (v.o.). Canal Jimmy
23.25 Buffy contre les vampires. Portée disparue. M 6
23.50 New York Undercover. Les fils à papa. Nina. 13ème Rue
0.20 Friends. The One with Ross's Wedding (v.o.). Canal Jimmy
1.05 Star Trek, la nouvelle génération. Le prix d'une vie (v.o.). Canal Jimmy
1.55 Profit. Healing (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.25 Arte
Grand Format

Les Carpates sauvages

ENTRE Pologne, Ukraine et Roumanie, les habitants des Carpates tentent de survivre aux nouvelles règles de l'économie. La région semble avoir échappé à l'emprise du temps. Seul le dollar a réussi à pénétrer ces montagnes boisées. Un dollar roi, que tout le monde traque mais ne possède pas. Depuis toujours, sur ces terres exposées aux vents froids, carrefour enclavé au bout de l'Europe, l'entraide est reine. Elle rivalise avec la nouvelle monnaie pour sauvegarder le *« nouvel ordre économique des démunis »*. Celui de l'économie de la solidarité et de la débrouille.

Le réalisateur polonais Ireneusz Engler, auteur de cet *Est sauvage*, a choisi de suivre un petit tortillard qui sillonne sur quarante-cinq kilomètres le pays de Dracula. L'occasion de nous livrer une série de portraits et d'illustrer ce combat quotidien pour la survie. *« Je te, tu me, ils nous »* demeure la règle d'or de ces habitants accoutumés à gérer la pénurie. On s'aide entre voisins pour contruire sa maison, creuser un puits, réparer une machine agricole ou... la locomotive du petit tortillard qui s'essouffle sur le flanc des montagnes. Et lorsque le tracteur ne marche plus ou qu'il est inaccessible à la bourse des paysans, les chevaux et les bœufs font l'affaire. De toute façon, il y a toujours une solution. Car sur ces terres rudes on fait tout avec rien, on négocie même avec rien...

Le billet de 100 dollars arrange pourtant bien les affaires. Certains ont réussi à le gagner, difficilement. Comme le jeune Georg, qui voulait faire du cinéma à Bucarest avant de devenir charbonnier dans un village de ses Carpates natales, ou Nikos, le Gréco-Polonais revenu au pays pour élever des chevaux. D'autres ont pu constituer de belles économies, comme Antony, qui possède un élevage de truites. D'autres encore affichent leur fortune dans d'opulentes demeures, tel cet ancien ministre communiste de la coopération. Ireneusz Engler promène sa caméra et nous livre une passionnante leçon d'économie et une superbe plongée dans une société à la fois étrange et typiquement post-communiste.

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Années Tubes.
23.15 Sans aucun doute. Les scandales et les arnaques de l'été.
1.05 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.55 Derrick.
15.00 Placé en garde à vue.
15.55 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.35 Un livre, des livres.
17.30 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
18.00 Hartley, cœurs à vif.
18.50 Friends.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Nestor Burma. En garde, Burma !
22.40 La Pieuvre. [6/6] Enquête sur la mort du commissaire Cattani.
0.05 Au nom du sport.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Le Juge de la nuit.

FRANCE 3

13.00 Estivales.
13.30 Keno.
13.35 Le crime ne paie pas ■ ■ Film. Gérard Oury.
16.10 Les deux font la loi.
16.40 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Thalassa. Des indiens sous la mer.
22.00 Faut pas rêver.
22.55 Météo, Soir 3.
23.15 Des hommes libres.

CANAL +

13.40 Les Virtuoses ■ ■ Film. Mark Herman.
15.25 Marquise. Film. Véra Belmont.
17.20 Invasion planète Terre. [1/22].
18.05 et 1.45 Tennis. US Open.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.25 Flash infos.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 L'Ile du docteur Moreau ■ Film. John Frankenheimer.
22.30 ▶ Mars Attacks ! ■ ■ Film. Tim Burton.
0.15 L'Atlantide. Film. Edgar G. Ulmer.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Europe. 14.30 Florilegio ou le cirque à l'italienne Tony. 15.25 Entretien avec Alexandre Bouglione Romanes.
15.55 Fêtes traditionnelles.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters. [19/20].
17.10 Alf.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.25 Immigrés d'Europe. Le voyage sans fin.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Le Scorpion. Téléfilm. Dominik Graf.
22.25 Grand format. L'Est sauvage : l'art de survivre dans les Carpates.
23.55 ▶ La Tête contre les murs ■ ■ Film. Georges Franju.
1.30 Le Dessous des cartes. Entretien sur l'Iran avec Olivier Roy [3/3].
1.40 L'Aventure humaine. Vision Man.

M 6

13.35 La Justice au cœur. Téléfilm. James Keach.
15.15 Les Routes du paradis.
16.10 Hit machine.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 Une ombre dans la nuit. Téléfilm. Kevin Connor.
22.30 Au-delà du réel, l'aventure continue.
23.25 Buffy contre les vampires.
0.20 Graines de star tour.

RADIO

FRANCE-CULTURE

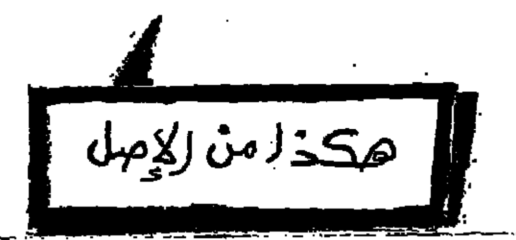
18.45 A la rencontre de l'Europe. L'Europe politique. [5/5].
19.30 La Rage du jazz. Sur les côtes américaines.
19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 12e rencontres des écrivains francophones. Que reste-t-il de mai 68 ?
21.00 La Radio à l'œuvre. Empreinte.
22.40 Nocturnes. La mort.
0.05 Du jour au lendemain. Alain Bulsine (Dictionnaire amoureux et savant des couleurs de Venise).

FRANCE-MUSIQUE

19.36 Soirs de fête.
20.00 Concert. Schubertiades 1998. Donné en direct de Feldkirch, Robert Holl, baryton-basse, Rudolf Jansen, piano : œuvres de Schubert.
22.00 Concert. Donné le 13 février, par le Trio Wanderer : Trio Hob XV nº 29, de Haydn ; Trio pour piano et cordes op. 3, de Chausson.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Watteau et la musique. Œuvres de Poulenc, Fauré, Debussy, Couperin, Rameau, Vivaldi, Sanz, Lambert, Leclair, Marais, Campra, Chabrier, Debussy.
23.00 Les Soirées... (suite). Billy Budd, opéra de Britten, par le Chœur de Garçons de Manchester, les Northern Voices, les Voix d'hommes du Hallé Choir et le Hallé Orchestra, dir. Nagano, Hampson (Billy Bud), Johnson (Capitaine Vere), Halfvarson (John Claggart), Smythe (Mr Redburn), Saks (Mr Flint), Wilding (Mr Ratcliffe), Hill (Red Whiskers).



Le Monde
VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1998

Eloge de la papesse

par Pierre Georges

RITES OBLIGENT. Il ne saurait être de bonne rentrée sans gémissements syndicaux du mammouth. Sans interview du ministre. Sans débat sur le coût prohibitif des fournitures ou sur le poids excessif du cartable. Sans larmes déchirantes sur le rude chemin de la vie. Et, bien sûr, sans dictionnaires nouveaux.

La routine en somme. Et même les mots et les locutions pour le dire puisqu'aussi bien ces ouvrages indispensables à une traversée sans histoire des océans scolaires ont l'art assez commercial de tomber *« pile-poil »*, selon l'expression désormais consacrée par Hachette Encyclopédique, et de se vendre *« à la louche »* en conformité avec les bons usages prônés par la maison Larousse.

Alors quoi de neuf au rayon des mots ? En fait rien que du vieux, du déjà bien rodé par l'usage, le comptoir et la rue. Les dictionnaires sont ainsi faits qu'ils chinent les mots patinés par le temps et l'usage, qu'ils font les salons comme d'autres les greniers, qu'ils trient leurs trouvailles, les datent si possible, les authentifient, les expertisent et finissent par les accrocher aux cimaises linguistiques. Les auteurs de dictionnaires sont, en ce sens au moins, autant des brocanteurs du vrai langage comme il est une vraie vie ou ces fameux vrais gens que des grammairiens collectionneurs.

Alors, à partir de quand un mot, une locution, une expression deviennent-ils « dictionnarisables », terme inventé pour les besoins de la cause ? C'est là un grand mystère, comme une cérémonie de baptême officiel obéissant à d'obscures considérations. Prenons, par exemple, un mot qui fait son apparition au *Petit Larousse* 1999 : *« placardiser »*. Il n'est pas du jour certes. Il y a belle lurette que, dans le langage commun de la vie des entreprises, le placard, la placardisation et le fait de *« placardiser »* ou d'être *« placardisé »* font parti de l'usage. Combien de profils de carrière ainsi déroutés vers de sombres oubliettes ? Combien d'abbés Faria emmurés en pleine ascension sociale ? Combien de *« placardisés »* inconnus avant que le dictionnaire enfin n'admette leur existence obscure et leur sort funeste ?

Autres exemples ici ou là, chaque maison de mots y retrouvera les siens : le *« prêt-à-penser »* parfaitement sur mesure ; les *« frappadingues »*, par légions déjà ; le *« régularisable »* qui ne l'est pas toujours ; le *« multirécidiviste »* qui, d'évidence, insiste ; le *« frontiste »* et son aïeul le *« gestapiste »* ; la *« refondation »*, sorte d'éternel recommencement politique ; l'art déjà consommé *« de botter ou de dégager en touche »* ; les très vieilles *« allocs »* qui font leur entrée ou les très jeunes *« internautes » « internistes » « cédérom » « surfer »* de la branche multimédiatique.

Reste, enfin, l'usage nouveau contre les règles académiques. Par exemple, la féminisation des mots par féminisation des fonctions. La députée triomphe. La ministre progresse. Mais le vrai triomphe, au terme d'un été que l'on lut meurtrier, avec échanges de chroniques de croisière, restera celui de la *« papesse »*. Ne pouvant raisonnablement être tenue pour l'épouse vaticane ou pour la légendaire papesse Jeanne, cette souveraine-pontife assure seule son destin. Comme une grande. Comme une *« femme qui jouit d'une grande autorité dans son domaine »*. La papesse existe d'évidence. On l'a déjà rencontrée. En culture notamment.

Jean-Pierre Chevènement est dans le coma à la suite d'un accident d'anesthésie chirurgicale

Le ministre de l'intérieur avait été admis, au Val-de-Grâce, pour une intervention sur la vésicule biliaire

M. CHEVÈNEMENT a été victime d'un grave accident cardiaque, mercredi 2 septembre, lors de l'anesthésie préalable à l'ablation de calculs dans la vésicule biliaire, qu'il devait subir à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris. Selon nos sources, jeudi, en fin de matinée, le ministre de l'intérieur était toujours dans le coma. Son état de santé était tel que Lionel Jospin a proposé, par téléphone, à Jacques Chirac – le président de la République est en visite d'Etat en Ukraine – que Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, auprès du ministre de l'intérieur, assure l'intérim de M. Chevènement. *« Le président a été naturellement tenu informé de l'état de santé de Jean-Pierre Chevènement depuis l'origine et se tient informé de son évolution »*, a-t-on indiqué dans la délégation française qui accompagne le chef de l'Etat à Kiev.

RÉACTION ALLERGIQUE

Jeudi, en fin de matinée, les services du premier ministre ont diffusé le communiqué suivant : *« A la suite de complications survenues lors de l'intervention chirurgicale subie par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, au Val-de-Grâce, le 2 septembre 1998, son hospitalisation sera prolongée et il ne pourra pas reprendre ses activités au début de la semaine prochaine, comme initialement prévu. Un bulletin médical sera publié ultérieurement »*. L'Hôtel Matignon précisait : *« Le premier ministre a proposé au président de la République que l'intérim du ministre de l'intérieur soit assuré, pendant l'absence de M. Jean-Pierre Chevènement, par M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, délégué auprès du ministre de l'intérieur. »*

Peu avant, le ministère de l'intérieur avait publié un communiqué indiquant que M. Chevènement avait été victime d'une *« complication opératoire »*, la veille. Le ministre avait été hospitalisé à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, pour une *« intervention bénigne »* prévue de longue date (*Le Monde* du 3 septembre). Aucune précision n'avait alors été donnée sur la nature exacte de cette intervention.

D'après nos informations, M. Chevènement serait entré dans un bloc opératoire de l'hôpital militaire, mercredi, vers 7 h 45, pour subir l'ablation de calculs vésiculaires. Lors de l'anesthésie, le ministre de l'intérieur aurait été victime d'une réaction allergique à l'un des produits utilisés. Ce choc aurait été suffisamment violent pour entraîner un coma dont l'intensité ne nous a pas été précisé, mais qui, selon certaines sources, peut être qualifié de *« profond »*.

RÉANIMATION

Conséquence de cet accident allergique, un arrêt cardiaque se serait produit, en début d'après-midi, nécessitant une réanimation d'urgence. Celle-ci a permis une reprise de l'activité cardiaque de M. Chevènement. Pour autant, selon certaines sources, l'état de santé du ministre ne se serait nullement amélioré dans les heures qui ont suivi. Une source médicale indiquait cependant jeudi, en fin de matinée, que les différents gestes médicaux pratiqués auraient permis d'obtenir une *« certaine amélioration »*. Les différentes informations fournies au *Monde* concernant l'accident initial dont a été victime le ministre de l'intérieur et l'évolution de son état de santé dans les heures qui ont suivi plaident en faveur d'un scénario pathologique habituellement très rare mais néanmoins fort redouté chez les spécialistes d'anesthésie-réanimation : celui d'un choc anaphylactique survenu lors de l'anesthésie et compliqué d'un arrêt cardiaque.

Le choc anaphylactique, réaction allergique massive de l'organisme est, dans ce cas, dû à l'un des produits utilisés pour l'anesthésie. Ces deux accidents majeurs ont été à l'origine du coma dans lequel se trouve toujours actuellement le ministre de l'intérieur.

Ministre de l'intérieur depuis la formation du gouvernement de Lionel Jospin, en juin 1997, M. Chevènement a été en première ligne sur les dossiers de l'immigration. Il a fait adopter par le Parlement, au printemps de 1998, la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Il a fait évoluer, en liaison avec M. Jospin, la politique de la gauche en matière de sécurité. C'est le ministre de l'intérieur, aussi, qui a pris en charge une partie des projets de modernisation de la vie politique, notamment la limitation des cumuls de mandats et la réforme du mode de scrutin régional. Il s'est occupé, aussi, de l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie. Enfin, parmi les dossiers lourds dont il a dû assumer, en bonne partie, la charge figure celui de la lutte contre la criminalité et du rétablissement de l'état de droit en Corse.

Olivier Biffaud et Jean-Yves Nau

Jean-Jack Queyranne assure l'intérim place Beauvau

Jean-Jack Queyranne, qui assure l'intérim de Jean-Pierre Chevènement, place Beauvau, avait été nommé secrétaire d'Etat à l'outre-mer, délégué auprès du ministre de l'intérieur, dans le gouvernement composé par Lionel Jospin, le 4 juin 1997. Né le 2 novembre 1945, à Lyon, d'un père officier de police, M. Queyranne est docteur d'Etat en droit. Après quelques années d'enseignement universitaire, il devient, en 1977, premier adjoint au maire de Villeurbanne, Charles Hernu, qu'il remplacera à l'Assemblée nationale après l'accession de ce dernier au gouvernement en 1981. Il a été porte-parole du Parti socialiste de 1985 à 1993.

Elu maire de Bron, en 1989, il est battu aux élections législatives de 1993 mais il retrouve son siège en 1997. En tant que secrétaire d'Etat à l'outre-mer, il a été l'un des acteurs de la mise au point de l'accord de Nouméa sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie paraphé le 5 mai 1998 par M. Jospin.

Le recul de la demande extérieure bride la croissance française

C'EST LE PROPRE des comptes nationaux de l'Insee : ils offrent de l'économie française une photographie qui, le temps que les statisticiens bouclent leur calcul, a déjà un peu vieilli. La publication, jeudi 3 septembre, de la première estimation des comptes pour le deuxième trimestre de 1998 en est une illustration.

	1996	'97	98
LA CROISSANCE (PIB)	1,8	2,3	2,5
CONSOMMATION DES MÉNAGES	2,0	0,9	2,9
INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES	0,6	-0,4	5,7
EXPORTATIONS	5,2	12,6	4,4

Si l'on s'en tient aux chiffres, l'économie hexagonale se porte relativement bien. Certes, sous les effets notamment de la crise asiatique, l'environnement extérieur de la France s'est dégradé. En hausse de 1,5 % au dernier trimestre de 1997, les exportations n'ont plus progressé que de 0,1 % au premier trimestre de 1998 puis à nouveau 0,1 % au deuxième. A la fin du premier semestre de 1998, l'acquis de croissance des exportations n'est donc plus que de 4,4 % contre une progression de 12,6 % sur l'ensemble de 1997. Dans le jargon des économistes, l'acquis de croissance est la croissance qui serait constatée en fin d'année si, par hypothèse d'école, la progression était nulle au cours du second semestre.

LE CAP DES 3 %

Si le moteur extérieur a donc cessé de tirer la croissance, le moteur interne a pris le relais. La consommation des ménages a ainsi fortement accéléré, avec déjà un acquis de croissance de 2,9 % à la fin du premier semestre 1998 contre 0,9 % sur l'ensemble de 1997. La Coupe du monde de football a consolidé cette tendance puisque la consommation en biens d'équipement ménagers (dans lesquels sont classés les téléviseurs) a enregistré une hausse de 7,9 % au deuxième trimestre. Dans le même temps, l'investissement des entreprises est en forte hausse, enregistrant un acquis de croissance de 5,7 % à la fin du premier semestre de 1998 contre une baisse de 0,4 % sur la totalité de 1997.

Au total, l'acquis pour la demande extérieure est donc en recul de 0,6 % à la fin du premier semestre, mais celui de la demande intérieure est en forte hausse, à + 3,1 %, contre seulement + 0,8 % sur l'ensemble de 1997. Le gouvernement n'a donc, pour le court terme, aucune crainte à avoir : il atteindra sans difficulté le cap des 3 % de croissance qu'il s'est assigné pour 1998, puisque à la fin du premier semestre l'acquis est déjà de 2,5 %, contre 2,3 % sur l'ensemble de 1997. La hausse a atteint 0,6 % au premier trimestre et 0,7 % au deuxième. Comme le troisième trimestre devrait bénéficier d'un effet « jour ouvrable » équivalent à 0,3 point de produit intérieur brut, on peut même espérer que la barre des 3 % sera légèrement dépassée.

Mais qu'adviendra-t-il ensuite ? Depuis que l'Insee a réalisé ces comptes, l'environnement international s'est encore dégradé. Pour l'heure, le gouvernement affiche sa sérénité. Et, prudent, il va réviser légèrement à la baisse (*Le Monde* du 2 septembre) sa prévision de croissance pour 1999. Jusqu'alors elle était de 2,8 %.

Laurent Mauduit

Un avion de la Swissair s'abîme en mer au large du Canada

Transportant 229 personnes, il effectuait la liaison New York-Genève

UN APPAREIL de type (MD 11) de la compagnie d'aviation Swissair qui assurait la liaison New York-Genève, avec 229 personnes à bord, s'est abîmé, jeudi 3 septembre à 1 h 20 GMT (3 h 20, heure de Paris), dans l'océan Atlantique au large de la Nouvelle-Ecosse, ont annoncé les services d'urgence canadiens.

Quatre corps ont été récupérés, mais aucun survivant n'avait pu être repêché, jeudi matin. Le gros porteur s'est abîmé à environ 9 kilomètres au sud de la station touristique de Peggy's Cove, dans la province canadienne de Nouvelle-Ecosse.

Une douzaine d'avions militaires, deux navires de guerre et plusieurs dizaines de vedettes des gardes-côtes et de bâtiments divers se sont déployés sur le point d'impact. Toute la zone est jonchée de débris et de traces de kérosène. Selon les sauveteurs, les opérations sont perturbées par des creux de 2,7 mètres et par un temps rendu de plus en plus mauvais par l'approche de l'ouragan Danielle, dont l'arrivée sur les côtes canadiennes est imminente.

Dans un communiqué, la Swissair indique que *« peu avant de survoler Halifax, le cockpit a constaté un dégagement de fumée et tenté d'atterrir d'urgence à l'aéroport d'Halifax. A une cinquantaine de kilomètres au sud de Halifax, l'avion a ensuite disparu des écrans de contrôle radar »*. A New York et Genève, la Swissair a précisé que son vol 111 avait décollé de l'aéroport John F. Kennedy, mercredi à 19 h 53 heure locale (23 h 53 GMT) et s'était abîmé en mer à 1 h 20 GMT. L'appareil transportait 215 passagers, dont deux enfants en bas âge, et 14 membres d'équipage.

LE SUCCESSEUR DU DC-10

En Nouvelle-Ecosse, des témoins ont indiqué avoir vu l'avion voler à très basse altitude dans un énorme grondement de réacteurs, avant une très forte détonation. *« J'ai d'abord cru que c'était un hélicoptère, tout ce que j'ai entendu, c'est un bruit énorme, comme un avion qui passerait le mur du son. L'avion est passé juste au-dessus de moi, il volait très, très bas. Cela faisait un bruit terrible »*, a déclaré à *Reuters* un habitant de Blandford (Nouvelle-Ecosse), où une trentaine d'ambulances se tenaient prêtes à conduire d'éventuels survivants à l'hôpital.

A Genève-Cointrin, le directeur de l'aéroport, Daniel Teysseire, a déclaré à l'agence Reuters avoir ouvert un centre spécialisé où les parents et amis des victimes pourraient recevoir un soutien psychologique. Aucune liste des passagers n'avait encore été publiée, dans la matinée de jeudi, mais on sait que la ligne New York-Genève est régulièrement utilisée par des fonctionnaires des Nations unies en poste dans l'une ou l'autre ville.

Fabriqué par McDonnell Douglas Corp. – qui a fusionné avec Boeing à la fin de l'année dernière –, le MD-11 est le successeur du DC-10. Présenté au Salon aérien du Bourget en 1986, il a depuis lors été modifié plusieurs fois, d'après l'annuaire Jane's de la construction aéronautique.

Propulsé par trois réacteurs Pratt & Whitney, il peut accueillir 298 passagers et son rayon d'action est de 12 964 kilomètres. Outre la Swissair, il est exploité par de nombreuses compagnies aériennes, notamment Americain Airlines, Delta, KLM et Japan Airlines, ainsi que par le transporteur de fret Federal Express. La Swissair a indiqué à New York Television que l'appareil accidenté avait été construit voici sept ans. Il s'agit de la plus grave catastrophe aérienne que la compagnie suisse ait connue de son histoire. – *(Reuters.)*

Les principales catastrophes

● 12 août 1985 : au Japon, un Boeing 747 de la compagnie Japan Airlines s'écrase entre Tokyo et Osaka. Avec 520 morts, c'est l'accident le plus meurtrier de l'aviation civile concernant un seul appareil.
● 11 juillet 1991 : en Arabie saoudite, un DC-8 de la compagnie de charters canadienne Nationair, revenant d'un pèlerinage à La Mecque, explose peu après son décollage de l'aéroport de Djeddah. L'accident fait 261 morts.
● 17 juillet 1996 : aux Etats-Unis, explosion en vol d'un Boeing 747 de la TWA, au large de New York, peu après son décollage à destination de Paris : 230 morts.
● 12 novembre 1996 : en Inde, collision en vol entre un Boeing 747 saoudien et un Ilyouchine-76 kazakh, peu après le décollage de New Delhi du Boeing : 349 morts.
● 16 février 1998 : à Taïwan, un Airbus A300-600 de la compagnie taïwanaise China Airlines (CAL) s'écrase près de l'aéroport international de Taïpei après avoir percuté plusieurs maisons : 202 morts.
● La catastrophe la plus meurtrière de l'aviation civile reste celle de la collision, le 27 mars 1977, entre deux Boeing 747 sur l'aéroport de Tenerife (Canaries), qui avait fait 583 morts. – *(AFP)*

Tirage du *Monde* daté jeudi 3 septembre : 491 135 exemplaires

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1998



Enquête sur la « parole impie »

Alain Cabantous propose une somme passionnante sur un sujet jusqu'alors négligé : le blasphème

Bachi-bouzouk ! Tonnerre de Brest ! Mille milliards de mille sabords !

Ces insultes et jurons de fantaisie, imprécations colorées d'une inusable saveur, ont fait la popularité du capitaine Haddock. Rien d'étonnant aussi à ce qu'Alain Cabantous, spécialiste émérite des gens de mer (1), se soit intéressé de près à ce langage dru et percutant, qui bouscule l'ordre établi et défie jusqu'à Dieu, langue de l'enfer par excellence. Après une contribution remarquée au collectif *Blasphèmes et libertés* (Cerf, 1993), il propose aujourd'hui une somme stimulante sur un « événement » négligé jusqu'aux travaux d'Olivier Christin, l'un des premiers à traquer le sens là où la couleur primait seule.

Il était temps, car si le blasphème semble, à l'imitation du sacrilège, *« consubstantiel à toute organisation sociale construite ou justifiée par des références sacrées, jugées nécessaires à la fois à l'ordre du monde et à son intelligibilité »*, la progressive laïcisation du pouvoir a pu faire croire à sa disparition. D'où sans doute la stupeur de l'Occident lors de la condamnation de l'écrivain Salman Rushdie par l'imam Khomeiny quand parurent *Les Versets sataniques* (1989). Cette fatwa a brusquement rappelé la valeur centrale que peut avoir le blasphème dans la définition du pouvoir, politique, judiciaire et religieux. La surprise relevait en fait de la naïveté, la parole impie renvoyant plus sûrement au sacré qu'au religieux ; le transfert de sacralité, amorcé depuis les Lumières, préserve désormais le Peuple et les emblèmes patriotiques du sacrilège de la langue (il n'est que d'évoquer le scandale provoqué par la relecture de *La Marseillaise* par Serge Gainsbourg en 1979).

La présente étude interroge l'Occident chrétien de la fin du XVI[e] au milieu du XIX[e] siècle. Le problème de la répression de la parole impie est certes bien plus ancien. Mais, même si, dès les débuts du christianisme, le péché de langue a été explicitement condamné – les Pères de l'Eglise mettent en parallèle la faute en pensée, en parole et en acte, et le code Justinien précise clairement le champ interdit – il faut attendre le XII[e] siècle pour que les théologiens s'attachent à définir strictement le blasphème. C'est au moment où, face à l'idéal cathare qui condamne toute forme de serment, la crainte de l'hérésie prépare la riposte inquisitoriale que le mot fait du reste son apparition, blâme qui dit le jugement dans le temps de la désignation.

Avec le mouvement des Réformes et le retour à la Bible, qui remet à l'honneur les dix commandements (le deuxième stipule : *« Tu ne jureras pas le nom de Dieu en vain »*), chaque camp voit tout adversaire en blasphémateur. Bientôt l'effort d'instruction des Eglises rend inexcusables des manquements théoriquement condamnés mais mollement sanctionnés. Lu comme un révélateur d'hérésie, le mot impie est assimilé à une usurpation, puisque, par naïveté ou malice, celui qui le profère concurrence la parole des clercs. L'entorse intolérable à la partition désormais radicale entre sphères profane et sacrée scandalise aussi, dans un contexte de moralisation de l'ensemble de la société. Seules la prédication, la prière et la confession fréquente garantissent le recul du péché *« exécrable, qui ne suscite aucun plaisir ! »*. Le culte en réponse du saint nom de Jésus comme les juridictions parallèles, ecclésiastique et monarchique, qui se disputent la compétence sur un crime de lèse-majesté divine et humaine – partout ou presque la puissance publique revendique une origine divine qui complique la donne –, ne peuvent suffire ; d'où l'intervention directe de Dieu, qui frappe de paralysie, voire de mort subite, le pécheur. Unies par le même souci, les instances royales, seigneuriales et municipales trahissent une mutation culturelle que l'aggravation des sanctions judiciaires confirme. Même si pour l'historien l'exemplarité espérée n'est pas toujours probante.

Approchant au plus près la réalité matérielle du péché, Cabantous s'essaie avec prudence à la typologie du blasphémateur. Duelliste et soldat, marin et libertin, joueur et noble, les principales cibles des discours et prônes moralisateurs ont quelques points communs : ce sont des hommes, jeunes, animés par le goût du risque et de la provocation. Le péché a ses lieux : si l'on comprend la gravité de l'impiété sur un navire, où la sanction divine met en péril des innocents, ou aux armées, où le sort dépend d'une protection céleste menacée par le péché qui vaut trahison, le cabaret est l'espace le plus dangereux : jeux et boissons affranchissent du contrôle de la parole.

C'est pourtant de sphères moins populaires que viendront les coups les plus sévères portés à l'entreprise de moralisation : dès le XVIII[e] siècle, le jansénisme politique, puis les options philosophiques de l'Encyclopédie, enfin la contestation des parlements altèrent l'*« image sacrale »* dont dépend la notion de blasphème. De fait, la déchristianisation de l'an II, à peine tempérée par la figure de l'Etre suprême, qui sanctifie le politique, relève de la profanation, rupture avec un sacré périmé, plus que du blasphème, qui vise un sacré encore vivant. Malgré le temps de l'expiation, qui cherche dans la première moitié du XIX[e] siècle la réparation de l'épisode révolutionnaire, crime contre Dieu et le roi, la sécularisation du pouvoir ne sera plus menacée.

Analysant en final le sens de la parole interdite, Cabantous donne sa vraie dimension à un essai en tous points exemplaire – à peine déplore-t-on l'absence d'illustrations. Evoquant le rapport du blasphème à l'athéisme, à l'anticléricalisme, mais aussi aux manières d'être et à la marge sociale. Ceux qui refusent la civilité, dont l'apprentissage s'impose, optent pour cette flamboyante malédiction. On se consolera de la trop rapide mais si suggestive évocation de Dom Juan tant la rigueur de l'historien convainc. Réfutant point à point l'idée d'une *« civilisation du blasphème »* avancée naguère par Jean Delumeau, Cabantous se contente d'étayer son propos en livrant en annexe d'étonnantes pièces à conviction et se refuse à conclure sur un sujet qui se dérobe, survit en marge des reconnaissances officielles et pourrait avoir avec la montée des intégrismes et la résurgence combative parallèle des forces spirituelles de beaux jours devant lui.

Philippe-Jean Catinchi

Détail d'un panneau du XVI[e] siècle représentant Antonio di Giuseppe qui, à la suite de pertes au jeu, jette des excréments sur une image de la Vierge

FLORENCE, MUSÉE STIBBERT ; CL. SCALA

(1) Rappelons notamment *La Vergue et les fers* (Tallandier, 1984), *Les Côtes barbares* (Fayard, 1994), *Les Citoyens du large* (Aubier, 1995) et *Le Ciel dans la mer. Christianisme et civilisation maritime* (Fayard, 1990).

★ Signalons la parution de quatre belles études réunies par Philippe Roussin, sous le titre *Critique et affaires de blasphème à l'époque des Lumières* (éd. Honoré Champion, 272 p., 310 F).

HISTOIRE DU BLASPHÈME EN OCCIDENT
Fin XVI[e]-milieu XIX[e] siècle
d'Alain Cabantous.
Albin Michel, « L'Evolution de l'humanité », 320 p., 140 F.

Les écrivains et la liberté

Une égale passion pour les mots, dite à mi-voix par Milovanoff ou avec virulence par Donner

PRESQUE UN MANÈGE
de Jean-Pierre Milovanoff.
Julliard, 110 p., 79 F.

CONTRE L'IMAGINATION
de Christophe Donner.
Fayard, 116 p., 79 F.

Voici deux courts textes, en tous points dissemblables – *Contre l'imagination* est irritant, *Presque un manège* est apaisant et nostalgique –, mais qui viennent d'un même désir, d'une même passion, d'une même croyance en quelque chose de complexe, incertain et fuyant parfois : les mots. Ceux qui sauvent, ceux qui tuent, ceux qui disent le vrai, ceux qui mentent... *« "Presque et quasi empêchent de mentir", dit le proverbe que Littré rapporte loyalement »*, relève Jean-Pierre Milovanoff, dans ce récit de rêveries, de confidences douces qui procurent un singulier sentiment de réconfort.

Délices des commencements : *« Je voudrais pouvoir commencer chaque phrase comme on commence la journée : sans savoir de quelle façon elle finira ni en quel lieu. »* Ou bien : *« Quand on est perdu dans un livre – et il en va de même je crois dans des circonstances plus graves – il faut revenir au début, à la sensation du début. A la fraîcheur précaire et menacée du commencement. C'est le début, c'est la sensation du début qui s'oppose à la régression. »*

Promenade intime, hommage délicat à quelques maîtres, ce livre montre combien l'auteur du *Maître des paons* (Julliard, Goncourt des lycéens 1997) est fidèle à son goût du secret, du retrait, à son amour des voix, au bonheur des « chemins qui bifurquent ». La lecture de Milovanoff rend heureux, mais parfois on souhaiterait qu'il manifeste plus de violence, plus de parti-pris, voire plus de mauvaise foi. *« Je ne peux donner raison à Mallarmé quand il reproche à Baudelaire de se désoler que "l'Action ne fût pas la sœur du Rêve"*, écrit-il. *Son argument est le suivant : "Mon Dieu, s'il en était autrement, si le Rêve était ainsi défloré et abaissé, où donc nous sauverions-nous, nous autres malheureux que la Terre dégoûte et qui n'avons que le rêve pour refuge." Mais c'est cette idée de refuge justement qui est désolante à tous points de vue. »* Certes, mais on aimerait bien que Milovanoff ne s'arrête pas sur ce constat, même si la démonstration et la virulence ne sont guère dans sa manière.

Avec Christophe Donner, on sait qu'en matière de virulence, de parti pris, de mauvaise foi passionnée, on va être servi. Aussi ouvre-t-on avec gourmandise ce pamphlet au titre rageur : *Contre l'imagination*. On se dit que Donner va envoyer quelques missiles dans la bien-pensance fin de siècle, qu'on va se remettre avec lui de la lecture de romans de la rentrée censés « faire événement » – comme on dit ici et là – pour aborder, enfin, le fond de l'affaire : la supposée imagination, qui nourrirait les seuls véritables romans, n'est-elle pas le paravent de l'indigence stylistique, du désir d'écrire pour avoir un statut social (surtout en France où « être écrivain » fait toujours rêver), pour être dans la diversion, le divertissement, plutôt que dans la dure recherche de la vérité et de la liberté ? Va-t-on en finir enfin avec cette idée très limitée du roman – une œuvre d'imagination – pour affirmer que le roman est le lieu même de l'absolue liberté, où se dit, mieux que partout ailleurs, la vérité de la vie ? Christophe Donner cite fort justement Joseph Conrad : *« L'art peut se définir comme la tentative d'un esprit résolu pour rendre le mieux possible justice à l'univers visible, en mettant en lumière la qualité, diverse et une, que recèle chacun de ses aspects. »*

Malheureusement, il ne suffit pas de préciser, en conclusion, que ce livre est un *« brouillon manifeste »* pour l'amnistier de ses approximations, de ses insuffisances, de ses injustices. Prétendre « assassiner » Gilles Deleuze en quelques pages hâtives, sans prendre le temps de le comprendre, de réfléchir, d'argumenter, relève d'une paresse qui confine à une sorte de poujadisme anti-intellectuel fort déplaisant. Ce qui, par ricochet, affaiblit la contestation, pourtant légitime et pertinente, de la démagogie gluante de certains romanciers à succès. Toutefois, on n'a jamais envie d'interrompre la lecture de ce texte. On s'indigne, on est agacé, mais stimulé aussi. *Contre l'imagination* est comme Donner lui-même, insupportable et séduisant et, tous comptes faits, ce pamphlet bâclé demeure revigorant.

Josyane Savigneau

le feuilleton

de Pierre Lepape

La guerre d'amour

SOUS LE CIEL D'OCCIDENT
de Ghassan Fawaz.
Seuil, 476 p., 140 F.

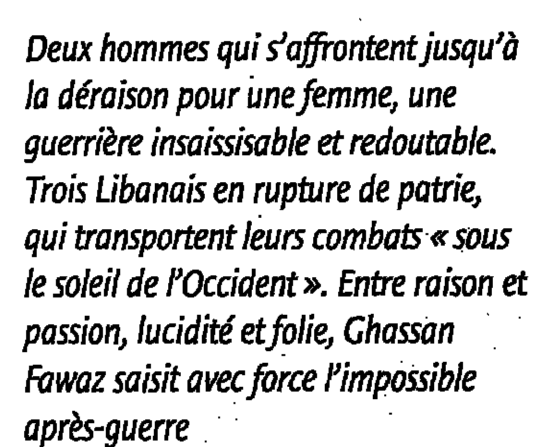
Lorsque Ghassan Fawaz a publié, en 1996, son premier roman, *Les Moi volatils des guerres perdues*, le doute était encore permis (1). Certes, Fawaz y faisait déjà une éblouissante démonstration de virtuosité langagière. Jusqu'à l'ivresse. Il y avait longtemps qu'un écrivain n'avait pas tiré des accents aussi sauvages et aussi stridents de notre antique et sage idiome. Mais il traitait d'un sujet en or, si l'on ose dire, la guerre du Liban. Les guerres à n'en plus finir, la folie baroque et ses voltes funèbres, chacun contre tous jusqu'au délire. Et puis Fawaz avait été un acteur de cette énorme farce tragique de l'Histoire. La main qui écrivait le roman avait encore le souvenir de la poudre. Bref, ce livre unique serait peut-être son unique livre. On en a connu des incendies de paille sans lendemain.

Après *Sous le ciel d'Occident*, l'hésitation et la prudence ne sont plus de mise. Le roman de langue française compte un écrivain de plus. Il n'y en a pas tant. Une voix reconnaissable entre toutes, un souffle, un rythme, une pensée, une sensibilité, une manière de raconter des histoires et d'y faire croire. C'est une heureuse nouvelle dans cette rentrée où tant de romans donnent l'impression de déjà-lu, de lassitude et de cuisine diététique.

Avec Fawaz, pas de risque de rester sur sa faim. C'est plutôt l'indigestion qui guette les estomacs ratatinés par l'abus de régimes basses calories. *Sous le ciel d'Occident* se déroule, à Paris pour l'essentiel, pendant près de vingt ans, de la fin des années Giscard au début des années Chirac, et toute l'histoire de cette période, de la prise des otages américains en Iran jusqu'à la chute du mur de Berlin et la guerre du Golfe s'y imprime, telle qu'elle est sentie et vécue par un trio de Libanais en rupture de patrie.

Au début du roman, ils ne sont que deux. L'un est le narrateur – il a perdu jusqu'à son nom en quittant son pays, il se fait appeler Untel – originaire d'une famille chrétienne et aisée. L'autre est Mehmed ; il est musulman, d'humble origine. Tous deux viennent de poser les armes et d'échapper au cyclone libanais. Ils poursuivent des études, selon la formule consacrée : sans risquer l'infarctus ou la crampe. L'université et ses annexes, alimentaires ou culturelles, sont plutôt le champ d'une nouvelle bataille, en dentelles cette fois, qu'ils livrent contre la gent féminine, en bons machos orientaux. Une manière pour eux, désinvolte et désespérée, de tuer le temps et d'oublier qu'ils viennent de laisser tomber l'idéal de leur jeunesse, la réalité brûlante de leur jeunesse : faire la révolution. La drague, c'est le jeu pour rien : sans débordement, sans fièvre, sans avenir. Toujours la même chose sous des figures à peine diverses, jusqu'à l'écoeurement.

Dans cet univers gris, sans poids, tout entier livré aux vertiges de la parole alimentés par le whisky, surgit Rana, une jeune femme échappée elle aussi du chaudron de Beyrouth. Mehmed et Untel en tombent immédiatement amoureux. Mais la belle est une guerrière autrement redoutable que ses deux compagnons. Jouant tour à tour de la séduction et du refus, de la révolte et de la résignation, de la vérité et du mensonge, de la fidélité et de la trahison, fuyant, se laissant rattraper, aimant et haïssant dans le même moment, elle parviendra à pousser Mehmed à la déréliction, au désespoir et à la mort et maintiendra Untel pendant quinze ans aux marges de la folie, alors même qu'elle aura disparu de sa vie pour finir dans les draps cousus d'or d'un vieil Américain.



Deux hommes qui s'affrontent jusqu'à la déraison pour une femme, une guerrière insaisissable et redoutable. Trois Libanais en rupture de patrie, qui transportent leurs combats « sous le soleil de l'Occident ». Entre raison et passion, lucidité et folie, Ghassan Fawaz saisit avec force l'impossible après-guerre

Un tel résumé linéaire de *Sous le ciel d'Occident* est parfaitement trompeur. C'est comme si l'on voulait raconter le Liban en dix lignes. Car derrière la guerre d'amour, c'est bien celle de leur pays que transportent les trois exilés sous le ciel d'Occident. Beyrouth à Paris. Des combats qui continuent dans les têtes jusqu'à y faire tant de bruit et de dégâts qu'ils débordent et gagnent les corps. Jusqu'à ce que chacun d'entre eux ne sache plus qui il est. Mehmed, le solide révolutionnaire, le dialecticien acrobatique, pour tenter d'échapper au travail de sape de Rana, va retourner sa veste idéologique et se réfugier derrière les rites de l'Islam, le retour aux valeurs de la famille et de l'enfance jusqu'à ce que ces digues soient emportées à leur tour sous la pression conjuguée des provocations de Rana et de l'air du temps.

La destruction d'Untel, le narrateur, est plus subtile et plus cruelle. Après s'être beaucoup battu pour conquérir Rana, avoir trahi, avoir menti, avoir caressé la victoire du bout des doigts avant qu'elle ne lui soit enlevée, au dernier moment, il affirme avoir renoncé. Le roman est en fait une longue lettre qu'il adresse à l'amour disparu. Il lui écrit sur leur passé ; la page est tournée. Il demeure des souvenirs, drôles, cruels, brûlants, mais comme peuvent l'être, quinze ans après, des souvenirs d'anciens combattants. Raconter, croit-il, avec ce qu'il faut de recul, d'ironie et de déprise de soi – et qui plus est : lui raconter –, c'est s'assurer que le passé est bien passé : conservé en images, en phrases, mis en ordre par la grammaire, apaisé et civilisé par les nécessités du style. Ecrire endort la douleur ou, pour le moins, lui assigne une place, un visage, un statut.

Mais c'est le contraire qui advient. Sous le récit bien contrôlé, plein de gaieté sensuelle, d'intelligence critique, de brillant analytique s'en développe vite un autre, écorché, purulent, brisé, errant. Comme s'il y avait un discours de tête – celui d'un intellectuel libanais, solidement installé en France, tranquillement occidentalisé, respirant sans illusion mais sans dégoût la quiète grisaille d'une société frivole et repue – et, venu du plus profond, du plus ancien, un discours du corps.

Et celui-ci bientôt déborde le premier, le bouscule, le contredit, le dépèce, l'envahit. La mémoire n'apaise plus : elle fait ressurgir les angoisses, accroît les doutes, déplace les lignes. L'analyse ne dissèque plus les sentiments, elle en exhale la puissance jusqu'au vertige. Le vrai drame du livre se joue dans cet affrontement entre raison et passion, entre lucidité et folie. Ghassan Fawaz est parvenu à amplifier l'auto-fiction jusqu'aux limites de l'Histoire. Une telle opération ressortit au génie mécanique. A l'origine du mouvement, une formidable énergie concentrée qui pousse cette énorme machine d'aventures, d'images, de pitreries, d'observations, d'émotions, de jugements. Bien peu d'écrivains français d'aujourd'hui donnent une telle impression de puissance continue, infatigable, irrésistible. La phrase de Fawaz ne s'étale pas ni ne se développe : elle pousse, elle soulève, elle renverse à la manière d'une boule de neige lancée dans un couloir d'avalanche.

Langue intérieure et langue extérieure tout à la fois : c'est la vertu cardinale de cette écriture à l'emporte-tout. Elle décrit, montre, dessine, reproduit avec une exactitude minutieuse, tatillonne, presque avare : comme si elle avait l'obsession de ne rien perdre, de ne pas sauter une marche, d'oublier un détail qui, plus tard, se révélerait essentiel. Elle cerne les trous de mémoire, volontaires ou involontaires, les silences, les absences, les fuites. Mais en contrepoint à cette ardeur de tout montrer se glisse l'indescriptible, l'inracontable : les idées et les sentiments tels qu'ils cheminent en nous-même, les mots qu'on ne prononce pas, les regards qui ne voient rien.

D'autres écrivains ont inventé une écriture sans lieu, inassignable, errante. Celle de Ghassan Fawaz est perpétuellement déplacée. Incapable de ne pas se trouver en deux lieux à la fois : deux fois légitime et donc deux fois bâtarde. Entièrement d'ici et entièrement d'ailleurs. Chez lui, la question de l'identité ne se pose pas en termes de partage et de frontières floues – entre la jeunesse et l'âge mûr, entre l'arabe et le français, entre la guerre et la paix, entre la révolution et le cynisme, entre l'amour et la haine, entre la raison et la folie – mais en terme de mélange insécable, de combat sans vainqueur et sans issue.

Nous sommes bien loin de la vieille et académique figure maurrassienne des « racines ». Untel, Mehmed et Rana ne sont ni plus ni moins déracinés que des Bretons ou des Limousins débarqués à Paris. Le malheur n'est pas de perdre ses racines mais d'y demeurer attaché indéfiniment, par la douleur et par la haine. C'est ce que crie Rana, la scandaleuse, l'infidèle. Les images clouées dans sa tête, « *la guerre, les camps palestiniens, la vie dans Beyrouth encerclée... une mère qui pleure sur un cadavre... un sourire édenté avec une mouche dessus* », voilà ce qui l'a faite et qu'elle n'a pas le droit de quitter.

Loin de Beyrouth, le combat de Beyrouth n'en finit pas de faire rage. Il fallait un grand talent pour dire cette bataille d'après la bataille, ces ruines d'après les ruines, et l'impossibilité de goûter la saveur tiède de la vie normale lorsqu'on a compagnonné si passionnément avec la mort.

(1) « Le Monde des livres » du 30 août 1996.

« Pram » toujours contre

Si, depuis 1996, Pramaedya Ananta Toer a recouvré la liberté, ses textes sont toujours interdits dans son pays par un nouveau régime qui lui inspire méfiance et pessimisme

Suharto avait baptisé son régime l'« ordre nouveau », par opposition à l'« ordre ancien » attribué à son unique prédécesseur, Sukarno. Avec B. J. Habibie, chef de l'Etat depuis le 21 mai, « *rien n'a changé, la bureaucratie est la même, le rôle des militaires est le même* », juge Pramaedya Ananta Toer, qui est souvent considéré comme le plus grand écrivain indonésien vivant. « *On assiste à une course au pouvoir, et la libéralisation du régime n'est qu'un maquillage.* » Alors que bon nombre de ses compatriotes estiment que le « mai de Djakarta » offre de réelles possibilités de changement, « pram », ainsi que le nomment ses familiers, reste « *sans illusions* ».

Simplement vêtu de sandales, d'un sarong et d'une chemisette délavée, ce vieil homme courtois accuse aujourd'hui la culture politique javanaise traditionnelle. « *Le féodalisme de style javanais, fait de mythe, d'hypocrisie et d'euphémisme, a été l'une des données majeures de l'équation politique qui a permis à Suharto et à son "ordre nouveau" de rester au pouvoir pendant trente-deux ans* », a-t-il écrit, encore en juin, dans une chronique publiée par le *Los Angeles Times*. Depuis la démission de Suharto, dit-il aujourd'hui, « *aucune porte ne s'est ouverte* ».



PIET DEN BLANKEN/HOLLANDSE HOOGTE

« Pour moi, qui appartiens à une génération d'échec, la seule source d'espoir est la jeunesse. »

Il a passé presque le tiers de sa vie en prison : deux ans et demi sous les Hollandais, près d'une année du temps de Sukarno (en 1960-1961) et plus de quartorze ans dans le camp de concentration de Buru, sous Suharto, pour avoir été communiste. Vers les années 50 et 60, les conférences et les articles de l'écrivain engagé sont publiés par *L'Etoile de l'Orient*, organe du PKI, le PC indonésien. « *Il est l'écrivain le plus célèbre de l'Institut pour la culture populaire, la figure emblématique, en quelque sorte, d'une littérature d'obédience communiste* », ont écrit Henri Chambert-Loir et Denys Lombard dans leur préface à *La vie n'est pas une foire nocturne* (Gallimard, 1993), une série de récits qui témoignent sur les lendemains de l'indépendance indonésienne tout en offrant « *une réflexion universelle sur la guerre* ».

Libéré en 1979, « Pram » est assigné à résidence jusqu'en 1996, quand l'Unesco lui a décerné son Prix pour la promotion de la tolérance et de la non-violence. « *Depuis, j'ai été convoqué une fois, en 1996, quand ils m'ont accusé de complicité avec le PRD* [un parti interdit]. *En mai, les officiers des services de renseignement sont venus me demander ce que je pensais des émeutes à Djakarta. Je leur ai répondu : "C'est vous qui les avez organisées, pourquoi donc me poser la question ?"* », raconte-t-il. Ils ne sont plus jamais revenus, et « Pram » se déplace librement, quoique rarement.

Ses écrits sont interdits en Indonésie mais, depuis juin, des photocopies se vendent librement, et une organisation non gouvernementale va publier *Les Chinois en Indonésie*, une étude interdite qui remonte à la fin des années 50. « *J'ai été enlevé par les militaires* », explique-t-il, en ajoutant aussitôt que « *Sukarno n'était pas un dictateur* ». *Terre des hommes*, une tétralogie romanesque conçue à Buru, va être publiée dans une version anglaise, aux Etats-Unis, avant même d'être accessible au public indonésien.

La méfiance de l'ancien déporté à l'égard des héritiers de Suharto semble entière. « *L'histoire de l'Indonésie*, prononce-t-il, *se résume à un conflit entre générations. Les dirigeants de la lutte pour l'indépendance avaient moins de trente ans. Aujourd'hui, je ne fais confiance qu'aux jeunes. Je conseille à ces derniers de mettre en place des structures parallèles. Je ne crois ni aux élections à venir ni au changement.* »

Et les étudiants, qui ont joué un rôle dans la chute de Suharto ? « *Ils n'ont pas été, contrairement à 1965-1966, l'instrument de l'armée. Ils ont agi de façon autonome. Pour moi, qui appartiens à une génération d'échec, la seule source d'espoir est la jeunesse* », concède-t-il.

« Pram » semble, par moments, se retirer de cette planète. Il consacre du temps à ses enfants et à ses quinze petits-enfants. Alors qu'il peinait à Buru, où toute écriture lui a été interdite pendant des années, son épouse a été contrainte de vendre par lots le vaste terrain dont il était propriétaire. Sur la petite parcelle qui restait à sa sortie de prison, il a fait construire une villa modeste mais confortable. « *Pour leur prouver que je n'étais pas entièrement détruit* », dit-il avec un large sourire. Il écrit peu, avoue-t-il. « *Mais quand j'écris, j'écris contre.* » Et rien ne semble l'inviter, pour le moment, à changer d'avis.

Jean-Claude Pomonti

Drames vietnamiens

Sous des éclairages différents, Nha Ca et Bùi Minh Quôc évoquent les meurtrissures de leur peuple

LES CANONS TONNENT LA NUIT
de Nha Ca.
Traduit du vietnamien
par Liêu Truong,
éd. Philippe Picquier,
150 p., 115 F.

EN UN INSTANT, UNE VIE
de Bùi Minh Quôc.
Traduit du vietnamien
par Phan Huy Duong,
éd. Philippe Picquier,
132 p., 89 F.

La famille vietnamienne est un ordre aux liens puissants, un besoin charnel de vivre ensemble, les uns pour les autres, un milieu dont chaque membre éprouve, même physiquement, le besoin d'appliquer les règles communes, un lieu de tolérance à l'égard de tout ce qui ne remet pas en cause cette réelle communion. On pardonne au dernier ses plaisanteries. Le père se manifeste rarement, mais on le sert à la fois avec déférence et familiarité. La mère s'inquiète de tout et regrette l'absence de tel ou tel enfant lorsqu'elle sert un petit plat dont elle a le secret.

Les amours des filles ou des garçons, autour de la vingtaine, sont respectées pour peu qu'elles ne ressemblent pas à des mésalliances. On peut vivre chichement – en tout cas, selon ses moyens –, mais le cœur comme la table sont ouverts. Les membres de la famille s'agglutinent et s'appellent par leurs numéros : on est la petite sœur numéro sept ou l'oncle frère aîné du père numéro deux ou trois. Un terme très fort, donc difficile à traduire, qualifie cette harmonie : *vui*, qui signifie à la fois être heureux et se sentir à sa place. Ou se sentir bien, connaître la plénitude parce que l'on est à sa place.

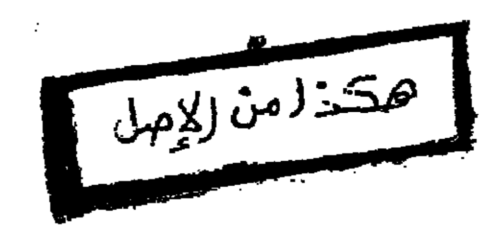
C'est cette harmonie que peint avec tant de justesse Nha Ca dans un tableau-roman qui remonte aux années 60 et se déroule dans le Sud. Mais voilà, *les canons tonnent*. Ils rappellent chaque nuit à la nichée que le fils est au front en compagnie du fiancé de la fille aînée. Chaque nuit, le père, la mère et les aînés ne peuvent trouver le sommeil. Le bonheur familial est suspendu à ces bruits sourds, irréguliers, qui peuvent vous arracher votre propre chair en écrasant celle de vos enfants. La foudre, suspendue dans l'air dès les premières pages, finit par frapper. En l'emportant, la tragédie fait des survivants, dans leur esprit, des manchots à vie. Dans la dignité.

Les nouvelles de Bùi Minh Quôc, écrites une trentaine d'années plus tard, évoquent une autre facette du drame inaccepté car elles sont écrites à partir d'un horizon différent : celui du résistant de longue main et qui a fini par se faire exclure du PC en 1988. Ces histoires de lâcheté et de dignité, d'illusions trompées, de courages perdants, de sacrifices ou de calculs sont familières dans la littérature vietnamienne de cette fin de siècle : les Vietnamiens ont traversé leur guerre de Trente Ans, et les cicatrices sont encore loin de se refermer. Le comportement des maîtres du moment posent, en outre, quelques questions.

Quôc mérite d'autant plus le détour qu'il suggère davantage qu'il n'impose. Du désespoir secret à la tragédie enfouie, ses thèmes s'inspirent d'une tradition littéraire vietnamienne encore bien vivante. Tout à coup, la vie chavire, et ne survivent alors que nostalgies et souvenirs, ainsi que le rêve et la tendresse. De petites histoires racontées très simplement et qui n'en sont que plus grandes.

J.-C. P.





Olivier Rolin dans la spirale du temps

Avec « Méroé », l'auteur de « L'Invention du monde » et de « Port Soudan » démontre superbement que le roman n'est pas un genre en voie d'épuisement

MÉROÉ
d'Olivier Rolin.
Seuil, « Fiction & Cie »,
238 p., 110 F.

Même si l'on a l'air d'enfoncer une porte déjà ouverte, il ne faut pas craindre de poser ce principe : pour qu'un roman soit réussi, il doit d'abord être *romanesque*. Bien sûr, on ne semblera pas très avancé, et il sera vite nécessaire de préciser ce que l'on entend par cet adjectif... Prenons les choses de l'autre côté, du côté justement des romans ratés, ou de ceux dont les qualités ne se mesurent pas aisement à l'œil nu. Il arrive souvent, on doit bien le constater dans la littérature française actuelle, que cet attribut (cette ambition), le romanesque, soit réduit au rang de simple accessoire, de béquille, jugé avec condescendance, comme l'apanage des seuls gros livres à succès, des machines bruyantes et vulgaires. Là, il importerait davantage, guidé par la pensée, par l'idée ou l'opinion, l'idéologie ou encore quelque fée scientifique, de bâtir d'étroits et frileux édifices : petits jeux de construction mentale que l'écrivain assemble, d'où l'on ne voit aucun monde surgir. Là, d'ambition il n'est plus question.

N'allons pas plus loin et revenons de ce côté-ci, où il n'y a pas foule en cette rentrée. On y trouvera, écrit et publié comme pour donner un sens à notre propos, le superbe roman d'Olivier Rolin, *Méroé*. Superbe... Oui, certes, et ce n'est pas trop dire... Ajoutons même, pour mieux souligner la richesse du livre : somptueux. Mais d'abord, mais avant tout (ne lâchons pas notre fil) : romanesque. Ainsi, l'adjectif qui sert, en coulisses, à renforcer les plus désinvoltes critiques du roman, à le dévaluer au rang le plus subalterne, peut retrouver toute sa raison, son sérieux, sa puissance.



J.-R. FAVREAU POUR « LE MONDE »

« Je ne croyais plus que la poésie (ni, en général, la littérature) fût affaire de *subtilité*, mais plutôt d'énergie, de vitesse, de beauté triviale. »

Il est central cet attribut, fédérateur, siège d'une force qu'il distribue selon les nécessités. Surtout, il n'empêche rien, bien au contraire, et Rolin le prouve : ni l'intelligence, ni la culture, ni les vues les plus audacieuses, les plus modernes, sur notre humaine condition, sur le monde tel qu'il est, a été, ni l'emportement du style, ni le lyrisme qui monte du plus profond de soi... *« Je ne croyais plus que la poésie (ni, en général, la littérature) fût affaire de subtilité, mais plutôt d'énergie, de vitesse, de beauté triviale, grandes carlingues trempées de nuages, feux animés d'un express dans la nuit, déclics de métal bleu d'une arme, seins, jambes en sueur sous l'étoffe froissée, des roueries matérielles. »* De subtilité, pourtant, Rolin ne manque pas. Mais il sait, à merveille, la fondre dans l'énergie, la vitesse et aussi la trivialité ; il sait la faire servir à ses fins – qui sont donc romanesques.

L'homme qui parle dans *Méroé*, qui raconte, à partir d'un point précis du temps narratif, son exil et son amour, son désir et sa rage, connaît le poids littéraire des mots, des phrases. Vrai héros lyrique ou romantique, il convoque le monde dans la chambre de résonance de son émotion personnelle. Ecrivain, il n'avance pas dissimulé derrière le masque de la fiction ; très classiquement, il est le prolongement, le substitut ou le porte-voix de l'auteur. L'homme qui parle a aimé une femme, Alfa. Elle l'a quitté. Il s'est retrouvé à Khartoum, au Soudan, exilé, enseignant vaguement le français aux fonctionnaires de cette *« dictature militaro-islamique, mariant les charmes respectifs des généraux et des sheikhs »*.

A l'instant où commence le roman, il attend la police, qui viendra peut-être lui demander des comptes sur la mort, trois mois plus tôt, d'une archéologue allemande, Else, enfouie sous le sable du site de Méroé. Il attend, attablé à l'hôtel des Solitaires, avec dans sa chambre les six tomes d'une ancienne édition de l'Encyclopédie Larousse. Il parle à Harald, un Norvégien adipeux, se souvient d'Alfa, *« orne de mots »* son souvenir, ce *« trésor »*, pour se prouver à lui-même qu'il n'est pas de *« pacotille »*. Discours inaugural où, dans une confusion savante, un tremblement crépusculaire, le narrateur expose la trame, la tonalité sensible du livre. Discours dont le lecteur est invité à dépasser l'apparent désordre – et la relative difficulté – pour entrer dans l'épaisseur du roman.

Un point temporel fixe, donc, – et Rolin est extrêmement précis sur toutes les datations, attentif, jusqu'à l'ivresse, à noter les relais et correspondances du temps – à partir duquel l'auteur va dessiner une magnifique et très rigoureuse spirale mêlant à l'histoire personnelle du narrateur le tumulte, ou le silence, de l'histoire extérieure, de la plus reculée à la plus récente. Deux hommes vont jouer, auprès du narrateur, le rôle de médiateur : Vollender, le vieil archéologue est-allemand, humilié lors de la réunification, découvreur du site fabuleux de Méroé, *« la capitale de ce peuple que les Egyptiens nommaient Kouch et les Grecs, puis les Romains, "Ethiopiens", c'est-à-dire "faces brûlées" »*, dont parlent Hérodote, Strabon, Pline et Sénèque ; le colonel anglais Charlie Gordon, mort décapité un jour de janvier 1885 par les troupes musulmanes de Mohamed Ali, dit le Mahdi, qui faisaient le siège de Karthoum depuis près d'un an.

Ces deux figures, la première actuelle, la seconde passée, s'inscrivent dans cette spirale d'une durée sans limite que le roman voudrait dessiner. D'une durée qui s'ouvre, d'un côté, sur une mémoire perdue, une archéologie des temps évanouis, de l'autre sur une fin rêvée et mélancolique du temps. Ce qui fascine Olivier Rolin c'est l'absence des origines. Le prologue manque toujours. Alfa, malgré son nom, n'est que la butée affective, amoureuse, le visage auquel le narrateur se heurte, dont il recherche les traits perdus auprès d'une autre femme, Dune, puis d'Else. Le Nil, *« père des fleuves »*, pour lui, a moins sa source dans le Paradis des chrétiens que dans les ténèbres de l'inconnaissable. *« Les histoires n'ont pas de commencements, ni d'endroit ou d'envers, on peut les retourner comme les pieuvres que les pêcheurs battaient sur les rochers, les dire autrement. »*

« Ce que j'exhume en vérité, c'est du temps », affirme l'archéologue ; *« Je fais, voyez-vous, l'autopsie du temps. J'explore ses tissus délicats, ses viscères marbrés, infiniment enroulés sur eux-mêmes. »* Vollender, grattant le sable du désert en quête des vestiges d'une civilisation morte, livré à *« l'étude de cette chrétienté aberrante, séparée de son origine, enfermée dans ses déserts »* ; Gordon, guetteur obsédé par la défaite, la désirant, rétif à *« cette pitoyable concession au monde mort de la réussite »*, consignant dans son Journal les détails d'une fatalité à laquelle il se sacrifie... *Méroé* est l'histoire de cette hantise, à laquelle le narrateur prête sa voix et Rolin son désir d'écrivain. Ce désir qui fut celui de Conrad, de Cendrars, de Lowry.

Livre superbe, avons-nous dit, et intimidant de force et aussi d'intelligence romanesque, dans la lignée de *L'Invention du monde* et de *Port Soudan* (Seuil, 1993 et 1994), mais dépassant en intensité ces deux romans. Remarquable notamment cette capacité que manifeste l'écrivain de concilier emportement lyrique et maîtrise narrative. Remarquable également son écriture qui, à l'opposé du « beau style », invente à mesure ses tournures, son rythme, son souffle. On comprendrait mal que *Méroé* ne constitue pas, en cette rentrée et dans ses suites, ce qu'il est convenu d'appeler un événement littéraire.

Patrick Kéchichian

Eaux profondes

LA CANNE DE VIRGINIA
de Laurent Sagalovitsch.
Actes Sud, 112 p., 78 F.

Des vagues, un mari, une servante, un médecin : tels sont les protagonistes du deuxième roman de Laurent Sagalovitsch. Longs monologues à voix haute, soliloques, où chacun essaie de trouver une raison de vivre ou de survivre à celle qui, en ce 28 mars 1941, sombre dans les flots, engloutissant par là même la folie dont elle souffre et laissant derrière elle sa canne, seul témoignage de son suicide. Virginia, romancière de son état, enfermée dans sa chambre, rédige son journal...

On y reconnaît d'authentiques extraits du *Journal* de Virginia Woolf. Alors que les bombes allemandes s'abattent sans relâche sur la campagne anglaise, Louise, la domestique, relate au jour le jour quelle a été sa vie, aidée par sa bouteille de cognac, tandis que le mari, Léonard, remonte, quinze ans plus tard, le fil de sa mémoire fatiguée.

Enfermé dans son bureau – refuge à sa lâcheté –, il voit, impuissant, Virginia *« s'enfoncer dans les eaux profondes de sa dépression »*. Roman fiévreux et tourmenté où chaque personnage est emporté dans sa logique d'incompréhension face à la guerre, à la mort, à la vie, au suicide, à Dieu et à la folie. Comme dans *Dade City* (Actes Sud, 1996), son premier roman, le thème du silence de Dieu face à la Shoah est essentiel. *« Je me demande comment nous pourrons, lorsque la guerre sera terminée, continuer à croire en Dieu ? »*

Emilie Grangeray

Camille au miroir de Laurence

Avec une verve satirique irrésistible, Camille Laurens met en abyme les « multiples chapitres » d'une « vie vécue et à vivre »

L'AVENIR
de Camille Laurens.
POL, 190 p., 90 F.

Le naturel ? Il ne paie pas toujours. Surtout au cinéma. Encore moins lorsqu'on participe au tournage d'une coproduction franco-italienne, qui s'annonce assez lamentable. Il ne s'agit pas des figurants : ainsi ce couple, allongé au bord de la piscine chlorée d'un hôtel de luxe. Mais plutôt du réalisateur, Francesco Fellini, un bellâtre qui laisse croire à une parenté avec le maître, en s'entourant de femmes plantureuses. Et de l'actrice principale, Ornella Stasetti, une brune *« mamelue »* et capricieuse, qui se réconforte au Campari.

Cela se passe en Mogdoulie, pays imaginaire, où se déroulait déjà le précédent roman de Camille Laurens, *Les Colonnes d'Hercule*. On retrouve la même verve satirique, irrésistible, pour peindre le milieu des résidents européens. Notamment Henriot, chef-coordonnateur de l'équipe qui rédige un manuel de lettres françaises destiné aux étudiants mogdouliens – lesquels sont d'ailleurs en grève depuis plusieurs semaines. Les troubles s'accentuent pendant le tournage, tout le monde est assigné à résidence, l'hôtel devient huis clos feutré, tandis que la rage couve à l'extérieur.

Dans la distribution du film, un faux barman servant du faux whisky, à base de thé Lipton, doit remplacer le roi des cocktails – l'Alexandra Black, le Tango Surprise, le Royal Romance, et surtout le Palace Pink Future – : le barman Adi. C'est à lui que s'adresse la narratrice, Laurence Ruel, venue assister incognito au tournage de ce film, que l'on tire de son roman autobiographique. Mêlée aux figurants, elle prétend réaliser un reportage pour une nouvelle revue de cinéma : *L'Avenir*.

Son roman ? Elle ne s'en souvient pas, puisqu'elle ne l'a *« pas lu »*. Mais comment oublier sa propre histoire, dont il était tiré ? Son amour, il y a quelques années, à cent kilomètres de là, alors qu'elle était bibliothécaire, pour Jacques Millière, son *« Jacques d'hier »*, attaché consulaire ? Romance, jalousie, crime passionnel, prison : elle sort d'une centrale pour femmes, comme cette énigmatique « Voilette » qui, dans le précédent roman, dépêchait un détective privé en Mogdoulie. Elle apparemment si effacée qu'on l'appelait la Discrète, et pourtant si violente.

QUATRE ROMANS EN UN

Si son attention se fixe sur le couple du bord de la piscine, c'est que l'homme s'appelle, lui aussi, Jacques, et que la blonde Camille, une authentique discrète celle-là, essaie vainement de le séduire, sans *« oser cette brusquerie consanguine au désir »*. Laurence, elle, veut mener la danse, changer, sans qu'il le sache, la vie de ce *« nouveau Jacques »*. L'intrigue est mince, réduite à une épure dans ce récit qui clôt et analyse un ambitieux projet, incluant quatre romans dont les chapitres mènent, successivement, de A à Z, cette dernière lettre fatale qui, selon Balzac, figure *« le zigzag aléatoire et fantasque d'une vie tourmentée »*.

Ainsi les noms : dans chaque livre, hormis *Romance* (dont on retrouve ici le personnage d'Yves Morand, le psychiatre), figure un Jacques. *« Moi, par exemple,* confie la narratrice de *L'Avenir, j'ai toujours aimé Jacques : c'est un prénom très romanesque, qui fait exister le personnage. A l'origine, il désigne le paysan robuste et révolutionnaire, donc une certaine virilité. Puis l'enfance et ses comptines : Jacques a dit. Enfin l'élégance, le charme de l'amant – j'ai mes raisons. D'un autre côté, il se prête à toutes sortes de jeux de mots : j'ac-cuse, j'ac-couche, j'accepte, etc. »*

Quant au nom de la romancière, il est partie intégrante du texte, depuis la mise en abyme d'*Index*, où la recherche de l'auteur *« misogyne »* du roman dans le roman conduisait à un Camille Laurens postiche, professeur de tango. Ici, un autre dédoublement se fait, entre deux prénoms féminins : Laurence et Camille – prénom androgyne, *« parce que ses parents attendaient un garçon. Son père, passionné d'histoire, s'était consolé en lui donnant le prénom d'un révolutionnaire admiré, sa mère, de mémoire, celui d'une des* Petites Filles modèles. »

Pour Camille, *« héroïne et héros »*, les livres sont la chose la plus importante du monde. Elle a en mémoire des centaines de citations, *« sorte d'exergues aux multiples chapitres de sa vie vécue et à vivre »* : en palimpseste puisque tout est déjà dit, et qu'il n'y a qu'à redire, relire, revivre. Les yeux fermés, Camille consulte, comme des tarots de Marseille, ses livres, qu'elle ouvre au hasard. A l'opposé, la narratrice, Laurence, repérant le couple au bord de l'eau, donne à voir la *« fécondation romanesque »*, le moment bref et mystérieux de la conception de l'oeuvre, qui contient en germe l'avenir du texte.

Mais que faire lorsqu'un personnage prend chair ? Comme dans *Index* et *Romance*, la sensualité de la danse prélude à la séduction : *« Car danser, comme écrire, est une espèce d'apparente défaite : effusion, épanchement, la lettre et la danse confinent à l'oblation, au don de soi. »* Le slow, comme la lettre d'amour, la peau, autant que les mots, sont moyens de connaissance. *Oh there's a shadow hanging over me*, chantent les Beatles dans la scène du bal : l'ombre de l'*« atroce épisode »* d'*Index*, résumé ici en un chapitre, dans un éblouissant changement de point de vue ? Adieu à hier, *Yesterday*. Au-delà du Z, Camille Laurens, romancière d'avenir, n'a pas dit son dernier mot. Action.

Monique Petillon

Histoire à rebours

En faisant revivre le VIe siècle, James Gressier peint un juste et cruel tableau de nos jours

LE RETOUR DU CHASSEUR
de James Gressier.
Ed. Phébus, 236 p., 129 F.

Jeune agrégé d'histoire, faible de caractère, allant jusqu'à épouser Frédérique, une de ses élèves *« ni plus ni moins vulgaire qu'une couverture de magazine »*, mais avide d'une reconnaissance que ne lui donne pas son poste de professeur, Gilbert se lance dans un récit historique avec pour personnage central Frédégonde *« la royale putain »*, une *« folle barbare »*. Collectionnant les crimes d'Etat, elle réduisit à rien la civilisation gallo-romaine et l'esprit du royaume hérité de Clovis. Avec elle disparaît ce que cette civilisation avait de noble, de cultivé. C'est le règne de la gabegie, de la violence, de la famine. Le travail de Gilbert est suivi par son oncle, l'historien Malétrain *« qui n'apprécie les querelles qu'historiques »*. Il professe qu'il est vain de chercher la psychologie de personnages vivant au VIe siècle – en ce temps *« on se contentait du caractère »* – et qu'il faut se garder de juger le passé en écrivant l'histoire *« à contresens »*, c'est-à-dire en prêtant à ce qui fut ce que nous en savons depuis. *« Il ne faut caresser l'histoire que dans le sens du poil. »*

Cependant, le IIIe millénaire approche et alors même qu'on le célèbre dans des festivités grandioses, les Champs-Elysées sont envahis par des centaines de milliers de chômeurs. C'est le début d'un gigantesque mai 68 qui s'étend à tout le pays, puis à l'Europe que les ordinateurs devenus fous plongent dans l'anarchie. Générales ou particulières, les haines explosent. L'histoire repasse les plats. Le désordre n'épargne pas le village de Haute-Auvergne où Gilbert s'est réfugié cependant que Frédérique se joint à une bande de pillards, et que s'instaure la justice d'un *« Parti de l'Ordre »*. Au village, on se cache derrière les remparts d'une vieille forteresse comme il en fut jadis. Gilbert poursuit son travail, non sans se mêler aux événements jusqu'à devenir exécuteur d'assassins. Et la considération, qu'il n'avait eue en sa qualité de professeur, lui est accordée parce que devenu assassin lui-même. Mais tandis qu'il écrit la fin de Frédégonde en qui *« la haine s'était tarie »*, le calme revient dans le village, *« la joie a toujours ses saisons qui succèdent aux tristesses »*.

Peu prolifique (quatre romans en trente ans), James Gressier est un écrivain rare : en quantité, mais aussi en qualité. De style comme de construction, ce roman est une performance littéraire. Pas évident de mener un récit à deux voix, Gilbert et sa vie, Gilbert et son œuvre, en y incluant une interférence entre deux époques à laquelle s'ajoute une anticipation aux résonances d'actualité. Passionné d'un épisode à l'autre, on passe de Frédégonde à Frédérique, des voies romaines aux échangeurs de nos périphériques, des Mérovingiens à nos jours sans que rien jamais ne sonne faux. Et à suivre la vie et le travail de Gilbert, nous faisons nôtre son constat sur *« son rêve médiéval. Sa violence pittoresque, que d'abord je croyais révolue, avait pu me paraître innocente, pareille au sang des films dont l'horreur, pensions-nous, ne nous atteindrait pas. Mais l'horreur nous a rattrapés »*. En mêlant humour et sévérité dans les analogies entre l'an 2000 et le Moyen Age de Frédégonde, l'auteur nous entraîne à découvrir ce que nous savons de ces retours de l'histoire en ce qu'elle a d'obstinément violent et absurde, laissant aux dernières pages d'apporter une note d'espoir.

Pierre-Robert Leclercq

هكذا من الإهمال

De deuil et de sensualité

Louis Maspero décrit avec une acuité poétique le monde qu'il aime et qui le désespère

UNE ÎLE AU BORD DU DÉSERT
de Louis Maspero.
Ed. de l'Aube, 168 p., 89 F.

Quelle surprise : des phrases longues et nuancées, une vie intérieure, un style et une certaine nonchalance narrative. Les premiers romans plus soucieux d'atmosphère que d'intrigue sont rares. Avec le texte de Louis Maspero (car, avouons-le, on hésite à parler de « roman »), on est *immédiatement* en présence d'un véritable livre qui répond à une incontestable nécessité. Un homme est seul et nous parle de sa solitude : ses insomnies, ses marches, ses contemplations, son attente de l'aube, ses demi-rêves. Le paysage est marin. Il est à la fois extérieur et intérieur. Mais tout est précis : l'onirisme ne passe pas ici par le flou, l'incertain. Les sensations sont exactes : ébauches de désirs ou leur renoncement, réminiscences, fatigues, bruits, visions enfin. Deux femmes viennent accompagner cette solitude, la rendant plus douloureuse. La tante du narrateur, surgie de son enfance. Et sa femme, qui vient de mourir d'un cancer.

La tranquillité poétique du style, sa patience, son élégance naturelle qui se soumet au tourment de la mémoire et à la vivacité des sens paraissent si éloignées de l'habituelle fabrication romanesque que l'on a constamment le sentiment d'écouter une confidence, comme, du reste, le narrateur, évoquant son passé, écoute, à la fin de son livre, le récit d'autres conteurs.

La mer, le sable, la lune, la pluie, les mouettes, le vent construisent un paysage qu'on dirait pictural si n'intervenaient pas les sons, les odeurs, le modelé des formes. Il est beau qu'un écrivain, à ses débuts, veuille non seulement décrire le monde qu'il aime et qui le désespère, mais veuille déjà l'impossible : trouver un équivalent du temps, l'approche terrifiante de l'aube, la dissipation mortelle du sommeil. *« Le temps n'est plus alors aux rêveries attentives, là où la lumière semblait retenir la nuit en un ailleurs éloigné encore, soudainement il se passe une foule d'événements nouveaux, passionnants de vie et d'activité, et alors les heures ne sont plus vraiment des heures détachées les unes des autres et séparées en véritables minutes, elles ne sont plus que des petites parties du matin, et sans qu'il soit plus besoin de regarder sa montre, soleil ou nuages, lumières ou pensées, tout tend à renseigner sur la vitesse du soir, et l'on est déjà presque au soir. »* Ses journées, le narrateur les passe sur cette île, sans argent, ayant perdu tout contact avec le monde civilisé. Un pêcheur lui rend visite dans sa bicoque qu'il tient de son grand-père charpentier. Lui-même est menuisier et peu à peu, calmement, laisse revenir à lui le souvenir des derniers mois de sa femme, puis plus loin les années d'adolescence avec sa tante. C'est derrière la douleur que resurgit la sensualité. C'est une des raisons qui peut-être rendent le texte plus mystérieux encore : le plaisir que cache la douleur.

Au-delà des pages très belles qu'il consacre à l'attente feutrée de la mort, c'est l'acuité du regard sur le monde, qui frappe le lecteur. La consistance du sable, la pâleur du soleil d'hiver, les limites imperceptibles de la mer et du ciel. Mais surtout le combat entre la souffrance du deuil et l'épanouissement d'une sensualité constamment en éveil, que raniment encore mille réminiscences dominées par la figure de la tante. La jeunesse revient, avec la découverte des bas-quartiers du vieux port et leurs conteurs venus d'ailleurs. Et inévitablement réapparaît l'agonie qui fige le temps dans une *« paix de sable et d'air mort »*. Ce beau chant poétique sans concession devrait annoncer une oeuvre.

René de Ceccatty

Jo Ann Beard sur les contours d'une existence

Souvenirs d'enfance, de paysages et de voyages, de joies et de blessures. De la légèreté à la gravité, la romancière américaine égrène les moments d'une vie, la sienne

LES HOMMES DE MA VIE
(The Boys of My Youth)
de Jo Ann Beard.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Dominique Mainard,
éd. Joëlle Losfeld, 248 p., 129 F.


JERRY BAUER

Comme elle le dit elle-même, la narratrice, Jo Ann Beard, est passée, à l'approche de la quarantaine, *« de la condition d'épouse à celle de post-adolescente »*. Et conforme au stéréotype, la voilà allongée par terre, passant du fou rire aux larmes, accrochée au téléphone pour discuter avec sa meilleure amie *« d'hommes et de vêtements »*. On pourrait craindre le pire, qu'elle raconte justement – comme d'autres ne s'en privent pas – ce qu'elles se disent, mais il n'en est rien. Même si ce roman n'en est pas un et entre dans ce que l'on appelle, avec ce souci de catégorisation qui est devenu une vertu aux Etats-Unis, la *« narrative non fiction »*, Jo Ann Beard fait de la littérature. Elle a cela en commun avec Kathryn Harrison, qui a écrit un beau livre (1) sur sa relation incestueuse avec son père : mettre un vrai talent d'écrivain au service de souvenirs et de blessures. Mais n'ayant rien à confesser, elle ne se dévoile pas. Cette réserve lui donne le charme des séductrices qui savent qu'une cheville entraperçue attire plus les regards que des seins à l'air, et elle ne livre donc, du même ton juste et mesuré, que ce qu'elle a choisi de raconter. Des moments, des impressions, des réflexions, des remarques, plus que des anecdotes ou des saynètes. Et de sa mémoire, ce qu'elle a tiré, mais surtout ce qu'elle a trié, sélectionné, elle l'a transformé par le jeu de l'écriture en nouvelles qui forment finalement un roman ; peu importe si elle raconte sa vie ou pas, si elle invente ou pas. Deux cousines vont à la parade, leur mères les ont habillées avec soin *« de robes assorties taillées dans une grande nappe »*, mais elles ne portent pas les mêmes chaussures, leurs poupées les accompagnent, vêtues de la même façon, les mères veillent au grain. Une petite-fille aime aller visiter sa grand-mère, mais elle a du mal à supporter son nouveau grand-père qui mange salement, et elle fondra en larmes, inconsolable, devant son feuilleton télévisé préféré. Le père boit trop, il fait des efforts pour s'abstenir mais n'y arrive pas, il rentrera un soir ivre, la bouche en sang, ayant laissé toutes ses dents dans le pare-brise de sa voiture, ses filles lui répètent qu'elles l'aiment, bouleversées, le petit frère trop petit pour comprendre mais choqué égare son meilleur ami, imaginaire et invisible, Charbon.

Souvenirs d'enfance, d'adolescence, de bretelles qui glissent, de bières et de joints partagés, de marshmallows que l'on fait rôtir sur le feu, de garçons que l'on finit par épouser parce qu'ils sont si proches. Il devient vite évident qu'ils ne comptent pas autant, les hommes de sa vie, les garçons de sa jeunesse, que sa mère, sa tante, sa cousine et surtout sa meilleure amie, qui la sauvera à distance grâce à un téléphone et une banane. Souvenirs de paysages, de voyages, Jo Ann aime les chiens *« plus que tout au monde, hormis les cigarettes et deux ou trois personnes »*. Elle aime aussi beaucoup regarder la lune, les montagnes, les coyotes, les daims, les cactus ou les rochers et même les araignées. Quand plus tard, lorsque son mari l'a quittée et qu'elle n'en est pas encore certaine, elle s'occupe de son vieux chien, incontinent, avec un dévouement tendre et fataliste, elle se trouve prise dans un drame absurde et terrible, elle raconte cela aussi. C'est de cette histoire-là, au centre du livre, qu'est venue sa célébrité soudaine aux Etats-Unis. Sans doute parce qu'elle avait trouvé la manière de dire à la fois cette horreur et sa survie à elle, perdue dans sa propre histoire, le mari parti, le chien qui se meurt, et le choc de cet événement, ses amis disparus, d'un coup, sans raison, parce qu'un jeune homme était devenu fou et avait tiré sur eux presque au hasard. On lit en se laissant pénétrer de nostalgie, de tendresse, de sourires, de souvenirs presque partagés, et la violence, car il y en a forcément, presque à chaque chapitre, n'éclate que plus tard, comme cela arrive parfois, quand on est anesthésié par le choc et qu'on ne prend conscience de ce qui est arrivé qu'à retardement.

Martine Silber

(1) *Le Rapt*, éd. de l'Olivier (« Le Monde des livres » du 25 avril 1997).

Livraisons

● **A L'OMBRE DE SOI**, de Karim Sarroub
Libéré de la prison de Maubeuge, il erre sur un boulevard, entre dans un café, et d'une rencontre l'autre croit se trouver une fiancée qui l'invite à passer le réveillon chez ses grands-parents, aide une séropositive à mourir, fait partie des victimes d'un attentat terroriste dans le métro. Dénué de tout esprit de revanche, voué à écouter, observer, comprendre les gens avec compassion et tolérance, Zoheir, le héros français d'origine algérienne de ce roman au style appliqué, monocorde, écrit comme une déposition, échappe au simplisme. Sa généreuse volonté d'intégration se teinte d'un incurable fatalisme qui le fait douter des possibilités d'être libre. Une ironique scène de visite dans une librairie, « lieu saint », donne le ton de cette plainte humaine, qui interpelle l'art, entre doute et dévotion (Mercure de France, 184 p., 98 F). J.-L. D.

● **JEUNE SANG**, de Mariane Fiori
L'Occupation. Il cherche à passer en zone libre, quittant Paris et sa troupe théâtrale, la Compagnie des masques, nom que la romancière n'a pas choisi par hasard, donner le change étant un souci constant pour ses personnages, le fuyard et celle qui entre dans le récit en s'installant d'autorité dans la voiture du traqué. A la fois gamine et femme désirable, aussi élégante que déterminée, elle lui est aide efficace pour franchir les obstacles d'un tel itinéraire, chemin des écoliers périlleux à travers la France. Deux jeunes gens perdus, chacun ignorant tout de l'autre, et symboles de ces égarés que l'Histoire multiplie dans le temps et l'espace. Par son sujet et son écriture, ce roman fait montre d'un nouveau talent aux multiples qualités. A peine ose-t-on dire que les absences de ponctuation et la fantaisie des paragraphes semblent plus coquetterie littéraire que nécessité romanesque. C'est fort, inattendu, dense, riche de non-dits que Mariane Fiori sait faire entendre (Seuil, 127 p., 89 F). P. R. L.

● **LES VOYOUTES**, de Frédérique Traverso
Depuis l'adolescence, elles ont uni leurs destins pour préserver dans un cocon de rêves les charmes de l'enfance. Elles, ce sont quatre jeunes femmes insouciantes, la trentaine délurée. Elles, c'est Nina la rousse audacieuse, Bénédicte la brune guerrière, Lydie la *« douce »* blonde et Sabine, la *« sage »* narratrice. Sur les hauteurs de la Croix-Rousse se partage un quotidien fait de débrouille, de chamailleries et de grands éclats de rire dissimulant mal la détresse d'un âge qui s'éteint. On aurait aimé s'amuser plus longtemps avec ces *« voyoutes »*, partager le dernier baroud d'honneur de ces grands enfants, si Frédérique Traverso n'en avait décidé autrement. Empruntant le ton du journal intime, la romancière nous traîne dans un récit parsemé d'invraisemblances, de clichés qui ne tardent guère à lasser. Même la brièveté des chapitres brise plus souvent l'élan narratif qu'elle ne lui donne du souffle. Seule consolation néanmoins, une jolie et furtive évocation de Lyon (Grasset, 166 p., 95 F). Ch. R.

● **MADEMOISELLE LE CUBIN**, de Félix Wolmark.
Né sur une musique yiddish dans le 3e arrondissement de Paris, Zarlanski est un obsédé sexuel précoce. A sept ans, il s'attire les faveurs les plus intimes de sa bonne, et obtient de son institutrice des privilèges qui font pâlir de jalousie un camarade de classe antisémite. Belle garce aux seins gonflés sous sa blouse blanche, la maîtresse d'école réserve en effet à son chouchou des punitions perverses, le faisant mettre à genoux sous son bureau, vue imprenable sur ses cuisses, ou l'enfermant dans un débarras obscur où elle le rejoint pour de fiévreuses récréations. Cette affligeante recension des fantasmes pour supermarché de la littérature érotique n'attire qu'une remarque : l'auteur a moins de tempérament que son héros (Zulma, 190 p., 99 F). J.-L. D.

L'horreur est humaine

Philippe Hermann et Vincent de Swarte se refusent aux macérations de l'ego. Leurs romans – à la limite du supportable – dénoncent notre temps

PHARRICIDE
de Vincent de Swarte.
Calmann-Lévy, 180 p., 89 F.

TECHNICIEN CHAIR
de Philippe Hermann.
Belfond, 192 p., 98 F.

Vincent de Swarte n'y va pas de main morte pour ce premier roman. Une main de mort émerge des enfers, celle de Geoffroy, le « pharricide ». Le narrateur jouit à manier le bistouri, disséquer et momifier ses proies. Il tue pour donner l'apparence de la vie. Les poissons, les bêtes plus grosses et, au bout de la spirale, inéluctable, l'être humain : la tentation suprême pour cet homme morbide (son père est entré au couvent avant sa naissance et son frère est mort-né) est d'immobiliser l'autre afin qu'il réponde à son désir. Ceux qui le surnomment « l'Egyptien », frappés par son silence, ne savent pas que Geoffroy accumule dans les entrailles du phare les corps recomposés de ses victimes arrachées à l'oubli. Il est le gardien des âmes dans sa pyramide maritime.

Pour décrire l'obsession d'un solitaire et insuffler sa force délétère à ce cas extrême des annales du crime, Vincent de Swarte utilise le truchement du « Journal » qui intensifie l'horreur et singularise – l'exaltant sinon l'absolvant – la perversion du tueur : *« J'ai l'impression de devenir le phare, de me "phariser"... Même si je suis loin d'être spécialiste, il s'agit bien d'amour, en tout cas de l'idée que je m'en fais. Cette envie d'être l'autre, de lui appartenir et de tout lui donner. L'autre, pour moi, le phare. »*

Vincent de Swarte a créé le mot qui sert de titre à son livre : « pharricide » (avec deux « r » comme parricide). Des symboles psychanalytiques et littéraires, il retient l'idée du phallus destructeur mais relègue aux oubliettes le phare qui sauvegarde le marin et se détache de la terre dans sa nostalgie d'océan. Pour Geoffroy, ancien pêcheur et nouveau gardien, le phare est le lieu où, loin des imbéciles, s'accomplit l'éternité du sexe et du meurtre. Le désir de Lise qui profite du rituel sans y laisser ses écailles rousses et lui glisse entre les doigts ne réussit pas à arracher l'assassin à ses démons.

Prévenons les lecteurs sensibles. Dans le premier roman de Philippe Hermann, la monstruosité est entérinée dans un quotidien absurde. On ne tue (en série) que les poulets et les dindes. L'amour de Johann pour Camille est accessoire. La jeune femme semble une transposition hâtive de ce qui vraisemblablement aurait été un copain de désespoir et de beuverie. *Technicien Chair* est un roman d'hommes, western sans chevaux où les indiens sont de pitoyables gallinacés. Johann, le jeune héros soumis au métier débilitant de démarcheur en poulaillers, Maxime Loubet, un petit chef ridicule et redoutable, Leduc, un brave père de famille qui se suicide à vouloir devenir un homme d'affaires... honnête, tous n'ont qu'un idéal : surproduire la volaille.

On est très loin des frondaisons au crépuscule, des émois de la passion, des souvenirs et des violences adolescentes. Tout est terne (vous souvenez-vous du film *Pain et Chocolat*, rigide, sans humour, un quotidien de purgatoire gris où le duvet, même épisodique, du sexe et de la tendresse est broyé dans un univers de plumes affolées, antichambre piaillante et surchauffée d'une mort minable à vous donner la chair de poule. La visite de la mère et du frère de Johann, misérables représentants d'une classe sociale bafouée, est sans doute, plus que les excès délirants des bestioles condamnées, l'évidence sans révolte de l'horreur ordinaire. Philippe Hermann nous abandonne sans véritable espoir même s'il suggère un avenir rédempteur où le « moi » blessé se terre. Dans ce roman des destins sans issue, les brèves mais récurrentes tentatives de justification ressemblent trop aux mensonges de l'élève soudain inquiet des réactions de son examinateur.

L'examinateur – le lecteur – risque de prendre mal ces deux romans superbement pessimistes. Philippe Hermann dénonce non plus la solitude du jeune homme (attitude romantique et narcissique somme toute conventionnelle) mais le néant de l'homme face à une société suicidaire. Toutes proportions très bien gardées, Philippe Hermann hante les terres implacables de Kafka. Vincent de Swarte a certainement lu Artaud. L'anomalie, le crime, la folie se conjuguent sans vergogne dans *Pharricide*. Swarte se régale de la provocation. Quelle autre issue pour un jeune homme d'aujourd'hui que de s'enorgueillir de la mise à l'écart mentale de quelques êtres singuliers qui ignorent la justice et la morale.

Ne nous cachons pas la conclusion de ces deux récits : dans notre monde d'affreux, la seule dignité de l'individu c'est de s'exclure, de tourner le dos aux esclaves qui font le jeu de l'argent et aux parents qui ont imposé une fausse idée du bonheur. Pour Geoffroy, tuer est l'acte libre, la seule solution paradoxale à la survie de son identité. Son Journal d'hiver (quatre mois de mise à mort plus quelques jours incontrôlables d'hallucination) relate certes un cas clinique de tueur en série. Ne peut-on voir aussi dans ces deux récits outranciers l'effroi sincère de leurs auteurs ? Une civilisation s'effondre. Les hommes tournent le dos à la mer et se laissent envahir par les eaux nocturnes où s'entassent les cadavres de nos utopies.

Hugo Marsan

Les haines du cœur

LE CHÂTEAU DE MON ENFANCE
de Jérôme de Boissard.
Ramsay, *278 p., 109 F.*

Classique par sa composition et l'élégance de sa prose, ce livre est effrayant par son sujet. Il raconte l'anéantissement progressif d'un bambin normal, affectueux, doué, et montre comment on peut devenir à quatorze ans un monstre de haine solitaire. Un roman, pourrait-on écrire, de dé-formation. Dans les années 40, le père vient de mourir prématurément. La jeune maman va se dévouer à son fils, parce que c'est ce qu'on attend d'elle. Mais elle veut aussi poursuivre son propre chemin : les études, les voyages... les messieurs bien, qui s'en formaliserait ? Aucune brimade pour l'enfant, mais des pannes d'affection, des absences dont il se venge comme il peut, en étudiant mal, en chahutant, en chapardant : autant d'appels que nul n'entendra. Car autour de la mère, qu'on juge admirable d'abnégation, s'est constituée une alliance indestructible, appuyée sur des siècles de tradition éducative : la famille, le curé, bientôt les prêtres progressistes d'un collège d'avant-garde. On diagnostique de l'orgueil dans cette rébellion, on le punit sans dialoguer, l'enfant s'isole et s'enfonce. Même si le lecteur savoure l'ambiance restituée des années d'après-guerre, tout cela peut paraître trop daté, on ne récite plus guère le *« O bon et très doux Jésus »* pour engranger des indulgences et ces calculs de petite noblesse provinciale semblent surannés. Pourtant, avec ce matériau antédiluvien, au moins préconciliaire, ce premier roman donne un joli personnage de mère évaporée et un douloureux tableau de la montée du désespoir au cœur des adolescents. Le premier, indémodable, le second, très actuel.

Jean Soublin

هكذا من الإمل

SCIENCE-FICTION

● *par Jacques Baudou*

Rêve africain

KIRINYAGA
de Mike Resnick.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Olivier Deparis,
Denoël, « Présences »
326 p., 125 F

Nous avions déjà lu, ici ou là, notamment dans les anthologies « Futurs » des éditions Pocket, plusieurs des remarquables nouvelles qui composent ce volume, mais la réunion de tous les textes du cycle accrédite la déclaration de l'auteur qui prétend l'avoir conçu comme un roman plutôt que comme un recueil : *« Ces récits devraient former un tout qui, une fois terminé, aurait une structure ascendante et dont le point culminant serait suivi d'une conclusion. »*

Ce *« tout »* n'est rien de moins que la description d'une utopie (l'ouvrage porte d'ailleurs en sous-titre *Une utopie africaine*), de sa naissance à son déclin, au travers du regard de celui qui en est le vigilant dépositaire : le sorcier et conteur Koriba. Cette utopie, c'est la recréation, sur un planétoïde terraformé, d'une tribu kikuyu dont les membres fondateurs ont quitté un Kenya trop « européanisé », pour retrouver les traditions et les modes de vie ancestraux. Chacun des « chapitres » de *Kirinyaga* raconte la mise à l'épreuve de cette utopie kikuyu, de ce retour au système tribal d'avant la colonisation, et à ses règles inflexibles. Dans les premiers, et quoi qu'il puisse parfois lui en coûter (comme dans « Toucher le ciel », qui est sans doute la plus belle, la plus forte nouvelle du recueil), Koriba réussit à maintenir l'intégrité du projet ou à le restaurer dans sa pureté initiale. Mais dans les suivants, son autorité se trouve de plus en plus contestée, l'utopie commence à se déliter, et vient le moment où la tribu acquiesce à l'idée du changement, du progrès, contre son avis, alors même qu'il rappelle inlassablement que la société kikuyu s'est déjà dissoute dans la société kényane pour avoir accepté une première fois les changements amenés par les colonisateurs...

Mike Resnick, en véritable amoureux de l'Afrique, a su nous faire partager et comprendre la culture kikuyu, y compris dans ses aspects qui paraissent les plus choquants à nos esprits européens, sans céder d'aucune manière au passéisme : la tendresse qu'il témoigne aux rebelles, aux déviants comme Kamari ou Ndemi en est la meilleure preuve. Mais sa plus belle réussite, c'est d'avoir dressé avec le « mundumugu » Koriba le portrait d'un formidable personnage, gardien intransigeant de l'âme d'un peuple, qui n'aura réussi à suspendre le temps que l'espace de quelques années. Dans son dernier texte, « A l'est d'Eden », Mike Resnick lui confère un statut mythique : celui de « dernier des kikuyus »... Mike Resnick signe là une œuvre ambitieuse, justement couronnée de nombreux prix aux Etats-Unis, *qui est incontestablement dans notre domaine l'événement de cette rentrée.*

● **LE TRÔNE DE FER,** de George R. R. Martin

Ecrire un roman de *fantasy*, cela peut être le moyen de mettre en scène une société de type médiéval, sans s'encombrer des contraintes de véracité qui brident les romanciers historiques. C'est avoir la totale latitude de composer l'intrigue et d'en agencer les péripéties – batailles, conspirations, tournois, luttes de clans, etc. – selon son seul bon vouloir. C'est se laisser la possibilité de l'intervention du fantastique ou de la magie... Avec *Le Trône de fer*, l'auteur américain George R. R. Martin a usé de toutes les possibilités ainsi offertes pour créer le royaume des Sept Couronnes et sa partition manifeste entre Nord et Sud, entre la glace et le feu ; pour faire de la cour du roi Robert Baratheon le siège de quelques secrètes et tortueuses conspirations visant à la conquête du pouvoir et pour la peupler de personnages forts en couleur, agités de passions sombres et tumultueuses. Il a pris le parti de nous faire découvrir cet univers médiéval cruel et complexe par le biais d'un récit éclaté dans lequel la noble famille Stark occupe une position privilégiée, car c'est essentiellement autour de plusieurs de ses membres qu'en effet il se focalise. Le fantastique n'apparaît ici qu'en filigrane : on pressent qu'il pourrait bien surgir de cet « au-delà » que le mur et sa garde noire tiennent à distance. Mais pour le savoir, il faudra attendre le second tome du roman. L'exemplaire réussite du premier rend très impatient (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean Sola. Pygmalion/Gérard Watelet, 380 p., 139 F).

● **LE LABYRINTHE DU MINOTAURE,** de Thomas Burnett Swann

Dans les années 70, la collection « Aventures fantastiques » des éditions Opta nous avait fait découvrir avec *La Forêt de l'éternité* et *Au temps du minotaure*, l'œuvre de ce très original écrivain de *fantasy* qui puisait son inspiration loin des sentiers battus du genre, dans les mythologies grecques ou celles d'autres peuples antiques du pourtour méditerranéen. Les deux volumes cités ci-dessus appartenaient à une trilogie dont le premier volume était resté inédit en France. Grâce à André-François Ruaud qui préside à sa publication ici, la totalité du cycle du Minotaure nous est aujourd'hui accessible. Et c'est bonheur !

Bannis d'Egypte, un voleur et sa cousine, courtisane de son état, se réfugient en Crète, où ils sont condamnés à traverser la forêt des Bêtes d'où personne n'est jamais revenu. Car cette sylve est peuplée d'êtres légendaires : centaures, faunes, etc., qui ont avec les hommes un commerce pour le moins difficile. Mais la dryade Zoe et le minotaure Cloches d'argent se prennent d'affection pour les deux jeunes gens et cela va déclencher, bien sûr, une kyrielle de péripéties... Thomas Burnett Swann ne feint pas seulement de considérer les créatures mythologiques comme des êtres réels, il nous décrit leur compagnie avec une bonhomie teintée d'humour, un sens aigu du pittoresque, et leur fait vivre des aventures picaresques. Tout cela donne au roman un charme coloré et naïf auquel il est bien difficile de résister, d'autant que l'auteur fait intervenir d'autres êtres légendaires, harpies et sphinges, qui apportent une touche de drame et d'horreur fort bien venue (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Sophie Viévard, *Bifrost/Etoiles vives*, 156 p., 69 F).

● **LE MOINEAU DE DIEU,** de Mary Doria Russell

Il arrive de temps à autre que des auteurs qui n'appartiennent pas au « sérail » de la science-fiction y fassent des intrusions remarquées et parfois remarquables. C'est le cas de Mary Doria Russell, anthropologue, qui pour son premier roman a choisi d'aborder le thème du contact avec une civilisation extraterrestre sous un angle métaphysique ou tout du moins théologique, puisque son héros est un jésuite, le Père Sandoz, que son séjour sur la planète Rakhat a conduit à douter de Dieu, outre qu'il l'a durement marqué dans sa chair et dans son esprit. Il n'est nul besoin d'être croyant pour apprécier à sa grande valeur le récit de cette expédition hors norme ainsi que la terrible confession du Père Sandoz, délivrée par l'auteur au terme d'une impeccable construction romanesque. Le roman vient d'obtenir en Angleterre le prix Arthur C. Clarke. Ce n'est que justice ! (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Béatrice Vierne. Albin Michel, 508 p., 145 F.)

Nádas, corps à corps avec l'Histoire

A l'inhumanité de son temps, à une vision du monde univoque, totalitaire, le Hongrois Péter Nádas répond par une vaste fresque de la conscience. Une arme de résistance physique et sensorielle

LE LIVRE DES MÉMOIRES
(Emlékiratok Könyve)
de Péter Nádas.
Traduit du hongrois
par Georges Kassai
Plon, « Feux croisés »,
780 p., 195 F.

Voici un livre dont on peut dire qu'il s'est fait attendre. Rédigé pendant douze ans, de 1973 à 1985, censuré une première fois en Hongrie où il fut finalement publié en 1986, il passait auprès de ses premiers lecteurs pour une nouvelle Bible. *On n'hésitait* pas à évoquer Proust, Mann, Musil, Joyce. Mais il a dû encore patienter plus de dix ans avant de paraître en France, en raison de sa taille monumentale et des souffrances causées par sa traduction. *L'objet est à la hauteur du* temps passé : un roman ambitieux et gigantesque, de structure complexe, où le héros n'est pas tant l'un des personnages que la mémoire du narrateur dans son processus infini de reconstitution involontaire. Plutôt *les* mémoires au pluriel, comme l'indique le titre, car l'enjeu de cette mise en abyme est moins le souvenir lui-même ou son exactitude que la multiplicité des points de vue qui le font scintiller, avec leur part d'oubli et d'incertitude. Sous toutes les apparences d'une fresque de la conscience, *Le Livre des mémoires* est pourtant à sa manière un roman politique.

UNE AFFAIRE DE FORME

Les trois voix narratives qui s'entrecroisent – l'une dans la Hongrie stalinienne des années 50, l'autre dans le Berlin-Est des années 70, la troisième à la fin du XIX[e] siècle – tendent chacune à donner leur sensation de l'Europe, leur explication physique, intuitive, morcelée, indéterminée d'un *siècle traversé par l'intelligence du* mal et la construction de machines étatiques monstrueuses. Mais si le récit se fait militant, ce n'est pas par le contenu d'un discours, ni par telle évocation de l'insurrection hongroise ou d'une réunion *de conspirateurs. Pour Nádas*, écrivain d'abord, c'est une affaire de forme.

A l'inhumanité de son temps, il répond par le plus enfoui de l'humain, les variations intimes de la mémoire et du corps ; à une vision du monde univoque, imposée, cérébrale, totalitaire, il oppose l'incertitude, les sensations émotives, le flou, la digression. Aux discours péremptoires et figés, il préfère l'ambiguïté, c'est-à-dire le roman.

« Je cherchais ce qui résistait, explique Péter Nádas lors de son passage à Paris, de son allure austère et concentrée. *Au départ de ce livre, il y a cette question : quel est l'espace et le moment où un individu peut éprouver sa liberté, même sous la dictature ? »* La réponse se trouve partiellement dans cette phrase de l'Evangile de Jean placée en épigraphe, qui sonne comme la métonymie du roman : *« Mais il parlait du temple de son corps. »* Pour Nádas, le lieu de liberté provisoire qui échappe à l'encrassement de l'Histoire, à l'intérieur du corps politique, c'est le corps tout *court. Roman de la conscience*, arme de résistance, *Le Livre des mémoires* est d'abord physique, sensoriel, érotique.

L'écrivain s'attaque au corps dans les moindres recoins de sa prose à la fois exacte et baroque, *étirée, digressive, essentiellement* insatisfaite à force de n'en jamais finir avec la capture du réel, de chercher encore et encore le détail inaperçu qui apportera son concours à une impossible finitude. Idéologiques, familiales ou amoureuses, les relations complexes entre les personnages, la plupart du temps réunis en trios hétéro-homosexuels, tiennent au bruissement des sensations physiques – un haussement d'épaules, une odeur de peau, l'impression des lèvres. Au point que la conscience elle-même, chez Nádas, finit par paraître *incarnée.*

La conclusion, pour autant qu'on puisse employer ce mot dans ce roman proprement infini, est noire. La politique s'introduit dans les situations les plus intimes, les amants se racontent l'Histoire, leurs histoires. *« On n'est jamais seulement deux »*, commente Péter Nádas dont le roman est intégralement construit sur une série de trinités, dans la forme narrative comme dans les rapports amoureux, en signe d'échec récurrent *d'une dualité idéale. Et ce n'est pas* par hasard si la majeure partie du roman se déroule à Berlin, la ville coupée, schizophrène, où le mur interrompt toute possibilité de rapprochement entre deux êtres.

Le moins qu'on puisse dire est *que la lecture du Livre des mémoires* appelle la curiosité, la réflexion, les commentaires. Autre chose est de savoir si cette somme imposante tient tout du long la mesure de son ambition ; et si, malgré de nombreux passages fulgurants, il n'y a pas quelque chose qui ne parvient pas à durer aussi longtemps que le flux tenace de ces huit cents pages – un détail, peut-être, pour celui qui s'y embarque : le plaisir...

Marion Van Renterghem

Une envie rentrée

La traditionnelle avalanche des livres de la rentrée reprend cette année des proportions aussi gigantesques qu'en 1996 : 295 romans français (dont 58 premiers romans), 153 romans étrangers, quelque 373 essais et documents. Dans le domaine romanesque, les valeurs sûres se font discrètes, l'essentiel de la production étant voué à la découverte d'auteurs, à l'exploration des œuvres naissantes de ceux qui pourraient bien incarner la littérature d'un XXI[e] siècle imminent. Cette nouvelle génération pourrait bien être très féminine. Côté étranger, les Anglo-Saxons arrivent encore en force. A noter, dans les sciences humaines, de nombreux ouvrages à l'occasion du 50[e] anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Romans français : au bonheur des femmes

La fin de siècle a trouvé son romancier. **Michel Houellebecq** – qui ambitionne de faire croire qu'il est jeune, à quarante ans, et prétend parler au nom d'une génération qui ne s'intéresserait *« ni à Cohn-Bendit, ni à Duras, ni à Godard, ni à Gainsbourg »* – publie son deuxième roman, *Les Particules élémentaires* (Flammarion, *voir le feuilleton de Pierre Lepape dans* « Le Monde des livres » *du 28 août*). Très intéressant, très réactionnaire – prouvant, si besoin en était, que la misère sexuelle mène le monde. Et, finalement, assez *bien-pensant – les femmes auraient tort de penser qu'un homme qui confie son désir de revenir à une société matriarcale les aime.* C'est dire si l'on a hâte d'être au XXI[e] siècle et de voir arriver de « vrais jeunes ». (Encore faudrait-il qu'ils se mettent au travail, car Houellebecq, lui, travaille, c'est certain.) En attendant, on pourra patienter avec le très bon roman de **Mathieu Lindon**, *Le Procès de Jean-Marie Le Pen* (POL, *Le Monde* du 27 août), un livre subtil et inconfortable. Pour se remettre de cette lecture, on pourra se tourner vers quelques « valeurs sûres », de **Pierre-Jean Rémy** (*Aria di Roma*, Albin Michel) à **Eric Holder** (*Bienvenue parmi nous*, Flammarion), en passant par **Didier Van Cauwelaert** (*Corps étranger*, Albin Michel) ou **Béatrix Beck** (*Guidée par le songe*, l'intégrale de ses nouvelles et *Mémoire d'une gargouille*, son autobiographie tous deux chez Grasset).

Derrière, leur aînée Béatrix Beck, les femmes sont bien présentes en cette rentrée. Chez Gallimard, **Anne Wiazemsky** (*Une poignée de gens*), **Marie Nimier** et **Laurence Cossé** (*Domino* et *La Femme du premier ministre*, « Le Monde des livres » *du 28 août*), restent un peu trop de bon ton. Heureusement qu'il y a la biographie de Duras par **Laure Adler** – *Le Monde* du *26 août* –, *sinon la prestigieuse maison aurait un automne plutôt terne.* D'autres éditeurs ne craignent pas d'encourager des femmes plus vigoureuses. A L'Olivier, tir groupé de **Marie Desplechin** (*Sans moi*, « Le Monde des livres » *du 28 août*), **Louise L. Lambrichs** (*A ton image*) et **Agnès Desarthe** (*Cinq photos de ma femme*). Christian Bourgois continue de soutenir la très talentueuse **Linda Lê** (*Voix : une crise*), POL **Camille Laurens** (*L'Avenir, lire page III*) et Minuit **Hélène Lenoir** (*Son nom d'avant*). **Christine Angot**, toujours déterminée à mener son jeu, ose le titre *Sujet Angot* (Fayard), tandis que **Virginie Despentes** est moins décoiffante qu'elle ne le croit (*Les Jolies choses*, Grasset). **Catherine Vigourt**, pour son quatrième livre, *Le Paradis pour tous*, quitte Flammarion pour Stock, où la Guadeloupéenne **Gisèle Pineau** donne un nouveau récit délicat, *L'Ame prêtée aux oiseaux*. Les drames collectifs, comme celui qui se joue en Algérie, donnent toujours du pire et du meilleur. On ne retiendra que le meilleur, avec **Yasmina Khadra** (*Les Agneaux du Seigneur*, Julliard).

Cela ne signifie pas, bien sûr, que les hommes soient absents – le bruit fait autour de Houellebecq le montre sans peine. Il en est pourtant un qu'on aurait bien envie de passer sous silence, **Paul Smaïl**, pour son deuxième roman, *Casa, la casa* (Balland), tant est lassante cette pose d'auteur qui refuse de se montrer, laissant courir les rumeurs de supercherie littéraire. Mais le succès de *Vivre me tue* impose qu'on aille regarder. On serait bien avisé pourtant de remplacer cette curiosité assez sotte par une envie de découverte véritable, en prenant le risque d'acheter des premiers romans. Ils sont cinquante-huit nouveaux venus à tenter leur chance cet automne. Quelques-uns portent un nom qui dit quelque chose et qui va heureusement attirer l'attention sur eux, les autres lancent une sorte de bouteille à la mer. Là encore, les filles se défendent : de **Rochelle Fack**, vingt-trois ans (*Les Gages*, POL), à **Héléna Villovitch** (*Je pense à toi tous les jours*, éd. de L'Olivier) – dont il suffit de lire quelques lignes pour voir que la phrase tient et pour lui souhaiter de l'avenir –, en passant par **Florence Delaporte** (*Je n'ai pas de château*, Gallimard), **Christine Sagnier** (*Un ange est passé*, Climats), **Marianne Fiori** (*Jeune sang*, Seuil), **Yveline Stephan** (*Elise B*, éd. de l'Aube), **Catherine Shan** (*La Vie à deux*, Balland), **Christine Chaufour Verheyen** (*Rive dangereuse*, Fayard), **Isabelle Marsay** (*Le Poisson qui rêve*, Flammarion), **Frédérique Traverso** (*Les Voyoutes*, Grasset), **Vanessa Zocchetti** (*Croc en jambe*, Julliard), **Geneviève Metge** (*Les Grandes Terres*, éd. Paroles d'Aube), **Véronique Taquin** (*Vous pouvez mentir*, éd. du Rouergue), **Hélène Monette** (*Unless*, éd. Verticales).

Enfin, si, en dépit des prix littéraires qui ont attiré l'attention sur leur travail, vous ne les avez pas encore lus, ne manquez pas **Olivier Rolin** (*Meroé*, Seuil, *lire page III*) et **Boris Schreiber** (*Hors les murs*, dernier volet de son autobiographie *« autoromancée »*, éd. Le Cherche-Midi). Et, au cas où **Marc Petit**, **François Emmanuel**, **Alain Bonfand** et **Luc Lang** – que Gallimard a eu la mauvaise idée de laisser partir chez Fayard – vous seraient toujours inconnus, cette rentrée est parfaite pour réparer cette erreur. François Emmanuel arrive chez Stock avec un roman très réussi, émouvant, *La Passion Savinsen* ; Marc Petit, toujours chez Stock, publie *La Compagnie des Indes* ; Alain Bonfand reviendra en octobre aux éditions Bartillat avec *L'Homme malade d'amour*, et Luc Lang, avec *Mille six cents ventres* (Fayard), tient les promesses de ses textes précédents.

Josyane Savigneau

Mallarmé et les autres

La rentrée en histoire littéraire sera dominée par **Stéphane Mallarmé**, dont on fête, le 8 septembre, le centième anniversaire de la mort. Outre la biographie de Jean-Luc Steinmetz (Fayard) et le rassemblement des textes du poète sur l'art en poche (GF-Flammarion) et un numéro spécial de la revue *Po&sie* (Belin), l'événement sera la nouvelle « Pléiade » en deux volumes des *Œuvres complètes*, due à Bertrand Marchal. Le premier volume, qui paraît ces jours-ci, comporte les œuvres poétiques, en vers ou en prose. **Marcel Aymé** (tome II), et, en octobre ou novembre, **Sade** (tome III), les libertins du XVIII[e] siècle et **Tanizaki** (tome II), sont également au programme. Parmi les autres « grands » présents cet automne : **Beckett** (*Trois Dialogues*, sur la peinture, Minuit, octobre) ; **Aragon** (chez Stock, notamment *Chroniques du siècle, 1918-1932*) ; **Elsa Triolet** (*Journaux intimes*, Stock, octobre), **Rilke** (*Lettres à une musicienne*, Calmann-Lévy) ; **Stendhal** (*Vie de Napoléon*, Stock, octobre) ; **Balzac** (*Improvisations*, trois volumes de Michel Butor, La Différence) ; **Saint-Evremond** (*Entretiens sur toutes choses*, Desjonquères) ; **Orwell** (*Articles et lettres*, Ivrea) ; **Pierre Loti**, *Journal de guerre* (La Table ronde, octobre), **Jünger** (*Le Dernier des Titans*, Grasset) ; **Mikhlos Szentkuthy** (*Robert Baroque* et *Le Calendrier de l'humilité*, José Corti). **Paul Verlaine** (*Chroniques de l'hôpital*, éd. L'Insulaire, *Nos murailles littéraires* éd. L'Echoppe). Et, pour ce qui est des vivants, les Mémoires de **Maurice de Gandillac** (*Le Siècle traversé*, Albin-Michel) et, dans un genre un peu différent, des souvenirs de **Françoise Sagan** (Plon, octobre).

Le domaine des biographies s'enrichira de plusieurs ouvrages, importants, ou du moins propres à susciter la curiosité : Le premier volume du *Gide* de Claude Martin (Fayard) ; *Casanova l'admirable*, de Philippe Sollers (Plon, octobre) ; *Dostoïevski*, de l'Américain Joseph Frank (Solin-Actes Sud) ; sur **Pascal**, un essai de Marianne Alphant (Hachette-Littératures, octobre) ; **Ninon de Lenclos**, vue par Françoise Hamel (Grasset) ; **Déroulède**, de Bertand Joly (Plon, octobre) ; **Louise de Vilmorin**, d'Albertine Gentou (Plon, octobre).

Du côté des anthologies de poésie, signalons la réédition de *Poésie du passé*, de **Paul Eluard** (Bouquins-Laffont, qui réédite également – il faut s'en féliciter – *Le Folklore français* d'Arnold Van Gennep) et une *Anthologie des poètes délaissés*, de Pierre Dauzier et Paul Lombard (La Table ronde, octobre).

P. K.



Les Anglo-Saxons en force

Dans le domaine étranger, quelques noms célèbres marqueront une rentrée littéraire qui s'est encore étoffée par rapport à l'année dernière. Cinquante-quatre *éditeurs ont inscrit* à leur programme un peu plus de cent cinquante nouveautés, contre cent trente-cinq à la rentrée 1997. Sur les tables des libraires figureront ainsi deux ouvrages du Prix Nobel égyptien **Naguib Mahfouz** (Actes Sud et Denoël), un roman de l'Albanais **Ismaïl Kadaré** (Fayard) ou un livre de l'Américain **Russell Banks** intitulé *Le Pourfendeur de nuages*, en octobre chez Actes Sud. Les lecteurs retrouveront **Jim Harrison** et **William S. Burroughs**, deux auteurs américains publiés par Christian Bourgois, qui sort aussi un nouveau titre du Portugais **Antonio Lobo Antunes**. Traduit du portugais également, paraîtra chez Anne-Marie Métaillié, *Un Jardin sans limite*, de **Lidia Jorge**. Le Seuil a fait traduire de l'anglais (Etats-Unis) un gros roman de **John Updike** et Grasset un titre de **T. C. Boyle** (octobre), tandis que Stock met à l'honneur le Japonais **Yasushi Inoué**.

Comme à l'accoutumée, les auteurs anglo-saxons s'imposent par leur nombre, toutes origines confondues. Près de quatre-vingt-dix titres sont traduits de l'anglais, surtout en provenance des Etats-Unis. Plon publie *La Cérémonie des adieux*, d'**Edmund White**, ainsi qu'un recueil de nouvelles de **Tobias Wolff** (*Retour au monde*, octobre). A noter encore le premier roman de **Nora Okja Keller** chez Belfond et celui de **Jo Ann Beard** chez Joëlle Losfeld (*lire page IV*). Un nouveau **Patricia Cornwell** sort chez Calmann-Lévy, tandis que La Découverte propose *C'est fini*, l'histoire d'une passion par **Lydia Davis**.

Parmi les auteurs anglais figurent **Edward St. Aubyn** (Balland), **Jim Crace**, lauréat du prix Whitbread en Angleterre (Denoël), **Esther Freud**, l'arrière-petite-fille de Sigmund (de Fallois, octobre), **Linda Cirino** (Liana Levi), **Peter Ackroyd** (Laffont), **Anne Fine** (L'Olivier), ainsi que l'excellent livre de **Jonathan Coe** intitulé *La Maison du sommeil*, chez Gallimard. En anglais toujours, mais issus d'autres latitudes, des Canadiens comme **John Banville** (Flammarion) ou **Timothy Findley** (Le Serpent à plumes), l'Irlandais **Richard Kearney** chez Joëlle Losfeld ou l'Australien **Robert Drewe** (Actes Sud).

En langue espagnole, plusieurs écrivains originaires d'Amérique latine, comme la Cubaine **Zoé Valdès** chez Actes Sud (*Café Nostalgia*, octobre), l'Argentine **Alicia Dujovne Ortiz** (Grasset), le Colombien **German Arciniegas** (Espaces 34, novembre) ou le Mexicain **Emilio Abreu Gomez** (Esprit des péninsules, octobre). Le cinéaste espagnol **Carlos Saura** donne un premier roman publié à L'Archipel sous le titre *Petit Oiseau*, tandis qu'Anne-Marie Métailié publie un ouvrage de la Barcelonaise **Maruja Torres** (*Une Chaleur si proche*). Du côté des Italiens, on remarquera deux titres de **Erri de Luca** chez Rivages, un livre d'**Elisabetta Rasy** au Seuil et le roman de **Giovanni Arpino** chez Autrement.

Plus au nord, les livres traduits de l'allemand ou des langues scandinaves sont moins nombreux que l'an passé. Notons cependant, pour le Danemark, *la Femme et le singe* de **Peter Hoeg** (Seuil); pour la Norvège, *Le Chemin* de **Herbjorg Wassmo** (Gaïa) ; pour la Suède, *Divorce* de **Torgny Lindgren** et d'outre-Rhin, *L'Inventaire*, de **Gila Lustiger** (Grasset), ou *Masante*, de **Wolfgang Hildesheimer** chez Verdier. Côté néerlandais, on notera le nouveau roman de **Hella Haasse** (*La Source cachée*, Actes Sud) *et* à l'Esprit des Péninsules celui de **Ward Ruyslinck** (*Golden Ophélia*). Six livres ont été traduits du serbo-croate, parmi lesquels celui de **Svetislav Basara**, chez Gaïa. Enfin, pour les amateurs de curiosités, signalons chez Anne-Marie Métaillié la traduction en esperanto d'un roman du cinéaste intitulé *Le Voyageur byzantin*.

Raphaëlle Rérolle

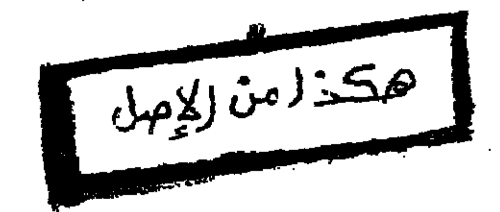


Du côté des libraires

Tous les libraires n'ont pas encore lu tous les livres de cette rentrée, mais, à l'affût autant de premiers romans novateurs que d'auteurs qui s'affirment, et vigilants sur les ouvrages des valeurs sûres, ils affichent une certaine perplexité. Chez Mollat, à Bordeaux, on craint *« le calme plat »*. A L'Arbre Voyageur à Paris, les trois responsables ne cachent pas leur *« ras-le-bol des romans »*, et espèrent que les essais seront plus riches de découvertes. Ils ont pris **Houellebecq** en grippe : *« Il se prend pour Sollers, mais c'est mode, glauque et prétentieux, et surtout on s'emmerde. »* Ils croient plus au *« joli talent »* d'**Olivier Rolin** ou au *« rubato »* de **Michel Tournier**. A la Machine à lire, à Bordeaux, on nuance : *« Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise rentrée. La rentrée sera ce qu'on en fera. L'année dernière, un chef d'œuvre a suffi* (Le Jardin des plantes, *de Claude Simon) pour qu'elle soit exceptionnelle. Ça peut tenir à un seul livre, mais les critères de qualité sont aussi déterminés par ce que les libraires et la presse arrivent à dénicher. Il faut prendre le temps. »* Chez Lucioles, à Vienne (Isère), on s'intéresse d'abord aux premiers romans, *« même si dans cette catégorie la pêche n'est pas toujours miraculeuse. Pour l'heure, à première vue, rien de bien exaltant. L'an dernier, nous avions distingué Jean-Baptiste Evette, Paul Smaïl et Jean-Christophe Rufin, dont nous attendons avec impatience le deuxième titre cet automne. Nous sommes intrigués par les nouveaux titres de Christian Gailly, Eric Holder ou Michel Houellebecq. En fait, chaque rentrée a ses règles, ses thèmes récurrents, mais nous ne suivons pas vraiment le mouvement, puisque, à l'automne comme tout le reste de l'année, nous accordons volontiers notre attention en priorité à la littérature étrangère, bien moins servie par les médias et les lauriers d'automne. Pour nous, les événements de la rentrée s'appellent Jim Harrison, Russell Banks ou Antonio Lobo Antunes. »* Chez Tschann, à Paris, on se réjouit de voir que la clientèle s'impatiente : *« Ces derniers temps, les clients venaient, regardaient, puis repartaient un peu dépités lorsqu'on leur annonçait que les nouveautés n'étaient pas encore arrivées. »* Depuis quelques jours cependant, cette soif de lecture et de curiosité s'est assouvie avec les livres de Michel Houellebecq et de **Laure Adler**. *« Contrairement à l'an passé, on est allé chercher les livres, on a dû s'appliquer davantage pour trouver ce que l'on va conseiller »*. Les libraires de Tschann sont particulièrement attentifs aux maisons d'édition où *« l'on sent une unité de ton, une cohérence, un projet »*. Ainsi de Minuit, qui annonce, entre autres, *La Passion de Martin Fissel-Brandt*, de **Christian Gailly** ; de POL, où **Tsepeneag** (*Le Pont des arts*) semble préféré à **Mathieu Lindon** ; ou encore des éditions Verticales, avec l'heureuse découverte du roman de **Jean-Marc Lovay**, *Aucun de mes os ne sera troué pour servir de flûte enchantée*. Au-delà de ce parti pris, deux premiers romans ont recueilli leurs faveurs : *Je n'ai pas de château* (Gallimard), de **Florence Delaporte**, et *L'Inventaire* (Grasset), de **Gila Lustiger**. Mais le défrichage ne fait que commencer.

Récit du service « Livres ».







ILLUSTRATIONS DE NICOLAS VIAL

Documents

Un peu plus d'un an après l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon, majorité et opposition dressent des bilans. Sur la gauche : *Le Matignon de Jospin*, de **Barbara Victor** (Flammarion), *Le Vrai Jospin*, de **Jean-Michel Apathie** (Grasset), et une réflexion sur *Le Disciple : les leçons que Jospin a apprises de Mitterrand*, d'**Eric Dupin** (Plon). Sur la droite, plusieurs ouvrages sonnent l'heure d'un sursaut : *A la droite dite la plus bête du monde*, de **Guy Sorman** (Fayard), *Le Livre noir de la droite*, d'**Eric Zemmour** (Grasset), *Charles Millon, à droite jusqu'où ?* de **Manuel Da Fonseca** et **Frédéric Poignard** (Fayard), *Lettre au président sur les malheurs de la France socialiste*, de **Thierry Desjardins** (Fixot), *Au cœur du RPR : enquête sur le parti du président*, de **Manuel Hecht** et **Eric Mandonnet** (Flammarion). Le parti de Jean-Marie Le Pen fait l'objet de nouvelles études et enquêtes, parmi lesquelles *Main basse sur Orange : une ville à l'heure lepéniste*, de **Roger Martin** (Calmann-Lévy), et une dénonciation de la manière dont le Front national manipule des chiffres de l'immigration dans *Attention, truquage !* de **Pierre-André Taguieff** et **Michel Tribalat** (La Découverte).

On trouvera par ailleurs un essai de **Marc Crapez** sur l'évolution du clivage gauche/droite (*Naissance de la gauche*, Michalon, octobre), un plaidoyer de **Noël Mamère** pour la noblesse de l'action politique (*C'est quoi, la République ?* Ramsay), un essai de **Nicole Notat** sur *Le Bon Usage des 35 heures* (Seuil), un témoignage de **Fodé Sylla**, président de SOS Racisme (*Je suis français, et alors ?* Ramsay), les *Mémoires humanitaires* de **Bernard Kouchner** (Ramsay), les souvenirs de **Margie Sudre** (*Du Mékong au Quai d'Orsay*, Flammarion) et une série d'interviews d'hommes politiques sur les rapports entre la presse et le pouvoir (*Le Quatrième Pouvoir*, de **Christine Ockrent, Philippe Alexandre** et **Serge July**, Robert Laffont). Au cœur de l'actualité sociale, **Franck Bouaziz** nous fait pénétrer dans les coulisses d'*Air France* (Plon), et **Marie-Agnès Combesque** retrace dans *Ça suffit !* les grandes étapes du mouvement des chômeurs (Plon). La rentrée des classes encourage une réflexion de **Colette Crémieux** sur *La Citoyenneté à l'école* et les devoirs de l'enseignant en matière d'éducation civique (Syros, octobre). Après les affaires (sang contaminé, amiante, « vache folle »...), **Bernard Cassou** et **Michel Schiff** interpellent les experts scientifiques qui évaluent avec les pouvoirs publics les risques sanitaires (*Qui décide de notre santé ?* Syros), tandis que **Roger Lenglet** et **Bernard Topuz** dénoncent l'influence des lobbies (*Les Lobbies contre la santé*, Syros, octobre). **Michèle Rivasi** et **Hélène Crie** dénoncent, elles, les risques de contamination nucléaire (*La France qu'on nous cache, ce nucléaire qu'on nous cache*, Albin Michel). **Yves Mamou** propose un guide à l'usage de ceux qui ont des *Parents à charge* (Grasset, octobre), **Serge Marti** nous initie au langage de la monnaie unique (*Paroles d'euro*, Le Cherche-Midi), **Ivan Levaï** et **Yves Messarovitch** racontent la saga industrielle de *François Michelin* (Grasset), **Marie-Françoise Hanquez-Maincent** s'en prend à la poupée Barbie comme phénomène de société (*Barbie, poupée totem*, Autrement). **Jean Daniel**, enfin, publie *Avec le temps, carnets, 1970-1998* où il évoque les figures de Mitterrand, Bourguiba, Jean-Paul II, Golda Meir, Sadate (Grasset).

Jean-Luc Douin

Sciences humaines (et divines) : Hegel, saint Augustin et Freud

Pour la rentrée d'automne, les sciences humaines sont largement représentées ; pas autant cependant que la littérature. **Pierre Bourdieu**, comme on a déjà pu le lire ici (« Le Monde des livres » du 28 août) et ailleurs, est au centre des discussions, avec *La Domination masculine* (Seuil) et un essai polémique sur son travail, de Jeannine Verdès-Leroux (Grasset). Non loin de ce sujet très controversé, l'affaire **Sokal** rebondit. Alan Sokal et Jean Bricmont, qui avaient accusé l'an dernier bon nombre de théoriciens français d'« impostures intellectuelles », voient une série de scientifiques et de philosophes leur répondre. Ainsi un livre collectif intitulé *Impostures scientifiques*, sous la direction de **Baudouin Jourdant** (La Découverte) et un volume d'**Yves Jeanneret** (PUF, novembre) organisent la réplique, tandis que **Julia Kristeva**, mise en cause dans le pamphlet de Sokal et Bricmont, consacre à cette affaire une partie de son ouvrage *L'Avenir d'une révolte* (Calmann-Lévy, octobre).

Parmi les nombreux thèmes et auteurs, signalons ceux qui nous semblent les plus importants, notamment en philosophie. Des auteurs classiques, d'abord : Wittgenstein d'abord, avec un portrait de **Roland Jaccard**, *L'Enquête de Wittgenstein* (PUF) ; chez le même éditeur, en octobre une *Leçon sur La liberté de la volonté*, du philosophe viennois, et en novembre, *Wittgenstein contre Hitler*, de **Kimberley Cornich** ; Hegel, avec la biographie de **Jacques d'Hondt** (Calmann-Lévy, octobre), *Hegel et la société moderne*, de **Charles Taylor** (Cerf, qui publie également un collectif consacré à Taylor) et, un peu plus tard la troisième partie des *Leçons sur la philosophie de la religion* (PUF) ; Heidegger, avec l'essai de **Philippe Capelle**, *Philosophie et théologie dans la pensée de Martin Heidegger* (Cerf, octobre) ; saint Augustin qui, outre un premier volume d'œuvres dans la Pléiade (*Les Confessions*, notamment), sera commenté dans *La Confession d'Augustin*, ouvrage posthume de **Jean-François Lyotard**, décédé en avril (Galilée) et *Le Dieu d'Augustin*, par l'un des meilleurs spécialistes de cet auteur, **Goulven Madec** (Cerf, octobre).

Sophie Jama signe *La Nuit des songes de René Descartes* (Aubier) et **Alexandra Laignel-Lavastine** un *Patocka. De l'éthique dissidente au souci de la cité* (Michalon, octobre). Les éditions Vrin achèvent la publication, entamée depuis de longues années, des *Œuvres complètes* du philosophe français Maine de Biran en publiant quatre volumes de textes de jeunesse et de textes politiques. Parmi les entreprises de longue haleine, signalons, au Cerf, le début de l'édition des *Œuvres complètes* du cardinal **Henri de Lubac**, mort en 1991 (48 volumes prévus, dont trois paraissent en octobre, parmi lesquels son plus célèbre essai, *Le Drame de l'humanisme athée*). Du côté des grandes chantiers éditoriaux, *L'Encyclopédie philosophique universelle* dirigée aux PUF par **André Jacob** s'achèvera en octobre par la sortie du volume IV, *Le Discours philosophique*. Chez le même éditeur, qui a publié au printemps un intéressant *Dictionnaire critique de la théologie* sous la direction de **Jean-Yves Lacoste**, un autre dictionnaire, « critique » également, de l'ésotérisme, dirigé par **Jean Servier**.

Parmi les philosophes actuels, **Alain Badiou** poursuit la construction d'une analyse systématique de l'expérience humaine dans son ensemble, en publiant en même temps trois volumes, respectivement intitulés *Abrégé de politique, Petit manuel d'inesthétique, Court Traité d'ontologie transitoire* (Seuil, octobre). **Pierre-Yves Bourdil** consacre un nouvel ouvrage à la passion (Flammarion), tandis que **Jacques Poulain**, avec *Les Possédés du vrai*, approfondit sa réflexion sur les rapport du langage à la vérité aujourd'hui (Cerf, octobre).

Plus largement, parmi les thèmes marquants de cette rentrée, l'animalité et aussi les droits de l'homme. **Elisabeth de Fontenay** publie un livre considérable sur *Le Silence des bêtes*, où il s'agit notamment d'interroger l'histoire de la philosophie à partir du statut accordé aux vies non humaines (Fayard), tandis qu'à La Découverte, deux historiens, **Eric Baratay** et **Elisabeth Hardouin-Fugier**, écrivent une *Histoire des jardins zoologiques en Occident, du XVI[e] au XX[e] siècle* (octobre). On célébrera, le 10 décembre, le 50[e] anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par les Nations unies à Genève en 1948. Plusieurs ouvrages sont annoncés à cette occasion, notamment *La Dynamique des droits de l'homme* de **Guy Aurenche**, et *Réécrire la Déclaration universelle des Droits de l'homme* de **Joseph Yacoub**, tous deux chez Desclée de Brouwer. *La Conquête mondiale des Droits de l'homme*, choix de textes fondamentaux présentés par **Guy Lagelée et Gilles Manceron** (Unesco et Cherche-Midi, octobre), et *Agir pour les droits de l'homme au XXI[e] siècle*, volume collectif sous la direction de **Federico Mayor**, qui rassemble des textes inédits d'une trentaine d'auteurs, Prix Nobel et personnalités internationales, proposant des actions concrètes pour les droits de l'homme (Unesco, novembre). La Découverte, de son côté, propose un *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*, de **Françoise Bouchet-Saulnier** (octobre).

En psychanalyse, les PUF publieront la correspondance très attendue de **Freud** avec **Ernst Jones**, fidèle parmi les fidèles. En octobre, Fayard rééditera l'ouvrage de **Franck Sulloway**, *Freud, biologiste de l'esprit* (octobre). Chez Gallimard, **Corinne Enaudeau** s'interroge, dans *Là-bas comme ici*, sur le « paradoxe de la représentation ». **Alice Miller** raconte « sept histoires » dans *Chemins de vie* (Flammarion). Enfin Synthélabo annonce la publication des *Premiers écrits* de **Pinel**.

Du côté de l'art, outre le volume 3 de l'important catalogue raisonné des peintures de Pierre Soulages par **Pierre Encrevé** (Seuil, octobre), paraîtront les essais de **Paul Audi** – *Picasso, picaro, picador. Portrait de l'artiste en surmâle* (PUF) –, de **Nathalie Heinich** – *Ce que l'art fait à la sociologie* (Minuit, octobre) –, d'**Yves Aguilar** – *Un art de fonctionnaire : le 1 %* (Jacqueline Chambon), d'**Edmond Couchot** – *La Technologie dans l'art. De la Photographie à l'art virtuel* (Jacqueline Chambon, octobre) – et une biographie de Nicolas de Staël par **Laurent Greilsamer** (Fayard, octobre).

Signalons enfin quelques ouvrages sur des thématiques variés : *Paysage et Mémoire*, de l'Anglais **Simon Schama** (Seuil, octobre) ; *Millénium, histoire naturelle et artificielle de l'an 2000*, de **Stephen Jay Gould** (Seuil, octobre) ; *La Science des illusions*, de **Jacqueline Nimio** (Odile Jacob) ; *La vie est une fable*, de **Jean-Didier Vincent** (Odile Jacob, octobre) ; *Hors du temps, histoire et évolutionnisme dans le discours anthropologique*, de **Nicolas Thomas** (Belin) ; *La Construction de la réalité sociale*, de **John Searle** (Gallimard) ; *Le Système des sports*, de **Paul Yonnet** (Gallimard) ; *Errata*, un récit du parcours intellectuel de **George Steiner** (Gallimard) ; *Le Sexe du savoir*, de **Michèle Le Dœuf** (Flammarion) ; *Marseille*, de **Roger Duchêne** et **Jean Contrucci** (Fayard, octobre), *Réflexions sur la question gay*, de **Didier Eribon** (Fayard, octobre) ; *Dictionnaire de la censure au cinéma*, de **Jean-Luc Douin** (PUF, octobre) ; *Petite métaphysique du meurtre*, d'**Eliette Abécassis** (PUF, octobre) ; *La Banalisation du mal. Essai sur l'indifférence* de **Christian Delacampagne** (Odile Jacob) ; *Les jardins imparfaits* de **Tzvetan Todorov** (Grasset).

Patrick Kéchichian

Histoire : Lénine, Déat et Mitterrand

La rentrée a de réelles saveurs côté Histoire : d'abord grâce à de superbes projets, telle cette *Histoire du blasphème* de **Cabantous** *(lire page I)* ou l'essai sur la génèse du culte des grands hommes, *Naissance du Panthéon*, de **Jean-Claude Bonnet** (Fayard) ; l'ambitieuse *Nouvelle histoire militaire de la France*, de **Serman** et **Bertaud** (premier tome 1789-1919, Fayard) ou la *Naissance de la noblesse*, de **Werner**. A côté du nouvel opus attendu de grands noms (*Apollon, le couteau à la main*, de **Marcel Detienne** – *lire p. VIII* –, *Au-delà de la laïcité* de **Marcel Gauchet**, tous deux chez Gallimard, *Les Femmes et les silences de l'histoire*, interrogés par **Michèle Perrot** (Flammarion) et le second volume des *Mémoires* de **Pierre Vidal-Naquet** (Seuil), on retiendra d'abord l'échange **Furet-Nolte**, *Fascisme et communisme* (Plon) à confronter au *Double-fil rouge : L'Aventure humaine et la tragédie du communisme*, de **Philippe Robrieux** (Plon) et à l'essai d'**Alain Besançon** *Le Malheur du siècle*, à paraître chez Fayard – n'oublions pas la nouvelle édition complétée du *Livre noir du communisme* (Laffont). De vraies découvertes sont à faire avec l'excellent *Ordonner et exclure : Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam*, de Iogna-Prat (Aubier) que l'on croisera avec *L'Eglise en Occident, des origines aux réformes* de **Mireille Baumgartner** (PUF) et le copieux *Dictionnaire des ordres religieux* préfacé par **Jacques Le Goff** (Fayard) ; ou des redécouvertes essentielles avec le retour de l'*Introduction à l'Histoire de la France moderne* de **Robert Mandrou** (Albin Michel). On attend avec curiosité le *Napoléon héros Imperator mécène* d'**Annie Jourdan** (Aubier), les *Frontières de France* de **Daniel Nordman** (Gallimard) ou la *Civilisation de l'Europe à la Renaissance* de **John Hale** (Perrin) à confronter à *La France du beau XVI[e] siècle* de Quillet (Fayard).

Traductions attendues, le *Christianisme et paganisme, IV[e]-VIII[e] siècles* de **Ramsay Mac Muller** (Belles Lettres), le travail de **Fred Schrader** sur l'*Allemagne avant l'Etat-nation, 1648-1806* (PUF), bienvenu pour le 350[e] anniversaire des traités de paix de Westphalie, le second volume de *L'Allemagne nazie et les juifs* de **Friedlander** (Seuil) ou la réponse de **Burn** et **Finkelstein** à Goldhagen, *Nation en procès* (Albin Michel).

Des nouvelles de l'Institut : **Chaunu** signe avec des collaborateurs *Le Basculement religieux de Paris* (Fayard) tandis que **René Rémond** se penche sur *Religion et société en Europe* (Seuil) – il publie par ailleurs un livre d'entretiens chez Textuel (*Une laïcité pour tous*) –, et que **Jean-François Deniau** visite *Le Bureau des secrets perdus* (Odile Jacob).

Plus inattendue, signalons une histoire du risque (*Plus forts que les dieux* de **Peter Bernstein**, Flammarion) et une *Histoire du vagabondage* de **José Lubéro** (Imago). Plus sagement, le Seuil annonce une *Histoire de la Méditerranée* et les deux derniers volumes de l'*Histoire culturelle de la France*.

Hormis le quatre-vingtième anniversaire de l'armistice, qui nous promet d'intéressants points de vue (aux PUF, *La Grande Guerre chimique*, d'**Olivier Lepick** ; chez Imago, *L'Affaire du Chemin des Dames : les comités secrets*, de **Henri Castex** et *Quatre années au front 1914-1918*, de **Paul Tuffrau** ; chez Complexe, *Dans les tranchées : les poilus ont la parole*), les commémorations de l'année se font discrètes – signalons toutefois chez Complexe la réédition de *La Bible de l'humanité* de **Michelet**. Sur le versant toujours très fréquenté des biographies, *Fouquet* (**Jean-Christian Petitfils**) voisine avec *Barras* (**Pierre-François Pinaud**), *Guillaume II* (**Marc Blancpain**) avec *Marcel Déat* (**Jean-Paul Cointet**) ou *Ferdinand de Lesseps* (**Ghislain de Diesbach**) – tous chez Perrin –, le *Henri VIII* de **Bernard Cottret** (Payot) avec *Montesquieu* de **Jean-François Chiappe** (Rocher), et côté féminin, des exhumations intéressantes : *Gyp*, par **Willa Silverman** (Perrin), les sœurs **Lennox** (*Quatre aristocrates anglaises*, de **Stella Tillyard**, Seuil), en attendant la *Séverine* de **Jean-Michel Gaillard** (Plon) ; mention spéciale pour les grandes figures du bolchévisme, observés dans leur genèse : *Trotski* et *Staline* de **Jean-Jacques Marie** (Autrement), ou dans leur parcours complet – une nouvelle fois **Hélène Carrère d'Encausse** revient sur *Lénine* (Fayard). Au registre des monstres sacrés, **Jean Lacouture** signe un copieux *François Mitterrand, une histoire de Français* (Seuil, 2 vol.). On ne confondra pas ces approches centrées sur l'homme avec les sommes impatiemment attendues sur Michel de l'Hospital (**Denis Crouzet**, *La Sagesse et le Malheur*, Champvallon) et Omer Talon (**Joël Cornette**, *La Mélancolie du pouvoir*, Fayard).

N'oublions pas deux ouvrages collectifs prometteurs : *Les Révolutions invisibles*, de la Fondation Saint-Simon Calmann-Lévy) et *Renseignements et propagande pendant la guerre froide* réalisé par le Mémorial de Caen (Complexe) ; mais réservons la palme de l'ambition au *Dictionnaire de la science classique, XV[e]-XVIII[e] siècle*, dirigé par **Blay-Halleux** (Aubier).

Philippe-Jean Catinchi

la chronique
de Roger-Pol Droit

Trancher dans le vif

APOLLON LE COUTEAU À LA MAIN,
de Marcel Detienne.
Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines »,
344 p., 160 F.

Ce qu'aime Apollon ? Les hécatombes, la graisse des chairs grésillantes, la création de nouvelles cités. Quel rapport entre violence et ordre ?



C'est un modèle. Il n'a, paraît-il, que des pensées élevées. Il est grand et noble. Beau, équilibré, distant, Apollon aime la froideur des architectures géométriques. Son regard a le poli des marbres clairs. Les proportions constituent son élément, la lumière est sa demeure. Equilibre, mesure, harmonie, voilà ses territoires. L'ordre est son domaine. Il préside à la mise en place des autels, à l'ouverture des sites collectifs. Son esthétique est plus ou moins figée, presque toujours hautaine. Une grandeur académique paraît planer sur son front calme. Ses boucles régulières, ses traits presque fades en ont fait un dieu de bon ton. Sous le crayon des classiques comme sous la plume des philologues d'autrefois, ce jeune homme sage est un Olympien de salon, décoratif et creux.

Ce dieu redessiné suscite un redoutable ennui. *« Son nom seul fait bâiller une classe entière »*, souligne l'helléniste avec jubilation. Harmonieux, Apollon ? Diaphane et ordonné ? Tout cela est *inexact, excessif, partiel, fabriqué* : derrière le drapé à la manière des prix de Rome existe une tout autre image du magicien de Delphes. Juxtaposant les détails, animant les observations savantes, Marcel Detienne évoque un Apollon sombre. Egorgeur, carnassier, excessif, cruel, orgueilleux. Amateur de sang, entouré de garçons bouchers. Vorace, attiré par les cuisines, flairant les graisses. Et ne se contentant pas d'un fumet ! Grand mangeur de viandes, à belles dents, tout seul. Préférant les chairs grésillantes au nectar et à l'ambroisie des Olympiens. Immortel proche de la terre, empêtré dans les souillures, dieu des restes, du calciné, de la suie. Cet Apollon exhibe le couteau du sacrifice que l'on cache d'habitude sous les graines offertes aux animaux. Il affiche le meurtre, en revendique l'éclat.

Ne pas en conclure trop vite que les traits calmes soient de pures et simples inventions. Ils existent. Mis en avant par Winckelman puis par la tradition érudite moderne, ils n'ont toutefois *pas été fabriqués de toutes pièces*. Apollon est en fait comme tous les dieux grecs : paradoxal, complexe et multiple. Le premier mérite de cette nouvelle plongée de Marcel Detienne dans les eaux *mêlés du polythéisme* n'est pas simplement de faire voir une face sombre du dieu clair. Il est de faire saisir à quel point, dans un système combinant constamment *plusieurs dieux, il est vain de* vouloir en étudier un seul, isolé, replié sur ses attributs. L'Olympe est plutôt à considérer comme un puzzle à pièces mobiles : les puissances et les attributs des dieux se complètent, leurs fonctions *s'éclairent par différences réciproques*. Toujours trois, quatre ou cinq dieux s'entrecroisent dans des ensembles aux contours variables. Inutile donc de rêver encore d'un Apollon aux angles *purs et nets, étudié pour lui-même*, comme une statue solitaire. Le voilà qui s'acoquine à d'autres, joue plusieurs rôles à la fois. Il se mêle des sacrifices et de la divination, des temples et de la *voirie, des territoires et des plans*.

Le boucher est aussi arpenteur. Il ne se contente pas de se gorger de cuisseaux rôtis et de boudins fumants. Il trace les chemins et délimite les territoires. Il fonde les espaces publics, établit les cités sur leurs bases. Son pas ébranle les terres et ouvre de nouveaux sites. Dieu « poliade », il veille sur les cités, organise leur *plan, prédit leur destin, contrôle* leurs frontières. Comment s'établit son unité ? Voilà sans doute la principale question éclairée par cette enquête. Au premier regard, le lien entre ces éléments disparates ne paraît guère évident. Quel rapport, en effet, entre le gras qui dégouline et la topologie des terres nouvellement conquises ? Qu'est-ce qui unit ces centaines de cités que les Grecs vont fonder au loin, en Sicile, en Grande Grèce – fondations auxquelles Apollon, toujours, se trouve mêlé – et le couteau du sacrifice, le goût forcené du sang qui gicle ? Marcel Detienne propose des éléments pour résoudre cette énigme. Du couteau au territoire, un lien existe. On parle en effet, en grec ancien, de « tailler » – et non de tracer – des chemins et des routes. On nomme « découpage », comme en français, la délimitation des territoires. Ce sont de premiers indices. Ils signalent qu'un même geste, peut-être, partage les terres comme les viandes, l'espace comme les chairs. Apollon manie de manière semblable le couteau du sacrifice et le tranchant de la parole législatrice. Toutefois, cette similitude des découpages ne dit pas encore ce qui profondément viendrait les unir et les *conjoindre*. N'est-ce qu'un rapprochement de surface ? On ne saurait oublier la violence qui a partie liée avec la fondation des cités. Les récits décrivant le départ des colons et les *raisons de leur exil ne dépeignent* jamais le commencement d'une croisière radieuse vers des horizons lumineux. Ce ne sont que scènes de meurtres, crimes fratricides, guerres intestines. Comme *si de grandes violences* présidaient à l'instauration du pouvoir. La belle étude de Marcel Detienne, rédigée d'une plume alerte et acérée, se clôt sur cette interrogation.

On pourrait tenter d'en prolonger le mouvement, imprudemment. Se demander, par *exemple, s'il existe une secrète* connivence de la violence et de l'ordre, un lien constant et profond entre pouvoir et meurtre, une sauvagerie propre à l'instauration d'un Etat. Sans doute *les lois viendraient-elles recouvrir* et masquer ces cris des commencements. On oublierait – sous le droit, la rationalité, le contrat – les terreurs des premiers empires et les atrocités inaugurales. *Cela ne les empêcherait* pas d'être présentes, prêtes à resurgir. S'il existait comme une violence fondatrice de la loi, on aurait tort de s'étonner que la barbarie soit toujours proche. *On devrait même trouver* normal le retour toujours brusque des bains de sang. Allons jusqu'au bout de cette curieuse hypothèse : se pourrait-il que dans notre histoire, *si éloignée* de celle des Grecs, cet Apollon terrible soit toujours en train de rôder, avec ses bouchers et ses tracés de routes ?

Risquons délibérément l'anachronisme. *Bien plus tard*, au Nord, on retrouverait Apollon. Il cheminerait au long du XIXe siècle dans les esprits allemands. Il ne serait d'abord qu'une figure poétique, un mythe renaissant. *On le verrait ensuite devenir* aryen, s'incarner en sportif dans la statuaire du IIIe Reich et l'esthétique « païenne » du nazisme. On croit entrevoir à nouveau sa silhouette alors que le rêve revient – avec le Reich de *mille ans* – d'entreprendre de grandes fondations. Vite, de nuit, se dégainent une fois encore de longs couteaux. Bientôt des chairs grésillent. Humaines cette fois, et industriellement détruites, l'époque est *étatique et technicienne*. Contresens ? Illusions ? Rencontres fortuites ?

★ A signaler également : deux ouvrages de Marcel Detienne ont été réédités au format de poche : *Dionysos à ciel ouvert* (Hachette-Pluriel, 122 p., 30 F) et *Dionysos mis à mort* (Gallimard, coll. « Tel », postface inédite de l'auteur, 250 p., 58 F).

Marcel Detienne, un philologue chaleureux

Son goût de l'échange et de la confrontation lui a fait croiser la route de Jean Bottéro et de Claude Lévi-Strauss. Aujourd'hui, retour aux sources et nouveau challenge pour ce comparatiste discret qui va approfondir aux Etats-Unis ses recherches sur les panthéons polythéistes

Malgré la discrétion qu'on lui connaît, Marcel Detienne risque d'être cet automne plus en vue qu'à l'habitude. Tandis que sort son éblouissant essai *Apollon, le couteau à la main (voir ci-dessus)* et que le philologue met la dernière main à un court essai à paraître au début de l'année 1999 dans la collection de Maurice Olender aux éditions du Seuil – titre provisoire *Comparer l'incomparable* –, sa bibliothèque voyage sur l'Atlantique. Detienne a quitté en effet son poste de directeur d'études à la Ve section de l'Ecole pratique des hautes études et est devenu le 1er septembre professeur honoraire pour ne plus exercer qu'aux Etats-Unis, à Johns Hopkins University pour le moment. Un challenge et un paradoxal retour aux sources.

Portrait

« Pour d'aucuns, les Grecs sont porteurs de l'universel, qui bien sûr est athénien. Mais qu'est-ce qu'Athènes, sinon une seule cité sur les sept cents qui partagent l'espace grec ? »

Un challenge car Marcel Detienne, qui avoue ne pas être un parfait anglophone, relève ce défi où il lit une *« possibilité inespérée de faire des choses nouvelles »* – entendez approfondir le projet comparatiste qui lui tient à cœur depuis toujours et dont ses dernières publications attestent la belle fécondité (1). Tandis que les volumes, que le tout jeune retraité – il n'a pas soixante-trois ans – a fatigués à force d'annotations et de relectures, quittent le Vieux Continent, Marcel Detienne s'apprête à entamer une nouvelle saison universitaire qui le retiendra outre-Atlantique deux fois trois mois pour un cours semestriel dans le bastion même de l'hellénisme le plus traditionnel – au sens où JHU a été le lieu de fondation des études classiques (*Classics*) –, investi par une philologie allemande qu'il a si ardemment voulu fuir dès sa jeunesse. Il est vrai qu'il a là « carte blanche » pour rebâtir un département new-look. Comme il le commente, l'œil malicieux : *« Retour à la case départ. »*

VERNANT ET VIDAL-NAQUET

C'est à Liège qu'a débuté l'aventure intellectuelle de Detienne. Son grand-père maternel, préhistorien et historien de l'art, l'incite à acquérir une solide formation philologique (*« la philologie est le socle ; à partir de là on peut tout faire »*). Mais la qualité de l'apprentissage chez les Jésuites n'empêche pas le désenchantement. La stricte et froide optique de la philologie allemande ne convient guère au jeune homme, dont les maîtres prophétisent, sans ménagement, qu'il *« est né trop tard »* et qu'*« il n'y a plus rien à faire »*, sinon *l'édition scientifique* de fragments jusque-là négligés ou reprendre celle de corpus plus fréquentés. La perspective n'enthousiasme guère le jeune savant, qui décide d'aller à la rencontre d'autres maîtres. Après un séjour à l'Academia Belgica à Rome, il vient à Paris pour se tourner vers l'étude de la Chine et suivre le cours de Louis Gernet. Celui-ci, de retour d'Alger, s'était vu proposer une direction d'études par Fernand Braudel : c'est là que le jeune Detienne rencontre un homme carré, à la voix puissante, qui intervient souvent et avec une pertinence qui sait aussi ménager les surprises. Jean-Pierre Vernant – puisque c'est de lui qu'il s'agit – devient aussitôt l'un des interlocuteurs privilégiés du jeune chercheur. Vidal-Naquet, rencontré lors d'un colloque à Royaumont, complète bientôt le trio, appelé à devenir fameux. Mais au sein de l'équipe qui fonde le Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes et dont la vitrine éditoriale est bientôt la collection « Textes à l'appui » qu'accueille François Maspero, Marcel Detienne est le moins en vue. Le souci politique plus affirmé des deux aînés explique sans doute ce retrait relatif, cette discrétion apparente.

Le philologue comparatiste n'en souffre pas : le travail est collectif et la formidable connaissance de la mythologie de Detienne sert aux progrès de chacun. L'état de *« vases communicants »* dont parle Vernant, et que les signatures communes de nombreux ouvrages rendent lisible, n'est pas réservé ; le centre accueille bientôt d'autres chercheurs déçus par le conservatisme de l'université du temps (Claude Mossé, François Hartog, Nicole Loraux, plus tard Florence Dupont) et connaît un rayonnement international – c'est ainsi que Giulia Sissa, étudiante à Pavie, rencontre Marcel Detienne, dont elle deviendra l'épouse. Ce goût du travail d'équipe, de la confrontation intellectuelle, de l'échange est si important pour Detienne que les échecs lui sont toujours un peu douloureux. Ainsi Jean Bottéro, qu'il rencontre grâce à Elena Cassin. Quand il évoque cet *« homme merveilleux »*, le regret est encore perceptible : le grand savant *« n'a pas voulu faire de comparatisme »*, il ne *« nous a donc pas aidés, conservant une distance, un goût de la spécificité »* qui s'explique peut-être par le fait que *« la Grèce lui paraissait trop proche – c'est la Chine qui l'intéressait –, peut-être aussi par notre net attachement au modèle dumézilien – il s'arrêtait devant les trois fonctions »*. Est-ce parce que Detienne, qui interroge inlassablement les panthéons polythéistes, pour les comparer mais aussi pour définir les relations complexes et les modes d'action spécifiques des figures divines, n'a pas la même lecture de la Bible que le « champion » du monothéisme qui s'interroge sur la *Naissance de Dieu* ? Toujours est-il que Detienne n'a *« pas trouvé l'angle »* pour que naisse une collaboration fructueuse.

Il est plus facile d'aborder le rapport avec Lévi-Strauss, capital – et la relecture très critique de l'enthousiasme théorique des années 60, au cœur du fondamental essai de Detienne *L'Invention de la mythologie* (Gallimard, 1981) n'en tempère jamais la reconnaissance. Proposant un discours philosophique sur l'unité de la pensée mythique, Lévi-Strauss avançait une *« stimulante grille de questionnement du mythe qui rendait tout détail du récit pertinent. Il nous a offert un formidable instrument pour faire parler et multiplier les significations des récits mythologiques »*. Cet hommage appuyé dit mieux le dilemme qui se pose à Detienne lorsqu'il se rend compte, après *Les Jardins d'Adonis* (Gallimard,1972) qui s'inspirait des méthodes éprouvées sur les mythologies amérindiennes, et les pistes nouvelles qu'il a empruntées à la recherche d'Orphée, de Dionysos mis en pièces, des mythes d'instauration du mariage ou de la mythologie du miel, que son travail de « vérification » de la pertinence d'une démarche théorique *« s'apparentait parfois à une sorte de "jeu de société" »*, codé et peut-être vain. Detienne récuse alors que le mythe soit un langage, avec un fonctionnement propre, une « grammaire » qui envisage toutes les articulations. *« Peut-on faire la grammaire de ce qui n'est pas une langue ? La mythologie n'a ni voyelle ni consonne, pas plus que de syllabe ! »* Ce n'est qu'un *« ensemble d'éléments extrêmement composite »* qui interdit l'unité de la pensée mythique. Cette réflexion épistémologique sur le statut du mythe, qui a pu blesser Lévi-Strauss, qui *« attendait beaucoup des Grecs »* pour la validation de son discours, n'a pas eu immédiatement de répercussions à l'intérieur du milieu scientifique (depuis une dizaine d'années, c'est largement le cas tant aux Etats-Unis, qu'en Italie, en Angleterre, voire outre-Rhin). S'il le regrette, Detienne ne s'y arrête pas et reprend un corpus qui le passionne mais en répudiant définitivement *« le ton du maître d'école ou du maître de vérité »*.

LE SOUCI DE « CONCRET »

Assemblage de puissances divines, conglomérats aux hiérarchies internes savantes et cachées le retiennent toujours mais avec, plus que jamais, le souci de cette « matérialité », ce « concret » qui permet de saisir au plus près les éléments invariants, permanents au sein des combinaisons élaborées, des configurations repérées qui autorisent un comparatisme sans a priori ni prédétermination. C'est peut-être pour cela que le texte dont il est le plus satisfait est ce court essai *Tracés de fondation*, où il a eu *« le sentiment de conduire les choses, de les comprendre à mesure qu'il avançait, les "fabriquer", les répartir dans les différentes provinces »* qui permettent d'élaborer un questionnaire adapté.

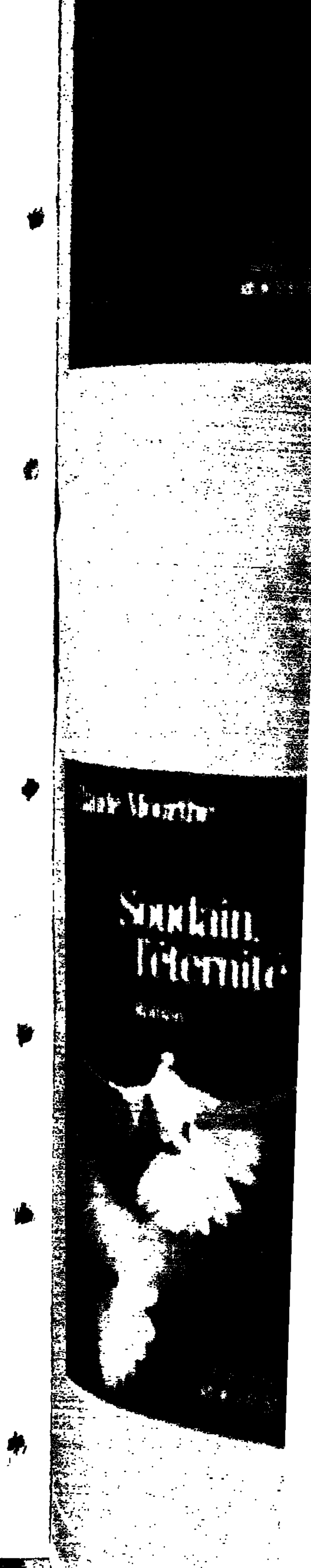
Mais cette sagesse ne s'accompagne chez Detienne d'aucun confort commode. Son essai sur Dionysos, il l'a écrit en réaction, comme en réponse à un texte qui venait de paraître et dont il convenait de corriger le propos. Comme une impulsion irrésistible. *« Ça a explosé ! »*, avoue-t-il, avant de concéder, avec humour, *« mais j'en ai besoin, j'aime ça »*. Et de commenter que Dionysos ne peut se laisser enfermer dans une stricte assignation de fonction : *« Quand il est là, ça pète partout. »* Cette force irrésistible, irrépressible, du dieu n'est pas si loin du tempérament de Detienne. Il faut l'entendre s'enflammer contre le fantasme athénien : *« Pour d'aucuns les Grecs sont porteurs de l'universel, qui bien sûr est athénien. Mais qu'est-ce qu'Athènes, sinon une seule cité sur les sept cents qui partagent l'espace grec ? Ce monde bouge autrement : il a d'autres couleurs »* que ce monochrome d'usage. Et de plaider pour Argos ou ces cités d'Arcadie qu'on s'efforce de mieux connaître aujourd'hui. S'il ne travaille que sur les textes, le philologue suit chaque découverte, chaque élément nouveau que l'apport archéologique propose pour corriger, compléter les connaissances admises. C'est ce réseau personnel, ces connexions immédiates qui entretiennent l'ardeur du chercheur.

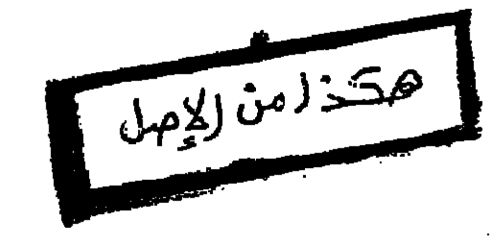
De fait, Detienne ne manque pas de projets. Après avoir beaucoup fréquenté Adonis, Orphée, Dionysos et son pendant Apollon, il prévoit de poursuivre l'enquête apollinienne chez les pythagoriciens, comme il n'en a probablement pas fini avec les orphiques. Lui qui s'intéresse à l'instauration des liens sociaux et des modèles politiques, fasciné par l'idée de la cité et la communauté qui l'organise, ne peut que se pencher sur la transgression absolue – le refus de la cité par les orphiques – qui complète utilement la vision conventionnelle de la cité.

Prêt à toutes les aventures de l'esprit – il persiste à s'y engager en entraînant d'autres complices tant la vertu de l'échange est à la source même de sa démarche –, Marcel Detienne est décidément le moins crédible des retraités.

Ph.-J. C.

(1) Rappelons *La Déesse parole. Quatre figures de la langue des dieux* (Flammarion, 1994) où conduisant sans faiblesse un comparatisme sans fard, l'universitaire dialoguait avec Charles Malamoud, Carlo Severi, Gilbert Hamonic et Georges Charachidzé pour confronter l'expérience des premiers textes védiques, des Indiens Cuna de Panama, des Bugis des Célèbes et des montagnards du Caucase ou, plus large encore, le collectif *Transcrire les mythologies. Tradition, écriture, historicité* (Albin Michel, 1994).




هكذا من الإهمل

هكذا من الأصل

L'EDITION FRANÇAISE

● **Angelo Rinaldi quitte *L'Express*.** Le romancier Angelo Rinaldi, cinquante-huit ans, était depuis 1972 – si l'on excepte un passage éclair de quelques semaines au *Point* en 1986 – le redouté feuilletoniste littéraire de *L'Express*. Il vient de démissionner de l'hebdomadaire en faisant valoir la clause de cession, ouverte jusqu'au 31 août en raison de changements dans l'actionnariat. Après avoir longtemps publié chez Gallimard, il est désormais un auteur Grasset. Son dernier livre, *Dernières nouvelles de la nuit*, a paru en 1997.

● **Jean-Michel Place rachète « Techniques et Architecture ».** Les Editions Jean-Michel Place ont racheté au groupe d'Altédia l'une des principales revues françaises d'architecture. Elles avaient déjà pris le contrôle d'*Architecture d'aujourd'hui*, en juin. Elles souhaitent *« mettre en synergie, dans un groupe totalement indépendant, deux titres historiquement complémentaires, esquissant ainsi le premier pôle franco-européen de presse et d'édition d'architecture »*. Lancée en 1939, *Techniques et Architecture* se présente comme une revue destinée à accompagner les praticiens, abordant les sujets sous un angle technique et technologique. *Architecture d'aujourd'hui*, pour sa part, traite des aspects esthétiques et critiques de la culture architecturale. Rien n'est défini quant au couplage des deux revues, dont les publications bimestrielles pourraient alterner.

● **Nouvelles collections.** En août, les Editions du Rouergue ont lancé « La Brune », une collection littéraire qui privilégie l'émergence de nouvelles voix d'écrivains et dirigée par Sylvie Gracia. Premiers titres : *Vous pouvez mentir*, de Véronique Taquin, *Parole de Ventriloque*, de Bénédicte Fayet, et *Petites Morts*, d'Isabelle Rossignol. Les Editions du Rouergue déclinent également leur collection « Jeunesse » sous une nouvelle formule. Il s'agit de rééditions de titres épuisés, qui sont ainsi maintenus au catalogue de la maison aveyronnaise. La maison d'édition Patio, dirigée par Michèle Cohen, vient, elle, de lancer une collection intitulée « Commune mémoire », destinée à transmettre la notion de citoyenneté aux adolescents. Le premier titre, *Le Droit au bonheur*, retrace de façon vivante la naissance de l'Assemblée nationale.

● **Le Furet du Nord sur internet.** Le Furet du Nord, la plus grande chaîne française de librairies indépendantes (12 magasins et un service de vente à distance) vient de mettre en ligne la version internationale de son nouveau site internet. Disponible en versions française et anglaise, ce site permet de consulter la quasi-intégralité du fonds de l'édition française (plus de 330 000 ouvrages) et propose la liste des nouveautés, le classement des meilleures ventes littéraires. Les internautes peuvent participer à des forums de discussion (www.furet.com).

● **Fonds de soutien.** L'Ecole des hautes études en sciences sociales crée *Le Livre de sciences sociales*, un fonds de soutien à son programme éditorial. Depuis les années 50, avec ses éditions de l'Ecole, cet établissement d'enseignement supérieur et de recherche diffuse, pour la communauté scientifique comme pour un public cultivé, les savoirs de sciences sociales – histoire, histoire de l'art, anthropologie, sociologie, économie, linguistique, sémiotique, psychologie, géographie. En créant ce fonds de subventions, l'école sollicite un partenariat sous forme de contribution financière annuelle avec les entreprises, les collectivités territoriales, les fondations, les organisations internationales mais aussi les particuliers désireux de promouvoir l'avancée de ce programme.

Le second souffle du Royal-Aubrac

La littérature de sanatorium a été le thème des cinquièmes rencontres des « écrivains découvreurs de montagne ».

Créées pour célébrer des « écrivains découvreurs de montagne », à l'initiative d'une association du même nom, les Rencontres à Aubrac sont nées en 1994 de l'énergique engagement d'un instituteur téméraire mais obstiné. Sous la houlette de Francis Cransac, elles ont successivement fêté Jean Giono et Julien Gracq, Charles-Ferdinand Ramuz, Henri Pourrat (1) et Alexandre Vialatte.

Autant de rendez-vous ouverts et sans apprêts, où le spécialiste et l'érudit voisinent avec l'amateur néophyte et les gens du plateau, venus en voisins. A-côté sympathique de ces Rencontres : les enfants des écrivains font le voyage d'Auvergne et reviennent fidèlement à chaque nouvelle édition. Ni morgue ni hauteur ne sont ici de mise : les réjouissances gastronomiques, pauses roboratives d'un menu toujours plus copieux, sont proposées dans un cadre sans prétention, du bar du Royal-Aubrac au simple pique-nique champêtre sur les rives du lac des moines – une retenue d'eau qui garde la mémoire des ordres médiévaux. L'aligot légendaire du buron du Pas de Mathieu, la tarte fameuse de « chez Germaine » offerte au sortir de la dômerie d'Aubrac participent à l'identité des Rencontres au même titre que le goûter de Michel Bras, création originale du chef aveyronnais et de son fils Sébastien : cette année, c'est le lait qui était à l'honneur, le petit-lait passant pour un souverain remède, comparable à l'air pur, pour guérir les « poitrinaires », « héros » inattendus de l'édition 98. Pour cette cinquième année, les organisateurs ont relevé encore la barre, osant le choix d'une thématique plutôt que d'un écrivain, ce qui conduit à croiser les compétences et à ouvrir largement le spectre des œuvres abordées.

Comme l'adresse des Rencontres, l'histoire du lieu commandait le sujet retenu : la « littérature de sanatorium ». Le Royal-Aubrac, grand bâtiment austère qui barre l'horizon du plateau, est une sorte de défi fin de siècle. Voulu par le docteur Saunal, qui a étudié les sanatoriums suisses et autrichiens et entend promouvoir en France une *entreprise comparable pour* combattre la tuberculose, lance une souscription qui aboutit à la création de l'établissement en 1902. Conçu comme un lieu de grand confort, d'un luxe inouï pour l'époque (électricité, chauffage central, bibliothèque, billard anglais et téléphone), le Royal-Aubrac ne parviendra pas à concurrencer la mythique adresse de Davos, chère à Thomas Mann. Mal géré, cet établissement privé, pourtant salué dès 1904 comme le « premier sanatorium de haute altitude en France » par le Touring Club de France, fermera ses portes prématurément. Et attendra près d'un siècle une nouvelle heure de gloire grâce au rendez-vous que s'y donnent à la fin août les amoureux de littérature et de grand air. Malgré la réputation un rien inquiétante de ces hauts lieux où le mal se guérit autant qu'il se gère, cap donc les 29 et 30 août sur la littérature de sanatorium, aussi riche que cosmopolite.

Aussi convoqua-t-on célébrités mondiales ou auteurs méconnus – voire parfaitement oubliés, tels Michel Corday ou Louis de Robert. René Daumal et Albert Paraz, René Crevel et Paul Gadenne, Knut Hamsun et Thomas Bernhard, Salvatore Satta et Franz Kafka, Marcel Proust et Thomas Mann, Gesualdo Bufalino et André Gide, Llewelyn Powys et Roland Barthes, Stéphane Mallarmé et... Alphonse Boudard, sorte de grand témoin dont la faconde fit beaucoup pour la chaleur des échanges. Excusez du peu. On pouvait craindre qu'un éventail aussi large d'auteurs ayant abordé, la plupart d'expérience, l'écriture du sanatorium conduirait à des dispersions, l'expérience de la maladie comme le rapport à la création littéraire disqualifiant les synthèses artificielles et les rapprochements hâtifs. Il n'en a rien été cependant, chaque orateur ayant le souci d'établir des ponts entre ce que « son » auteur évoquait et l'enjeu lisible chez les autres écrivains.

GADENNE, CREVEL...

Le sana a-t-il pu apprendre à certains « une autre façon de voir la vie » (Paul Gadenne lu par Didier Sarrou), ce qu'aurait contesté Crevel, qui raille ce *« rocher à malades »* (François Buot). Avec Thomas Bernhard, le lieu est une machine d'intégration de la maladie plutôt que de guérison (Le Rider). Il en va tout autrement pour Knut Hamsun, *le seul à ne pas témoigner d'une expérience intime*. Est-ce pour cela qu'il ne voit dans le sanatorium qu'un formidable catalyseur, un impitoyable révélateur du monde tout court ? Ce *« paradis du désœuvrement qui dispense de faire quoi que ce soit »* permit aux participants de mesurer le savoir impeccable et la science de communicateur de Régis Boyer, qui devrait être, au côté de Francis Cransac, le maître d'œuvre de l'édition prochaine – la dernière du siècle, puisqu'on annonce une relâche malicieuse pour l'an 2000 –, qui sera consacrée au conte nordique.

La maladie comme métaphore de la création artistique enfin, magistralement campée par Jacques Chabot dans sa communication sur « Deux maladies chroniques : le temps et la pensée dans *La Montagne magique* », permit de rejoindre l'exposé annoncé comme le plus technique (« *Le souffle coupé... respirer ou vivre* », du professeur de clinique des maladies respiratoires à Montpellier, François-Bernard Michel) et qui s'avéra des plus humanistes.

Les rencontres ne se conçoivent pas sans spectacle : cette année, les projections cinématographiques au cinéma Rex, à Espalion, ont offert le pire et le meilleur : le pire – l'adaptation calamiteuse du *Dernier chapitre* de Knut Hamsun, réalisée par Yves Angelo en 1997 sous le titre *Un air si pur...* et fort heureusement passée inaperçu à sa sortie – et le meilleur – d'extraordinaires documents d'archives sélectionnés par Michèle Aubert, présidente de la Fédération internationale des archives du film et conservatrice des films d'archives du CNC, et le réalisateur Jacques Mény. Les documents muets ont été largement commentés par Alphonse Boudard et le professeur Cyr Voisin, coauteur d'un passionnant travail, avec le professeur Jacques Chrétien, sur *La Tuberculose : parcours imagé* (deux vol., « Propos » et « Regards », qui proposent l'un une approche culturelle de la maladie, l'autre un pèlerinage imagé de la lente éradication du fléau en Occident au XX[e] siècle, Hauts-de-France, 400 F chacun).

Clou de la manifestation, un montage de textes lu par Danièle Lebrun et Claude Giraud et sobrement mis en scène par un grand serviteur de la littérature, Claude Santelli. En trois moments ponctués par des *Nocturnes* de Chopin : l'arrivée au sana, la difficile cohabitation entre malades, et surtout la lecture et l'écriture comme moyen de survie. Une subtile façon de reprendre tous les fils tissés sur les deux jours.

Les Ruthénois pourront cette année encore voir une partie des expositions proposées sur le site : la médiathèque de Rodez accueillera, *du 8 septembre au 3 octobre*, celles consacrées aux campagnes de lutte contre la tuberculose et aux romans de sanatorium.

Ph.-J. C.

(1) Un premier cahier reprenant les textes des conférences et communications des trois premières éditions a paru au début de l'été aux éditions du Rouergue (220 p., 120 F), dont le premier tirage est sur le point d'être épuisé. Devraient suivre, au premier trimestre 1999, un *Mystère et charme*, d'Alexandre Vialatte, puis, sans doute à l'occasion du rendez-vous de la fin août, un *Littérature de sanatorium*.

La maroquinerie, café littéraire

Les écrivains, les artistes, ont de tout temps aimé les cafés parisiens. Ils ont fait la gloire du Flore, des Deux Magots, de la Coupole, du Sélect ou encore de la Closerie des Lilas. Si La Maroquinerie est un « café littéraire », c'est sur d'autres bases, d'autres idées. Ne serait-ce que parce qu'elle est « ailleurs », dans le XX[e] arrondissement, près de la place Gambetta, un de ces quartiers parisiens qui gardent encore une âme à la fois villageoise et vraiment parisienne. Située dans une ancienne usine de maroquinerie, fermée depuis deux ans, elle est encore hantée par l'esprit de La Bellevilloise, une coopérative ouvrière de consommation créée à la fin du siècle dernier et qui avait développé des activités sociales mais aussi culturelles. Les animateurs, Corinne Léonet, Patricia Pailleaud et Michel Pintenet, espèrent attirer une clientèle qui comprenne les gens du quartier et, depuis l'ouverture en mai dernier, si le pari n'est pas encore gagné, il est en voie de l'être. Pour le moment, existe surtout le café : l'architecte a tiré parti des anciens garages et appentis à toits de zinc pour lui donner sa structure, les tons sont chauds, l'espace suffisant pour accueillir deux cents personnes et pour qu'on puisse, si l'on veut, s'abstraire des conversations des tables voisines, avec, en été, la possibilité de profiter du patio. Les voisins ne risquent pas de se plaindre, ils font partie de l'ensemble, les étages ayant été loués comme bureaux à des artistes, metteurs en scène, cinéastes... Quant aux prix : des consommations ou de restauration, ils sont tout simplement normaux. Une petite salle accueille des événements, des lectures, des débats qui ont pour objectif de n'être ni poussiéreux ni superficiels, de faire passer une intensité, une émotion ou de faciliter une découverte : par exemple, une rencontre avec François Bon accompagné par un musicien de l'Ircam, Kasper Toeplitz ; une autre très différente avec Alexandre Bouglione et les musiciens du cirque Romanès ; ou encore un dîner-débat autour du Poulpe (avec un repas « poulpe »). A venir, une soirée Bram Stoker avec son « biographe », Alain Pozzuoli, à l'occasion de la sortie du premier livre de la nouvelle collection de José Corti, « Merveilleux », qui marquera le début d'un cycle consacré au fantastique ; des rencontres Oulipo, une soirée Philip K. Dick, un hommage à la maison d'édition Association... Mais La Maroquinerie ne fait pas que dans la littérature, et n'hésite pas à mélanger les genres : la musique, le théâtre, la vidéo, la photo ont leur place, pour *« montrer l'écrit »* sur un écran, sur des partitions, aussi bien que sur du papier. Elle a prévu l'ouverture prochaine d'une salle de spectacle (300 places assises, ou 500 debout). Pour faire vivre les écritures, des manuscrits non encore édités seront mis à la disposition des consommateurs-lecteurs-spectateurs, pendant une durée déterminée, avant d'être retournés à leurs auteurs. Avis aux amateurs.

M. Sl.

★ **La Maroquinerie, 23, rue Boyer, 75020-Paris. Ouvert du lundi au samedi de 11 h du matin à 1 heure du matin. Le programme des manifestations est disponible sur répondeur : 01-40-33-30-60.**

AGENDA

● **DU 8 AU 11 SEPTEMBRE. COMPLEXITÉ.** A Rio de Janeiro, le premier congrès inter-latin pour la Pensée complexe, organisé par l'Institut du pluralisme culturel de l'université Candido Mendes, l'Unesco et le ministère français des affaires étrangères, se tiendra dans la cité carioca afin de *« relier tous ceux pour qui la pensée unidimensionnelle, réductrice, fragmentée, est devenue le principal obstacle à la prise de conscience de nos problèmes vitaux et globaux »*. Edgar Morin participera aux travaux (renseignements auprès de l'Institut du pluralisme culturel, à Rio : (55 21) 531-23-93).

● **DU 9 AU 11 SEPTEMBRE. GENÈSES.** A Paris, le 2[e] congrès international de critique génétique, organisé par l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM/CNRS), se tient à l'Ecole normale supérieure (45, rue d'Ulm, salle Dussane, 75005 Paris) et, le samedi, à la Bibliothèque nationale de France (quai François-Mauriac, petit auditorium, hall Est, 75013 Paris, rens. 01-44-32-30-45. Internet http://www.item.ens.fr).

● **LES 14 ET 15 SEPTEMBRE. MICHELET.** Le château de Vascœuil, dans l'Eure, qui abrite le Musée Michelet, accueille à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la naissance de l'historien une trentaine de chercheurs de toutes nationalités pour confronter les interprétations les plus récentes de son œuvre (château de Vascœuil, 8, rue Jules-Michelet, 27910 Vascœuil ; tél. : 02-35-23-62-35).

● **DU 16 AU 19 SEPTEMBRE. XXI[e] SIÈCLE.** A Paris, l'Office d'analyse et de prévision de l'Unesco organise les Dialogues du XXI[e] siècle sur le thème « le XXI[e] siècle aura-t-il lieu ? » (125, avenue de Suffren, 75007 Paris. Entrée libre, salle II. Programme détaillé au 01-45-68-16-21).

● **JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE. POÉSIE.** A Paris, le poète Yves Bergeret expose à la Halle Saint-Pierre son livre *Des lettres en Guyane* (éd. Passages d'encre) illustré par le peintre Hervé Bacquet. Le lundi 7, lecture par l'auteur à 19 heures (Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, 75018 ; tél. : 01-42-58-72-89). Du 17 septembre au 31 décembre une autre exposition réunissant le peintre et le poète, sur le thème « Mettre au monde », aura lieu à Brest. Vernissage le 17 à 19 heures avec concert de musique contemporaine par Pierre-Yves Artaud (Centre d'art Passerelle, 41 *bis*, rue Charles-Berthelot, 29200 Brest ; tél. : 0-98-43-34-95).

● **LE 19 SEPTEMBRE. MIGRATIONS.** A Paris, à la suite de la parution de sa dixième livraison, la revue *Cultures en mouvement* organise un débat à 9 h 30 sur le thème « Migrations, différences et citoyenneté : la nation à l'épreuve ? » (Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris, rens. tél. : 04-92-90-44-10).

● **DU 25 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE. ANDALOUSIES.** Dans le Bordelais, l'association Carrefour des littératures et des cultures du monde organise la première partie d'une série de manifestations et de rencontres avec des écrivains et des intellectuels sur le thème « Le Portugal ou le voyage vers l'Autre ». A Mérignac, Floirac, Bordeaux, Langon et Libourne (rens. tél. : 05-56-44-92-40).

● **DU 30 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE. MARX.** A Paris, la revue *Actuel Marx* organise un congrès « Marx International II ». Ouverture à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, puis séance à l'université Paris-X (rens. : Congrès Marx International, 19, boulevard du Midi, 92000 Nanterre, internet : http://www.u-paris10.fr/ActuelMarx).

A L'ETRANGER

Le premier roman d'un chauffeur de bus londonien

L'histoire d'un chauffeur d'autobus, Magnus Mills, quarante-quatre ans, qui, selon la rumeur, aurait touché une avance de 1 million de livres sterling pour son premier roman, a remué les milieux littéraires britanniques cet été. Son livre raconte l'histoire de deux fermiers écossais qui deviennent des assassins pour se venger de leur employeur anglais. Thomas Pynchon qui a beaucoup apprécié le roman qu'il juge délirant, extrêmement drôle et bien écrit, a, sans le vouloir, été à la base des rumeurs élogieuses. Il n'en avait pourtant parlé qu'à son éditeur et un mystère plane quant à la manière dont son « diagnostic » a été divulgué. Il ne sait comment cette critique élogieuse s'est répandue. Il est exact que les droits ont été vendus pour partie à Flamingo en Angleterre, pour partie à HarperCollins aux Etats-Unis (et peut-être aussi à un éditeur français) et qu'ils ont été également achetés par Calypso Films. Mais l'auteur n'aurait en fait touché que 10 000 £ pour le livre et 15 000 £ pour qu'il soit porté à l'écran.

● **Rentrée anglo-saxonne**

Chez les Anglais, la critique ne tarit pas d'éloges sur le nouveau Sebastian Faulks, *Charlotte Grey* et les libraires jouent les valeurs sûres : Julian Barnes avec *England, England*, Ian McEwan ou Martin Amis. Quelques poids lourds aussi chez les Américains : Philip Roth avec *I Married a Communist*, Jane Smiley avec *The All-True Travels and Adventures of Lide Newton*, Gore Vidal avec *The Smithsonian Institution* et Tom Wolfe avec *A Man in Full*. Les amateurs de polars hésiteront peut-être devant le dernier Ruth Rendell, *A Sight for Sore Eyes* mais ne manqueront pas *A Long Finish* de Michael Dibdin.

● **ÉTATS-UNIS : des auteurs au téléphone**

Il n'est pas toujours facile d'aller écouter les conférences de ses romanciers préférés. Ils sont plus d'un millier à avoir enregistré des commentaires sur leurs propres livres pour BookTalk, un service téléphonique qui fonctionne 24 heures sur 24. Les éditeurs, comme Ballantine, Doubleday ou Little Brown, payent entre 100 et 200 dollars par enregistrement et par mois (avec tarifs dégressifs pour les mois suivants) ce qui leur permet de promotionner des auteurs pour qui ils n'organisent pas de campagnes publicitaires ou de tournées. Le catalogue de BookTalk est disponible pour le moment uniquement chez les libraires de Los Angeles mais il est aussi accessible sur les sites Internet des auteurs ou des éditeurs.

● **Barnes&Noble entrent en Bourse**

La grande chaîne de librairies américaines Barnes&Noble a décidé de vendre en Bourse 20 % des actions de son secteur librairie en ligne pour faire rentrer de l'argent frais et se donner ainsi les moyens de concurrencer Amazon.com *(lire notre supplément « TRM », daté 9-10 août)*. Le dossier est encore à l'étude et aucune date n'a été fixée. Mais il faudra aussi compter avec la concurrence du géant allemand Bertelsmann AG qui doit ouvrir son site à l'automne, BooksOnline, sur les marchés européen et américain. Pour le moment, les pertes sont importantes : 15,8 millions de dollars pour Amazon, 13,6 millions de dollars pour Barnes&Noble. En revanche, les taux de progression des chiffres d'affaires sont intéressants : 316 % au deuxième trimestre de 1998 pour Amazon, 470 % pour Barnes&Noble.

● **RUSSIE : Salon du livre de Moscou**

50 pays étrangers sont présents XI[e] Salon du livre qui s'est ouvert à Moscou le 2 septembre, en particulier avec des éditeurs chinois, allemands, italiens, anglais et français – ces derniers parmi les mieux représentés. Au total ce sont près de 1 600 professionnels (maisons d'édition ou distributeurs) de ce secteur en pleine progression en Russie qui se retrouvent.